Bétyles, Haches-Amulettes
et
Pierres de Foudre

Extrait du Tome II

du

Folklore Préhistorique

OUVRAGES DE P. SAINTYVES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY

Les Reliques et les images légendaires. — In-12 de 340 pages.... 15 fr.

Essais de Folklore biblique. Magie, mythes et miracles dans l'Ancien et le Nouveau Testament. — Gd in-8 de xvi-483 pages.................................... 30 fr.

Rondes enfantines et quêtes saisonnières. Les liturgies populaires. In-12 de 227 pages.................................... 12 fr.

Les Contes de Perrault et les récits parallèles. Leurs origines. Coutumes primitives et liturgies populaires. — Gd in-8 de xxiv-646 pages.................................... 30 fr.

La Légende du Docteur Faust. — In-12 de x-192-iv pp......... 15 fr.

Apologie du Folklore ou *de la Science de la Tradition populaire.* — Gd in-8 de 24 pp.................................... 6 fr.

Le Massacre des Innocents ou *la persécution de l'Enfant prédestiné.* — In-8 de 46 pages.................................... 10 fr.

En marge de la Légende Dorée : songes, miracles et survivances. Essai sur la formation de quelques thèmes hagiographiques. — Gd in-8 de viii-596 pages.................................... 60 fr.

Les Cinquante Jugements de Salomon ou *les Arrêts des bons juges recueillis par la tradition populaire.* — In-12 de 122 pages.................................... 12 fr.

Le domaine du Folklore et les grandes divisions d'une enquête globale. — Gd in-8 de 20 pages.................................... 6 fr.

Corpus du Folklore des Eaux. — Gd in-8 de iv-270 pages....... 60 fr.

Corpus du Folklore préhistorique (Pierres à légendes). — Tome second gd in-8 de 510 pages.................................... 70 fr.

Saint Christophe successeur d'Anubis, d'Hermès et d'Héraclès, avec la bibliographie de P. Saintyves. — Gd in-8 de 55 pages, orné d'un portrait.................................... 10 fr.
Sur pur fil Lafuma.................................... 20 fr.

P. SAINTYVES

PIERRES MAGIQUES :

Bétyles, Haches-Amulettes

et

Pierres de Foudre

Traditions savantes et Traditions populaires

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Succr

1936

Extrait

du

Corpus

du

Folklore préhistorique

(Tome second)

Tiré à 200 exemplaires



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

des travaux sur les bétyles, les haches-amulettes et les pierres de foudre disposés dans l'ordre chronologique

Je ne donne ici, sauf de rares exceptions, que les études spéciales et les monographies traitant des bétyles, des outils préhistoriques utilisés comme amulettes et des pierres de foudre. Pour les traités généraux de Minéralogie et de Météorologie on pourra voir Paul COGELS, *Céraunies.* Anvers, 1907 et *Corpus*, t. I, pp. XXI-XL.

BOHNIUS (Joannis). — *Dissertatio de Ceraunia.* Lipsiae, 1661, in-4° (d'après E. Bertrand, *Dict. des fossiles.* La Haye, 1763, I, 121) (1).

HŒCHSTETTERIUS. — *Dissertatio de lapide fulminari.* Altdorf, 1701, in-4° (d'après E. Bertrand).

CAVES (J.). — *De telo fulmineo.* Lipsiae, 1706, in-4° (d'après E. Bertrand).

WAGNERIUS (M. Gott). — *Dissertatio de lapide fulminari.* Vittenberg, 1710, in-4° (d'après E. Bertrand).

SCHMINCKIUS. — *Dissertatio de urnis sepulcralibus et armis lapideis Veterum Cattarum.* Marburg, 1714, in-4°.

VALENTINI (C.-B.). — *De Ceraunia*, 1717, in-4° (d'après E. Bertrand).

SCHEUCHZER (Joh.-Jac.). — *Sciographia lithologica curiosa, seu : lapidum figuratorum nomenclator, auctus et illustratus a Jac.-Theod. Klein.* Praemissa epistola *Dr Maurice-Ant. Cappeler, De studio lithographico, de introchis et belemnitis.* Gedani (Gand), 1740, in-4°.

JUSSIEU (Antoine de). — *De l'origine et des usages de la pierre de foudre* (mém. lu en 1723), dans *Hist. de l'Acad. Roy. des Sciences* (année 1723). Paris, 1753, in-4°.

(1) Je n'ai pas vu les ouvrages que je cite d'après E. BERTRAND (*Dict. des Fossiles*, I, 121) et ne garantis pas leur existence indépendante. Plusieurs d'entre eux pourraient bien n'être que de simples chapitres d'ouvrages généraux traitant des minéraux ou des météores.

MAHUDEL (Nicolas). — *Sur les prétendues pierres de foudre* (mém. lu en 1734), dans *Hist. de l'Acad. Royale des Inscriptions et Belles-Lettres avec les Mém. de lettres* (depuis 1734 jusques et y compris 1737). Paris, 1740, in-4°, XII, 163-169.

STOBAEUS (Kilianus). — *Miolnar hamar Thors seu ceraunii betulique lapides dissertatione historica illustrati*, 1738, in-4° (reproduit dans un recueil de ses œuvres publié en 1752).

WALLER (Joan Gotschalk). — *De lapide tonitruali*, 1775, in-4° (d'après E. Bertrand).

FALCONNET. — *Dissertation sur les Baetyles*, dans : *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*. Paris, VI, 513-531 pl.

CLÉMENT-MULLET (J.-J.). — *Sur les bélemnites, les pierres de foudre et les aérolithes*. Troyes, 1840, in-8° de 25 pp.

MARTIN (Th. Henri). — *La foudre, l'électricité et le magnétisme chez les Anciens*. Paris, 1866, in-12 de IV-IV-418 pp. (Sur les fulgurites et la foudre en pierre, pp. 195-206).

ROSSI (M. E. de). — *Rapport sur les études et les découvertes paléo-ethnologiques dans la Campagne Romaine*, dans : *Bull. de l'Institut de correspondance archéol. de Rome* (1867), pp. 6-11.

BARBAZA (L.). — *Superstition des haches polies dans le Tarn. Lettre à M. Cournault* ; dans : *M. H. H.* (1868), IV, 65-66.

EVANS (John). — *The ancient stone implements, weapons, and ornaments of Great Britain*, 1re éd. (1872), pp. 50-58 ; 2e éd. (1897), pp. 55-65.

CARTAILHAC (E.). — *L'âge de pierre dans les souvenirs et les croyances populaires*. Paris, 1878, grand in-8°, de 104 pp., fig.

LENORMANT (François). — *Les Bétyles*, dans : *Rev. d'Hist. des Religions* (1881), III, 31-53.

COROT (Henry). — *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans*. Dijon, 1889, in-12 de 16 pp. pl.

ANDRÉE (Richard). — *Der Donnerkeil*, dans : *Ethnographische Parallelen und Vergleiche. Neue Folge* (1889), in-8° de VIII 274 pp. (*Der Donnerkeil*) pp. 30-41.

MÉLY (F. de). — *Les Pierres de foudre chez les Chinois et les Japonais*, dans *Revue Archéologique* (1895).

BODDING (P. O.). — *Ancient stones Implements in the Santal Parganas*, dans : *Journal of the Asiatic Society of Bengal* (1901), LXX, 17-20.

SÉBILLOT (P.). — *Prières contre la foudre adressées aux pierres à tonnerre*, dans : *R. T. P.* (1902), XVII, 50.

BAUDOUIN (Dr M.) et L. BONNEMÈRE. — *Les Haches polies dans l'histoire jusqu'au XIXe siècle*, dans *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris* (1904), 5e série, V, 496-548.

USENER. — *Keraunos*, dans : *Rheinisches Museum*, 1905.

JACOBSTHAL. — *Der Blitz in der orientalischen und grieschischen Kunst*, 1906.

COGELS (Paul). — *Céraunies et Pierres de foudre. Histoire et Bibliographie*. Anvers, 1907, in-8° de 406 pp. (*Extr. du Bull. de l'Acad. Royale d'Archéol. de Belgique*).

GUÉBHARD (Dr Adrien). — *Sur l'antiquité (et l'universalité) des superstitions attachées aux coquilles fossiles*, dans : *B. S. P. F.* (1907), IV, 258-260, 344, 412-413.

BLINKENBERG (Chr.). — *The Thunderweapon in Religion and Folklore*. Cambridge, 1911, in-8° de XII-122 pp., fig. et carte (l'original danois parut à Copenhague en 1909).

CHARVILHAT (G.). — *Les haches polies dans les croyances et les superstitions populaires en Auvergne*. Clermont-Ferrand, 1910, in-8° de 8 pp. (Extr. de *Revue d'Auvergne*).

FRISON (J.). — *Les pierres à tonnerre* ; dans : *R. T. P.* (1910), XXV, 234.

SKEAT (Walter W.). — *Snakesstones and stone thunderbolts as subjects for systematic investigation*, dans : *Folk-Lore* (1912), XXIII, 45-80.

PREMIÈRE PARTIE

Des croyances et des pratiques relatives aux outils de l'âge de la pierre et aux pierres de foudre en général

depuis l'antiquité classique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (1).

CHAPITRE I

Les traditions gréco-romaines.

La croyance aux pierres de foudre n'a pas laissé de traces chez les écrivains de l'antiquité classique antérieurs à Epicure (341-280), peut-être même, devrait-on dire, pas avant les approches de l'ère chrétienne, et c'est là un point d'importance.

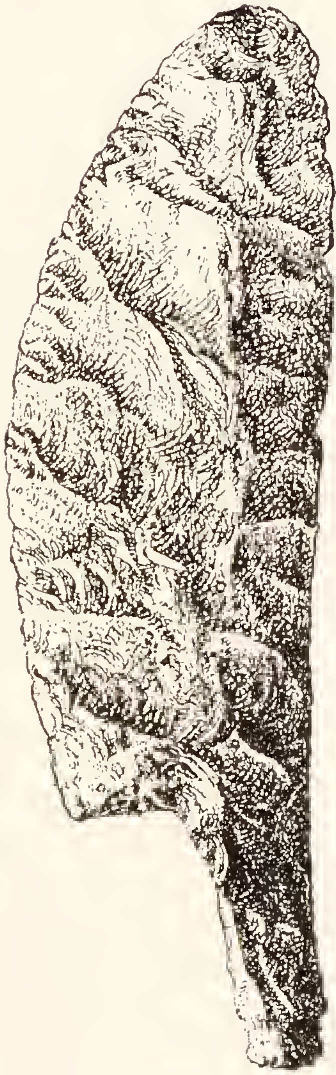
Homère qui vécut, dit-on, vers 850, chanta fréquemment la colère de Zeus et se plut à le dépeindre lançant la foudre ; cependant, malgré tant d'occasions favorables, il ne fit jamais la moindre allusion au trait matériel, dont les fils de la Grèce ne parleront que beaucoup plus tard.

Anaxinandre de Milet (610-547), Héraclite (v. 500), Aristote (384-322) (2), qui ont traité de la foudre plus ou moins longue-

(1) Bien que ce travail forme un exposé systématique et chronologique de l'histoire de la croyance aux pierres de foudre, les textes y sont cités intégralement et pour la commodité de la consultation *imprimés en italiques*. La numérotation des textes qui avait été faite en chiffres romains dans le précédent volume est ici en caractères arabes, pour plus de commodité.

(2) Paul Cogels, *Céraunies et pierres de foudre, Histoire et Bibliographie*. Anvers, 1907, in-8°, pp. 329-330. Sur l'opinion d'Aristote, voir : *Météorologie d'Aristote*, trad. par Barthélemy Saint-Hilaire, p. 1863, in-8°, p. 205.

ment, ne disent pas un mot de la céraunie ou pierre de foudre (1). Tous les savants de la Grèce et de l'Italie antique jusqu'aux approches de l'ère chrétienne savaient que des peuples, à la limite du monde civilisé, utilisaient encore des outils et des armes de pierre. De plus, ils savaient également que certains peuples qui utilisaient déjà le bronze ou le fer continuaient d'employer la pierre pour des usages religieux.


Figure 1.

« Les embaumeurs de l'Ancienne Egypte ouvraient les cadavres par une incision pratiquée avec une pierre éthiopienne (Hérodote II, 86) et les tombeaux nous ont livré des couteaux de silex taillé (Fig. 1) qui ne doivent pas différer beaucoup de ceux qui servaient à cet usage (2). »

Séphora, femme de Moïse, se sert d'un couteau de pierre (*sûr* ou *sor*) pour circoncire son fils (*Exode* IV, 25). A Galgala, Yahweh ordonne à Josué de faire des couteaux de pierre pour circoncire les Israélites (*Josué* V, 2-3). D'après une addition des Septante, on les recueillit plus tard dans son tombeau (*Josué*, XXI, 40 et XXIV, 30).

« C'est avec une pierre tranchante que les prêtres de Baal se faisaient des incisions pour se rendre le dieu favorable, que les prêtres de Cybèle se mutilaient affreusement.

« Les poignards de pierre faisaient partie du mobilier sacré des temples ; dans toutes les circonstances solennelles, on avait recours à eux pour frapper la victime offerte en sacrifice, ainsi lorsque l'alliance fut conclue entre Albe et Rome. Les mêmes coutumes auraient régné chez les Carthaginois. C'est avec un couteau de silex qu'Annibal frappa l'agneau sur l'autel, après son fameux serment à Asdrubal, et avant de livrer la bataille du Tessin : *Agnum laeva manu, dextera silicem retinens... Jovem ceterosque precatus Deos caput pecudis saxo elisit.*

(1) J.-F. Cerquand, trouvait une allusion aux céraunies dans Eschyle (525-546) ; cf. *Taranis Lithobole,* p. 23 ; mais le texte cité ne semble pas démonstratif.

(2) E. Cartailhac, *L'âge de pierre dans les souvenirs,* pp. 67-68.

« Enfin tout semble indiquer que parmi les pierres sacrées ou divines, bon nombre étaient des pierres du tonnerre ; c'était le cas sans doute, dans le temple de Jupiter Férétrius, où une pierre de silex, le dieu en personne, — *Jupiter lapis*, forme de *Jupiter fulgur*, — sanctionnait les serments par sa présence.

« C'est ainsi que la religion, conservatrice des vieux usages, utilisait, en plein âge du fer, les reliques méconnues d'un passé lointain et oublié, et gardait la tradition inconsciente des ancêtres de l'âge de la pierre (1). »

Lorsque cette tradition fut presque totalement oblitérée, on en vint à se demander d'où provenaient les outils et les armes de pierre (2). Les théories sur la nature et l'origine de la foudre que proposèrent les savants des quatre siècles qui précédèrent l'ère chrétienne ont pu suggérer la réponse; Epicure (341-280) exprime déjà une opinion qui nous achemine à cette croyance.

760. — **Diogène Laerce.** *Vie des Philosophes, Epicure,* trad. Ch. Zevort P. 1847, II, 289.

« *Le tonnerre peut être produit par le mouvement des vents circulant à travers les cavités des nuées ; le sifflement du vent dans des vases nous fournit un exemple à l'appui de cette conjecture. Il peut tenir aussi à la détonation du feu, lorsqu'il y a embrasement au milieu des nuages, au déchirement des nuées, au frottement et au choc des nuages qui ont acquis la consistance du cristal.* »

Pour notre philosophe les nuages sont comparables à des outres énormes dont l'enveloppe épaisse et résistante est parfois aussi dure que le cristal. En se choquant les unes contre les autres les nues peuvent se briser, l'éclair peut les déchirer et dans ce dernier cas on peut se demander si les morceaux de cette enveloppe, ou du moins certains d'entre eux, vitrifiés par l'éclair, ne tombent pas avec la foudre.

De cette possibilité on ne peut cependant rien conclure car longtemps après lui Posidonius (13-50 ?) et Asclépiodote, l'un des disciples de ce dernier, ne disent pas un mot sur ce sujet.

(1) E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 1889, pp. 6-7.

(2) « Nous avons la preuve, soit en Amérique, soit dans l'Asie du Nord, que l'usage de la pierre une fois disparu, trois générations à peine suffisent pour que les fils civilisés ne puissent plus reconnaître dans les pierres polies ou taillées qui jonchent le sol, les armes et les outils de leurs aïeux. Pour eux le secret est à jamais perdu. » E. Cartailhac, *L'âge de pierre*, p. 99.

Chez les Romains, ni Lucrèce (95-51) ni Sénèque (2-65) ne font la moindre allusion à la chute d'une pierre fulminante (1). Il nous faut arriver à Pline pour rencontrer des textes précis.

Avant de les passer en revue, notons tout d'abord que les Romains, dès le IIe siècle avant Jésus-Christ, avaient emprunté le culte des bétyles à l'Orient méditerranéen; mais, bien que ce fussent des pierres tombées du ciel, nul ne prétendait qu'elles avaient accompagné la chute de la foudre.

A l'époque de Scipion l'Africain, les fétiaux envoyés en Afrique pour signer un traité reçurent l'ordre d'emporter avec eux les pierres sacrées. Tite-Live donne les termes mêmes du sénatus-consulte rédigé à cette occasion :

761. — Tite-Live. *Histoire romaine,* XXX, 43.

« *Les fétiaux prendront avec eux les cailloux sacrés et les verveines sacrées* ; *le prêteur romain leur ordonnera de sanctionner le traité, et ils demanderont de leur côté au préteur la plante mystérieuse.* »

Bien qu'il se réclame d'un certain Sotacus, dont nous ne savons absolument rien, c'est avec Pline que commence l'histoire littéraire de la croyance aux pierres de foudre.

Pline (23-79) avait de graves défauts, un vif penchant au merveilleux, une crédulité qui nous paraît surprenante, si l'on oublie qu'elle était celle de son temps ; mais il avait aussi de grandes qualités : une rare puissance de travail, et une curiosité universelle. L'Encyclopédie qu'il nous a laissée est le fruit de ces qualités et de ces défauts. Il ne pouvait rassembler et coordonner une aussi vaste matière sans commettre des confusions. Ce qu'il nous dit des pierres de foudre en est un exemple frappant.

Sous le nom de *céraunies* il englobait des pierres fort diverses, les unes influencées par les astres, les autres engendrées par des météores célestes.

Je néglige pour le moment les textes où Pline traite des pierres, tels que l'*astrion*, qui influencées par les astres ne passaient pas pour être tombées du ciel. Voyons les autres :

(1) P. Cogels, *Céraunies*, pp. 331-334.

762. — **Pline.** *Hist. Nat.*, XXXVII, 51.

« *Sotacus distingue deux variétés de céraunies, une noire et une rouge. Il dit qu'elles ressemblent à des haches, que parmi ces pierres, celles qui sont noires et rondes sont sacrées ; que par leur moyen on prend les villes et les flottes et qu'on les nomme bétyles ; mais qu'on nomme céraunies celles qui sont longues. On prétend qu'il y a encore une autre espèce de céraunies extrêmement rare, et recherchée par les mages pour leurs opérations, attendu qu'elle ne se trouve que dans un lieu frappé de la foudre.* »

Les pierres noires et rondes que Pline nomme plus particulièrement *bétyles* étaient des aérolithes ou des noix minérales que l'on avait vu tomber du ciel ou qui paraissaient avoir subi l'action du feu. Celles qui, plus longues, ressemblaient à des haches et sans doute, non moins fréquemment, à des flèches, méritaient plus particulièrement le nom de *céraunie* qui signifie : pierre de foudre.

Mais que faut-il entendre par cette troisième variété que l'on ne rencontre qu'en des lieux frappés par la foudre ? Interrogeons à nouveau notre naturaliste sur les pierres qui tombent avec le tonnerre.

763. — **Pline.** *Hist. Nat.*, XXXVII, 55.

« *La brontée, dit-il, ressemble à une tête de tortue ; elle tombe à ce qu'on pense avec le tonnerre ; et, s'il faut en croire ce qu'on en dit, elle éteint les objets frappés par la foudre.* »

764. — *Hist. Nat.*, XXXVII, 59.

« *La glossopètre, semblable à la langue de l'homme, ne s'engendre point, dit-on, dans la terre, mais tombe du ciel pendant les éclipses de lune ; elle est nécessaire à la sélénomancie (divination par la lune), mais nous ne croyons pas que cette pierre fasse cesser les vents.* »

765. — *Hist. Nat.*, XXXVII, 65.

« *L'ombrie appelée, par quelques-uns notie, tombe, dit-on, avec les pluies et les foudres, comme la céraunie et la brontée ; on lui attribue le même effet qu'à celles-ci ; on ajoute que, mise sur les autels, elle empêche les offrandes de brûler.* »

La troisième variété des pierres de foudre de Pline comprend

donc très probablement les brontées, voire même les ombries, les glossopètres, c'est-à-dire d'une part des fossiles d'origine animale et d'autre part certaines formes d'outils préhistoriques. On appelait *brontées* certains *oursins fossiles* dont quelques variétés rappellent assez bien, en effet, une tête de tortue. On peut rapprocher de même les ombries de certains polypiers fossiles tels que les encrines. Les *langues de pierre* ou *glossopètres* pouvaient désigner des *racloirs* ou des *couteaux en silex*, en même temps que certaines *dents de squale.*

Ces quelques textes furent la principale source où puisèrent les encyclopédistes et les naturalistes jusqu'à la fin du XVIe siècle; ils ne pouvaient être une source de grande clarté. Cependant ils nous permettent aujourd'hui de supposer que Pline avait entrevu une ébauche de classification que l'on peut exprimer ainsi :

1° *Bétyles* = aérolithes ;

2° *Céraunies* = pierres figurant des outils ou des armes ;

3° *Brontées*, *ombries*, *glossopètres* = pierres rappelant des formes animales.

Malheureusement ce ne fut qu'une lueur et durant des siècles la tradition littéraire d'abord, la tradition populaire ensuite confondront à qui mieux mieux ces trois catégories.

Vers l'an 60, Galba étant à Fondi, Néron lui offrit le gouvernement de l'Espagne. Suétone, qui nous en informe, ajoute :

766. — **Suétone.** *Les Douze Césars,* Galba, 8.

« *Peu de temps après, la foudre tomba dans un lac du pays des Cantabres et l'on y trouva douze haches* (*securis*), *présage assuré de la souveraine puissance.* »

L'art d'interpréter les foudres, que les Romains avaient emprunté aux Etrusques, exigeait que l'on tînt compte non seulement de leurs caractères propres, mais des circonstances qui entouraient leur chute (1). Par suite n'y a-t-il pas lieu d'admettre avec Evans (2), que les douze haches de la trouvaille, consécutive à la chute, furent rapprochées des douze haches des licteurs et permirent de voir dans le coup de foudre ainsi caractérisé un présage de l'Empire ?

(1) Bouché-Leclercq, *La Divination dans l'Antiquité*, P. 1882, IV, 32-50.
(2) A. Evans, *L'âge de pierre*, P. 1878, p. 66.

Dion Cassius (155-230 ?) dans sa vie de Caligula (37-41) établit, de façon assez inattendue, que ce prince croyait à l'existence de pierres tombées avec la foudre.

767. — **Dion Cassius**. *Histoire romaine*, Liv. L, Ch. LIX, 28. (trad. Gros VIII, 455).

Caligula, furieux contre Jupiter, « *répondait aux bruits de tonnerre par un tonnerre mécanique, et aux éclairs par des éclairs ; et, quand la foudre était tombée, il lançait une pierre contre le ciel, en répétant à chaque fois ce mot d'Homère : Enlève-moi ou je t'enlèverai* ».

La réponse au bruit de tonnerre par un bruit analogue, à l'éclair par un éclair artificiel, nous conduit nécessairement à penser que la projection d'une pierre lors de la chute de la foudre prétendait répondre à la chute de la pierre qui avait dû tomber avec la foudre.

Lampride, qui vécut au IVe siècle, nous parle à deux reprises des céraunies. Dans un festin fastueux où s'étalait le luxe insolent d'Héliogabale (218-222), ce prince insensé :

768. — **Lampride**. *Vies des Césars, Héliogabale*, 20.

« *fit servir sur sa table pendant dix jours, trente tétines de truie et de sanglier avec les vulves, des pois avec des grains d'or, des lentilles avec des pierres de foudre, des fèves avec des morceaux d'ambre et du riz avec des perles.*

769. — **Lampride**. *Vie des Césars, Héliogabale*, 32.

« *Dans des étuis (pour les pierres précieuses ou les amulettes telles que céraunies, améthystes et émeraudes) il avait aussi des poisons pour s'ôter la vie au cas d'un grand péril* (1). »

Ces deux passages montrent assez que les Romains attribuaient alors aux céraunies des vertus magiques et les mettaient sur le même pied que les plus agissantes parmi les pierres précieuses.

Au IVe siècle, Solin écrit :

(1) On ne saurait oublier qu'Héliogabale, dans sa jeunesse, avait été prêtre du Soleil à Emèse et que l'on conservait dans ce temple une grande pierre noire, de forme conique, qui passait pour être tombée du ciel, *Hérodien*, V, 5.

770. — Solin. *Polyhistor,* 21.

Il y a deux espèces de céraunies : celle de Germanie est blanche mais elle a un reflet azuré, et, au jour, elle s'imprègne de l'éclat des astres.

Claudien, qui mourut au début du ve siècle (408), atteste à son tour que l'Espagne passait pour un pays où abondaient les céraunies. Dans son *Eloge de Sérène* (1), il s'exprime ainsi :

771. — Claudien. *Eloge de Sérène,* 70-78.

« *On dit qu'à ta naissance le Tage, dans ses plaines fertiles fit déborder ses flots dorés... Pour honorer ce beau jour toute mine vomit l'or* ; *les Nymphes des fleuves cueillirent dans les antres des Pyrenées ces pierres qui étincellent des feux de la foudre* (*ceraunia ignea.*) »

Un demi-siècle plus tard, Sidoine Apollinaire (430-489) nous dépeint Rome assise sur un trône, voyant tous les peuples de l'univers accourir vers elle et chaque province déposer à ses pieds le tribut de ses productions les plus précieuses.

772. — Sidoine Apollinaire. *Cantate en l'honneur de Majorien* (J. V. Majorianus Augustus Carmen) V, 49-53.

L'Espagne apporte des vaisseaux et la pierre de foudre ; *en ces lieux les traits du tonnerre colorent les rochers, et la colère des dieux s'unit à la pierre brûlée qu'elle féconde* ; *plus le ciel s'émeut, plus s'enrichit la terre.*

Si le poète n'était pas persuadé que les pierres de foudre tombent du ciel pendant l'orage, ce passage ne serait qu'à demi compréhensible. Aussitôt après avoir nommé la pierre de foudre, il évoque le tonnerre et l'éclair comme si la pierre et l'orage formaient dans son esprit une association qui s'impose et qu'il considère comme universelle, sans doute parce qu'il la sait universellement acceptée. Mais, avant tout, nous devons remarquer qu'en mettant la pierre de foudre au nombre des richesses les plus précieuses de l'Espagne, il admet implicitement que, dans tout l'Empire, on lui reconnaissait des vertus merveilleuses.

(1) Sérène était la femme de Stilicon et la mère de Théodose.

Après avoir passé en revue les textes de l'antiquité romaine qui parlent des céraunies, parcourons maintenant les passages des auteurs grecs relatifs aux bétyles. Ils nous aideront à nous former une plus juste idée des facultés que les Anciens attribuaient aux pierres tombées du ciel.

Dans la grande théogonie phénicienne, que Philon de Byblos, au Ier siècle de l'ère chrétienne, attribue à Sanchoniation, nous apprenons que le Ciel (Ouranos) eut quatre fils, dont le second portait le nom de Bétylos et un peu plus loin que le même Ouranos « *inventa les Bétyles en faisant des pierres animées* (1) ».

« Au IIe siècle, Athénée (XII, 24, p. 523, Cas) parle de *traits célestes*, consistant en morceaux d'airain accompagnés de feu que Jupiter lança sur les Iapyges sacrilèges, et il ajoute que longtemps après, on montrait des traits forgés de cet airain tombé du ciel.

« Au IIIe siècle, prenant au pied de la lettre le nom de *trait* (*Bélos*, *bélemnos*, *enkos*, *oistos*, *telum*), que les poètes grecs et romains, et même quelques prosateurs, donnent métaphoriquement à la foudre de Jupiter, forgée par les Cyclopes suivant Hésiode et Apollonius de Rhodes, de même que suivant Virgile et Lucain, le grammairien Nonius Marcellus dit qu'il faut distinguer dans ce météore, d'une part, le *trait* qui est lancé (*telum*), d'autre part le *feu* qui constitue l'éclair (2). »

Les bélemnites, dont la forme rappelle celle d'un doigt pointu ou effilé, prirent leur nom de « *Bélemnon* » qui signifie flèche et furent à la même époque considérées comme les flèches du tonnerre, ainsi qu'en témoigne le pseudo-Plutarque dans son *Traité des fleuves*, que M. de Mély date du début du IIIe siècle.

773. — **Plutarque**. *Traité des fleuves*, 9.

« *Sur le mont Sipyle qui s'appelait tout d'abord Céraunius, c'est-à-dire mont de la foudre*, « *on trouve une pierre semblable à un cylindre. Lorsque les enfants pieux la rencontrent, ils vont la porter dans le temple de la Mère des Dieux et dès lors ils ne commettent aucune impiété* (3). »

(1) F. Lenormant, *Les Origines de l'Histoire*, 2e éd. Paris, 1880, I, 542 et 544. Nous connaissons ces fragments par Eusèbe, *Prépar. Evang.*, I, 10. Voir la trad. M. Séguier. Paris, 1846, I, 38 et 39.

(2) Th. H. Martin, *La Foudre, l'électricité et le magnétisme chez les Anciens*. Paris, 1866, in-12, pp. 202-203.

(3) F. de Mély, *Le Traité des Fleuves de Plutarque*. Paris, 1892, p. 6.

Si cette offrande est agréable à la déesse et la détermine à bénir ainsi le donateur, c'est sans doute parce qu'il s'agit de céraunies ou de pierres de foudre, car ce sont elles qui ont valu au mont Sipyle le nom de Céraunius.

Au reste, cette présomption est confirmée par une tradition relative au mont Cronius, tirée du même ouvrage. Que l'on veuille bien se rappeler que Zeus, fils de Cronos, n'échappa à la voracité de son père, qui avait mangé tous ses autres enfants, que grâce à un singulier subterfuge : on lui fit avaler une pierre enveloppée dans des langes en lui laissant croire que c'était son fils.

774. — *Traité des fleuves,* 19.

« *On trouve sur le mont Cronius* (*où Cronos s'était caché pour échapper aux poursuites de Zeus*) *une pierre qui, pour la raison que je vais dire, est nommée Cylindre. Toutes les fois que Zeus tonne ou éclaire, cette pierre effrayée roule du haut de la montagne en bas, au rapport de Dercylle, dans le premier livre de son traité des pierres* (1). »

Cette pierre cylindrique, comme les cylindres du Sipyle, ne s'émeuvrait pas de cette façon si ce n'était une pierre de foudre, une céraunie.

Au IIIe siècle de notre ère, Porphyre, qui vécut à Rome, mais écrivit en grec, nous a laissé une vie de Pythagore emplie de détails suggestifs :

775. — **Porphyre.** *Vie de Pythagore,* 17.

« *Lorsque le philosophe atteignit la Crête, le prêtre Morgus, l'un des Dactyles idéens, le purifia au moyen de la pierre céraunie.* »

Quel fut le mode de cette purification ? Peut-être le prêtre imposa-t-il la pierre sur le front de l'étranger, peut-être aspergea-t-il celui-ci avec de l'eau dans laquelle on avait plongé le divin bétyle.

« C'est par la Crête, pays où les croyances phéniciennes s'étaient amalgamées dès la haute antiquité à la religion des Pélasges, que la notion sémitique du bétyle s'introduisit chez les Grecs. On donnait le nom de *Baitulos* à la pierre emmaillotée que Rhéa avait

(1) F. DE MÉLY, *loc. cit.*, p. 8.

fait avaler à Cronos, à la place de son fils Zeus, suivant une légende, d'origine sûrement crétoise. Hésiode l'accepta le premier, et la fit passer dans la mythologie poétique universellement reçue des Grecs. Comme l'étymologie sémitique du mot était oubliée, on en avait forgé une grecque : on disait que *Baitulos* venait de *Baité* la peau de chèvre dans laquelle la pierre avait été enveloppée comme un enfant nouveau-né ([1]). »

Vers la même époque, l'Egyptien Nonnos, dans le poème où il chante les exploits de Dionysos, fait diverses allusions aux céraunies. Il nous dépeint ainsi le combat de Zeus contre Typhée :

776. — **Nonnos.** *Les Dionysiaques,* II, 475-481.

« *C'est ainsi que Bellone tenait la balance entre le géant et le Dieu, en même temps que les foudres (kéraunoi) grondaient et bondissaient dans le ciel. Zeus combattait de toutes ses armes, il avait l'éclair pour dard, le tonnerre pour bouclier, pour cuirasse la nue ; pour flèches les pierres de foudre (kéraunoi) à la pointe de feu, lancées du haut des airs.* »

Plus loin, il nous fait assister au duel de Perseus et de Dionysios, tous deux fils de Zeus, mais non de la même mère. Le premier est secondé par l'irascible épouse de Zeus :

777. — *Les Dionysiaques,* XLVII, 609-616.

« *Héra allume un semblant d'éclair, une flamme bondissante et divine, et détache contre Bromios (surnom de Dionysios) cette pique étoilée et incandescente. Dionysios en sourit et répond d'une voix inspirée :*

« *Cette arme qui n'a pas de fer ne brille pas assez pour m'atteindre, et quand sa pointe serait de feu, elle ne saurait me nuire. L'éclair de Zeus me connaît : la foudre (kéraunôi) n'a-t-elle pas ménagé Dionysios encore enfant ?* ([2]) »

Dans ces deux passages, l'auteur distingue avec soin l'éclair et la foudre, que d'ailleurs il appelle *Céraunie.*

Vers la fin du IVe siècle, peut-être même au début du Ve, le savant évêque Nemesius dit qu'une pierre et du soufre tombent

(1) F. Lenormant, *Les Bétyles*, p. 15.
(2) Nonnos, *Les Dionysiaques,* texte grec et trad. franç. par le Comte de Marcellus. Paris, 1856, in-4°, pp. 20 et 400.

toujours avec la foudre (1) et confirme ainsi pleinement le sens que nous attribuons aux passages de Nonnos.

Dans le courant du VIe siècle, Jean Lydus de Constantinople (490-565) note en passant que la foudre ne s'enfonce dans la terre jamais au delà de cinq pieds (2). On ne peut guère douter qu'en parlant ainsi il fait allusion au trait ou à la pierre de foudre.

Toujours dans ce même siècle, le syrien Damascius, qui enseigna la philosophie alexandrine à Athènes, nous a laissé des notes fort curieuses sur les pierres animées :

778. — **Damascius.** *Vie d'Isidore,* §§ 94 et 203.

« *Isidore dit qu'Asclépiadès, qui avait fait l'ascension du mont Liban, auprès d'Héliopolis de Syrie, y avait vu beaucoup de ces pierres qu'on appelle Bétylies ou Bétyles, au sujet desquelles il nous rapporte maintes histoires miraculeuses bien dignes de cette langue impie : il ajoute que quelque temps plus tard lui-même et Isidore les avaient vues...*

« *Je vis, dit Isidore, un bétyle mû par l'air, tantôt caché dans des couvertures, mais parfois aussi porté dans les mains d'un serviteur (thérapon). Le nom de ce serviteur qui avait soin du bétyle était Eusebios.*

« *Ce sacristain me dit qu'il lui était survenu subitement et d'une manière tout à fait imprévue, le violent désir de sortir de la ville d'Emèse, presqu'au beau milieu de la nuit, et de s'en aller très loin vers cette montagne où est érigé le vieux et magnifique temple d'Athéna ; qu'il était arrivé très vite au pied de la montagne, et qu'il s'était assis là pour se reposer de la fatigue de la route ; et qu'à cet endroit même, il avait vu une boule de feu qui tombait du ciel avec une grande vitesse, et un lion énorme qui se tenait près de la boule de feu ; que le lion avait tout aussitôt disparu, mais que lui avait couru à la boule de feu déjà éteinte, qu'il l'avait prise et que c'était ce bétyle, et que, l'ayant emporté, il lui demanda à quel Dieu il appartenait ; et que celui-ci répondit qu'il appartenait à Gennaïos (ce Gennaïos est adoré par les Hiéropolitains, qui lui ont érigé dans le temple de Zeus une statue en forme de lion) ; qu'il l'avait introduit dans sa maison dans cette nuit même, ayant parcouru une distance qui n'était pas moindre, disait-il, de*

(1) *De la Nature de l'homme,* chap. V (Ed. Matthéi, p. 155).
(2) *Des Prodiges,* 45 (Ed. I. Bekker, Bonnae, 1837, p. 341).

210 stades. Eusébios n'était pas le maître des mouvements du bétyle, mais il était obligé de le prier, de l'implorer, et l'autre exauçait ses vœux. Après avoir débité ces sottises et beaucoup d'autres semblables, le personnage vraiment à la hauteur des bétyles, décrit la pierre et sa forme. C'était, dit-il, une boule parfaitement sphérique, d'une couleur blanchâtre, et son diamètre était long d'une palme. Mais elle devenait à certains moments plus grande et plus petite, dans d'autres moments elle prenait une couleur purpurine. Et il nous montra des lettres tracées sur la pierre, teintes de la couleur qu'on appelle le minium (ou cinabre). Puis il fixa le bétyle dans le mur. C'est par ces lettres que le bétyle donnait à celui qui l'interrogeait la réponse cherchée. Il émettait des voix semblables à un léger sifflement qu'Eusébios nous interprétait.

« *Ce cerveau vide, après avoir raconté ces faits merveilleux, et mille autres plus absurdes encore, au sujet du bétyle, ajouta : Pour moi, je crois que le fait du bétyle est d'une nature plutôt divine, mais Isidore disait qu'il était plutôt démoniaque : ce serait un certain démon qui lui imprime les mouvements, un démon de ceux qui ne sont pas d'une nature offensive, ni tout à fait matérielle, mais non plus de ceux qu'on rapporte à l'espèce immatérielle et qui sont tout à fait de purs esprits.*

« *Des bétyles, les uns sont consacrés à tel dieu, les autres à tel autre, au dieu Kronos, à Zeus, à Hélios, et à d'autres encore, selon ce que dit cet auteur de blasphèmes* (1). »

Toutes les pierres tombées du ciel passaient pour être habitées par un dieu et dotées de quelque pouvoir de protection ou de guérison. Il en était ainsi pour les pierres de foudre. Mais leur origine même leur conférait le privilège d'écarter la foudre et la tempête. De plus, le feu céleste qui les animait, dont le caractère divin était hors de cause, les rendait particulièrement propres à ramener la chaleur et la vie.

En ce qui concerne les outils préhistoriques, il est facile d'en apporter la preuve. On leur attribuait un pouvoir magique qui les fit considérer habituellement comme des agents ou des véhicules de la protection divine.

Un celt de jade ou de néphrite, découvert en Egypte au début du XIXe siècle porte, sur ses deux faces, des formules gnostiques, dont les caractères sont ceux qui étaient répandus durant le

(1) DAMASCIUS, *Vie d'Isidore*, §§ 94 et 203 dans PROCLUS, *Comment. sur le Parménide*, trad. Chaignet, III, 299 et 337-339.

IIIe ou le IVe siècle à Alexandrie, où se trouvaient alors de véri-

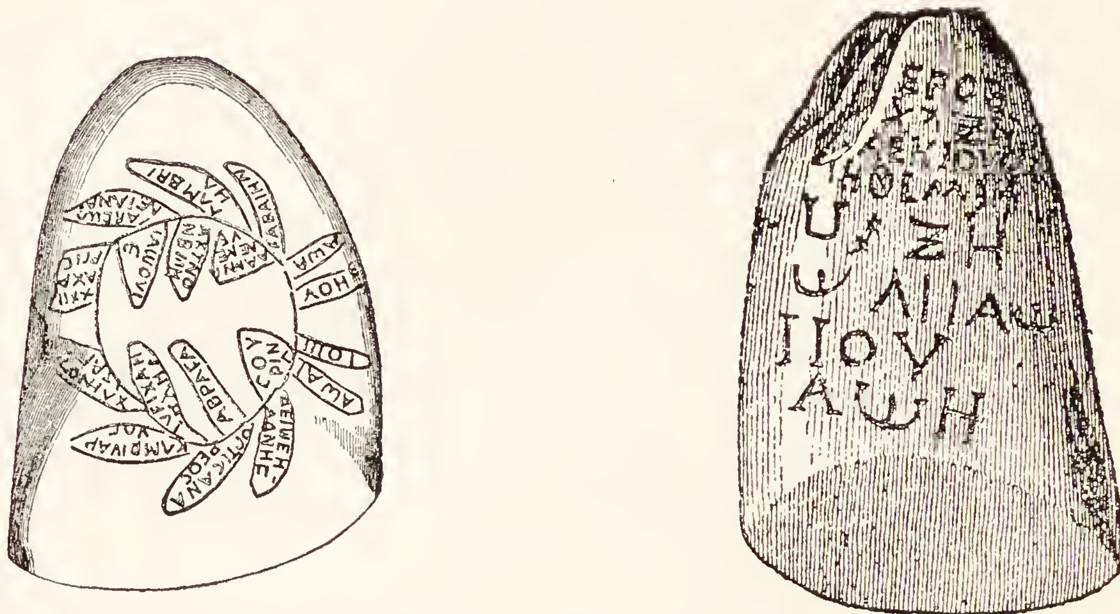


Fig. 2. — Les deux faces du même celt.
Formules gnostiques gravées au IIIe ou au IVe siècle.

tables ateliers de talismans. (Fig. 2.) Ce qui augmentait la valeur de cette céraunie, c'était sa forme conique, qui correspondait au plus sacré des emblèmes.



Fig. 3. — Hache consacrée à Mithra, soit au IIIe siècle, soit plus tard.

Dans un des musées d'Athènes figure une hache en serpentine, dont l'une des faces porte une inscription en caractères grecs et l'autre trois personnages gravés (Fig. 3.) On y voit, à la partie supérieure, Mithra coiffé du bonnet phrygien, égorgeant le taureau terrassé, que venait d'attaquer le chien et le serpent. La gravure de ce talisman date probablement de l'époque assez récente de l'expansion du mithriacisme en Occident (1).

Ces celts basilidisé et mithriacisé montrent, on ne peut plus clairement, qu'on leur attribuait des vertus magico-religieuses.

(1) E. Cartailhac, *L'âge de pierre dans les souvenirs et les croyances populaires.* Paris, 1878, pp. 29-30, fig. 12, 13, 14.

L'antiquité grecque nous a laissé, d'autre part, divers lapidaires qui traitent spécialement des vertus des pierres précieuses ; ceux qui sont attribués à *Orphée* et à *Hippocrate* ne parlent pas de la céraunie ; en revanche, celui de l'alexandrin Damigéron lui consacre la notice suivante :

779. — **Damigéron**, *Lithica*, n° 12.

Les Egyptiens appellent l'émeraude, céraunie (autrement dit pierre de foudre). On la trouve dans les lieux où la foudre est tombée et l'on dit qu'elle est engendrée par le choc des nuages ; le nom qui lui a été attribué est une allusion à cette origine. Porte-la sur toi, en gardant la chasteté, tu ne seras jamais frappé de la foudre ; la maison et la ferme où l'on conservera cette pierre ne le seront pas davantage. En outre si, dans tes navigations, tu la portes sur toi tu ne périras, ni par la foudre, ni par la tempête. Cette pierre est excellente pour obtenir la victoire dans les combats ou des oracles favorables. Muni de cette pierre, tu triompheras en toutes circonstances. D'après ce que l'on a observé elle procure des songes agréables. Toutes ces vertus appartiennent à la pierre de foudre (1).

C'est sans doute cette quasi-identification de l'émeraude à la céraunie qui a valu à celle-ci une partie de ses propriétés magiques. Cette confusion et des confusions analogues se prolongèrent jusqu'au XVIe siècle. Ce fut l'œuvre des temps modernes de distinguer ces diverses espèces de pierre en classes, puis en espèces homogènes. En revanche, il nous faut noter que les anciens sont quasi-unanimes pour accorder à toutes les céraunies certaines vertus extraordinaires qui découlaient de leur origine céleste.

Avant de quitter les écrivains de l'antiquité classique, je tiens à signaler quelques textes de Pline qui nous permettront de saisir l'origine de certaines croyances traditionnelles relatives aux pierres-amulettes.

780. — **Pline**. *Pierres tombées du ciel, H. N*, II, 59.

« *Les Grecs célèbrent Anaxagore de Clazomène, qui, la seconde année de la* 78e *olympiade, prédit par la science astronomique qu'à*

(1) D'après le texte du Ms. Hatton, 76, de la Bodléienne, calligraphié croit-on entre 1100 et 1120, et reproduit par J. Evans, *Magical jewels*. Oxford, 1922, p. 199. Nous ne possédons plus que de rares fragments de l'original grec, mais le texte entier survit dans une traduction latine remontant au Ier siècle, d'après Rose ; au Ve ou VIe siècle, d'après Beck.

tel jour une pierre devait tomber du soleil ; et cela arriva, en plein jour, dans la Thrace, auprès de Aegos-Potamos : encore aujourd'hui on montre cette pierre ; elle est d'un poids à faire la charge d'un chariot, et d'une couleur brûlée...

« *C'est renoncer à comprendre la nature et reconnaître une confusion générale, que d'admettre que le soleil lui-même est une pierre, ou qu'une pierre y ait jamais été contenue. Toutefois il n'est pas douteux que des pierres tombent souvent du ciel. Dans le gymnase d'Abydos, aujourd'hui même, une pierre est vénérée en raison de cette origine : elle est d'un médiocre volume ; et le même Anaxagore avait annoncé, dit-on, qu'elle tomberait au milieu de la terre. Une pierre est aussi honorée à Cassandrie qu'on appelle Potidée, et qui fut colonisée pour ce motif. Moi-même j'ai vu dans le territoire des Vocontiens, une pierre qui venait d'y tomber.* »

Dès lors que des pierres sont réellement tombées du Ciel, la croyance aux pierres de foudre ne pouvait pas sembler absurde. Au reste rien n'empêchait d'admettre que certaines pierres, sans provenir du Ciel, étaient influencées par lui.

781. — *Le sanderesus et les Hyades, H. N.,* XXXVII, 28.

« *On trouve le sanderésus dans l'Inde en un lieu nommé Sandarésus ; on en trouve aussi dans l'Arabie méridionale. Ce qui le recommande surtout, c'est qu'un feu intérieur, semblable à des gouttes d'or placées derrière une substance transparente, rayonnent comme des étoiles, étoiles dont les rayons doivent toujours partir du dedans, jamais de la surface. De plus, des idées religieuses sont attachées à cette pierre, à cause du rapport qu'elle a avec les astres ; en effet, elle est constellée, et offre à peu près le nombre et la disposition des Hyades ; c'est pourquoi les Chaldéens l'emploient dans leurs cérémonies.* »

Pline ne nous dit pas que cette pierre est tombée du ciel, mais qu'elle brille à la manière d'une constellation et semble participer aux vertus des Hyades. Mais qu'en pensaient les Chaldéens qui avaient propagé cette croyance ? Ne la rangeaient-ils pas au nombre des pierres de foudre ?

Ce que Pline dit de l'astrion en rend l'hypothèse fort vraisemblable.

782. — *La pierre astrion, H. N.*, XXXVII, 48.

« *Cette pierre est blanche et ressemble au cristal* ; *on la trouve dans l'Inde et sur les côtes de la Pallène. Au centre brille comme une étoile, dont la lumière ressemble à celle de la lune dans son plein. Quelques-unes attribuent le nom qu'elle porte à ce que mise à l'opposite des astres elle se saisit de leur lumière et la renvoie. Ces auteurs ajoutent que la plus belle est celle de la Carmanie, et que celle-là est sans défaut, qu'on nomme céraunie une variété inférieure, et que la moins estimée ressemble à la lumière d'une lampe.* »

L'astrion semble bien être considéré par Pline comme une céraunie de qualité supérieure puisqu'une de ses variétés (inférieure, il est vrai) est appelée ainsi.

Les anciens mettaient un certain nombre de pierres en relation avec les astres. Damascius, au ve siècle, nous rappelle cette tradition en ces termes :

783. — **Damascius.** *Vie d'Isidore*, § 233.

« *Sévère, patrice de Rome, racontait entre autres choses, pendant son séjour à Alexandrie, qu'il avait vu une pierre sur laquelle étaient représentées les figures de la lune, passant par toutes sortes de métamorphoses, figures de formes variées, gravées dans la pierre et qui changaient d'aspect suivant les temps, la lune augmentant ou diminuant selon le cours du soleil, qu'on voyait également représenté sur la pierre. De là vient qu'on appelait ces pierres* : Synodiques, *qui accompagnent le soleil dans son chemin.*

Il ajoutait qu'il avait vu aussi une pierre héliaque, *non pas telle que nous en avons tous vu, mais qui lançait du plus profond de sa masse des rayons d'or, formant un disque semblable au soleil, placé au centre de la pierre, et qui présentait tout d'abord à la vue une boule de feu. De cette boule jaillissaient des rayons qui allaient jusqu'à sa circonférence, car toute la pierre avait la forme sphérique.*

Il avait vu aussi une pierre Sélénite, *non pas de celles où l'on voit apparaître une petite lune, seulement après l'avoir plongée dans l'eau, et qu'on appelle pour cela hydrosélénite, mais une pierre qui, par un mouvement propre et inhérent à sa naturc, se tournait, lorsque la lune tournait, et de la manière même qu'elle tournait : œuvre vraiment merveilleuse de la nature.* »

Au reste, bien des pierres qui ne provenaient ni du ciel, ni des orages passaient pour avoir des propriétés magiques. Un seul exemple suffira :

784. — **Pline.** *La galactite ou pierre de lait, H. N.*, XXXVII, 58.

« *La galactite n'a qu'une seule couleur, celle du lait. On la nomme encore leucogée, leucographitis, synnephitis* ; *broyée dans l'eau, elle prend d'une façon remarquable l'aspect et le goût du lait* ; *on dit qu'elle donne beaucoup de lait aux nourrices* ; *qu'attachée au cou des enfants elle produit chez eux beaucoup de salive, et que, mise dans la bouche, elle se fond. On dit encore qu'elle ôte la mémoire* ; *le Nil et l'Achéloüs la fournissent.* »

Ce dernier exemple montre bien l'importance attribuée jadis à la couleur des pierres ou des minerais ; on en déduisait volontiers sinon la nature de la pierre du moins quelqu'une de ses propriétés ou de ses vertus.

On pourrait citer, toujours d'après Pline, cinquante autres pierres douées de propriétés magiques ; ces exemples suffiront. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir dans une étude d'ensemble sur l'origine des vertus des pierres.

CHAPITRE II

La tradition savante et la tradition populaire dans l'Occident de 600 à 1550.

Il nous faut examiner maintenant si la tradition antique a réellement influencé la tradition savante de notre occident. On aurait pu supposer que les écrivains chrétiens, sur un point qui touchait à la religion antique et par suite à la superstition allaient rejeter tous les « on-dit » païens. Il n'en est rien, ils les ont tout au contraire reproduits à leur tour sans même laisser paraître la pointe de doute qui perce dans Pline, ou le début d'incrédulité que nous montre Damascius.

Isidore de Séville (570-650) ne fait que reproduire Pline en l'abrégeant (1). Malheureusement les témoins de la tradition du VIIe au XIe siècle sont bien peu nombreux.

785. — Avicenne.

« *En Perse, dit Avicenne* (980-1036), *il tombe, lorsqu'il y a des éclairs, des objets en airain, semblables à des flèches pourvues de crochets. On ne parvient pas à les fondre dans un fourneau* ; *la partie humide se convertit en vapeur et la partie terreuse se réduit en cendres* (2). »

Les corps dont il parle ainsi étaient sans doute des aérolithes où dominaient le fer et le cuivre. Il a d'ailleurs consigné plusieurs chutes de pierre « métalliques » à Lurgea, à Cordoue en Espagne, et à Djordjan dans la Perse septentrionale (Khorassan) (3).

(1) *Les Etymologies*, XVI, 6, 13-14, XIII, 9.
(2) Cf. AGRICOLA, *De ortu et causis subterraneorum*, V, 77-78.
(3) BIGOT-DE-MOROGUES, *Mémoire hist. et phys. sur les chutes de pierre*. Orléans, 1812, pp. 47-48.

On l'a souvent cité par la suite tantôt pour attester qu'il tombe des pierres du ciel et tantôt pour témoigner qu'il en tombe avec la foudre. En raison de son immense et longue autorité, il a beaucoup contribué à maintenir la croyance antique aux pierres de foudre et à faciliter leur confusion avec les aérolithes.

Notons en passant qu'en 1081 Alexis Commène, empereur de Byzance, voulant faire un riche présent à Henri IV, empereur d'Allemagne, lui fit remettre une corbeille de bijoux ornés de pierres précieuses. Elle contenait :

786. — Anne Comnène. *Alexis*, III.

« ... *une croix d'or avec grandes perles, une coupe en cristal, une thèque avec des parcelles des corps saints, et enfin une hache du ciel* (*astropelekion*) *montée en or* (1). »

Geoffroi de Montmouth († 1151), qui écrivait dans la première moitié du XIIe siècle, nous apprend qu'on lavait certaines pierres et que les malades guérissaient en se plongeant dans les bains où l'on avait mêlé cette eau de lavage à des herbes (médicinales).

787. — *Historia Britonum*, Lib. V.

Lavabant namque lapides et infra balnea diffundebant, unde aegrotati curabuntur : miscebant etiam cum herbarum infectionibus, unde vulnerati sanabantur (2).

Ces quelques faits prouvent tout au moins que la croyance est alors bien vivante. Les monuments littéraires du VIIe au XIe siècle qui auraient permis de jalonner plus sérieusement cette tradition sont fort rares. Mais à partir du XIIe siècle, nous possédons une série de lapidaires qui nous conduit sans interruption jusqu'à l'aurore du XIXe siècle.

Marbode (1035-1123), qui fut évêque de Rennes, a composé, en hexamètres latins, un lapidaire qui s'inspire de Pline et de Damigéron, mais surtout du dernier. Voici ce qu'il écrit de la céraunie :

(1) ANNE COMMÈNE, *Alexis*, III. Paris, 1651, p. 95. Cité par E. CARTAILHAC, *loc. laud.*, p. 31.
(2) Cité par L. DUVAL, *Esquisses marchoises*, p. 44.

788. — **Marbode.** *Le Lapidaire*, n° XXVIII.

« *Quand l'air brûlant est bouleversé par les vents en fureur, alors que le tonnerre gronde horriblement et que l'éclair éclate dans le ciel en feu, des nuages déchirés tombe quelquefois un gravier que les Grecs ont baptisé du nom de la foudre. Cette pierre ne se rencontre, dit-on, que dans les lieux qui ont été frappés par le trait céleste et c'est pour cela que les Grecs l'ont appelée céraunie.*

« *Celui qui la porte avec chasteté ne sera pas atteint par la foudre, pas davantage la maison ou la ferme qu'elle protège. Dans les voyages par eau : mer ou fleuves, elle défend celui qui la porte contre le tonnerre et la tempête. Elle est d'un grand secours pour vaincre dans les combats. Elle procure un sommeil paisible et des songes charmants.*

« *On distingue deux espèces de céraunies d'après leur couleur : bleu et veinée de rouge elles proviennent d'Allemagne, jaune d'or comme le pyrope ou couleur de flamme, on les importe d'Espagne ou du Portugal* (1). »

Au début du XIIe siècle, on distingue encore fort mal les différentes espèces de pierre de foudre ; il en résulte que les vertus magiques de certaines pierres précieuses sont attribuées à la céraunie et que les vertus de celle-ci n'appartiennent pas seulement aux gemmes d'Allemagne ou d'Espagne, mais à toutes les variétés de pierres tombées du ciel.

L'influence de ce lapidaire en hexamètres latins fut immense. Il fut la source certaine et directe d'au moins quatre lapidaires en vers français et la majorité des compilations qui traitèrent des pierres merveilleuses du XIIe au XVIe siècle ne manquèrent pas d'y puiser (2).

La première traduction en vers français du lapidaire de Marbode date de la première moitié du XIIe siècle. Son auteur s'exprime ainsi :

789. — *Le Lapidaire en vers*, n° 28.

« *Céraunus est mult bele piere,*
Si chet o fuildre ; mult est chere.

(1) Pour le texte latin, voir : MARBODE. *Poèmes*, édit. S. Ropartz. Rennes s. d., in-8°, p. 177.

(2) L. PANNIER, *Les Lapidaires du Moyen Age des XIIe, XIIIe et XIVe siècles classés et publ.* Paris, 1882, p. 15.

Ki chastement la portera,
Ja fuildre mal ne li fera.
U est ne perira maisun
De fuildre ne d'esturbuilun.
Batailles veint, en plait est bone,
Bons sunges bels e sues done.
Dous culurs à, mais ke un poi
Teint a cristal e teint à bloi.
En Germanie la prent l'om.
L'altre resemble papirum.
Ne fou ne flame ele ne crient ;
Ceste piere d'Espanie vient (1). »

Je ne citerai pas le lapidaire de Cambridge que l'on date du XIII[e] siècle — on pourra le lire dans l'édition de L. Pannier (2) — mais le Lapidaire de Berne rédigé au début du XIV[e] siècle. Il suffira pour nous faire apprécier l'influence persistante et le rayonnement multiplié du poème de Marbode.

790. — *Le Lapidaire de Berne*, n° 29.

« *Quant li vens demaine grant rage*
Por la tempeste et por l'orage,
Et les nues, qu'en haut tormentent,
Fierent, esclatent et estonent
Por la foudre qui s'en départ,
Une pierre del ciel depart,
Ceraune est par droit apelée :
Por la foudre est ainsi nommée.
Ceraune, ce dient li sage,
Ce est foudre en nostre langage.
Ja de foudre ni de tempeste
N'avrat contraire ne moleste
En borc, en chaistel ne en ville,
Ne ja n'iert noiès en navile,
Ne foudre sor lui ne ferra,
Qui ceraune caste terra.
De pleit tenir otroie gloire
Et en bataille la victoire ;

(1) L. Pannier, *loc. laud.*, p. 55.
(2) L. Pannier, *loc. laud.*, pp. 166-167.

Fait li ceraune sans chalonge.
De devers Engleterre vienent
Cil qui color de cristal tiennent.
Mais plus luisent et resplandissent
Celles qui d'Espaigne nos issent (1). »

Tous les lapidaires en vers ne sont pas des traductions ou des adaptations de Marbode. On en a un du XIIIe siècle, plus exactement de 1265, mais il se limite aux douze gemmes du rational du Grand Prêtre chez les Juifs. Il n'en va pas de même des lapidaires en prose. Celui que l'on attribue couramment à Jean de Mandeville s'exprime ainsi, au sujet de la céraunie qu'il orthographie bien à tort Céramon :

791. — *Lapidaire de* **Jean de Mandeville** (XIVe s.).

« *Céramon en grec, c'est-à-dire en latin fulgur, et en français on l'appelle* pierre de l'éclair ; *c'est le resplendissant qui luit avant le tonnerre et elle tombe avec le fluide ou le resplendissant. Elle garde celui qui la porte chastement, de tempête et de foudre, et la maison, ou la ville, qui en sera environnée ou ceinte, sera gardée ; elle garde les mariniers de tempête ou de péril, elle donne victoire en bataille et fait douce senteur et donne lies* (*agréables*) *songes. Il y en a de plusieurs manières, on la trouve en Germanie, de couleur de cristal, en Espagne, rouge et luisante, en d'autres lieux obscure ou trouble* ; *toutes sont aiguës en chef* (*tête*) *et étroites, et autres parts plus larges* (2). »

Ces deux dernières lignes semblent bien vouloir désigner des haches préhistoriques, sans exclure d'ailleurs d'autres pierres. L'équivoque du terme de céraunie n'est pas près d'être dissipée. Avant d'abandonner les lapidaires, citons encore la paraphrase de Damigéron que l'on peut lire dans le lapidaire alphabétique :

792. — *Lapidaire alphabétique.*

Céraunius est une pere
Si est faite en tel manere

(1) L. Pannier, *loc. laud.*, pp. 136-137.
(2) Is. del Sotto, *Le lapidaire du XIVe siècle.* Description des pierres précieuses et de leurs vertus magiques d'après le traité du chevalier Jean de Mandeville. Vienne, 1862, in-8°, p. 71.

Quant il tone majestement
E pluie se melle od le vent,
Li vent funt la pluie endurcir
E en galeste devenir
Auques trenchante et quarrée,
Cume saiete barbelée.
Iceste neist al firmament
La u se cumbatent li vent.
Par grant vertu d'iloc descent :
Co qu'ele conseut art e fent ;
Et s'est hom que la voille querre,
Nef pez la poet trover en tere.
Ceste pere est fuldre apelee ;
D'iloc a neof jurz ert trovée
Que ele chet del firmament,
Issi cum dient mainte gent ;
E hom qui ceste pere avra
E chastement la portera,
Ja fudre mal ne li fera
N'a la maison u il serra,
Ne ja en mer ert dampnez
Par fudre ne par tempestez ;
Vertuz de peres e tençons
Surmunterat et achaisuns,
E li songes qu'il sungera
Trestut a ben li turnera,
Ne ja ne li mesavendra
Qui ceste pere portera.
Tel vertu ad ceraunius,
Issi cum dit Tyberius (1). »

Comme on peut le voir par ces curieuses citations, les lapidaires s'inspirent entièrement des auteurs grecs et latins et ont ainsi puissamment contribué à répandre les fables de l'antiquité relatives à la céraunie dans toutes les classes instruites de notre monde européen.

Au XIIe siècle, Guillaume de Conches (1080-1150) combat l'opinion d'après laquelle certaines foudres tomberaient sous

(1) P. STUDER and J. EVANS, *Anglo-norman Lapidaries*. Paris, 1924, in-8°, p. 217-218.

forme de pierre, mais sa voix demeure tout à fait isolée et ne semble pas avoir eu d'écho (1).

Les encyclopédistes tels que *Alexandre Neckam* (1150-1217), *Barthélemy de Glanville*, et *Vincent de Beauvais* (1200-1264) (2) ; les savants comme *Pierre d'Ailly* en sa Météorologie, *Erasme Stella* dans son Traité des Gemmes, *Alard d'Amsterdam* et son ami *Georges Pictor* dans leurs commentaires de Marbode suivent docilement les auteurs anciens (3). Tous croient à l'origine céleste des céraunies et leur reconnaissent quelques-unes des propriétés que prônaient déjà Pline, Damascius et Damigéron.

Albert le Grand (1200-1280) paraît admettre que les céraunies tombent parfois des nues avec le tonnerre, en tout cas il n'élève aucune critique contre l'opinion reçue. De même il signale les vertus que leur attribue la tradition : doux songes, invincibilité, sans les mettre en doute, le moins du monde (4). Saint Thomas (1225-1274) dans son commentaire sur Aristote, ne pense pas différemment et précise que les pierres de foudre peuvent être engendrées dans les nues ou transportées de la terre dans les airs par une trombe (5).

Les lapidaires, d'une façon générale, ont beaucoup insisté sur les vertus médicinales des pierres ; mais les médecins furent amenés à reprendre l'étude de toutes les productions naturelles au point de vue de leurs pouvoirs de guérison.

Le Régime de Santé de l'Ecole de Salerne consacre toute une partie aux simples, mais ne souffle mot des remèdes d'origine minérale. Il en est malheureusement de même des premières pharmacopées que l'on appelait jadis antidotaires ou promptuaires, c'est à peine si l'on y parle de quelques gemmes ou de quelques métaux. *Le Jardin de Santé* de Jean Cuba est le premier traité de matière médicale qui embrasse les remèdes de tous les règnes (6). Il a été publié en 1485 et contient un lapidaire médical dont un chapitre est consacré à la pierre de foudre.

(1) *Philosophia Minor.*, lib. III ; cf. Th. H. Martin, *La Foudre... chez les Anciens*, p. 203.

(2) Cf. J. Evans, *Magical jewels*, pp. 60-61 et 70-71.

(3) P. Cogels, *Céraunies et pierres de foudre*. Anvers, 1907, pp. 11-19.

(4) *De Mineralibus et rebus metallicis*, liv. II, cap. III. Coloniae, 1569, p. 127.

(5) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 84.

(6) *Ortus sanitatis*. De Herbis et plantis. De Animalibus et reptilibus. De Avibus et volatilibus. De Piscibus et natalibus. De Lapidibus et in terræ venis nascentibus. De Urinis et earum speciebus. Tabula Medicinalis; Augsbourg, 1485, 2 vol. in-f°.

793. — *Ortus Sanitatis. Tract. de lapidibus.* Ch. XXXII.

« *Calcfarios et coranticas ou coravium. Alber* (= *Albert le Grand*). *La pierre calefarios ou calcofanos est noire.*

Propriétés ou Vertus (*Operationes*). — *Elle possède la vertu de clarifier la voix et de guérir l'enrouement. Le même Albert dit : la pierre coranticas* (*lisez : ceraunias*) *est une pierre semblable au cristal imprégné de couleur bleue. On dit que, parfois, elle tombe des nuages avec le tonnerre et qu'on la trouve en Graya* (*entendez Germania*) *et en Espagne. Celle qui vient d'Espagne brille comme du feu. Elle produit de doux songes et elle est efficace dans les combats, pour le gain des procès et contre le danger du tonnerre. Evax le dit également.*

Le nom de céraunie est tellement déformé par Jean Cuba qu'il est devenu méconnaissable, mais le texte nous révèle clairement de quelle pierre il s'agit. Ses inspirateurs, de son propre aveu, sont Albert et Evax c'est-à-dire Albert-le-Grand et Damigéron-Marbode (1).

En nous reportant à Albert-le-Grand, nous constatons que notre auteur fond dans son curieux chapitre deux notices qui se suivent dans le traité *De Mineralibus* (2) mais qui traitent de pierres n'ayant d'autre parenté que des noms commençant par la même lettre.

Jean Cuba était loin d'être un esprit précis et lisait fort mal les textes, *Graya* pour *Germania* et *Coranticas* pour *céraunias* témoignent d'une certaine fantaisie. L'illustrateur paraît avoir eu un esprit beaucoup plus objectif. La figure qui accompagne ce texte et que nous avons cru devoir reproduire représente des céraunies tombant du ciel et « chose curieuse, écrit Paul Cogels, ces pierres ont toutes une forme dans laquelle il est permis de voir, sans aucun appel à l'imagination, des haches polies plutôt mêmes que des silex taillés. Les roches qui occupent un des côtés de la figure, avec leur aspect de profonde invraisemblance, sont probablement une allégorie aux monts Cérauniens (3).

(1) Le poème latin de Marbode passait pour être traduit d'un original arabe que l'on attribuait au roi Evax. En 1585, à Leipzig, D. H. RANTZOVIUS a donné une édition de Marbode sous le titre suivant : *De gemmis scriptum Evacis regis Arabum olim a poeta quodam non infeliciter carmine redditum, et nunc primum in lucem editum.*

(2) ALBERTUS MAGNUS, *De Mineralibus et rebus metallicis.* Coloniae, 1569, in-16, p. 127.

(3) P. COGELS, *loc. laud.*, p. 17.

On s'imagine d'ailleurs difficilement aujourd'hui ce que fut l'influence d'un livre comme l'*Ortus Sanitatis*, car il eut de multiples éditions, puis, au cours des siècles, de nombreux imitateurs.

Lorsqu'avec la Renaissance on voit apparaître des savants de caractère indépendant et qui non seulement osaient avoir des opinions personnelles, mais se permettaient de combattre les



Figure 4.

traditions d'école, on pourrait être tenté de croire que grâce à leur forte personnalité, grâce au vent de nouveauté qui soufflait de toutes parts, ils allaient rejeter les fables relatives aux pierres de foudre ; il n'en est rien.

Paracelse (1493-1541), esprit primesautier et tempérament novateur, n'en a pas la moindre idée. Il appelle *Gamahés* les pierres qui rappellent des formes d'outil, de plante ou d'animal et celles que l'on a converties en talismans en y traçant la figure des constellations. Les premières sont des *gamahés naturels*,

les secondes des *gamahés artificiels*. Voici ce qu'il dit des premières :

794. — **Paracelse**. *De Imaginibus*. Ch. VII.

« *Les gamahés* (*naturels*) *se trouvent dans les sables et dans les cours d'eau, avec des formes variées et étonnantes, tout comme s'ils étaient artificiellement façonnés, mais ils sont ainsi créés par Dieu. Ils sont rarement dépourvus de forces et de propriétés merveilleuses, dont il faut juger d'après la figure qui leur a été attribuée. Celle-ci témoigne, en effet, de l'influence céleste et des qualités dont Dieu les a gratifiés. Tout cela à la vérité relève de la Magie* (1). »

Si Paracelse témoigne pour la Suisse, Titelmans (1498-1537) reflète l'opinion de la Belgique et celle de l'université de Louvain en particulier. Dans son *Abrégé de Philosophie Naturelle*, publié à Anvers en 1570, il admet que, durant l'orage, il se forme des pierres dans les nues et il ajoute :

795. — **Titelmans**. *Naturalis philosophiae Comp*. Fol. 67 b.

« *Cette pierre venant alors à être projetée avec la foudre, est appelée* coin de foudre (*cuneus fulminis*) (2). »

Avec Georges Agricola (1494-1555) l'observation directe éclaire et corrige quelque peu la tradition littéraire. On le considère, à juste titre, comme le fondateur de la minéralogie. Il est le premier, croyons-nous, à signaler l'analogie de la *Brontée* et de l'*Ombrie* avec les tiges d'encrine ou de pentacrine fossiles. C'est aussi le premier écrivain chrétien qui se permet de mettre en doute que la *Brontée* tombe avec la foudre et l'*Ombrie* avec la pluie.

796. — **Agricola**. *De Natura fossilium*. Basileae, 1546, p. 262.

« *La céraunie doit son nom à ce qu'elle tombe avec la foudre, suivant la croyance du vulgaire, et ce n'est pas seulement en Carmanie qu'on la trouve, mais aussi dans nos campagnes. Elle est dépourvue de stries et de lignes et en cela elle diffère de la Brontée. Elle est*

(1) Cf. P. Cogels, *loc. laud.*, p. 81.
(2) F. Titelmani, *Naturalis philosophiae Compendium*. Antwerpiae, 1570, fol. 67*b* ; voir P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 260-262.

lisse et tantôt ronde, tantôt oblongue. On en distingue de différents genres, d'après leur couleur. L'une est en partie blanche et diaphane, en partie sombre, une autre est noire, une autre encore est rougeâtre (1). »

La céraunie d'Agricola continue à former, comme chez Pline, un groupe sans homogénéité. On ne peut douter cependant qu'il ait en vue des haches polies lorsqu'il parle de céraunies lisses et oblongues, de couleur noire ou rougeâtre. Enfin, notable progrès, il élimine la *brontée* et l'*ombrie* du groupe des anciennes pierres de foudre et ne se croit plus obligé d'admettre que les outils préhistoriques ont été engendrés dans les nues.

Cardan (1501-1576) esprit infiniment curieux, polygraphe étonnant, bien que trop ami du merveilleux, constitue un admirable témoin des croyances de son temps. Dans son traité *De la Variété des choses*, sous le nom de *Lapis fulmineus* il décrit les dents de squale fossile, mais refuse d'y voir des pierres de foudre. Dans son livre *Des gemmes et des couleurs*, il décrit deux variétés de pierres qui ressemblent à une langue par leur forme et leur dimension.

797. — **Cardan.** *De Gemmis et coloribus,* nº 28.

« *La première variété ayant un peu moins que la longueur de la langue est couleur de fer avec quelques veines rouges et couleur sang. Quand on la tient en main elle devient visqueuse. Elle semble aiguiser l'esprit et les facultés intellectuelles* ; *elle est tendre, mais telle qu'elle est, elle semble être douée de propriétés remarquables.* »

Cette description vise vraisemblablement des haches de porphyre vert sombre, veiné de rouge.

798. — *De Gemmis et coloribus,* nº 44.

La seconde variété passe, dit-il, pour le trait de Jupiter, elle est exactement semblable à une langue assez longue et rappelle le cristal. « *Les ouvriers emploient cette pierre pour le travail de polissage. J'en possède un morceau d'un vert foncé. Qu'elle tombe du ciel*

(1) J'emprunte cette traduction à M. Baudouin et L. Bonnemère, *Les haches polies dans l'Histoire,* in *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris* (1904), 5e série, V, 516.

alors qu'elle est si commune et qu'elle est dure, j'en doute assez ; c'est une gemme d'une sorte tout à fait à part. »

Cette description confuse ne permet guère d'identifier exactement cette seconde espèce de pierre de foudre ; mais il est permis de penser qu'elle se rapporte au moins en partie à des outils préhistoriques.

Le célèbre naturaliste zurichois Conrad Gessner (1516-1565), traitant des céraunies, témoigne d'un esprit d'observation déjà passablement aiguisé :

799. — **Cardan**. *De rerum fossilium,* Tiguri, 1565, p. 63 sq.

« *Un noble savant et curieux des choses de la nature m'a donné comme pierre de foudre une pierre qu'en allemand il appelait* Strahlhammer (*marteau d'éclair*). *Cette pierre est longue de cinq doigts, large de trois dans sa partie la plus large, car on peut remarquer que la partie inférieure, semblable à un coin, va en diminuant. Dans son ensemble, elle a tout à fait la forme d'un* coin ; *elle est épaisse d'un pouce, et c'est en son milieu qu'elle offre le plus d'épaisseur* ; *la tête et les côtés se rencontrent à l'angle droit et forment un carré* ; *mais, vers le coin les angles se rencontrent en une pointe tranchante, l'épaisseur allant en diminuant peu à peu dans la partie inférieure. En allemand on l'appelle* « Strahlhammer » : *ce qui veut dire* marteau de foudre. *La couleur en est brune* ; *près de la tête elle tire sur le noir. Elle est très lourde et très dure, d'une matière semblable au silex vulgaire dont on fait jaillir le feu* ; *et on dit que de cette pierre aussi le feu jaillit pareillement...*

... La pierre, tombée du ciel en l'an de grâce 1462, *que l'on peut voir suspendue dans le temple d'Ensishe, était du poids de trois cents livres, ainsi que je l'ai entendu dire, et n'a jamais eu de force déterminée. Le très célèbre médecin de cette ville, G. Pictorius, m'en a envoyé une parcelle, qui, pour la dureté, différait peu de la pierre poreuse. Dans le chapitre des fossiles qui ont des formes d'animaux aquatiques, je cite une pierre qui ressemble à la queue d'une écrevisse des fleuves, et qu'un certain savant envoya autrefois de Saxe sous le nom d'*Ombria. *Je ne saurais passer sous silence celle que, dans certains endroits de la Suisse, on appelle* Kristal, Straalstein, *c'est-à-dire pierre de foudre, dans la langue du pays, soit que cette pierre soit regardée comme tombant vraiment avec la*

foudre, soit que la première syllabe du mot gréco-latin étant tombée, le mot ait été ainsi formé...

Il y a des auteurs qui pensent que les pierres dites Glossopêtres ont du rapport avec celles qu'on appelle Céraunies, non pas quant à la forme, mais quant à la matière, très dure et très résistante chez les unes et chez les autres, et quant à la surface qui est brillante, quoique cependant elle ait un peu plus d'éclat chez les Glossopêtres... *Ce sont ces pierres que les Italiens appellent* saëte, *c'est-à-dire flèches...*

Les astrapées sont de couleur blanche ou bleu azur, d'après le rayon de la foudre (Pline, Liv. 37, chap. II). On pense que certains rayons partent du milieu de l'éclair, et s'étendent au centre de ladite astrapée. On doit se demander si cette pierre ne serait pas peut-être d'une nature semblable à celle de la Bélemnite, dont l'aspect répand en même temps de tels rayons comme s'ils émanaient de la foudre, soit que certains de ces rayons soient vraiment des rayons de la foudre, soit qu'il y ait de celle-ci une autre forme, telle que l'ont représentée les peintres. Et, même dans certains lieux de l'Allemagne, cette Bélemnite étincelante tire ordinairement son nom de la foudre (1).

Agricola, Cardan et Gessner définissent avec plus de précision certaines variétés de pierres de foudre et mettent en doute leur origine céleste, mais nul d'entre eux ne paraît avoir soupçonné la vraie nature des armes et des outils préhistoriques.

Ludovic Dolce (1508-1566) dans son traité *Des diverses sortes de gemmes* (1565) reproduit les dires des vieux lapidaires sans faire la moindre objection (2). Pendant la même année 1565 paraît, grâce aux soins de Conrad Gessner, « l'*Arche des fossiles* » de Jean Kentman, autrement dit le catalogue de sa riche collection. Voici quelques-unes des notices qu'il a consacrées aux céraunies :

800. — C. Gessner. *L'arche des fossiles.*

1° *Ein schwarter donner Keil.*

« *Une céraunie noire, de grande dimension, pesante, ayant exactement la forme d'un coin et perforée dans la partie la plus*

(1) On trouvera le texte latin complet et sa traduction franç. dans M. Baudouin et L. Bonnemère, *loc. cit.*, pp. 517-523. Voir aussi : P. Cogels, *Céraunies et Pierres de foudre.* Anvers, 1907, pp. 29-39.

(2) P. Cogels, *loc. cit.*, p. 26.

large. Longue de neuf doigts, large de quatre, elle pèse trois livres et demie et passe pour avoir pénétré, par la force de la foudre, en 1544, *à travers la cave à vin d'une maison à Vienne, à douze aunes en terre.* »

2° *Ein schwartz blauw donnerart.*

« *Une autre céraunie d'un noir bleuâtre, ayant la forme d'un marteau, longue de cinq doigts large de deux, perforée du côté le plus étroit. Cette pierre fut violemment lancée par la foudre à travers un moulin à vent, en* 1560, *à Torga.* »

3° *Ein schwartz graw donnerkeil.*

« *Une autre d'un noir verdâtre, ayant en tous points la forme d'un coin et perforée au milieu ; elle est de la dimension de la précédente qui est d'un noir bleuâtre. Sous l'impulsion de la foudre, cette pierre a fendu, il y a dix ans, un grand chêne près d'Ileburg à trois milles de Torga.* »

Gessner semble être le premier pour qui les outils de pierre : haches, coins, marteaux forment un groupe nettement délimité ; mais il n'en tire pas de conclusions nouvelles.

André Césalpin (1519-1603) botaniste et minéralogiste de valeur, tente à son tour de classer le troupeau mélangé des pierres de foudre. Il se rend compte qu'une bonne partie de celles-ci sont des fossiles. Malheureusement il ne reconnaît pas l'origine organique du trachite, de l'entroque, du pentacrine et des pierres en forme de serpent. Ce sont pour lui des concrétions ou mieux des efflorescences produites par des combustions minérales.

Plus malheureusement encore, il admet que la pierre qui passe pour tomber avec la foudre est une sorte de fossile et tire son origine de quelque coquille analogue aux Pinna [1].

On ne peut que le louer d'avoir tenté de distinguer nettement les pétrifications d'être vivants des autres pierres et des pierres de foudre en particulier, mais il faut constater qu'il n'y a guère réussi.

Ainsi donc, une longue tradition littéraire et scientifique, malgré de très rares opposants, comme Guillaume de Conches et Agricola, n'a cessé d'enseigner, durant seize cents ans que les

(1) P. Cogels, *loc. cit.*, p. 50-51.

pierres de foudre, y compris les outils et les armes de l'âge de la pierre, avaient été engendrés dans les nues et précipités du ciel avec la foudre. Pendant les mêmes siècles, l'opinion populaire n'a cessé de suivre celle des savants : ce sont les savants eux-mêmes qui nous en rendent témoignage. Les premiers ne montrent pas ici beaucoup plus d'esprit critique que les seconds et ne répugnent pas beaucoup plus au merveilleux ; l'opinion populaire ne pouvait être et n'était en effet que le reflet de l'opinion des savants.

CHAPITRE III

La lente évolution des idées scientifiques de la fin du XVIe siècle jusqu'au XIXe.

Ce long chapitre n'était pas indispensable, mais il contribuera fortement à éclairer le chemin que nous avons à parcourir, du moins en suis-je convaincu.

A la fin du XVIe siècle, l'ensemble des pierres ou des pétrifications que l'on baptisait du nom de *céraunies* ou de *pierres de foudre* constituait un mélange hétéroclite, d'aérolithes, de minéraux, de fossiles et d'outils préhistoriques qui devait choquer un esprit scientifique. Certains savants eurent en effet l'idée de classer ces diverses productions et de les grouper d'après leur matière et surtout d'après leurs formes. Parmi les fossiles, les anciens distinguaient déjà les *cornes d'Ammon*, les *bélemnites*, les *brontées*, les *glossopêtres*, les *ombries* et les *ostracites* et ne confondaient pas ces diverses espèces avec les pyrites ou les gemmes ; mais dès lors qu'ils attribuaient à tous et à toutes la même origine météorique, il n'y avait pas grand intérêt à les différencier. Les formes des unes et des autres n'étaient plus que des « *jeux de la foudre et des nuages* ».

§ 1. — LES PREMIERS ESSAIS DE CLASSEMENT

Michel MERCATI, BOÈCE DE BOOT, AMBROSINI et J. B. DU HAMEL.

La mode des cabinets de curiosités et la formation des musées d'histoire naturelle en différents pays d'Europe fit sentir la nécessité de grouper dans les mêmes casiers ou les mêmes vitrines les productions apparentées. Il en résulta un réveil ou un nouvel élan de l'esprit de classification.

Michel Mercati (1541-1593) fut le premier savant qui tenta une telle entreprise. Intendant du jardin des plantes du Vatican,

il avait formé un beau cabinet de métaux et de fossiles, il les distribua systématiquement dans les vitrines dont il disposait et en entreprit une description qu'il acheva quelques années avant sa mort, survenue en 1593.

Mercati semble bien être le premier qui ait suggéré l'idée que les outils et les armes préhistoriques ont été façonnés par l'homme, toutefois il n'ose pas nier qu'ils puissent être des jeux de la nature et laisse la question dans le doute. Il n'en reste pas moins vrai qu'il a formulé nettement cette vérité essentielle et qu'il en a eu l'idée en classant les pierres de la collection vaticane.

801. — **M. Mercati.** *Metallotheca Vaticana,* Romae, 1717, in-f°, pp. 241 sq.

Variétés. — *Il y a trois espèces de céraunies en forme de coins, distinctes entre elles par la forme et par la couleur. Sotacus, auteur très ancien, les a décrites noires et rouges. On en compte une troisième espèce tout à fait rare, de couleur verte. On pense que toutes tombent du ciel avec la foudre, et que la troisième espèce ne se rencontre nulle part ailleurs que dans les endroits où est tombée la foudre. En Italie on les nomme (aujourd'hui)* « folgara » ; *et nous savons que ce mot désigne ordinairement la foudre.*

Noms.— *Les Germains distinguent avec justesse une autre espèce de pierre précieuse, qu'ils croient tomber du ciel et qu'ils appellent* « Der glatte Donnerstein » (*pierre de tonnerre polie*). *C'est étonnant qu'il n'y ait eu personne parmi les modernes pour reprendre ce nom ancien de Céraunie, donné à des pierres si connues.*

Usage des céraunies. — *Nos orfèvres s'en servent pour polir l'or, alors que dans les temps les plus reculés on employait l'ébène pour ce travail. La postérité n'a pas négligé sans raison cette coutume ancienne. En effet, le poli que l'on obtient en faisant usage de l'ébène est le même avec les « céraunies » ; quant à la dureté extrême de l'une et l'autre matière, ces dernières l'emportent ; et, de plus, elles donnent au polissage plus de fini.*

La longueur et la largeur prennent entièrement la forme d'une hache, dont l'extrémité des angles est obtuse ; l'épaisseur dépasse d'un peu plus d'un demi-doigt celle du tranchant. Les anciens ne paraissent pas avoir reconnu tant de qualités pour le polissage aux « céraunies » d'alors. Cependant, les cordonniers d'autrefois ont dû

s'en servir pour polir les souliers de femme, et les ont appelées pour cette raison « Ageratos » ; c'est ce que rapporte Héras, médecin de Cappadoce, qui vécut environ à l'époque domitienne.

Bétyle. — *Ce nom est admissible, car on appelle ces pierres :* agératos, *à cause de leur dureté et aussi parce que le frottement continuel du cuir ne leur enlève rien de leur propriété. Il y en a de toutes couleurs ; certaines ont la longueur d'une paume de main ; d'autres sont plus petites ; il y en a de larges ; d'autres sont saillantes, effilées. Quelques-unes même ont un tranchant plus large à partir d'un rétrécissement. On en trouve également qui sont séparées des deux côtés, dans leur largeur, par un petit intervalle. Quelquefois, on en a vu taillées à angles droits, épaisses, et presque arrondies ; les anciens les ont appelées bétyles. On est en effet convaincu que Jupiter a obtenu et la vie et la royauté, grâce à cette pierre sacrée. C'est pourquoi les Bétyles envoyés par Jupiter sont doués du pouvoir de vaincre les villes et les flottes. Il est bon d'ajouter ceci, que non seulement les bétyles, mais même leur nom, n'étaient recherchés que d'une façon douteuse.*

Celles qui sont vertes ont pour la plupart une couleur pâle, il y en a de couleur rouge, mouchetées parfois de gris cendré marqué de jaune. Celles-ci et les vertes sont les plus dures, comme l'agathe bien qu'elles aient un aspect de fougère ; les noires passent pour être les plus molles entre toutes. Cependant il est avéré qu'on les trouve dans certains lieux fixes de l'Italie, en Germanie, dans les montagnes d'Espagne et près des fleuves, avec les « céraunies » : on peut penser aussi la même chose au sujet d'autres contrées.

Mercati confond les bétyles et les céraunies que les anciens distinguaient déjà ; mais en revanche, son travail de classement l'amena à séparer les fossiles et les gemmes et ces deux premières classes des outils et des armes préhistoriques ; bien mieux, à distinguer fort nettement les pierres polies des pierres simplement taillées. Il écrit à propos des secondes :

802. — *Metallotheca Vaticana.* Ch. XVI.

« *La céraunie à laquelle on donne le nom de flèche est très commune en Italie. Elle est taillée en forme de triangle comme les pointes des armes de trait. Elle est de même matière que le silex, mince et*

dure. Il y a deux opinions à son sujet. Un grand nombre de personnes la croient apportée avec la foudre. Ceux qui connaissent le mieux l'histoire pensent qu'avant l'usage du fer on faisait la guerre en se frappant avec les plus durs silex, car pour les premiers hommes des morceaux de silex servirent de couteaux...

« *On commença à fixer au bois des lances et aux traits de tout genre, des pointes en corne, en os et en silex comme le pensent ceux qui croient que la céraunie a été fabriquée pour transpercer les poitrines les mieux protégées. C'est en effet ce qu'indiquent sa forme grossière, sa surface aplatie et ses bords taillés inégalement. Elle n'est pas arrivée à cet état au moyen de la scie ou de la lime qui n'existaient pas alors, mais elle a été taillée en forme de triangle soit à côtés égaux, soit oblong, soit en pointe, par le choix d'une pierre, et on lui a laissé pour la relier au bois un pédoncule qui se fixe dans la tige du trait...*

« *Quant à nous, il nous suffit d'avoir montré que cette sorte de Céraunies a pu être fabriquée par les anciens. Sa matière et sa forme le montrent, la tradition est conforme à cette opinion et le mode d'emploi l'autorise enfin...* »

Toutefois il semble bien que Mercati n'a pas été absolument persuadé de la solidité des déductions que lui suggérait cette classification, car il conclut ainsi :

803. *Metallotheca Vaticana,* Ch. XVI.

« *Si l'on savait que toutes ces choses fussent certaines, cette Céraunie ne devrait pas être classée parmi les* idiomophrous *parce qu'elle serait le produit d'un travail. Mais les* jeux de la nature *introduisent un grand doute dans la question, attendu que dans l'imitation des objets elle n'est pas inférieure à l'art. La petite dimension dont on trouve parfois la Céraunie et qui la rend impropre pour les traits accroît encore ce doute. De la foudre, à laquelle on attribua d'abord l'origine des Céraunies, on ne peut rien dire, si ce n'est qu'elles se trouvent éparses. Nous laissons en conséquence à chacun le soin de juger la chose* [1]. »

Notez pour finir que certains fossiles, tels les glossopètres et les chélonites sont encore pour lui des « *jeux de la nature* ». On comprend dans ces conditions qu'il n'ait su opposer de

(1) Cf. P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 43-46.

réplique décisive à ceux qui considéraient les outils et les armes comme tombés du ciel.

Le travail de Mercati demeura inédit jusqu'en 1717 ; mais il n'était pas le seul qui ait été amené à pressentir la véritable nature des armes et des outils de l'âge de la pierre. D'aucuns avaient même imaginé une solution assez inattendue pour expliquer ces formes artificielles. Ces formes, concédait-on, ne peuvent s'expliquer que par le travail de l'homme, mais comme il semblait difficile que l'homme aie pu façonner ainsi la pierre, on en avait conclu qu'il s'agissait d'armes et d'outils de bronze qui, durant un long séjour sous terre, s'étaient transmués en pierre. C'est du moins ce que nous apprend Boëce de Boot (1550-1632) et lui-même en 1609, incline visiblement à cette opinion ; il écrit :

804. — Boèce de Boot. *Le parfaict joaillier,* Lyon, 1644, p. 619.

Les céraunies « sont longues pour l'ordinaire de cinq doigts et large de trois : ou elles sont plus larges. Elles expriment parfaitement un coing. Elles sont de l'épaisseur d'un pouce. Quelquefois au milieu elles sont très pesantes, et très dures, semblables en substance aux cailloux dont l'on tire le feu. Quelquefois elles sont tellement dures qu'elles ne souffrent rien de la lime. Elles sont toutes privées de lignes et rayes : et en cela elles diffèrent des pierres brontia que quelques-uns croyent aussi estre jetées par la foudre. Pour l'ordinaire elles ont toutes au lieu où est l'équilibre, un trou de la grandeur d'un poulce, ou plus grand, à proportion de leur grosseur ; et ce trou est fort rond ; et il est faict de telle sorte et constitution, qu'un costé du trou est plus large que l'autre ; de mesme que sont les trous que l'on faict dans les marteaux ; car le costé du trou qui est plus proche de la main de celuy qui frappe, et par lequel l'on faict entrer le manche, jusqu'à l'autre costé, est plus large, et plus évasé. Or parce que toutes ces pierres ressemblent à la masse d'un marteau, d'un coing, d'une hache, d'un soc, ou semblable instrument qui ont des trous, pour y passer des manches, quelques-uns ont cru que ce ne sont pas des flesches de foudre, mais des instruments de fer changés en pierres par le temps. Je baillerais pour dire la vérité mon suffrage à ceste opinion ; si plusieurs personnages dignes de foy ne réclamaient, qui asseurent d'avoir trouvé de semblables pierres, après que les maisons ou arbres ont été frappés du foudre, à l'endroit et lieu du coup. Kentmannus raconte que à Torga l'année 1561, *le* 17 *de May*

tomba une pierre céraunie, laquelle estant tirée de terre estait de la largeur de trois doigts, et de la longueur de cinq, plus dure que le basalte, dont l'on se sert en divers lieux de l'Allemagne où on le fouit, à mode d'enclume. Le mesme Autheur raconte que proche la Cidatelle Julia fust trouvé une de ces pierres qui estait tombée dans un grand chesne. Et que dans le bourg Siplitz une autre aussi tomba, et fust tirée d'un grand chesne, et baillé en don au questeur de Torga (1). *Gesnerus escrit que l'an de salut* 1492 *à Ensishenium l'on garde une pierre tombée du ciel, suspendue dans le Temple, laquelle pèse trois cents livres. J'ay aussi ouï dire à plusieurs personnes avoir esté présentes : lors qu'après la foudre estoit tombée, si l'on fouillait, on trouvait de semblables pierres au lieu du coup. A l'auctorité desquelles il faut croire.* »

Boëce n'ose pas prendre nettement parti, il est trop impressionné par l'argument d'autorité et par des témoignages, dont il ne saisit pas la faiblesse. En revanche, son esprit critique admet beaucoup moins volontiers les théories par lesquelles les physiciens prétendaient expliquer comment les céraunies se forment dans les nues ou s'y voient transportées :

805. — *Le parfaict joaillier,* pp. 622-23.

« *Mais si c'est là la façon dont ceste pierre se peut engendrer dans les nues, il y a d'admirable de ce qu'elle n'est pas ronde, et de ce qu'elle a un trou au milieu et qu'iceluy n'est pas esgal, mais plus large d'un costé. A peine est-il croyable que des pierres si dures et pesantes puissent estre engendrées dans les nuës, qui n'ont point de fermeté, et sont si aisées à estre enfoncées. Il est encore aussi difficile à croire, que par la force des tempestes, ces pierres de dessus les cimes des montagnes soient portées dans les nuës : et que, par après, elles tombent en terre.* »

Boëce est surtout gêné par des témoignages provenant d'hommes dont la valeur ou l'autorité lui imposent. Il n'est d'ailleurs pas le seul qu'ils aient embarrassé. Barthélemi Ambrosini, qui rédigea complètement la partie minéralogique de la vaste compilation qui fut publiée sous le nom d'Aldrovande, en est un témoin de choix.

(1) Kentmann fit une collection de minéraux et de fossiles et en rédigea le catalogue (1565). Les notices consacrées aux céraunies sont conformes à l'opinion reçue de son temps. Cf. P. Cogels, *Céraunies et pierres de foudre,* pp. 27-29.

Le Museum metallicum, publié en 1648, témoigne d'une prodigieuse et quelque peu confuse érudition. Mais Ambrosini a été très impressionné par Boëce de Boot ; il reproduit ses objections contre la thèse de la formation météorique des pierres de foudre et n'admet pas davantage le transport de ces pierres par les tempêtes. Après Boëce, encore, il examine l'hypothèse de ceux qui veulent voir dans les pierres de foudre des instruments en bronze et en fer qui se sont changés en pierre. Voici comment il conclut :

806. — *Museum Metallicum*. Bononiae, 1648, in-f°, p. 608.

« *Cette opinion est d'ailleurs rejetée par beaucoup de personnes qui rapportent qu'elles ont trouvé des pierres de ce genre dans des arbres et des maisons frappés de la foudre, car des gens dignes de foi assurent avoir été présents au moment où, après le coup de foudre, on retirait la pierre de la terre.* »

C'est donc la même pierre d'achoppement, il essaie cependant de s'en dégager. Voici ce qu'il écrit au chapitre de la bélemnite :

807. — *Museum Metallicum*. Bononiae, 1648, in-f°, p. 618.

Ce nom prête au plus haut point à équivoque attendu que sous le même nom on désigne une pierre travaillée de main d'homme, en forme de flèche, dont les anciens Romains se servaient à la guerre. Elle diffère de la Bélemnite de Dioscoride... en ce qu'elle a acquis par le travail une forme triangulaire tandis que l'autre a reçu de la nature une forme cylindrique.

D'autre part il décrit deux couteaux qui étaient en usage dans l'Inde, par suite du manque de fer, et une hache de pierre que les indigènes employaient dans leurs sacrifices.

808. — *Museum Metallicum*. Bononiae, 1648, in-f°.

« *Un de ces couteaux en* pierre d'émeraude, *de couleur foncée, que quelques-uns nomment pierre éthiopienne, est pourvu d'un manche en bois sculpté représentant un animal dont les membres antérieurs sont repliés contre le corps et dont les membres postérieurs retiennent un manchon dans lequel la pierre est fixée, manchon retenu lui-même à l'aide d'une lame mince qui sectionne le manche par le milieu et pénètre dans le cou de l'animal. Le manche de cet*

objet rappelle certaines sculptures mexicaines. Quant à la hache de sacrifices, elle avait été donnée par Antonius Gigas « diligent investigateur des choses naturelles» au très illustre Aldrovande ([1]).»

La comparaison s'impose à son esprit, néanmoins il ne sait pas ou ne veut pas en tirer cette conséquence : les outils et les armes que l'on trouve dans la terre sont l'œuvre de nos lointains ancêtres. Les assertions de ceux qui affirmaient avoir vu retirer des haches du sol aussitôt après le coup de foudre et sans doute aussi l'idée que la nature était fort capable de les avoir engendrées par pure fantaisie, ont suffit à lui barrer la route.

L'oratorien Du Hamel, membre de l'Académie des Sciences, nous fournit un autre exemple de ce même état d'esprit. Son *Traité des Météores* est de 1660, mais il est peut-être encore plus hésitant que Boëce et qu'Ambrosini.

809. — **J.-B. du Hamel**. *De meteoris et fossilibus*. 1660, p. 66.

« *Je croirais plutôt que dans cette pierre il ne faut voir autre chose que des coins, des haches, des marteaux ou autres instruments de ce genre changés en pierres, car très souvent la pierre Céraune a la forme d'un coin ou d'une hache. Je pense qu'il faut mettre au même rang l'ombrie et la brontée. Celles-ci, à la vérité ne sont pas oblongues, mais rondes. A mon avis, elles ne seraient pas autre chose que des tortues fraîchement écloses et changées en pierre sous un souffle de Gorgone. Beaucoup d'arguments militent en faveur de cette opinion. Elles ont, en effet, la même couleur que les tortues ; elles sont également divisées en petites pièces ; leur aspect autorise à tous les égards cette manière de voir.* »

Quant aux bélemnites, ce ne sont, croit-il, que des pointes de flèches changées en pierre par un *esprit lapidifique*. On serait presque tenté de croire que cet esprit lapidifique a quelque peu exercé son influence sur le cerveau de notre académicien.

On ne va pas piétiner, ainsi, plus longtemps ; la voie va se déblayer grâce, d'une part, aux suggestions qui vont émaner des trouvailles et découvertes archéologiques, grâce, d'autre part, à la comparaison ethnographique.

(1) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 74-75.

§ 2. — L'ARGUMENT ARCHÉOLOGIQUE

L'argument archéologique fut, semble-t-il, le premier qui s'imposa, et prépara la voie à l'argument ethnographique. Cependant ce ne fut pas sans hésitations, ni reprises qu'il réussit à prendre corps.

Gaspard Schwenkfelt († 1609) publie en 1601 un *Catalogue des plantes et des fossiles de Silésie* (1) où il met encore dans le même sac les oursins fossiles et les haches, taillées ou polies, mais il se rend exactement compte de la destination des urnes funéraires trouvées dans la terre, que certains savants regardaient comme des jeux de la nature (2).

Vers le milieu du XVIIe siècle, les collections formées par Olaüs Wormius et le comte Moscardo contenaient des haches de bronze et des outils de pierre. On reconnut sans difficulté que les haches de métal avaient été façonnées par les anciens ; mais on évita de prendre parti en ce qui concerne les outils de pierre (3).

En 1685, dans la région d'Evreux, M. de Cocherel, gentilhomme normand, découvrit sur ses terres une importante sépulture préhistorique contenant une vingtaine de squelettes absolument intacts. Chaque corps avait une pierre sous la tête en guise d'oreiller et près des épaules une hache de jade percée à l'un des bouts. Les haches étaient toutes de la même forme, mais de couleurs différentes, verdâtre, rousse, noirâtre, etc. On trouva également dans ce sépulcre des os pointus comme le fer d'une hallebarde et des pointes de flèches en pierre et en ivoire, mais pas le moindre objet de métal. Un morceau de corne de cerf qui fut trouvé dans le voisinage était préparé de telle sorte que l'on pouvait y insérer une hache et y planter à peu près perpendiculairement un manche en bois.

Quelques quarante ans plus tard, Montfaucon, profitera de cette découverte pour insister sur le rôle des haches de pierre parmi les peuples barbares qui peuplaient jadis la Gaule et la Germanie : « Ces barbares, disait-il, se servaient de ces haches pour armes. Ils les fichaient dans des manches de corne de cerf (4). » Peu de temps après lui un autre bénédictin, Dom

(1) *Stirpium et Fossilium Silesiae Catalogus.* Lipsiae, 1601, in-4°.
(2) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 268-269.
(3) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 340. Voir aussi pp. 76 et 83-85.
(4) *Supplément au livre de l'antiquité expliquée.* Paris, 1724, IV, 29.

Jacques Martin discutera longuement le même fait et conclura ainsi :

810. — **Dom J. Martin.** *La Religion des Gaulois.* (1727) I, 325.

« *Je crois que le tombeau de Cocherel et tous les autres où l'on trouve des corps qui n'ont point été brulez, avec des haches de pierre, ou même de fer ou d'autre métal, sont des premiers Francs ou Français qui s'établirent dans les Gaules sous le règne de Clodion, de Mérovée, de Childéric, et même de Clovis jusqu'au Baptême de ce Prince, alors que la plus grande partie de ses Soldats embrassa, avec lui, la Religion de Jésus-Christ.* »

Il s'appuie sur le texte de Tacite qui dans son *Traité des Mœurs des Germains* rapporte que les Francs n'employaient que peu ou pas de fer, puis il écrit :

811. — *La Religion des Gaulois.* I, 326.

« *Je ne crois point, au reste, qu'il soit nécessaire de prouver que les Français se servaient de haches ; c'est une chose qui n'est ignorée de personne : chaque Français avait sa hache qui ne le quittait jamais, pas même au tombeau.*

« *Je pourrais ajouter que les haches de pierre qu'on trouve en grand nombre dans les Provinces septentrionales de la France et de la Basse-Germanie, suffiraient seules à établir mon système.* »

Les haches et les pointes de flèches se présentent aux yeux des antiquaires comme les éléments d'un mobilier funéraire et c'est pour eux un grand avantage, car il leur faut moins d'efforts pour les replacer dans une atmosphère historique et leur restituer leur place dans la vie humaine. Pour eux la vraie difficulté est d'ordre chronologique ; laissés à eux-mêmes ils ne réussissent pas à concevoir la longue durée des étapes qui ont précédé les civilisations historiques. Il faudra attendre les secours de la géologie et de la paléontologie.

Parmi ceux qui esquissèrent ou développèrent l'argument archéologique, il nous faut citer tout d'abord Sir William Dugdale et Oliger Jacobé. Le premier, parlant de quelques-unes de ces haches trouvées dans le Warwickshire, les attribue aux anciens

Bretons et les date du temps où ces peuples ne connaissaient pas encore l'art de fabriquer des armes soit en bronze, soit en fer (1).

Oliger Jacobé professa l'histoire et la médecine à Copenhague. Sous le nom de *Museum Regium* il publia en 1695, le catalogue d'une collection royale dont maintes notices méritent l'attention.

812. — Oliger Jacobaeus. *Museum Regium*... Hauniae, 1695.

N° 80. « *Flèche de pierre noire, trouvée en Islande, dans le lard d'un veau marin. On voit, dans sa partie la plus large, un petit trou destiné, peut-être, à passer un fil, tiré des plus minces fanons des baleines, dans le but de ramener plus facilement la bête blessée. Privés d'instruments en fer, les Groënlandais fabriquent les leurs en pierre et en « licorne ». Louis Hennepin, auteur de la découverte de la* Province Louisienne *des Américains Septentrionaux, rapporte que les instruments de ces peuples, chez lesquels l'art des Européens et la connaissance du fer ne sont pas encore parvenus, sont en pierre, et qu'au lieu de hache et de couteau, ils emploient toujours des pierres tranchantes, qu'ils travaillent et affilent avec des dents d'animaux.* »

N° 24. Un marteau de pierre long de dix pouces. « *Un manche en bois rond, de plus d'un pouce de large, peut être introduit dans un trou qui le traverse. Beaucoup doutent si ce marteau est une œuvre de la nature ou de l'art et c'est aussi pourquoi la plupart ont rapporté, avec doute, les pierres de cette sorte à la classe des céraunes, attendu que des poignards, des pointes de javelots et de petits glaives de silex se trouvent fréquemment chez nous dans les « collines » [= tumulus] qui furent les tombeaux des Anciens.* »

N° 25. « *Un autre marteau de pierre, ressemblant à un silex jaunâtre, également ancien. Il a la forme d'un coin obtus, car, vu de face, il semble privé de sa pointe. Il a quatre pouces de long, un d'épaisseur et un également de largeur. Au milieu se trouve un trou, d'un pouce et demi de large, plus étroit d'un côté que de l'autre et dans lequel est inséré un manche long de dix pouces et large de trois.* »

Jacobé répète encore ce qu'il a dit de l'emploi de ces pierres par les Anciens, et de l'usage d'outils en pierre, constaté

(1) W. Dugdale (1605-1686), *The Antiquities of Warwickshire*, 1656, in-f°, p. IV.

par le P. Hennepin, en Louisiane, où le fer était inconnu avant l'arrivée des Européens.

813. — *Museum Regium...* Hauniae, 1695.

N° 26. Poignard en silex de couleur noire. (A propos de cette arme il cite de nombreux exemples archéologiques dont voici les principaux) : « En l'an 1692 dans l'île de Fionie, près de la ville d'Assens, on trouva un marteau de la forme dont il s'agit ici et un petit glaive, en silex, avec un crâne humain, sous deux très grandes pierres, qui en supportaient une troisième. Les armes de ce genre, telles que sont celles qu'on déterre encore çà et là, dans les tombeaux païens de notre région du nord, semblent donc remonter à une haute antiquité. Vers l'an 1698, dans notre île de Seeland elle-même, sur le territoire de la paroisse de Hellestoed, on trouva, en terre, dans une célèbre « colline » remplie d'une quantité d'urnes, de nombreux silex, élégamment équarris et comme rendus tranchants au moyen d'une pierre à aiguiser. Ils ressemblaient à une hache, mais étaient cependant brisés pour la plupart. Qui plus est, on trouva en cet endroit des pointes de couteau ou de javelots, également fabriqués en silex et polis avec art. Il y a des personnes qui pensent que chaque fois que ces armes ou instruments se rencontrent, en pierre, dans les tombeaux d'habitants du nord, on ne doit y voir que la représentation des armes ou instruments dont ils faisaient usage pendant leur vie. Les armes, elles-mêmes, en effet, en tant qu'elles furent pour les païens des objets rares et précieux, furent conservées srcupuleusement par les vainqueurs ou les héritiers des morts, comme les plus glorieux Keimelia *(objets précieux). Ces personnes pensent que le dernier des héritiers, ayant, peut-être, été mis sur un bucher ou incinéré, les armes mêmes ont été déposées dans son tombeau, tout comme, dans la suite, chez les nobles actuels, la coutume a perduré d'enterrer avec le dernier rejeton d'une famille son bouclier avec ses armoiries, après l'avoir brisé* (1). »

Jean Daniel Major, de Breslau, en 1695, dans un opuscule intitulé *Bevolckertes Cimbrien* (pp. 43-44) prend nettement position dans le même sens. A l'appui de son opinion il écrit :

(1) Cf. P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 101-106.

814. — J.-D. Major. *Bevolckertes Cimbrien.* Breslau, 1695, pp. 43-44.

« *Dans les tombeaux de géants de la Suède, du Gothland, de la Scanie et de notre pays cimbrique, il est très fréquent de rencontrer aussi, près de ces prétendues Haches de foudre, une pierre à aiguiser ou un morceau de cette pierre.* »

Il ajoute encore : « *Dans les temps les plus reculés, ces Haches de foudre ont servi de moyen de défense ou d'armes à des personnages de rang supérieur et ces mêmes haches, tenues à poings fermés, ont servi probablement dans les luttes où il fallait se précipiter tumultueusement sur l'ennemi.* »

Dans une épître archéologique publiée en 1704, Chrétien Stieff écrivait :

815. — Chr. Stieff. *Épitre archéologique,* 1704.

« *Des pierres que le vulgaire nomme* pierres de foudre *ont été trouvées dans des urnes en Sarmatie, d'après Mellenius; en Silésie, d'après un auteur anonyme de Breslau; dans le pays des Cimbres, d'après Major, Rhodius et Mellenius. Ces pierres diffèrent beaucoup les unes des autres, sous le rapport de la forme et de la matière, bien qu'elles soient la plupart, cependant, en silex ou en serpentine, et c'est là une raison qui nous empêche de douter qu'il faille les ranger parmi les outils ou les armes de fabrication humaine. En effet, ces pierres sont perforées de telle façon qu'on peut passer à travers d'elles un bâton, qui sert à tenir cette arme en main et met à même de porter un coup mortel à la tête d'un ennemi.* »

Josse Herman Nunningh (1675-1753), après avoir fouillé les tombelles en Westphalie et surtout dans les environs de Münster, publia le résultat de ses recherches en 1713 dans un livre intitulé : *Sepulcretum Westphalico-Mimigardico.* Après avoir passé en revue les opinions relatives aux céraunies, il dit :

816. — J.-H. Nunning. *Sepulcretum,* 1713.

La majeure partie des auteurs assurent qu'elles sont précipitées sur terre avec la foudre, ce qui leur a fait donner le nom de pierres céraunées *ou* pierres de foudre, *mais néanmoins, il y en a tout autant qui les classent parmi les armes des anciens Angrivariens et des habitants de la Westphalie, attendu que la littérature ne rap-*

porte nulle part qu'elles aient été connues des Romains. Il y en a, enfin, qui pensent qu'elles ont servi, au lieu de pierres de touche, pour aiguiser les framées. Aucune de ces opinions ne lui semble acceptable, bien que celle qui en fait des armes ne soit pas tout à fait dépourvue de vraisemblance, quoique les anciens Saxons aient été plutôt dressés à combattre avec des framées et des massues. Il préfère regarder les pierres perforées comme destinées à recevoir des bâtons, soit en guise d'appui pour la marche, comme on s'en sert en voyage (le poli de la pierre résultant du frottement continuel de la main, pourrait donner à penser qu'il en est vraiment ainsi), soit qu'ils aient rempli l'office de marteaux à main (Streit-Hammer ou Faust-Hammer) très répandus, jadis, dans le pays. Un exemple, tiré de la vie d'Eric, *prince de Saxe-Lauenburg et évêque de Munster, atteste que l'emploi d'armes de ce genre a duré jusqu'au* XV[e] *siècle. On rapporte, en effet, qu'un chevalier de Munster portant, dans un combat, secours à Jean, évêque d'Hildesheim, contre Henri, duc de Brunswick, s'y défendit à l'aide de marteaux à main et qu'il leur enfonçait tellement les armures dans le corps, que ceux qui survécurent ne purent les quitter qu'avec la plus grande peine* (1). »

En 1708, la découverte, près du bourg de Maden, en Hesse, d'urnes sépulcrales contenant des « coins de foudre » frappa vivement les savants d'Allemagne. J. H. Schminckius rédigea à ce propos une Dissertation qui parut à Marbourg en 1714 où il soutenait que ces coins n'étaient autre chose que les armes des anciens Cattes (2).

Georges André Helwing (1666-1748) abonde dans le même sens dans sa *Lithographia Angerburgica* (Regiomonti 1717). Il écrit :

817. — **G.-A. Helwing**, *Lithographia Angerburgica.*

« *La pierre de foudre dite céraunie, qui s'est promenée plus longtemps et davantage dans le cerveau des amateurs de fables que dans les nuages, rentre, dit-il, dans le cadre de nos observations, attendu que, fréquemment, on la retire de la terre.* »

Helwing donne la description détaillée de nombreux spécimens d'armes et d'outils préhistoriques et déclare ensuite :

(1) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 136-137.
(2) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 292.

818. — *Lithographia Angerburgica.*

« *De tout ce qui précède, il est facile de conclure que ces pierres sont fabriquées de main d'homme. Ce n'est pas sans but que les anciens Prussiens se sont livrés à un travail si laborieux, mais au contraire, c'est à des usages tant publics que privés qu'ils ont affecté ces marteaux et ces coins en pierre. En compulsant les écrits des anciens auteurs, on voit que ces pierres, qu'on vend encore frauduleusement de nos jours pour des pierres de foudre, doivent être rangées parmi les outils des païens.* »

Il précise même que certaines pierres travaillées ont pu être utilisées à la guerre. Il en voit la preuve dans le fait qu'il avait lui-même trouvé des pierres de cette sorte déposées, en témoignage de hauts faits guerriers, dans des tombeaux et des urnes, conditions dans lesquelles il n'est pas rare qu'on les déterre, conformément au témoignage de Tentzelius, de Jacques de Mellen, de Nunning et de Cohausen (1).

En 1718 Jean Christophe Iselin de Bâle (1681-1737) dans une lettre adressée à Montfaucon, reprend de son côté l'argument. Il considère les Germains de Tacite, comme les descendants directs des peuples qui employaient les armes de pierre. Lisez-le :

819. — **J.-C. Iselin.** *Lettre à Montfaucon,* 1718.

« *Aux parties les plus Septentrionales de la Germanie et au delà de ces régions, on a souvent trouvé ces sortes de pierres, taillées en armes, auprès des urnes ou auprès des corps morts et on en trouve tous les jours de même, comme les nouvelles littéraires de l'Allemagne nous l'apprennent. Ces pierres sont ou aiguës ou obtuses, mais percées, comme une dont je vous envoie le dessin marqué du nombre* 4, *ils s'en servaient comme d'un marteau, après avoir fiché un manche dans le trou. Celle qui a la forme d'un œuf marquée du chiffre* 6, *peut avoir servi pour être jetée avec la fronde* ; *les Romains se servaient de glands pour cet usage. Il y a une autre sorte de pierres dont on se servait comme d'armes, qui ne se trouve pas dans ces monuments de Hesse : c'est un gros caillou rond comme une sphère, et percé au milieu, soit pour en faire un pommeau d'épée, soit pour le passer dans une corde, et l'arrêter avec un*

(1) P. Cogels, *loc. cit.*, p. 299.

nœud pour s'en servir après comme d'un fouet, surtout quand ces pierres sont petites ; soit aussi pour les passer dans la corde sans la nouer, les tourner ensuite autour de la tête, et les jetter en lâchant un des bouts de la corde, comme avec une fronde, et en blesser les ennemis : ce qu'on faisait aisément, parce que les Germains allaient nus à la guerre. »

L'argument archéologique fait si bien son chemin que les naturalistes eux-mêmes finissent par l'adopter. Dans son *Histoire naturelle de la Hesse inférieure* (Cassel, 1719) Pierre Wolfart (1675-1726), et dans son *Oryctographie d'Iéna* (Leipsick 1720) Jean Henri Schütte (1694-?) opinent l'un et l'autre dans ce sens. Le premier écrit :

820. — **P. Wolfart.** *Histoire Naturelle de la Hesse,* 1719.

Il faut qu'on soit complètement dépourvu de notions relatives tant à l'histoire ancienne qu'à l'histoire moderne, pour ne pas admettre que ces pierres aient été employées par les anciens, ainsi que par nos prédécesseurs, aussi bien pour des usages profanes que sacrés, tels que, faisant abstraction de toute superstition nous pouvons en attendre de nos jours des différents instruments mécaniques produits par l'industrie.

Le second n'est pas moins affirmatif :

821. — **G.-H. Schutle.** *Oryctographie d'Iéna,* 1720.

« *Puisqu'on observe dans la céraunie, dit-il, des figures certaines et déterminées qui sont propres au* marteau *et au* coin, *je suppose que cette pierre n'a pas été formée par un* jeu de la nature *dans les nuages, mais qu'elle est le* produit de l'industrie humaine...

Puis, à propos d'un marteau perforé, *il continue ainsi* : « *On ne saurait expliquer d'aucune façon comment un nuage pourrait produire cette figure de marteau avec perforation complète : et si nous avons égard au mouvement de l'air et à la pression des nuages s'exerçant de tous côtés comment se fait-il que la pierre ne devienne pas ronde ou cylindrique et dépourvue de perforation. On ne saurait non plus expliquer la cause de cette perforation, ni dire quel est l'instrument avec lequel elle se pratique...*

Une hache polie amène notre auteur à des conclusions tout aussi fermes : « *Cette pierre a été fabriquée, d'une pierre très dure, par*

les anciens, soit afin de pouvoir être employée à fendre des morceaux de bois après qu'ils eussent été entaillés par la hache, soit pour polir des métaux, ce que nous avons vu faire avec de l'hématite, soit pour d'autres usages que nous ignorons. »

Enfin pour répondre à l'argument « de fait » qui était le grand cheval de bataille des tenants de l'opinion traditionnelle, il ajoute :

822. — G. H. Schutte. *Oryctographie d'Iéna.*

« *Si quelqu'un m'objecte que la plupart du temps (quoique ce ne soit pas toujours) on découvre la céraunie en des points qui sont touchés par la foudre ou bien dans leur voisinage : je réponds que ce qui peut arriver quelquefois ne peut être érigé en règle générale ; mais qu'il peut se faire que par hasard une telle pierre gise enfoncée en terre depuis nombre d'années, soit par suite d'inondations ou par suite d'autres catastrophes, on bien qu'elle ait été ramenée à la surface par la charrue, et qu'ensuite elle ait été découverte, après des dommages causés par l'orage, dont on s'enquiert avec soin. On trouve même des céraunies en des places que n'a pas touchées la foudre, dans les champs, dans les vignobles et dans les fleuves* (1). »

D'autre part, nous voyons Jean Georges d'Eckhart (1674-1730), historien estimé, s'inspirer des archéologues et attribuer les armes de l'âge de la pierre aux peuples primitifs de la Saxe, de la Westphalie et de la Chersonèse Cimbrique. Sans être au courant de la littérature scientifique relative aux céraunies, il avait compris que les trouvailles des antiquaires étaient des documents historiques dont il devait tirer parti s'il voulait traiter sérieusement de *l'Origine des Germains* (2).

L'argument archéologique avait donc par lui-même une véritable force ; sa pénétration dans des milieux fort divers nous en fournit un témoignage décisif, toutefois il faut reconnaître ses limites. Réduite à ses seules ressources, l'archéologie ne permettait pas d'établir une chronologie scientifique. Pour les antiquaires et les historiens, l'âge de la pierre était celui des Celtes ou des Cattes, des Cimbres ou des proto-Germains. Ils

(1) Cf. P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 149-151.
(2) Ce livre ne fut publié qu'en 1750, vingt ans après la mort de l'auteur ; cf. P. Cogels, *loc. cit.*, pp. 181-185.

étaient incapables de situer exactement dans le passé, l'âge de la pierre. L'estimation du recul nécessaire ne devait venir que sensiblement plus tard, lors des premiers balbutiements de la paléontologie.

§ 3. — L'ARGUMENT ETHNOGRAPHIQUE SEUL OU APPUYÉ SUR L'ARGUMENT ARCHÉOLOGIQUE

L'argument ethnographique n'avait pas attendu le XVIIIe siècle pour se formuler et prendre de la force. En 1684, Guillaume Dampier décrit ainsi les haches dont se servent les Indiens des Antilles.

823. — **G. Dampier.** *Nouv. Voyage autour du Monde,* I, 112.

« *Elles ont environ dix pouces de longueur, quatre de largeur et trois d'épaisseur dans le milieu. Elles sont plates et aiguës par les deux bouts. Au milieu et tout autour, ils y font une coche si large et si profonde, qu'un homme y peut mettre le doigt tout du long, et prennent un bâton d'environ quatre pieds de long, qu'ils lient autour de la tête de la hache dans cette coche le plus fort qu'ils peuvent, et s'en servent comme d'un manche. Les autres Indiens ne sont pas moins ingénieux. Ceux de Patagonie surtout font la tête (pointe) de leurs traits de pierres coupées ou brutes, que j'ai vues et admirées* (1). »

De telles descriptions, un jour ou l'autre, devaient donner à penser ; seule la vue des outils eux-mêmes pouvait être plus suggestive.

Le Dr Plot, dans son *History of Staffordshire* (1686), signale une hache en silex éclaté et poli, et dit que le Breton et le Romain ou tous deux peut-être, se servaient de ces haches ; il ajoute que l'on peut s'assurer « en visitant le musée Ashmoleanum, de la façon dont on les fixait à un manche, car on trouve dans ce musée plusieurs haches indiennes de la même espèce exactement dans l'état où elles étaient quand on s'en est servi ». Toutefois ces idées trouvèrent une assez belle résistance chez ses compatriotes (2).

(1) *Nouv. voyage autour du Monde.* Rouen, 1723, in-12, I, 112.
(2) *History of Staffordshire* (1686), p. 397, cité par J. Evans, *Les âges de la pierre.* Paris, 1878, p. 64.

Jean Woodward (1665-1722) rédigea vers 1710 une série de lettres sur la distribution méthodique des fossiles où il traitait expressément des diverses espèces de céraunies. Pour lui :

824. — J. Woodward. *Letters...*

Les armes et les outils de pierre ont tous été faits avant la connaissance du fer » *et lorsque ce métal fut découvert, ces pierres furent jetées de côté et d'autre* « *et ce sont celles, dit-il, que l'on trouve à présent dans la terre, non seulement en Angleterre, mais en Ecosse, en Irlande, en Allemagne et en d'autres pays, où elles servaient dans les premiers temps, de haches, de coins, de ciseaux, de pointes pour les flèches et les lances.* »

Il cite comme employant encore des armes et des outils de pierre les habitants de l'île de Guam « qui est une des Larrons » et ceux de la Nouvelle Angleterre, « autre Isle qui a été découverte depuis peu par le Capitaine Dampier ». Quant à l'Amérique, Woodward renvoie à son discours sur la manière dont cette partie du monde s'est peuplée, où il montre « que ses habitants avaient abandonné l'ancien monde pour y aller demeurer avant qu'on y eût trouvé le fer, et qu'on en connût l'usage (1) ».

L'antiquaire *J. O. C. Hassus*, en 1714, déclare que les haches préhistoriques étaient les armes des anciens Cattes et justifie son opinion en citant les armes analogues des sauvages de la Louisiane (2).

Dans ces deux cas, la comparaison ethnographique appuie les déductions archéologiques. Au reste, l'étude des demi-civilisés est à la mode et vers le même temps le *P. Lafitau* rapproche les haches de pierre des sauvages américains des céraunies que l'on voit en France « dans les cabinets des particuliers » (3).

Un an après, un suisse, *Jean-Jacques Scheuchzer*, reprend les deux arguments dans un livre monumental : *La Physique sacrée ou Histoire Naturelle de la Bible* (1725), qui ne comprenait pas moins de 8 volumes in-folio. Il écrit :

(1) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 289-290.

(2) *Dissertatio historica de urnis sepulchralibus et armis lapideis veterum Cattorum.* Marbourg, 1714, in-8°.

(3) *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps.* Paris, 1724, in-4°, t. II, p. 111. Le livre de Lafitau demeura plus de dix ans inédit.

825. — **J.-J. Scheuzer.** *La physique sacrée.*

« *Les Cérauniae, ou Pierres de Foudre sont faites en forme de coins, tout particulièrement la* Céraunia vulgaris, *et le* Sicilex *ou* Coin de caillou, *qui est* en forme de pointe d'épieu ou de flèche : (*Mercati.* Mus. Metall., p. 243). *L'on ne peut guère douter que les Anciens ne se soient servis de ces Cailloux à la Guerre, pour rendre leurs armes plus perçantes. Il est également certain que les Peuples Septentrionaux plus que tous les autres, s'en sont servis dans leurs Sacrifices, ou pour couper les victimes, ou pour les assommer ; comme nous voyons que les Sauvages de l'Amérique, avant d'avoir eu l'usage du Fer, se servaient de Pierres à différents usages, pour le Ménage, pour la Guerre et pour les Sacrifices* (1). »

Deux savants français, A. de Jussieu (1686-1758) et Mahudel (1673-1747), rédigèrent à quelques années de distance (le 1er en 1723, le second en 1734) deux importants mémoires académiques sur les Pierres de foudre (2). Le premier insiste plus particulièrement sur l'argument ethnographique et le second sur l'argument archéologique, désormais inséparables. Nous en donnons les passages essentiels :

826. — **A. de Jussieu.** *De l'origine et des usages de la pierre de foudre*; ds : *Mém. Acad. Roy. des Sciences,* 1753, pp. 6 à 9.

Croyances des anciens. — « *Rien n'est si connu dans la République des Lettres que le mérite que les Anciens et qu'une tradition qui depuis eux s'est même conservée parmi nous, ont attribué à la* Pierre de foudre. *L'explication du nom de* Céraunia *qu'elle porte, nous apprend qu'ils la croyaient descendue du ciel dans le moment que le tonnerre éclatait et tombait sur quelque endroit que ce fût de la terre.*

Cette prétendue origine la faisait regarder avec une espèce de respect, qui avait rapport à la majesté du Dieu qu'ils s'imaginaient l'avoir lancée. Aussi Pline la met-il dans le nombre des Pierres précieuses.

(1) Cité par P. Cogels, *loc. laud.*, p. 162.
(2) La publication du premier n'eut lieu que trente ans après en 1753 ; le second mémoire fut privilégié et parut en 1740.

Superstitions modernes.— *Mais il n'y a point eu de peuples qui en ayent fait plus de cas que ceux du Nord, par la superstition qu'ils attachaient à ces Pierres, qui était que comme ils avaient autrefois adoré une idole qu'ils croyaient présider à la foudre et qu'ils représentaient avec la foudre à la main sous la figure d'une de ces Pierres taillées en coin, ils conservaient chez eux une de ces sortes de pierres comme un préservatif contre la foudre, qu'ils croyaient éloigner de leurs maisons lorsqu'au premier bruit du tonnerre qu'ils entendaient, ils avaient frappé de ces Pierres trois fois les endroits par lesquels le tonnerre aurait pu entrer.*

Helwing, célèbre ministre d'Angerbourg, en Prusse, qui a fait un Traité particulier des Pierres de son pays (1717), *dit qu'il lui a fallu recourir au bras séculier pour détruire cette superstition dans le lieu où il exerçait son ministère, superstition qui était d'autant plus enracinée, qu'elle était entretenue par les découvertes continuelles qui s'y faisaient de ces sortes de Pierres, dont ces peuples ne pouvaient s'imaginer que la figure n'eût quelque chose de mystérieux.*

Cette nation semblerait s'être accordée en cela avec les Chinois, chez lesquels Rumphius, qui nous a donné des figures de ces sortes de Pierres dans son recueil de Coquilles, nous assure qu'une pareille idée a pour fondement l'observation qu'ils font sur la figure, sur la qualité et la couleur de ces sortes de Pierres, et sur les endroits sur lesquels il s'en trouve qui sont souvent des troncs d'arbre qu'ils s'imaginent avoir été frappés de la foudre.

Son opinion. — *Bien éloigné de semblables idées, nous n'avons pas laissé de croire jusqu'ici que le* Céraunia *est une Pierre naturelle dont le caractère est d'être figurée ou de coin ou de fer de flèche de la même manière que la figure ovale, la cylindrique, la prismatique et l'orbiculaire sont les caractères des Cailloux de Meudon, de l'Emeraude, de quelques Cristaux et des Echinites.*

Opinion de Mercati. — *Mercati, tout éclairé qu'il était dans l'histoire des Fossiles, n'a pas voulu tellement adhérer à l'opinion que ces sortes de Pierres ayant été taillées de cette forme, qu'il ait renoncé au sentiment de ceux qui en admettent la possibilité naturelle sous le nom de* jeu de nature.

Argument ethnographique.— *Mais aujourd'hui, un peu d'attention à deux ou trois espèces de Pierres qui nous viennent, les unes*

des Iles d'Amérique, et les autres du Canada, est capable de nous détromper de ce préjugé, du moment que nous apprenons à n'en pas douter, que les sauvages de ces pays-là se servent à différents usages de pierres à peu près semblables qu'ils ont taillées avec une patience infinie par le frottement contre d'autres pierres, faute d'aucun instrument de fer ni d'acier.

Les premiers besoins des Sauvages sont ou de couper et fendre du bois, ou de se faire des armes dont ils puissent tuer des animaux pour leur subsistance, ou de se défendre contre leurs ennemis. La figure de hache et celle de coin qu'ils ont donné à quelques pierres que nous avons tirées d'eux, nous marquent assez qu'ils les ont taillées pour les premiers de ces usages. et celle de pointe qu'ils ont donnée à quelques pierres à feu que nous voyons adroitement entées sur l'extrémité de certains bois menus et longs nous font assez connaître qu'ils s'en servent comme de flèches.

J'ai rapporté une pièce originale de chacun de ces instruments, l'une qui est en forme de hache, tirée des Caraïbes, la seconde qui ressemble à un coin, apportée du Canada, et la troisième qui sont trois flèches, chacune ayant pour armure, au lieu d'une pointe d'acier, un fragment triangulaire de pierre à feu, aiguisé par l'angle qui lui sert de pointe, et tranchant des deux côtés.

Lorsque nous voyons donc parmi les Figures de ceux qui ont fait des Recueils de Pierres figures, celles qui se rapportent à quelqu'une de ces trois formes, et surtout à celles de coin et de fer de flèche qui ont toujours passé jusqu'ici pour Pierres de foudre *et pour mystérieuses, nous ne devons point hésiter à les regarder comme instruments répondant à ceux d'acier auxquels ils ressemblent et qui ont été taillés ou par les premiers habitants de ces pays où on les trouve, ou y avaient été apportés par des étrangers qui en faisaient une sorte de commerce. Ce qui donne lieu à cette conjecture, c'est que dans la plupart des pays où se trouvent ces sortes d'instruments, on n'y voit ni carrière, ni caillou de la même nature qui ait pu servir pour les y fabriquer sur les lieux, et que par conséquent il y avait beaucoup d'apparence que des habitants d'un pays où se rencontrent des cailloux d'un grain aussi fin et d'une espèce aussi dure venaient les changer contre d'autres denrées ; et ce qui achève de confirmer cette conjecture est que la même chose se pratique encore chez les Sauvages, parmi lesquels ceux qui ont plus d'adresse et de patience pour tailler ces sortes*

d'instruments, les fournissent aux autres qui savent peut-être mieux s'en servir (1). »

L'opinion d'Adrien de Jussieu a le mérite d'être on ne peut plus ferme et de s'appuyer solidement sur des comparaisons ethnographiques. Le résumé officiel du mémoire que Mahudel lut à l'Académie des Inscriptions en 1734 n'est pas moins concluant :

827. — **Mahudel.** *Sur les prétendues pierres de foudre* dans *Hist. de l'Acad. Roy. des Inscr. et Belles-Lettres.* Paris, 1740, XII, 163 sq.

« *L'erreur pour estre ancienne, n'en est pas plus respectable et on est toujours à temps de la découvrir... Il se fait dans l'histoire des temps les plus reculez, mille recherches moins interressantes* ; *celle-ci a le mérite de nous détromper d'un faux préjugé sur l'origine et la nature de ce genre de Pierres. Elle nous fournit d'ailleurs des preuves de l'industrie de nos premiers Pères pour subvenir à leurs besoins, et se procurer les commoditez de la vie* ; *mais cette même découverte ne peut estre bien développée que par l'énumération d'une assez longue suite de faits sur lesquels elle est fondée.*

Des outils des premiers hommes. — *Le premier est, que les hommes n'ont connu l'usage de l'airain et du fer, que plusieurs siècles après la naissance du monde et que depuis son renouvellement par le Déluge ils ont habité longtemps divers pays sans y avoir eu l'usage de ces métaux.*

De ce premier fait, il s'en suit un second, sçavoir, que pour les necessitez de la vie, il fallait qu'il y eût quelques instruments d'une matière qui suppléât à l'airain ou au fer, et qu'il n'y en a point eu de plus propre que la pierre.

Le troisième fait est, que toutes sortes de pierres n'ont pu estre employées à cet usage ; *et que si la qualité de celles qui ont la forme de ces instruments, est tout à fait semblable à celles que nous connaissons en masses informes, ces premières ne sont point tombées du ciel, ne sont point des productions du hazard* ; *mais que c'est l'industrie des hommes qui leur a donné les formes qui les font distinguer.*

Enfin, que si l'on trouve une parfaite conformité entre quantité

(1) Ce texte a été déjà reproduit dans : *Mat. pour l'Hist. de l'Homme* (1875), XI, 97-101.

d'instruments d'airain et ces sortes de pierres figurées, c'est une conséquence naturelle qu'elles ont servi aux mêmes usages que ces instruments d'airain, et que ceux-ci n'auront esté faits, que sur le modèle et à l'imitation de ceux de pierre...

« *L'Ecriture fait même mention de la ville d'Enoch édifiée par Caïn, dont la construction suppose l'usage d'une certaine quantités d'instruments, qui ont dû tenir lieu de ceux d'airain ou de fer, qui n'estaient pas encore connus.*

Or M. Mahudel prétend que ces instruments estaient faits de ces pierres, dont il a rassemblé divers morceaux figurez que le temps a épargnez. Quelle matière plus convenable que la pierre ? non des rochers, qui, pour estre séparée des masses énormes dont elle fait partie aurait demandé l'usage d'instruments d'une matière encore plus dure qu'elle ; mais celle de ces masses détachées, mobiles de différentes grosseurs, répandues de tous cotez sur la surface de la terre, faciles par leur choc contre d'autres d'un poids plus considérable, d'une substance plus dure ou d'une assiette plus ferme, à estre cassées. Entre les fragments dans lesquels elles se divisaient, il s'en trouvait, de même que dans un morceau de glace ou de cristal que l'on met en pièces, à angles taillants et tranchants, et à angles aigus, propres, suivant leurs longueurs et leur plus ou moins d'épaisseur, à servir de haches, de coins, de couteaux, de socs de charrue, d'armes perçantes et pointues, capables de pénétrer et de blesser, par la manière de les lancer. Par le frottement réitéré des cotez de ces éclats de pierres destinez a estre tenus à la main, ils émoussaient contre d'autres pierres plus dures, ou contre des masses de rochers plus solides, leurs vives arêtes, et les polissaient pour n'en estre pas blessez, et pour s'en servir plus commodément : souvent mêmes ils trouvaient, comme nous trouvons quelquefois sur les bords des rivières ou dans le lit des torrents, lorsqu'ils sont à sec, de ces sortes de cailloux, dans lesquels le roulis et le frottement continuel qu'ils ont essuyé les uns contre les autres en des sens différents, ont perfectionné les formes de coins et de haches, que le hazard de la fracture n'avait fait qu'ébaucher ; et qu'il leur manquait encore quelque chose pour leur donner tout à fait la forme de quelques-uns de ces instruments, ils en achevaient l'ouvrage avec une patience extraordinaire.

De la matière des pierres de foudre. — *Les genres de pierres dans lesquelles nous reconnaissons les qualitez de dureté, de facilité à se casser, et à former en se cassant, de vives arêtes tran-*

chantes et des angles pointus, sont les cailloux, *dont les couleurs varient suivant les pays dans lesquels on les trouve* ; *la pierre de touche, le basalte, si distingué entre toutes les autres pierres par son extrême dureté, qui le faisait employer en Egypte aux statues des Dieux* ; *mais la pierre des fragments de laquelle on pouvait tirer plus d'instruments tranchants, c'est sans contredit celle que nous appelons* pierre à fusil ; *et la raison de cette préférence, vient de la propriété de former en se cassant, de ces vives arêtes en tous sens, aussi bien que les agathes, qui peuvent se rapporter au genre de cailloux. S'il y a même quelque fond à faire sur les étymologies, pour s'en servir à expliquer l'origine et la nature des choses, on peut dire que dans le nom de* silex *donné au caillou, et qui paraît n'estre qu'une contraction de l'ancien mot* sicilex *que Festus* (1) *croit dérivé de* scindere, *couper, on découvre une idée de ce premier usage des fragments de ce genre de pierre* ; *aussi le terme de* sicilex *est-il employé synonymement dans quelques auteurs, pour désigner un instrument qui coupe*: (Silex (2), *dit Scaliger*, lapidem significat qui sectus et lectus est quasi sicilex. *Exercit.* 108).

Si l'on trouve tous ces caractères dans un certain genre de pierres figurées que l'on conserve dans les Cabinets, parce qu'on croit qu'elles sont tombées du Ciel avec la foudre, si on y observe encore différentes formes par lesquelles ces pierres imitent parfaitement les premiers instruments qui tenaient lieu aux hommes d'instruments utiles, on fait disparaître l'erreur plus que populaire. On a la preuve que des pierres, qu'on croyait d'origine céleste, n'en ont qu'une terrestre, très semblable aux autres pierres ; *que leurs figures qu'on s'imaginait estre, ou des jeux de la nature ou des marques de la colère divine, ne sont que des ouvrages de l'art, et l'on aura en même temps acquis la connaissance des plus anciens monuments qu'on puisse souhaiter de l'industrie de nos premiers Pères.*

Comparaison des pierres taillées dites pierres de foudre avec les outils de bronze. — *Pour mieux réussir dans cet examen, M. Mahudel a compare avec nos cailloux de différentes espèces, autant de ces prétendues Pierres de Foudre qu'il en a pu voir* ; *et il a tiré de tous les Auteurs d'Histoire naturelle des Fossiles, et de tous ceux qui ont donné des descriptions de Cabinets, autant qu'il a pu de*

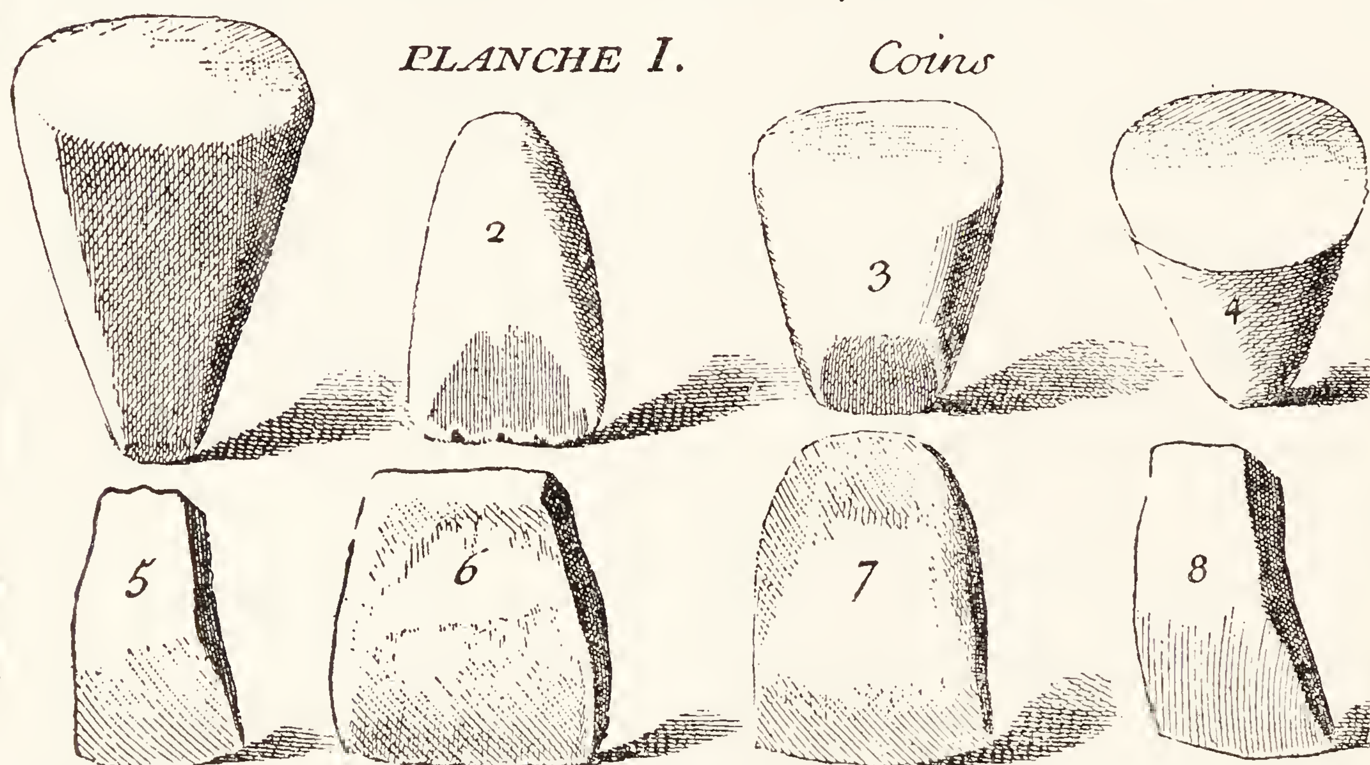
(1) FESTUS ne donne pas *Sicilex*, mais *Siciles* et nous apprend qu'on appelait ainsi le large fer d'une lance ou d'un javelot (hasta).

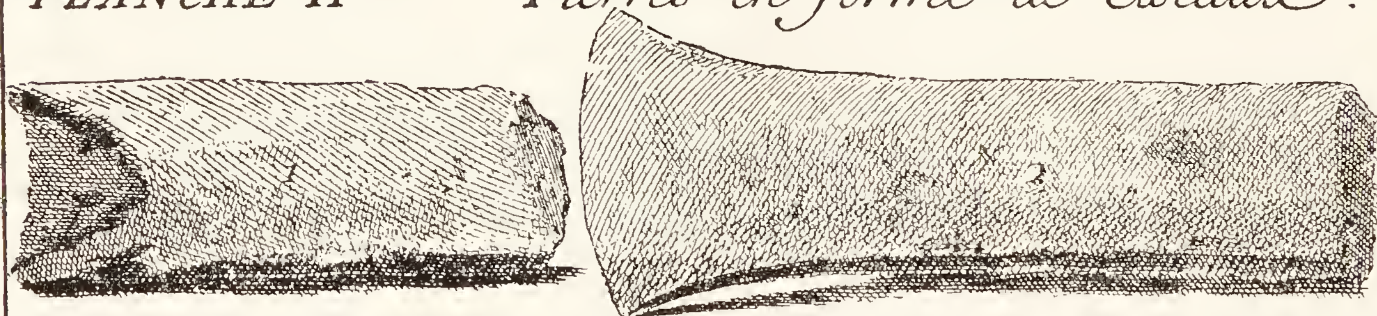
(2) *Silex, silicis* désignait une pierre dure et tout particulièrement une sorte de lave.

dessins de ces pierres figurées ; et par les comparaisons qu'il a faites, et que chacun peut faire de la nature de celle-ci avec celle de ces différentes espèces de cailloux, et de leurs formes avec celles de tant d'instruments, d'outils, et d'armes d'un usage antique que l'on découvre encore tous les jours plus en airain et en bronze qu'en fer, il croit pouvoir donner comme un fait certain, que ces pierres ont esté taillées pour les mêmes usages que ces instruments d'airain.

Les Naturalistes trouveront dans cette comparaison de ces Pierres de Foudre avec les cailloux de différentes espèces, une même substance, une même dureté, une même résistance à la lime, une même disposition à faire feu par le frottement des unes contre les autres, la même propriété de former en se cassant, des fragments à angles taillants et pointus, et des lames tranchantes et aiguës, enfin les mêmes couleurs que celles qui sont propres aux cailloux de certains pays.

Et les Antiquaires, dans l'observation de ces mêmes prétendues Pierres de Foudre, reconnaîtront des masses de marteaux plus épaisses d'un côté que d'un autre ; plattes par une des extremitez, et rondes ou pointues par l'autre, et percées par le milieu pour y faire entrer un manche ; des coins plus ou moins gros à taillants plus ou moins aigus ; des haches propres à estre attachées à des manches, ou à estre tenues à la main ; des formes de ciseaux semblables à ceux des maçons ; des couteaux à tranchants droits et arrondis, destinez à couper en pressant horizontalement et en appuyant perpendiculairement sur un plan ; des lames larges à deux tranchants, aiguës par l'une de leurs extremitez, et d'autres étroites moins longues, plates ou triangulaires, terminées par une de leur extrémité en pointes très perçantes, et ayant à l'autre un allongement propre à les enfoncer au bout d'un bâton, ou une prise pour les lier fortement à l'extrémité d'une canne, pour imiter les pertuisannes, les picques, les javelots, les dards et les flèches, autant d'objets qui reparaissent sous des formes si pareilles, en pièces antiques de bronze ou d'airain dans les Cabinets des curieux, qu'en voyant sur le papier les desseins des uns et des autres de ces instruments, on ne les discernerait pas si l'on n'estoit prévenus de la différence des matières dont ils sont composez. L'usage même de quelques-uns de ces instruments de pierre, a continué en certaines occasions depuis l'invention de l'airain et du fer, comme, par exemple, dans la circoncision des Juifs, suivant l'ordre que Dieu en donna à Josué, ainsi que dans la mutilation que les Prêtres de Cybèle, à l'imitation d'Atys, estoient obligez de se faire, suivan





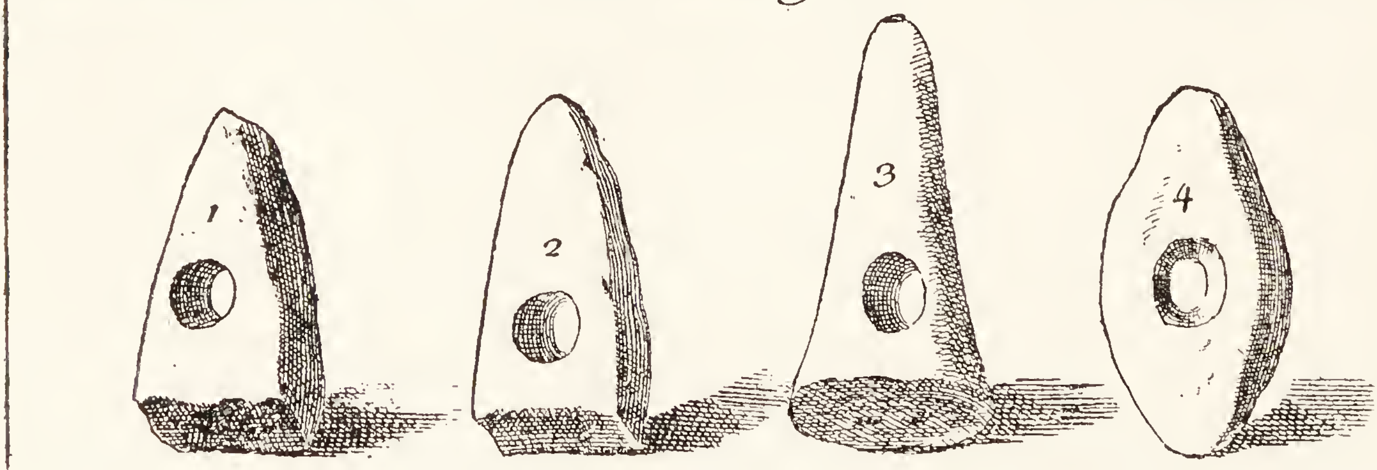


Fig. 5. — Extraite du mémoire de Mahudel à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres.

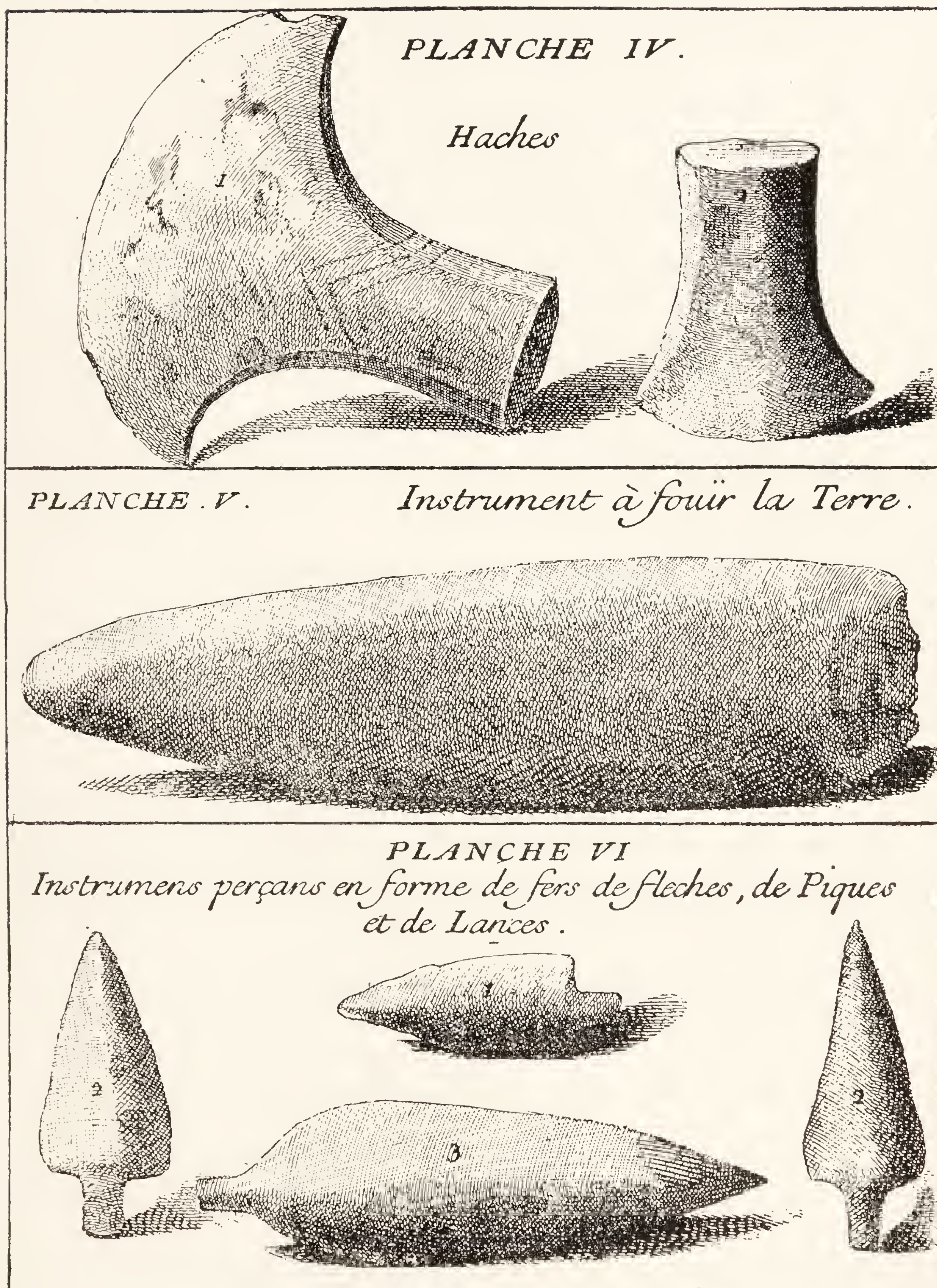


Fig. 6. — Extraite du mémoire de Mahudel à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres.

Pline, avec quelque fragment d'un vase de terre de Samos ; ou selon Arnobe, avec un caillou aiguisé, c'est-à-dire avec une espèce de couteau de pierre, semblable à ceux que le temps nous a conservez.

Argument ethnographique. — *M. Mahudel n'expose point les raisons qui prouvent l'impossibilité que ces pierres se forment dans les nues : mais il termine ses réflexions, en disant qu'on peut regarder les habitants de l'ancien monde comme ceux du Nouveau, qui dans les usages ordinaires de la vie, et à la guerre, se servoient d'instruments de pierre, avant que les Européens leur eussent appris à en faire avec le fer, à quoy il ajoute qu'à la simple inspection de ces prétendues Pierres de Foudre, il est évident qu'elles ont été travaillées de main d'homme.*

Argument archéologique. — *L'airain et le fer firent insensiblement cesser l'usage incommode de ces premiers instruments ; mais la terre qui en fut la dépositaire, parce qu'on les mettait dans les cercueils de ceux qui s'en estoient servis, et dans lesquels on en trouve encore tous les jours, nous en a conservé un assez grand nombre pour nous convaincre de leur usage. C'est ainsi qu'à l'aide des découvertes qu'on en fait de temps en temps, une opinion qui ne paraissait d'abord qu'une simple conjecture, devient de jour en jour plus certaine, et détruit une vieille erreur* (1). »

En 1738, un suédois, Christian Stobée (1690-1742), dans une *Dissertation historique* sur les céraunies (2), affirme que les tombeaux et les collines sépulcrales sont les lieux les plus favorables pour la découverte des pierres de foudre de tout genre et passe en revue tous les antiquaires qui en ont découvert et tous ceux qui ont tiré les conséquences de ces trouvailles. Cela d'ailleurs ne lui fait pas oublier la comparaison ethnographique :

828. — Ch. Stobée. *Miolnar Hamar Thors,* 1738.

« *Il ne semble pas, dit-il, que l'on puisse douter que les plus anciens instruments employés pour les travaux de première nécessité et les usages domestiques, avant que l'emploi du fer et l'art de le traiter fussent connus, n'aient été en pierre ; mais il est vrai, d'autre part, que chez certains peuples barbares, ignorant l'art du*

(1) Cet abrégé de Mahudel nous est déjà donné dans : *Matér. pour l'Hist. de l'Homme* (1875), XI, 145-152.
(2) K. Stobée, *Miolnar Hamar Thors seu ceraunii betulique lapides. Dissertatione historica illustrati,* 1738, in-4°.

forgeron, des pierres très dures, appropriées à leur destination et polies, tiennent encore actuellement lieu d'outils en fer. »

Au témoignage connu de Louis Hennepin, relatif aux habitants de la Louisiane, et à celui qui concerne une pointe de flèche recueillie en Islande, qu'il cite d'après le *Museum Regium Danicum*, l'auteur ajoute celui de Thomas Hariot, qui rapporte comment les anciens habitants de la Virginie fabriquaient d'une sorte de roche très dure, les haches qui leur servaient à fendre le bois, et comment, à l'aide de feu et de pierres tranchantes, ils creusaient autrefois leurs barques. Il rappelle encore à ce sujet que ces scènes ont été représentées par Théodore de Bry dans ses *vivantes images et coutumes* des habitants de cette province. Mais, pour lui, ce qui mérite surtout d'être mentionné, c'est la *Pierre des Rasoirs*, dont Vormius emprunte à François Ximénes la description suivante :

829. — **Ch. Stobée.** *Miolnar Hamar Thors,* 1738.

« *Les couteaux ou rasoirs, les poignards et mille autres instruments de même genre, dont les Indiens se servaient autrefois, tant pour la guerre que pour couper des objets divers, avant qu'ils ne connussent l'usage du fer, étaient faits d'une pierre nommée dans leur langue Itzli, dont on trouve des spécimens de trois couleurs différentes, c'est-à-dire de bleus, de blancs et de noirs, qui cependant sont tous transparents, etc. Je considère donc comme hors de doute que les premières armes des anciens ont été en pierre ou en bois...* » (1)

L'argument archéologique est également repris par Caylus (1692-1765) dans son célèbre *Recueil d'Antiquités* (1752-1767), mais il ne parle guère que des armes et des outils de bronze. Le Président de Brosses (1709-1777), l'auteur de la fameuse *Dissertation sur le culte des dieux fétiches*, insiste sur le même argument, mais en faisant entendre qu'il fallait comparer nos lointains ancêtres aux sauvages modernes.

830. — **Ch. de Brosses.** *Histoire des Navigations aux terres australes.* Paris, 1756, in-4°, t. I, pp. 19-20.

« *La mémoire des Phéniciens, que l'on ne peut se lasser de citer en exemple, vit encore dans l'admiration de tous ceux qui ont*

(1) P. Cogels, *loc. cit.*, pp. 312-320.

quelque connaissance de l'antiquité, pour avoir formé les Grecs, et ébauché les autres sauvages de l'Europe que les Grecs et les Latins ont achevés de former dans la suite. Les Européens de ces premiers siècles, continue-t-il, n'étaient guère moins brutes que le peuvent être les Australiens. Comme eux, ils habitaient les cavernes et les bois, restaient par familles isolées, ou couraient par bandes en vagabonds, vivans de la chasse ou de rapines, ignorans l'agriculture et les arts, n'ayant pour les grossières fabriques les plus indispensables, que des haches de pierre, telles qu'on en trouva près de Passy (Pacy-sur-Eure) en Normandie, en 1686, *dans de très-anciens sépulcres ; preuve que les Celtes n'avaient point encore alors l'usage du fer. Voilà d'où nous sommes partis pour arriver par l'éducation, l'exemple et le commerce des étrangers plus instruits, au point où nous nous trouvons.* »

§ 4. — LES CLASSIFICATIONS MINÉRALOGIQUES DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE

De 1650 à 1750, presque tous les partisans des idées nouvelles ont associé l'argument archéologique à l'argument ethnographique ; mais il ne faut pas oublier que ce sont les premiers essais de classement des céraunies qui leur ont permis de s'emparer de ces deux leviers.

Vers la fin de cette longue période les tentatives de classification systématique des minéralogistes conduisent à différencier les diverses espèces de pierres de foudre et apportent des facilités nouvelles, pour préciser leur origine et leur destination (1).

Nous ne nous arrêterons, ni à l'*Histoire naturelle éclaircie* de Dezallier d'Argenville (1680-1765), ni à l'*Oryctographie* d'Albert Ritter publiées, l'une en 1742, l'autre en 1743 (2). Elles n'apportent rien de nouveau.

Le célèbre minéralogiste suédois Jean Gotschalk Waller (1709-

(1) Dans certains ouvrages du début du XVIIIe siècle, tels que celui de G. Gimma on trouve déjà un embryon de classification. Il distingue les pierres de foudre des pierres de pluie et fait une classe à part des échinides ; mais les deux premiers groupes comprennent les objets les plus hétéroclites. Sous le nom de pierres de pluie, il réunit une gemme, divers fossiles : l'ombrie, la brontée et les pierres de grêle. Cf. *Della Storia naturale della gemme, delle pietre, e di tutti i minerali, ovvero della Fisica sotterranea.* Napoli, 1730, in-4°, t. II, 192-204.

(2) P. Cogels, *loc. cit.*, pp. 175-176 et 311-312.

1785) publia en 1747 une *Minéralogie systématique* rédigée de façon à permettre de les identifier ou de les déterminer facilement. Il divise les corps minéraux en quatre classes : les Terres, les Pierres, les Minéraux et les Concrétions qu'il subdivise en ordres, genre et espèces. Cet essai de classification tient grand compte des résultats déjà acquis par les antiquaires et les ethnographes.

831. — J.-G. Waller. *Minéralogie systématique*, 1747.

« *La division des Pierres figurées ou jeux de la nature comprend les genres des Pierres peintes, des Pierres figurées et des Pierres taillées. Le* genre *des Pierres figurées comprend à son tour six* espèces *dont la dernière est celle des « Pierres figurées artificielles ou supposées* Lithoglyphi arte-facti. Lapides supposititii », *c'est-à-dire des « pierres qui ont été contrefaites ou imitées par art » en d'autres termes : des outils préhistoriques. La valeur des groupes nommés genres et espèces par Wallerius n'a aucun rapport avec celle des groupes désignés actuellement sous ces noms.*

La page suivante tirée de Waller, traite précisément du groupe qui nous intéresse :

1. Les pierres de tonnerre.

Lithoglyphi arte-facti cuneiformes. Ceraunii lapides.

Ce sont des coins de pierre en pointe par une des extrémités, comme les coins ordinaires, ou aigus par les deux bouts, et plus gros dans le milieu, souvent percés d'un trou.

2. Les couteaux de pierre.

Lithoglyphi arte-facti cultri-formes. Cultri lapidei.

Ce sont des couteaux de pierre anciennement en usage.

3. Les haches de pierre.

Lithoglyphi arte-facti securi-formes. Secures lapideae.

4. Les marteaux de pierre.

Lithoglyphi mallei-formes. Mallei lapidei.

5. Les flèches de pierre.

Lithoglyphi arte-facti sagittae-formes. Sagittae lapideae.

6. Les langues de pierre.

Lithoglyphi arte-facti linguae-formes. Lingulae lapideae.

Toutes ces pierres figurées et d'autres semblables ne sont que des instruments et des armes dont se servoit anciennement en de certaines occasions, ou dont l'usage étoit général; on les trouve dans les buttes qui servoient de tombeaux, et on les prend pour des éclats de foudres ou des pierres de tonnerre.

7. Les prétendus dez de pierre.

Tesserae badenses.

Ce sont de vrais dez faits avec des os...

8. Les urnes de pierre.

Urnae ostracitae.

Ce sont des urnes sépulcrales qu'on tire des amas qui couvrent des tombeaux (1). »

En 1758, Arnold Vorsmaer propose une nouvelle classification des céraunies ; la voici :

832. — A. Vorsmaer. *Oudreidkundije Brieven,* 1760.

Pierres naturelles dites de Foudre et d'Eclair :

Céraunies.

Pierres de Foudre. Ressemblant toutes à un grand bouton ou un demi-rond plus ou moins surélevé.

Ces Céraunies ne sont pas autre chose que des Hérissons de Mer pétrifiés, que l'on nomme aussi Pommes-de-Mer. Voyez Rumphius, Klein, etc.

(1) *Minéralogie ou description générale des substances du règne minéral...*, trad. en français. Paris, 1753, in-8°, II, 134-135. Cf. P. Cogels, *loc. cit.*, pp. 178-179. Voir aussi pp. 238-241.

Bélemnites. *Pierres d'Eclair. Ressemblant à une quille, lisse et pointue.*	*Ces Bélemnites ne sont probablement que des Pointes ou Piquants de diverses sortes de Hérissons-de-Mer. Voyez les auteurs précités.*

Objets d'origine artificielle, en pierre, dits Pierres de Foudre, parfois nommés Céraunies.

Céraunies. *Coins de Foudre. Ce sont uniquement les objets qui ont l'aspect d'un coin.*	*Ayant probablement été fabriqués pour l'usage exclusif d'outils.*
Céraunies. *Marteaux de Foudre. Très différents, mais ressemblant toujours à un Marteau dont la forme se rapproche de celle d'un Coin et dans lequel il existe une perforation.*	*Probablement des Marteaux de Combat, ayant, certainement eu un long bâton ou manche passé dans l'ouverture qui est pratiquée.*
Céraunies. *Flèches de Foudre. Petites, plates, à bords tranchants, pointues comme l'extrémité d'une pique ou d'une flèche à large pointe.*	*Rares, partout ailleurs qu'en Amérique et ayant uniquement été employées, en guise de pointes, au bout des flèches. Voyez Mercati.*

Objets d'origine artificielle, en métal, dits « Pierres de Foudre ».

Céraunies. *Petites pelles de Foudre. Objets allongés, en forme de Coins, s'élargissant un peu, et tranchants vers le bas.*	*Se trouvent uniquement jusqu'ici, à ma connaissance, dans les Indes Orientales et ayant certainement servi d'armes de guerre dans les premiers temps de la découverte du métal. Voyez Rumphius.*

Les fossiles sont ici nettement séparés des outils et des armes. Et ceux-ci à leur tour sont divisés en deux classes d'après leur matière : pierre ou bronze.

Le suisse E. Bertrand publie à La Haye en 1763 un *Dictionnaire Universel des fossiles propres et des fossiles accidentels.* A l'article *Céraunites* (p. 120) il distingue les pierres de foudre en 4 catégories : 1° les pyrites, 2° les échinides (fossiles), 3° les bélemnites et 4° les pierres façonnées par l'art.

Bien d'autres ouvrages témoignent en faveur des nouvelles idées. Parmi ceux-ci nous pouvons citer : Le *Catalogue Systématique des curiosités... du cabinet de M. Davila* en 1767, les *Eléments de Minéralogie docimasique* de B. G. Sage en 1772, l'*Oryctographie* de Burtin en 1784. Désormais la cause est entendue.

Toutefois nous ne croyons pas pouvoir nous contenter de nommer les *Epoques de la Nature* de Buffon qui, en 1758, firent sensation non seulement par l'ampleur des vues, mais par « la magnificence du style ».

833. — **Buffon**. *Epoques de la Nature*, 1758.

« *Les premiers hommes témoins des mouvements convulsifs de la terre, encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie ; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste, tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas très promptement cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider et travailler de concert à se faire un domicile et des armes ? Ils ont commencé par aiguiser en forme de hache ces cailloux durs, ces jades, ces* pierres de foudre, *que l'on a crues tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui néanmoins ne sont que les premiers monuments de l'art de l'homme dans l'état de pure nature ; il aura bientôt tiré du feu de ces mêmes cailloux ; il aura saisi la flamme des volcans, ou profité du feu de leurs laves brûlantes pour le communiquer, pour se faire jour dans les forêts, les broussailles ; car, avec le secours de ce puissant élément, il a nettoyé, assaini, purifié les terrains qu'il voulait habiter ; avec la hache de pierre, il a tranché, coupé les arbres, menuisé le bois, façonné les armes et les ins-*

truments de première nécessité. Et après s'être munis de massues et d'autres armes pesantes et défensives, ces premiers hommes n'ont-ils pas trouvé le moyen d'en faire d'offensives plus légères, pour atteindre de loin ? Un nerf, un tendon d'animal, des fils d'aloès, ou l'écorce souple d'une plante ligneuse, leur ont servi de corde pour réunir les deux extrémités d'une branche élastique dont ils ont fait leur arc ; ils ont aiguisé d'autres petits cailloux pour en armer la flèche. Bientôt ils auront eu des filets, des radeaux, des canots, et s'en sont tenus là tant qu'ils n'ont formé que de petites nations, composées de quelques familles, ou plutôt de parents issus d'une même famille, comme nous le voyons encore aujourd'hui chez les sauvages, qui veulent demeurer sauvages, et qui le peuvent, dans les lieux où l'espace libre ne leur manque pas plus que le gibier, le poisson et les fruits (1). »

L'heure des vulgarisateurs de grande classe est enfin venue, témoin cette page si compréhensive de Goguet dont l'œuvre eut un grand retentissement et fut plusieurs fois réimprimée :

834. — **Goguet**. *De l'origine des lois des arts et des sciences.* Paris, 1758, in-4°, I, 148.

« *On conserve dans plusieurs cabinets de ces espèces de pierres vulgairement appelées* Pierres de foudre. *Elles ont la forme de haches, de socs de charrues, de marteaux, de maillets, ou de coins. La plupart sont d'une substance pareille à celle de nos pierres à fusil et d'une si grande dureté, que la lime n'y saurait mordre. Ce qu'il faut particulièrement remarquer, c'est qu'elles sont presque toutes percées d'un trou rond, placé à l'endroit le plus convenable pour recevoir un manche, et cette ouverture est disposée de manière que le manche y étant entré de force, il ne puisse en sortir que difficilement, comme nous en usons pour nos marteaux. Il est donc clair, par la seule inspection, que ces pierres ont été travaillées de main d'homme. Les trous percés aux endroits où elles doivent être emmanchées, prouvent et leur destination et l'emploi qu'on en a fait pour différens usages. Ce n'est point même ici une simple conjecture.*

(1) *Les Epoques de la Nature,* dans *Œuvres,* éd. Geoffroy Saint-Hilaire, P. 1837, I, 560. Voir aussi son *Histoire Naturelle des Minéraux.* Paris, 1787 dans les pages où il traite du jade.

On sçait que, de tems immémorial, les outils de pierre étaient en usage dans l'Amérique. On en a trouvé dans les tombeaux des anciens habitans du Pérou, et plusieurs peuples s'en servent encore à présent. Ils préparent ces pierres, et les aiguisent en les frottant sur un grais à force de tems, de travail et de patience, ils parviennent à leur donner la figure qui convient. Ils les ajustent ensuite très artistement à un manche ; et s'en servent de la même façon à peu près que nous nous servons de nos instruments de fer. L'Asie et l'Europe sont parsemées de ces sortes de pierres. On y en découvre très souvent. Il a donc été un tems où les peuples de ces régions ont ignoré l'usage du fer, comme les Américains l'ignoraient avant l'arrivée des Européens.

Ajoutons que Goguet n'est pas un simple vulgarisateur, il semble bien être le premier qui ait mis en lumière l'existence d'un âge du bronze pendant lequel l'homme préhistorique ignora complètement l'emploi du fer (1).

Le cuivre, durci par la trempe et surtout par l'alliage, ayant précédé le fer, nous avons donc trois âges successifs : les âges de la pierre, du bronze et du fer (2). Cette division aurait dû s'expliciter et s'imposer rapidement ; mais on pressentait qu'elle allait s'opposer à la Chronologie biblique et cela rendait fort prudent.

Ce fut le célèbre antiquaire danois Thomsen qui, vers 1836, réussit à la faire recevoir par les archéologues de son temps. Grâce à ses fouilles nombreuses et méthodiquement menées, il reconnut trois catégories de sépultures dont les premières ne contenaient que des outils de pierre ou d'os, les secondes des objets de bronze, les troisièmes des objets de fer. Il en conclut que ces trois types appartenaient à des époques différentes et n'eut pas de peine à établir quel avait été leur ordre de succession. Il signala d'ailleurs des séries d'intermédiaires qui établissaient des liens entre l'âge de la pierre et l'âge du bronze puis entre ce dernier et l'âge du fer et rejoignaient ainsi les premiers documents historiques.

Dans sa classification du Musée Royal de Copenhague, Thomsen s'appliqua à respecter ces divisions et son exemple fut suivi (3). Au reste la théorie des trois âges allait trouver un appui décisif parmi les géologues.

(1) A. Goguet, *loc. laud.*, I, 149-151.
(2) E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 12.
(3) E. Cartailhac, *La France préhistorique*, pp. 12-13.

§ 5. — L'ARGUMENT PALÉONTOLOGIQUE

Mais voici l'heure de la paléontologie. On va pouvoir abandonner enfin la chronologie des antiquaires et supputer le temps durant lequel se déroulèrent les âges de la pierre, du bronze et du fer.

En 1784, François Xavier Burtin de Maestricht (1743-1818) publie une monographie des fossiles belges sous le titre *d'Oryctographie de Bruxelles*. Bien entendu il estime que les pierres en forme d'armes ou d'outils ont été façonnées de main d'homme et n'ajoute rien aux arguments connus ; mais il est le premier à pressentir que les hommes qui les avaient taillées et polies avaient vécu longtemps avant les peuples anciens dont nous parle l'histoire. N'a-t-on pas trouvé une hache aux environs de Bruxelles enfouie sous 3 couches de pétrifications animales ? Il n'ose en tirer les conséquences, mais désormais, le problème de la chronologie des temps préhistoriques est posé.

Le 22 juin 1797, un savant distingué, John Frère, faisait une communication à la Société royale de Londres sur une découverte qu'il avait faite à Hoxne dans le Suffolk. A 12 pieds de profondeur au-dessous d'une triple couche de terre végétale, d'argile et de sable à coquilles, il a trouvé dans un gros gravier des silex travaillés mêlés à des ossements extraordinaires et à la mâchoire immense d'un animal inconnu. « La quantité de ces pierres était telle, que les ouvriers avant de comprendre leur importance, les jetaient sur les chemins pour combler les ornières, et que tout faisait supposer que Hoxne était l'endroit où quelque ancien peuple façonnait les armes où les outils dont il avait besoin (1). »

En 1827, les découvertes faites dans la grotte de Bize, près de Narbonne, suscitèrent d'amicales discussions entre l'inventeur et d'autres jeunes gens qui avaient étudié les dépôts ossifères des grottes de l'Hérault et du Gard. Parmi ces derniers, De Christol insiste sur ce fait que les ouvrages de l'homme sont « de véritables équivalents géognostiques des ossements humains (2). »

Vers la même époque, dans la province de Liège, P. C. Schmerling opérait des fouilles dans des cavernes d'un accès extraordinairement difficile et recueillait des silex mêlés à des ossements animaux. Après une étude minutieuse du gisement, des outils,

(1) *Archaeologia*, XIII, 103, cité par Marquis DE NADAILLAC, *Les premiers hommes*. Paris, 1881, t. I, p. 9.
(2) E. CARTAILHAC, *La France préhistorique*, pp. 16-17.

et de l'état des ossements il conclut expressément à leur contemporanéité. « La forme de ses silex, écrivait-il, est tellement régulière qu'il est impossible de les confondre avec ceux que l'on rencontre dans la craie ou dans le terrain tertiaire. Toute réflexion faite, il faut admettre que ces silex ont été taillés par la main de l'homme et qu'ils ont pu servir pour faire des flèches ou des couteaux (1) ». On était en 1833. Il faut d'ailleurs admirer la prudence avec laquelle il ajoutait :

« Le temps seul, au reste, décidera jusqu'à quel point nous avons eu raison de nous exprimer d'une manière aussi catégorique, mais aucun géologue éclairé ne voudrait soutenir aujourd'hui que l'homme n'existait point à l'époque où nos cavernes ont été comblées du limon et des fossiles qu'elles recèlent. »

Les observations de Schmerling ne furent pas contestées, mais elles rencontrèrent peu d'écho. Ce fut Boucher de Perthes qui obligea les savants à prendre parti sur ce point. Les trois gros volumes de ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes* portent les dates de 1847, 1857 et 1864. Nous n'essaierons pas de retracer l'histoire de ses luttes avec les savants de son temps, bien qu'elle mette en pleine lumière la force de la routine, même parmi les hommes de science (2).

« La coexistence de l'homme avec les espèces éteintes et par suite l'ancienneté de cet homme quaternaire : tels étaient les faits acquis. Mais il semblait qu'on eût toujours le droit de formuler quelques réserves, tant que l'on ne découvrait pas dans le soi-disant diluvium l'homme fossile lui-même, son squelette ou les débris de ses ossements (3). »

Cette lacune paraissait de plus en plus sensible à mesure que les trouvailles se multiplaient, lorsque, le 23 mars 1863, Boucher de Perthes mit au jour dans la sablière du Moulin Quignon une demi-mâchoire humaine et deux haches de pierre. Il y eut de vives contestations, mais une commission composée de savants considérables appartenant à la Société royale de Londres, à l'Institut de France et à la Société Géologique reconnut l'authenticité de cette trouvaille.

(1) Cf. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liége*. Liége, 1833-1834, in-4°, I, 53-66 et 176-179.

(2) Cf. *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. III. Paris, 1864, ou encore VICTOR MEUNIER, *Les Ancêtres d'Adam, Histoire de l'homme fossile*. Paris, 1900, in-12.

(3) E. CARTAILHAC, *loc. cit.*, p. 23.

A partir de ce jour, l'archéologie et la paléontologie indissolublement unies vont travailler de concert à supputer la durée des diverses époques de la préhistoire.

Cet exposé de l'évolution scientifique d'une idée ne constitue pas une page de folklore, je le sais, mais je l'ai jugée particulièrement propre à faire toucher du doigt la lenteur d'une telle évolution chez les hommes ayant reçu une culture scientifique. Nous venons de le voir, ils eurent toutes les peines du monde pour se débarrasser de la tradition contraire qui avait pour elle, il faut bien le reconnaître, l'autorité et l'enseignement de presque tous les savants des siècles passés.

L'argument archéologique a dû être repris cent fois pour acquérir tout son prestige et s'imposer à la science ; même chose pour l'argument ethnographique. Et ce n'est que dans la première moitié du XIXe siècle qu'apparaît l'argument paléontologique qui va permettre de remonter au temps lointain où commença le déroulement de la vie et des sociétés humaines et de pressentir, sinon de calculer, l'énorme durée des longues époques demeurées sans historien. Les perspectives du passé de l'humanité se sont prodigieusement approfondies. Longtemps avant les Celtes et les Germains, bien avant les Egyptiens et les Babyloniens, il y a eu des races et des peuples qui ont travaillé, lutté, inventé et qui durant de nombreux, de très nombreux millénaires, ont préparé la voie aux civilisations historiques.

CHAPITRE IV

La résistance des savants aux suggestions et aux conclusions de l'esprit scientifique.

Nous venons d'assister aux lenteurs de l'évolution des esprits cultivés et de constater combien il leur fut difficile de faire accepter les arguments qui nous paraissent les mieux fondés, voire les mieux présentés, dès lors qu'ils obligeaient à rejeter des idées traditionnelles pour les remplacer par des idées nouvelles. Ce point est d'ailleurs d'une telle importance qu'il ne sera pas inutile d'examiner quels furent les ressorts de cette résistance chez les savants eux-mêmes. Nous serons ainsi mieux préparés pour apprécier les raisons de la résistance populaire.

Depuis l'antiquité classique jusqu'au XVIe siècle, la croyance à l'origine fulminante des armes et des outils de l'âge de la pierre apparaît générale dans toute l'Europe occidentale. Elle avait acquis par suite une incalculable puissance de suggestion.

A la fin du XVIe siècle, Simon Maïole d'Ast (1520-1598), homme d'une rare culture, animé d'une vive et universelle curiosité, admet, sur l'autorité d'Avicenne et d'Olaüs Magnus, que la foudre tombe parfois en traits métalliques [1]. Il représente l'opinion courante parmi les gens instruits et même parmi les physiciens et les naturalistes.

Il a fallu des pléiades d'esprits indépendants osant rejeter les traditions d'école et l'autorité des anciens maîtres pour arracher la masse des savants à l'emprise de cet envoûtement. Aussi ne faut-il pas nous étonner si bon nombre d'entre eux opposèrent tout au moins l'inertie, aux suggestions des esprits critiques et aux conclusions de la pensée scientifique. Cette résistance

(1) *Les jours Caniculaires*, trad. en franç. Paris, 1643, II, 26 et voir aussi 23.

même est d'ailleurs trop instructive pour que nous n'essayions pas d'en déterminer les raisons et les mobiles.

Le nerf de cette opposition fut tout d'abord la routine. Le routinier sait faire valoir le respect que l'on doit à l'autorité des anciens et tout au moins s'efforce d'en tirer un préjugé favorable. Les éléments essentiels de la routine sont en réalité beaucoup moins honorables. Ce sont l'incuriosité scientifique et la crainte paresseuse d'avoir à renouveler ses opinions. Ce renouvellement obligerait le routinier à un examen plus ou moins laborieux des arguments sur lesquels s'appuie l'opinion nouvelle, et s'il a déjà pris parti, le forcerait à changer publiquement d'avis. Ajoutez à cela la crainte de contredire un ami ou un protecteur et la routine vous apparaîtra ce qu'elle est ordinairement, un composé de paresse, de vanité et d'intérêt, c'est-à-dire fort peu reluisante.

Le Trésor des pierreries, traité merveilleux, de Cléandro Arnobio, qui parut en 1602, est une pure compilation et nous fournit un bon exemple de l'esprit routinier. Voici l'essentiel du chapitre qu'il consacre à la pierre de foudre :

835. — **C. Arnobio.** *Tesoro delle gioie,* 1602.

« *Ceraunia ou Cornolo a la forme d'une Pyramide et il en existe de plusieurs sortes. L'une est cristalline. L'autre est tachetée de jaune. Une autre a la couleur des végétaux et passe pour tomber des nues dans le voisinage des lieux frappés de la foudre. Il y a enfin la Saetta.*

« *Celle qui vient de la Germanie est la meilleure. Puis il y a celle qui vient d'Espagne qui est couleur de feu. Lucarato dit en avoir trouvé une autre sorte qui est noire.*

« *D'Acosta en cite une espèce, de diverses couleurs, très dure... Elle possède un grand pouvoir, car elle empêche celui qui la porte de se noyer. Elle ne permet pas qu'il soit frappé du trait de la foudre. Elle rend l'homme victorieux, et joyeux. Et provoque de doux songes* (1). »

Le Miroir des Pierres de Camille Léonard, qui eut de nombreuses éditions (j'ai en mains celles de Paris 1610 et de Ham-

(1) D'après une édition de Milan 1619 (sans nom d'auteur). Voir chapitre XXXVII, *Céraunia*, pp. 144-147.

bourg 1717) n'est pas moins servile. L'article qu'il consacre à la Céraunie aurait pu être rédigé par Marbode :

836. — **Léonard.** *Speculum Lapidum.* Parisiis, 1610, p. 88.

« *Céraunius ou Cenaolus est une pierre de forme pyramidale. Il y en a deux genres l'une cristalline tachetée de jaune, l'autre couleur des pyrites. On rapporte qu'elles tombent des nues dans un lieu voisin de celui où la foudre a frappé. La première se trouve en Allemagne, la seconde qui rutile à la façon d'une flamme se rencontre en Espagne. Socatus (lisez Sotacus) en cite une troisième espèce de couleur noire. Evax prétend au contraire qu'elle est de couleurs variées. Toutefois elle est fort dure et de grande vertu. Celui qui la porte sur soi ne sera blessé, ni par la tempête, ni par la foudre. Dans les combats elle assure la victoire. Elle procure des songes doux et agréables* (1). »

Léonard, qui était féru d'alchimie et d'astrologie, est fort représentatif de certains milieux. Parmi les alchimistes qui partagèrent explicitement de telles croyances, on peut citer : Martin Ruland dont le *Lexicon Alchimiae* parut en 1612 et ne contient pas trace de recherches personnelles, Michel Maïer (1568-1622) pour qui les pierres de foudre tombent certainement des nues (2).

La tradition alchimique plus que tout autre révérait l'autorité des maîtres et en appelait constamment à leurs secrets enseignements. Elle était si puissante qu'elle continua longtemps de s'imposer à ceux qui prétendaient rompre avec ses rêveries, tel Nicolas Lemery (1645-1715) dont le cours de chimie eut de nombreuses éditions de 1675 à 1730 ; il écrit :

837. — **N. Lemery.** *Cours de Chimie,* 1675.

« *Les vents sulphurez et impétueux montent jusqu'aux nues et ils enlèvent souvent avec eux des matrices pierreuses et minérales, qui se mêlant et s'unissant par la chaleur qui vient du mouvement, forment ce qu'on appelle des pierres de tonnerre ou des pierres de foudre.* »

(1) Voir aussi l'édition de Hambourg, 1717, p. 67-68. Nulle modification à ce chapitre.
(2) *Septimana philosophica.* Francofurti, 1620, p. 28.

§ 1. — LA VALEUR DES TÉMOIGNAGES ET DES OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES

L'argument d'autorité revêtait ici un aspect assez particulier, car il s'appuyait nécessairement sur les témoignages de ceux qui affirmaient que telle ou telle pierre était tombée du ciel. On ne fait aucune distinction entre celui qui se présente comme témoin oculaire et celui qui relate le témoignage d'un autre ; il suffit que ce dernier ait un grand nom scientifique pour qu'on le reçoive sans la moindre hésitation. On suppose implicitement qu'il n'a reçu le fait qu'après s'être bien assuré de la véracité et de l'habileté de l'observateur.

Dans son *Essai sur les fossiles*, paru en 1610, François Imperati ne s'élève pas contre l'assimilation faite par Agricola, des haches polies à la céraunie de Pline ; mais il ne croit pas trop à l'exactitude de toutes ces formes de coins, de marteaux perforés ou d'autres encore que le réprouvé (ainsi nomme-t-il Agricola) leur attribue. Il ne songe pas à examiner directement les objets en question, car tout cela lui paraît peu conciliable avec le témoignage des auteurs qui disent que ces pierres tombent avec la pluie et la foudre.

Il allègue Avicenne qui relate la chute d'une masse de fer à Lurgea et cite en outre la chute d'une masse pareille tombée vingt-cinq ans auparavant dans une villa qui appartenait au marquis de San Lucido. Il se refuse à distinguer entre les pierres qui tombent du ciel. Elles peuvent être appelées indistinctement céraunies, ou brontées ou ombries. La variété de leurs formes ne le trouble pas (1).

Les savants qui se sont adonnés particulièrement à la météorologie furent très impressionnés par ceux qui prétendaient avoir vu tomber les pierres de foudre.

Libert Froidmond (1537-1653), homme de grand mérite qui professa l'astronomie à Louvain durant de longues années, accepte le fait de Lurgea et d'autres faits analogues. Il ne songe pas un instant à discuter les témoignages de ce genre et ne tente pas davantage de distinguer parmi les pierres de foudre les aérolithes des objets en forme d'armes et d'outils. En revanche, il s'efforce de fournir une explication de ces sortes de faits.

(1) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 62-63

838. — **Liberti Fromondi**. *Meteorologicorum, libri sex,* 1627.

« *Il tombe parfois des nuages avec la foudre une pierre qui est désignée sous le nom de trait ou coin de foudre et qui peut être comptée parmi ses effets. Elle provient d'une exhalaison terrestre visqueuse et de l'humidité du nuage que la chaleur brûlante de la foudre allie dans une transformation des plus rapides pendant sa chute même (car un corps pesant ne peut y rester suspendu ou attaché), et en forme une brique par la cuisson...*

« *Parfois, continue-t-il. il ne tombe pas de pierre avec la foudre, mais du fer ou un autre métal, ce qui arrive quand du vif argent a été mêlé à l'exhalaison sulfureuse, comme le croient les chimistes* (1). »

Gaspard Schott (1608-1666), esprit d'une infinie curosité. ne pense pas pouvoir faire mieux que d'adopter l'attitude de Libert Froidmont ainsi qu'en témoigne sa *Physica Curiosa* (1662) (2). Dans son *Musaeum Septalianum* (1664), Paul Marie Terzago, bien que certains effets de la foudre lui semblent dus à une matière subtile, ne peut s'empêcher de croire à certaines chutes de pierres accompagnant la foudre ; il en cite des cas singuliers qui lui semblent décisifs (3). Le prodigieux Père Kircher, S. J. (1602-1680) ne montre pas plus de scepticisme dans son monumental *Mundus Subterraneus* (1665) (4).

Charles Nicolas Lang (1670-1741), dans son *Histoire des pierres figurées de la Suisse* (1708), ne met pas en doute la formation de pierres dans les nues ; il a vu une sorte de concrétion pyriteuse, dont on lui a assuré qu'elle était tombée des nuages avec la foudre et avait pénétré dans un chêne, et cela lui suffit (5).

La plupart des savants n'étaient pas plus défiants que l'honorable Rumphius, l'un des amateurs « les plus éclairés » du XVIIe siècle. Celui-ci avait enrichi ses collections d'une pierre qui avait l'aspect « d'une hachette ordinaire de cuisinier ». « On l'a trouvée, disait-il, dans la terre après un orage à Macassar, où elle avait fracassé un arbre. Un propriétaire de Macassar me l'a

(1) P. Cogels, *loc. cit.*, pp. 64-65.
(2) P. Cogels, *loc. cit.*, pp. 87-88.
(3) P. Cogels, *loc. cit.*, p. 275.
(4) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 276-278.
(5) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 287-288.

vendue par suite d'embarras d'argent pour dix Rixdalers, ce qu'il n'eût pas autrement fait pour vingt (1). »

Même en supposant la bonne foi la plus entière chez le vendeur qui n'avait pas nécessairement assisté à la chute, ni même à la trouvaille, comment pouvait-on être sûr qu'une pierre découverte dans un lieu frappé par la foudre était vraiment tombée avec elle ?

On rencontrait des pierres singulières un peu partout ; la foudre, dont on connaissait le pouvoir d'allumer des incendies et de fondre les métaux, pouvait avoir engendré dans la terre ou dans un mur des concrétions ou fait subir à des substances pyriteuses un commencement de fusion. Et cependant, c'était d'après de tels caractères que l'on décidait si une pierre était tombée du ciel ; car, où la foudre avait frappé, on en trouvait souvent vingt autres que personne n'avait l'idée de confondre avec les pierres de tonnerre.

§ 2. — IDOLES VERBALES ET CONFUSION D'ESPRIT

Georges Everard Rumphius (1626-1693) nous fournit un type intéressant de l'esprit scolastique. Il séjourna de longues années à Amboine, capitale des Iles Moluques, et laissa une description des curiosités qu'il recueillit, tant aux Indes qu'en Angleterre. Tous ses ouvrages, y compris *Le Cabinet des raretés d'Amboine*, furent imprimés après sa mort, c'est à-dire au début du XVIIIe.

Dans un commentaire qui suit la description d'une énorme pierre de foudre (no 12) il écrit :

839. — G.-E. Rumphius. *Amboinsche raritet kamer,* 1705.

« *La pierre de foudre n'est pas du tout engendrée dans la terre, où on la trouve, comme si le feu de l'éclair la produisait dans cet instant, quoique ce feu, au moment où il pénètre dans la terre, fasse parfois fondre le sable comme du verre. Il est plus vraisemblable, au contraire, qu'elle est formée, dans les nuages, de matières terreuses et métalliques, qui, soulevées de terre avec les vapeurs, sont ensuite agglomérées par l'énorme force du feu de l'éclair et transformées en pierre. Quant à la forme d'instrument contondant qu'elle possède toujours, il faut l'attribuer aux propriétés cachées*

(1) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 114.

d'un esprit Martial, c'est-à-dire aux influences Astrales, suivant ce qu'on apprend dans la Philosophie secrète *et la* Magie naturelle [1]. »

D'après lui, les sciences, les arts, la fabrication des outils sont inspirés à l'homme par l'esprit des astres et ce même esprit astral, forgeron habile, sait aussi fabriquer des marteaux, des haches, des ciseaux sans l'intervention de mains humaines [2].

Cet *Esprit des Astres* (astral ou martial) occupe une place intermédiaire entre l'*esprit lapidifique* dont parle Du Hamel l'oratorien-académicien et la *Nature* conçue comme une sorte de personnage aux jeux bruyants et qui volontiers se livre à des fantaisies.

Dans son *Museum Museorum*, Michel-Bernard Valentini (1657-1726) n'admet pas que les haches ou coins de foudre soient tombés du ciel avec le tonnerre. Il est beaucoup plus probable, selon lui, que ces pierres sont engendrées dans la terre et doivent l'apparence qui les fait ressembler à des instruments à un *jeu de la nature* [3].

On croirait tout d'abord que Valentini va se libérer complètement. En fait il rompt bien avec la tradition, mais c'est pour s'incliner aussitôt devant une simple idole verbale qui le dispense de toute explication.

Ceci est le moins grave, car de tels recours sont déjà des aveux d'ignorance ; il y a pis, car le recours à des formules vides s'accompagne toujours d'une paresse intellectuelle et d'un certain confusionisme auquel on ne se sent pas la force d'échapper. Il eût fallu faire un examen de toutes les pierres, tout au moins de toutes les espèces de pierres que l'on faisait rentrer dans la classe des céraunies, les répartir en genres et en espèces avant de rechercher quelle pouvait être leur origine. Il était beaucoup plus simple de placer tout cela sous une même étiquette : *pierres de foudre* ou *jeux de la Nature.*

En 1725, Jean-Jacques Scheuzer, parlant de cette résistance des savants routiniers, souligne les confusions qui continuent de régner dans leur esprit. Il écrit : « On les voit montrer des Pierres de foudre ou dans leurs propres Cabinets, ou dans ceux de quelque Prince ou de quelque Grand, qui ne sont autre chose

(1) *De amboinsche Rariteit-Kamer.* Amsterdam, 1705, pp. 207-212.
(2) P. Cogels, *loc. laud.*, pp. 114, 116 et 118.
(3) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 107.

que des Cailloux en forme de coin, des Chrystaux, des Pierres à feu, des Bélemnites, ou des Coquillages ensevelis dans la Terre depuis le Déluge (1). »

Quelques années plus tard, en 1737, Jean Christian Kundmann déclare que les anciens naturalistes, mis en présence d'une pierre présentant une forme extraordinaire, estimaient aussitôt qu'elle avait dû tomber du ciel (2). Pour de tels esprits, tous les essais de classification tentés avant eux étaient non avenus, le nom de pierre de foudre continuait de s'appliquer aux gemmes et aux cristaux, aux fossiles, aux minéraux paraissant avoir subi une sorte de fusion, aux armes et aux outils de l'âge de la pierre.

Pour les fossiles, la discrimination était faite, depuis longtemps, par tous les savants d'esprit critique. On les distinguait à la fois des gemmes et des concrétions d'une part et, d'autre part, des pierres façonnées en outils ou en armes ; néanmoins l'abbé Pluche, en 1732, range encore les haches de pierre parmi les fossiles. Ce sont pour lui des pétrifications de dents d'animaux (3).

L'esprit de routine n'a donc pas été un fait rarissime parmi les savants. Tout d'abord, nombre d'entre eux se sont montrés incapables de critiquer les témoignages ou les observations d'autrui, de distinguer ce qui était vision directe et ce qui n'était que déduction, voire même affirmation intéressée. En second lieu, le nombre de ceux qui se contentèrent d'une explication purement verbale fut considérable.

Dans les sciences de la nature, on sort de la confusion par la comparaison et la classification ; mais il est nécessaire pour cela d'avoir recours à l'analyse et à l'expérience. Mais pourquoi y songerait-on si l'on n'est pas choqué par cette confusion même ? On classe encore aujourd'hui, sous le nom de cancer, des tumeurs de natures très diverses et qui n'ont probablement pas d'autre point commun que d'être toutes capables d'entraîner la mort de l'individu qui les porte. Mais combien y a-t-il d'esprits, même chez les savants, qui soient vraiment choqués par cet état de choses, et combien y en a-t-il qui aient rêvé de contribuer à la discrimination scientifique des néoplasmes ?

(1) *Physique sacrée ou Histoire naturelle de la Bible*, trad. franç. Amsterdam, 1732, t. V, p. 17 : cf. P. Cogels, *loc. cit.*, p. 163.
(2) *Rariora Naturae et Artis*. Breslau et Leipzig, 1737, col. 93.
(3) Cf. *Le spectacle de la Nature*. Paris, 1752, III, 383 (la 1re éd. est de 1732).

Manque d'esprit critique, manque de curiosité, paresse et routine, nous ne trouverons pas mieux chez les ignorants. Nous voilà, je pense, tout à fait prêts à aborder ce que l'on appelle « les opinions ou les croyances populaires » en ayant l'air de croire que ce sont là des inventions ou des créations du peuple.

CHAPITRE V

L'opinion populaire depuis le XVIe jusqu'au XIXe siècle.

Je ne prétends pas avoir recueilli tous les témoignages relatifs aux croyances et aux pratiques populaires, néanmoins ceux qui suivent permettront, je l'espère, de constater la continuité de la tradition.

Vers le milieu du xvie siècle, Cardan (1501-1576) parlant de la céraunie, raisonne comme pourrait le faire un homme du peuple sur des on-dit et sur un fait unique.

840. — *De gemmis et coloribus*, n° 44.

« *On dit qu'elle provoque de doux songes chez ceux qui la portent sur eux, c'est-à-dire qu'elle prolonge, si cela est vrai, notre existence de moitié. Elle rend l'homme invincible et* (*à ce que l'on dit*) *elle l'empêche d'être frappé de la foudre et de se noyer. J'ai vu quelqu'un, qui portait toujours sur lui un morceau de l'espèce cristalline, échapper, avec un bonheur sans pareil, à de nombreuses calamités et jamais je n'ai rencontré un homme qui fût doué de plus de persévérance. Je le nommerai ici, à son honneur, c'est François Trivulce* (1448-1518) *connu sous le nom de Musocco et de Viglevano, petit-fils de Jean Jacques, célèbre général en chef des armées françaises. Cette pierre semble rendre si persévérant qu'on pourrait, en quelque sorte, lui donner le nom d'opiniâtre.* »

Dans la notice que Mercati, vers 1590, avait consacrée aux céraunies de la collection du Vatican, il indique quelles étaient les croyances et les pratiques populaires dans l'Italie de son temps :

841. — M. Mercati. *Metallotheca Vaticana.* Romae, 1717, p. 242.

Certains individus « portent sur eux des céraunies pour être préservés de la foudre » ; et ils se croient très puissants parce qu'ils éloignent la foudre. Partout où elles tombent, cette immunité est de préférence accordée aux lieux où la fortune les ayant précédés a passé. S'ils changent d'endroit, ils doivent attendre un autre sort, à moins qu'un complot des céraunies avec le ciel n'ait été convenu, à savoir que quelque géant typhon espère s'enfuir impuni.

On peut d'ailleurs citer des exemples précis. Dans la tombe de Georges de Regnier, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem et grand prieur de France au XVIe siècle, on a trouvé aux pieds de l'inhumé, un coffret de fer gravé qui renfermait un chapelet amulette. A ce chapelet étaient attachées une double croix pattée (croix de l'ordre des religieux hospitaliers) et une flèche en silex sertie dans une monture en or. Auguste Nicaise, le premier qui étudia ce bijou, crut y reconnaître une monture de travail étrusque, analogue à celle des colliers de la collection Campana au Musée du Louvre ([1]). La ressemblance n'est pas niable, mais on a façonné des montures de ce type dans les temps modernes en Orient et dans l'Afrique du Nord. On en façonne encore de nos jours en Italie. Il est, par suite, fort probable que ce travail ne remonte pas au delà du XVIe siècle et ait été exécuté en même temps que le chapelet ([2]).

Le très intéressant recueil de Pitcairn sur les procès de sorcellerie en Angleterre au XVIe et au XVIIe siècles nous apprend que les sorcières britanniques se servaient fréquemment, comme d'une arme magique, de pointes de flèches en pierre taillée. Elles les nommaient « *têtes-de-flèches-de-fées* » (elf arrow-keider).

842. — Pitcairn. *Criminal trials,* t. III, p. 2, 607.

« *Dans une pièce datée de juillet* 1590, *deux femmes, Lady Fowlis et Loskie Loncart, sont accusées d'avoir modelé des statuettes de terre à l'image de deux personnes qu'elles voulaient faire périr, et d'avoir brisé ces figures avec des* flèches-de-fées. *Les armes dont il*

(1) Auguste Nicaise, *Chapelet amulette étrusque,* dans *M. H. H.* (1887), XXI, 213-214.

(2) Mme Augusta Huré, *Note sur un chapelet portant une double croix et une pointe de flèche en silex, signalée par MM. de Quatrefages et E. Cartailhac,* dans *B. S. P. F.* (1928), XXV, 382-384.

s'agit n'étaient pas des armes imaginaires, car l'acte d'accusation constate minutieusement le nom de l'homme qui a reçu pour Loskie Loncart sa pointe de flèche, ceux des femmes reconnues comme sorcières qui l'ont donnée, et enfin le nom d'une troisième personne en présence de laquelle cette remise a eu lieu. »

Quelques accusées ne font d'ailleurs aucune difficulté de reconnaître les faits relatifs à ces dards magiques. En 1662, c'est-à-dire près de cent ans après les poursuites dont nous venons de parler, nous trouvons, dans le procès d'Isabelle Gowdie, la déclaration suivante faite par elle devant le tribunal :

843. — **Pitcairn.** *Criminal trials,* t. III, p. 2, 607.

« *Quant aux* têtes de flèches de fées, *le diable les taille de sa propre main et les donne ensuite à des garçons fées qui les repassent et leur donnent la forme au moyen d'un outil pointu comme une aiguille à emballer* ; *et quand je fus dans le pays des fées, je les vis les repassant et les finissant. Lorsque je fus dans la caverne des fées... (lacune dans le texte)... fabricant et polissant, et le diable nous en donne à chacune un certain nombre, lorsque... Ceux qui les finissent sont de petits êtres bossus, ils parlent très-brusquement. Lorsque le diable nous donne les pointes de flèche, il nous dit* :

« *Lancez ceci en mon nom*
« *Et ils ne retourneront pas chez eux entiers.* »

Et lorsque nous lançons ces flèches, nous disons :

« *Je lance ceci sur tel homme, au nom du Diable*
« *Il ne rentrera pas chez lui entier* ;
« *Et ceci sera toujours vrai* :
« *Il n'en restera pas un seul morceau vivant.* »

« *Nous n'avons pas d'arc pour les lancer* ; *nous les lançons de l'ongle de nos pouces* ; *quelquefois nous manquons notre but* ; *mais si la flèche touche, que ce soit bête, homme ou femme elle tuera, même si l'on porte une cuirasse.* »

Puis viennent, dans la même affaire, les déclarations de l'accusée repentante sur les meurtres commis par elle et ses

compagnes ; la liste en est longue et n'offre pas un intérêt particulier.

Quelquefois, comme le dit Isabelle, les sorcières manquaient leur coup, et elle en rapporte deux exemples :

844. — Pitcairn. *Criminal trials,* t. III, p. 2, p. 608.

« *Le diable, déclare-t-elle, a donné à Margret-Brodie une flèche à lancer contre un ministre, le révérend Harrie-Forbes ; mais l'arme ne porta pas assez loin. Le diable nous la fit ramasser ; nous voulions la lancer de nouveau, mais il nous dit : « Ne le faites point, nous n'aurions pas sa vie en ce moment. » Il me fit tirer sur le Laird de Park comme il traversait un ruisseau, mais je le manquai. Et plus loin : « J'ai lancé une flèche au Laird de Park, pendant qu'il traversait le Ru de Boath ; mais, Dieu soit loué, il lui a sauvé la vie. » Bessie Hay (c'est une autre sorcière) me donna un grand soufflet parce que je l'avais manqué* (1). »

« Le Dr Hickes raconte une autre histoire dans laquelle il est dit qu'un esprit malin ayant lancé une flèche d'Elfe contre un vénérable évêque irlandais, la maison fut ébranlée par un éclat aussi terrible qu'un coup de tonnerre (2). »

Dans sa *Démonologie,* Walter Scott (1771-1832) n'hésite pas à reconnaître dans *les flèches des elfes ou des fées* des silex taillés, dont les peuples primitifs formaient la tête de leurs flèches (3).

Au début du XVIIe siècle, les Italiens nomment « schiopetto » ce trait de la foudre « *Saetta* » qui est semblable au fer d'une flèche ou « *Frezza* ». Cléandro Arnobio a vu beaucoup de ces « *Saetta* » trouvées par les campagnards dans les champs.

Le vulgaire, dit-il, croit qu'elles sont bonnes contre la foudre et contre la tempête. C'est pourquoi on les porte sur soi (4).

Boëce de Boot, qui connaissait bien l'Allemagne, nous fournit un témoignage semblable en ce qui la concerne. La première édition de son livre est de 1609.

845. — Boëce de Boot. *Le Parfaict Joaillier.* Lyon, 1644, p. 619.

« *La pierre céraunia (comme parle George Agricola) a pris ce nom de ce que (comme le vulgaire croit) elle tombe avec la foudre,*

(1) Cartailhac, *loc. laud.*, pp. 44-46.
(2) Cartailhac, *loc. laud.*, p. 46.
(3) W. Scott, *La Démonologie*, trad. Montémont. Paris, 1838, lettre V, p. 135.
(4) *Tesoro delle gioie.* Milano, 1619, pp. 146-147.

elle n'a aucunes lignes et rayes. Ce qui la faict différer de la pierre brontia. Elle est lissée et unie. Quelquefois ronde, et quelquefois longuette. Ses espèces sont distinguées par la couleur. Les Allemans les appellent Straalhammer, Donnerstein, Schlegel, Donnerkeil, Stralkeil, Strapfeil et Straalstein. *Mesmes quelques-uns* Gross Krottenstein, *les Italiens* Sagetta, *duquel mot aussi ils appellent la* glossopetra...

« *Nous avons encore quelques vers (de Marbode), qui ressentent la rudesse des premiers siècles.*

Lors que dedans le Ciel l'on sent rouller la foudre,
Et qu'il paraist desja en esclairs se résoudre,
Ceste pierre céleste (puisque dedans les Cieux
Elle prend sa naissance) tombe dans ces bas lieux.
Ceux dont le cœur est chaste, et pur dessus la terre,
La portans se préservent du foudroyant tonnerre.

C'est une renommée si constante, et approuvée de l'approbation de tant de personnes, que c'est la flesche du foudre, que si quelqu'un voulait combattre ceste opinion communément tenuë, et y desnier son consentement, il paroistroit fol. »

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules propriétés attribuées à la céraunie par l'opinion populaire :

846. — *Le parfaict joaillier,* p. 625.

« *L'on dict une chose particulière de la céraunia, qui est digne d'admiration, si elle est vraye, c'est qu'estant toute couverte et enveloppée d'un filet, que l'on y dévide autour (mais il ne faut pas qu'il y ayt deux tours l'un sur l'autre) et estant ainsi mise sur des charbons ardents, que ce fil ne se brusle poinct ; mais qu'il devient moitte. Et que par ce moyen l'on reconnoit si elle est naturelle ou non.*

« *Les Allemans croyent que les enfants qui allaictent, estant malades d'hernies, sont guéris mettant ceste pierre dans leur berceau ; ou que s'ils ne sont pas encore attaqués de ce mal, qu'ils en sont préservés.* »

Olaf Worm (1588-1654) a entendu dire que, des céraunies réduites en chaux, on tirait une huile qui, appliquée sur un canon, le faisait voler en éclats au moment du tir. Il ne peut y croire, mais c'est, dit-il, une opinion assez répandue (1).

(1) Le *Museum Wormianum* qui relate cette croyance parut en 1655. Cf. P. Cogels, *loc. laud.*, p. 78.

Adam Olearius (1600-1671), que ses voyages en Russie et en Perse ont rendu célèbre, est aussi l'auteur de la *Description du cabinet de curiosités de Gottorp*, qui parut quelques mois après sa mort. Deux oursins figurés pl. XXI, sont déterminés comme Brontie ou Ombrie, et nommés *Donnerstein* ou *Wetterstein*, attendu que certains croient ces pierres tombées des nuages pendant l'orage ou pendant les pluies torrentielles.

847. — **A. Olearius.** *Gottorffische Kunst-Kammer*, 1674, p. 75.

« *Quelques-uns, ajoute-t-il, s'imaginent que de porter cette pierre sur soi, favorise le sommeil et procure la victoire sur son ennemi, raison pour laquelle on la fait enchasser dans des pommeaux d'épées. Elle protégerait également contre le tonnerre* (1). »

En France, dans les milieux cultivés de la même époque, on croyait toujours aux vertus médicinales des pierres de foudre. Vers 1670, nous voyons en effet un ambassadeur de France offrir une hache polie à un évêque dans l'espoir qu'elle le guérirait de la pierre, et l'évêque l'accepter. Un catalogue du musée lorrain, où elle est encore conservée, la décrit ainsi :

848. — *Catalogue du Musée lorrain*, Nancy, 1870.

« *Pierre néphréticque qui a esté donnée avec une pareille à Monseigneur le Prince François de Lorraine, Evesque de Verdun, par Monsieur de Marcheville, ambassadeur pour le Roy de France à Constantinople auprès du grand seigneur à son retour dudit Constantinople, laquelle, portée au bras ou sur les reins, a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle, comme l'expérience le faict voir journellement* (2). »

Du xve au xviie siècle on a fréquemment utilisé les pierres de foudre : haches, quartzites, pierres vitrifiées pour protéger les maisons contre l'éclair. Le fait, du moins, est incontestable pour la région de l'Hérault. Ecoutez le Dr E. Marignan s'adressant aux membres du Congrès préhistorique de France en 1931 :

Lorsqu'à l'époque des guerres de religions on détruisit le couvent de saint Julien de Corneillan à Marsillargues, on trouva

(1) Voir P. Cogels, *loc. laud.*, p. 95.
(2) Cournault, *Superstitions des haches polies en Lorraine*, dans *M. H. H.* (1868), IV, 166 et E. Cartailhac, *loc. laud.*, p. 32.

dans un mur une hache en gneiss qui portait sur une de ses faces une croix de Saint-André. Avant de la placer là, on l'avait christianisée.

849. — Dr E. Marignan. *Pierres talismaniques,* 1931.

« *Voici à présent un caillou qui a vaguement la forme d'une hache ; c'est un simulacre de hache. Il a été perforé à la pointe d'un trou cylindrique, pour être porté comme amulette. Il provient d'un mur de l'ancien couvent de Saint-Michel, commune d'Aimargues* (*Gard*).

« *Cet autre caillou ovale, en calcaire noir, a, lui aussi été transformé en amulette par un trou cylindrique. Il a été trouvé dans le mur d'une maison du* XVIe *siècle à Lansargues* (*Hérault*). »

« *On a employé dans le même but et de la même manière des pierres vitrifiées. Ces pierres calcaires ou quartzites ont été trouvées dans les murs de vieilles maisons des* XVe, XVIe, XVIIe *siècles. J'en ai neuf exemplaires de Marsillargues et un de Lunel.*

« *La plus grosse, celle de Lunel, pèse* 1.860 *grammes et la plus petite en pèse* 50.

« *Vous pouvez en voir une au Musée du Trocadéro. Elle roula à mes pieds pendant que je regardais démolir un mur. J'en fis don à M. Landrin, sous-directeur du Musée du temps de M. Hamy, avec des objets d'ethnographie de la Camargue et du Bas-Languedoc.*

« *Beaucoup de ces pierres ont pu passer inaperçues. J'en ai trouvé une dans des décombres qui avaient été jetés dans un vieux chemin pour combler des ornières. J'ai su de quelle maison provenaient ces décombres. J'en ai encore une fort belle trouvée dans les murs d'une maison du* XVIe *siècle à Aimargues* (*Gard*). *Voici enfin un laitier de verrerie qui ressemble beaucoup aux pierres vitrifiées, provenant des murs d'une vieille maison. On l'a cru doué lui aussi de la vertu d'éloigner la foudre ou les maléfices* (1). »

Les peuples de l'extrême Orient, à la fin du XVIIe siècle, ne sont pas moins partisans de l'origine céleste des pierres de foudre que ceux de notre occident. Georges Everard Rumphius (1626-1693) nous en est un sûr garant :

(1) Dr E. Marignan, *Pierres talismaniques des habitants de l'époque néolithique à l'époque moderne,* dans *C. P. F.* (Nîmes-Avignon, 1931). Paris, 1934, pp. 262-263.

850. — G.-E. Rumphius. *D'Amboinsche Rariteitkamer,* 1741.

Les noms malais Gighi goutur *et* Batu goutur, *le chinois* Luykhy, *signifient dent du tonnerre « car les Chinois et les Indiens croient que le tonnerre a une grande tête, comme un taureau, et que les Pierres de foudre en sont les dents, tandis que les Céraunies métalliques en seraient les molaires, qu'il crache lorsqu'il est en colère, le tonnerre n'étant, d'après eux, rien d'autre que le mugissement de ce taureau. »*

Dans les descriptions des pierres de foudre qu'il avait réunies Rumphius accompagne le n° 1 des remarques suivantes :

« Soumise à l'épreuve du feu, cette pierre était devenue très chaude, mais avait protégé le linge qui l'enveloppait et qui sentait seulement un peu le brûlé, après un temps assez long pour compter jusqu'à cent.

« Les indigènes voient dans ce fait une vraie preuve d'authenticité pour une pierre de foudre « quoique j'aie remarqué, dit Rumphius que toutes les pierres dures et polies produisent cet effet. »

« Cette pierre avait été trouvée, au mois de janvier 1677, *dans l'île de Gape, au petit Bangay, au cœur d'un gros arbre de bois de fer, qui avait été fendu, de haut en bas, par la foudre. Dans le même temps le roi de Gape, qui avait dû prendre la fuite devant le Cabondo de Ternate, ayant fait abattre cet arbre dans le but d'en employer le bois pour des Nadjos, il se fit que cette pierre fut découverte en présence de quelques Allemands, qui l'obtinrent à grand' peine du Roi, pour lequel elle avait une valeur supérieure à celle d'un esclave. »*

Le n° 2 avait servi à essayer les métaux et, cousue dans un linge, elle avait subi la même épreuve que la précédente.

Le n° 3 avait protégé, contre une balle, un moine de Tomahau qui racontait encore que cette pierre, étant tenue en main, transpirait tellement que la main en était toute mouillée.

Rumphius se contente de rapporter ce qu'il a appris des Indiens. D'après eux on les emploie comme pierres de touche et pierres à aiguiser.

851. — *D'Amboinsche Rariteitkamer,* 1741.

Elles servent surtout pour la Caball, *c'est-à-dire pour se rendre invulnérable et se donner du courage à la guerre. Il rapporte qu'un certain Sengadje de Waytina qui régnait sur le territoire de*

Xula Mangoli *avait trouvé, à une place récemment frappée par la foudre, une pierre de foudre comme il n'en avait jamais vu de pareille ou dont il n'avait jamais entendu parler. Elle était comme un gros bracelet au travers duquel on pouvait passer trois doigts, épaisse d'un doigt, lisse et d'un noir de poix, comme si elle eût été en verre noir. Son possesseur lui devait, disait-il, de n'avoir jamais été blessé.*

Dans le chapitre qu'il consacre aux céraunies métalliques (*Donder Schopje*) Rumphius nous fait connaître les croyances et les pratiques dont elles sont l'objet parmi les indigènes de Makassar et de Java :

852. —*D'Amboinsche Rariteitkamer,* 1741.

« *Les Indigènes les portent sur eux et en font fabriquer des anneaux, qu'ils mettent au pouce, quand ils vont à la guerre et, surtout, quand ils veulent effectuer des pillages. Ils tiennent tellement à ces objets, qu'on ne peut s'en procurer qu'en les flattant et à grand prix, ou bien à la suite de guerre ouverte. La grande victoire remportée par les Hollandais, en* 1667, *sur le territoire de* Bœton, *sur la grande armée de* Makkassar, *leur avait procuré beaucoup de ces petits objets, car aucune nation n'y attache autant d'importance que les habitants de* Makkassar, *et que d'autres habitants de Célèbes. Il n'est même pas permis à un homme du vulgaire d'en posséder ou d'en dissimuler. Tout doit être remis aux chefs ou* Radjas. *C'est à un tel point qu'un condamné à mort pourrait racheter sa vie par le don d'une pierre de foudre. Suivant leur croyance, la pierre de foudre rend non seulement celui qui la porte courageux et* Cabbal, *c'est à dire invulnérable, mais des parcelles d'une semblable pelle, cachées dans le manche d'un Kris, tout comme le fait d'aiguiser celui-ci avec une pierre de foudre, ont pour effet de le faire pénétrer à travers les corps les plus durs. De même, si, pendant la fonte des balles, on mêle au plomb quelques parcelles de cuivre de foudre, elles pénètrent à travers toutes les armes et tous les corps durs.* »

Ces croyances n'ont pas leur origine dans la tradition littéraire de notre antiquité classique ; nous savons d'ailleurs qu'elles sont très anciennes en Chine et dans l'Inde. Mais elles n'ont pu que confirmer dans ces idées les voyageurs européens.

Nous devons à Charles Nicolas Lang (1670-1745) une *Histoire*

des pierres figurées de la Suisse (1708) ; il n'y parle pas des céraunies, mais il rapporte que les paysans suisses nomment les bélemnites *Donnerkeil* ou *Donnerstein*, coins ou pierres de tonnerre (1).

Au témoignage d'Helwing (1666-1748) ce sont des noms couramment employés en Allemagne de même que ceux de *Donner-Keulen*, et *Stein-Hammer*. D'après lui ils ont été imposés à ces pierres par suite de l'emploi qu'en faisait le vulgaire.

853. — **G.-A. Helwing**. *Lithographia Angerburgica,* 1708, p. 129.

« *Dans les campagnes on les utilisait pour arrêter l'hémorrhagie du pis des vaches et pour éloigner la foudre des enfants. Lui-même pouvait assurer que du temps qu'il était curé, existait* « *l'abominable coutume* », *dès qu'il commençait à tonner, de prendre une pierre en main et, si elle était perforée, de passer un doigt dans l'ouverture, puis, en faisant tourner la pierre très rapidement, d'en frapper, de trois coups, les portes en prononçant, dit-on, certaines paroles, dans l'espoir qu'après l'accomplissement de ces cérémonies la maison resterait à l'abri de la foudre. Il ajoute que le défunt seigneur de Podewils, capitaine de district, ayant défendu cette pratique sous les peines les plus sévères, elle n'est plus suivie, à moins que ce ne soit en secret* (2). »

Au début du XVIIIe siècle, en Hollande, on appelait les haches de pierre *donderbeitel*, *donderkeil*, *dondersteen.* On appelait de même les aérolithes, on conservait une pierre de tonnerre d'un pied et demi d'épaisseur dans l'église de Grave.

A la même époque, les paysans faisaient boire aux bêtes malades de l'eau dans laquelle on avait plongé une pierre de tonnerre. Lorsque les femmes avaient les mamelons enflés, elles les frottaient avec une hache de pierre (3).

Le P. Labat nous apprend qu'à la même époque la population noire du royaume d'Argula croyait aux pierres tombées du ciel.

(1) *Historia Lapidum figuratorum.* Helvetiae, Venetiis, 1708, p. 129.

(2) G. A. Helwing, *Lithographia Angerburgica.* Regiomonti, 1717, p. 220 ; cf. P. Cogels, *loc. laud.*, p. 298. Voir aussi le témoignage de Rumphius (1626-1693), dans P. Cogels, *loc. cit.*, p. 115, n° 8.

(3) G.-E. Rumphius, *Amboinsche raritet kamer.* Amsterdam, 1741, pp. 209-211 (la 1re éd. est de 1705).

854. — **J.-B. Labat.** *Relation de l'Ethiopie,* 1732, I, 71-72.

« *On trouve encore, dans la province de Scella, des pierres de différentes figures, qui ont quelque transparence. On les appelle* Tary-ya *dans le langage du pays, c'est-à-dire, pierre de tonnerre* ; *parce que ces peuples s'imaginent qu'elles tombent du Ciel quand le tonnerre gronde sur leurs têtes. La transparence de ces pierres, quoique bien éloignée de celle du verre qu'on leur a apporté d'Europe, les a obligés de leur donner le même nom, et de croire que c'est le tonnerre qui les produit. On perdrait son temps si on voulait leur persuader le contraire : l'ignorance et l'entêtement qui accompagnent leurs préjugez, ne leur permettent pas de réformer les jugements qu'ils ont une fois formez* (1). »

En France, dans un inventaire de biens du 9 octobre 1739 (*Archives* de l'Hôpital de Valence), l'article 151 nous permet de constater que l'on attachait des vertus analogues aux pierres de foudre :

855. — *Archives de l'Hôpitale de Valence,* 1739.

« *Plusieurs pierres de jaspe, d'agathe et d'ambre* pour arrêter l'écoulement du sang, *étaient pendues au col, quatre qui ressemblent l'une une truffe, l'autre un œuf de petits oiseaux,* pierres de tonnerre *qui n'en sont pas, et des pierres longues et pointues, appelées* petra ensis *ou* dents du diable, *servant à la médecine* (2). »

Ces dernières pierres sont très vraisemblablement des têtes de flèches préhistoriques. On est en droit de le penser, lorsqu'on les voit réunies, dans un seul article du même inventaire, à des amulettes qui passaient pour être des pierres de tonnerre.

Dans son *Nomenclator lithologicus* (1740) J.-J. Scheuchzer, énumérant les synonymes de bélemnite écrit :

856. — **J.-J. Scheuchzer.** *Nomenclator lithologicus,* 1740.

« *Les habitants de Bâle les nomment* Stralstein *et les Prussiens* Donnerkeil, Donnerstein, Donnerpfeile. *On les appelle aussi* Céraunites *parce qu'elles sont projetées avec la foudre* ; *elles sont*

(1) J.-B. Labat, *Relation hist. de l'Ethiopie occidentale.* Paris, 1732, I, 71-72.
(2) H. Vaschalde, *Recherches sur les pierres mystérieuses du Vivarais et du Dauphiné.* Paris, 1874, p. 46.

offertes çà et là aux gens sans expérience pour des pierres incontestablement tombées avec la foudre (1). »

Un célèbre minéralogiste suédois, J. G. Waller (1709-1785), nous apprend que dans son pays :

857. — J.-G. Waller. *Mineralogie,* 1750.

On nomme certaines pierres trouées Pierres de Vaches (Lapides vaccini) *parce que les gens de la campagne s'imaginent qu'elles sont bonnes contre les hémorrhagies du pis des vaches* (2).

Jean Georges Gmelin nous a laissé une précieuse relation de son voyage en Sibérie (Guettingue 1752 et Paris 1767). Dans les environs de Krasnoïerk, il a rencontré des paysans qui lui ont parlé des pierres tombées avec la foudre.

858. — J.-G. Gmelin. *Voyage en Sibérie*, 1767, II, 119.

« *Ils espèrent, dit-il, trouver après trois ans la flèche du tonnerre, laquelle, par sa vertu propre, ou par celle de la terre qui ne peut souffrir dans son sein cet étranger instrument, doit en sortir dans cet espace de temps. Cette opinion des flèches de tonnerre est répandue en Russie comme elle l'est en Sibérie.*

On m'en a fait voir quelques-unes : ce sont des pierres taillées en forme de flèches, dont les anciens habitants de Sibérie se servaient sans doute à la guerre à défaut de celles de fer. Les Sibériens font cas de ces pierres, et les gardent soigneusement, parce qu'ils les regardent comme un spécifique contre le point de côté : on met la pierre infuser pendant quelques temps dans l'eau-de-vie, on boit cette eau, et l'on guérit, quand on a la foi (3). »

En 1784, dans son *Oryctographie de Bruxelles*, le conseiller Burtin déclare : on écrirait un gros volume des merveilles que l'on raconte des pierres de foudre et bien que les savants soient d'accord sur leur origine.

(1) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 175.
(2) P. Cogels, *loc. cit.*, p. 179.
(3) P. Cogels, *loc. laud.*, p. 186.

859. — Burtin. *Oryctographie de Bruxelles,* 1784.

« *Le peuple, surtout dans le Nord, reste encore inébranlable dans l'opinion qu'elles doivent leur naissance au tonnerre et à la foudre* (1). »

Nous voici à la fin du XVIIIe siècle, nous arrêterons-là cette étude rétrospective, car on trouvera dans la présente enquête les témoignages relatifs à ces croyances et à ces pratiques durant le XIXe et le XXe siècles.

Toutefois, sans plus attendre davantage, reconnaissons que cette enquête rétrospective met hors de doute divers points d'importance :

CONCLUSIONS DE CETTE ENQUÊTE HISTORIQUE

1° Dans l'antiquité gréco-romaine, on admettait que les outils et les armes de pierre trouvés dans les champs ou dans le sol sont tombés du ciel avec la foudre. Sous le nom de céraunies (ou pierres de foudre) les anciens les réunissaient à certains fossiles, à certaines gemmes, à certaines pyrites et aux météorites. Ce fut alors, à la fois, l'opinion populaire et l'opinion des savants.

2° La tradition occidentale, du VIIe siècle à la fin du XVIe, aussi bien savante que populaire, propage les mêmes opinions et ne fait guère que répéter les dires de Pline, de Damascius et de Damigéron. Durant cette longue période, il n'apparaît pas d'idée nouvelle, savants et ignorants attribuent aux pierres de foudre la même origine et les mêmes vertus que leur attribuait l'antiquité classique.

3° Depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe, de nombreux savants, s'appuyant sur des trouvailles archéologiques et des parallèles ethnographiques, distribuèrent les pierres de foudre en genres et en espèces, formèrent une classe à part des armes et des outils de pierre, façonnés de main d'homme et rejetèrent la croyance qui les identifiait au trait de la foudre. Deux siècles furent nécessaires pour faire accepter ces idées qui

(1) P. COGELS, *loc. laud.*, p. 244.

sont pour nous aujourd'hui évidentes, car de nombreux savants d'esprit plus ou moins confus et de tempérament routinier continuèrent de soutenir les vieilles idées traditionnelles.

4° Durant la même période des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles, les ignorants continuèrent à affirmer l'origine céleste des pierres de foudre, à croire aux vertus que leur attribuaient Pline, Damascius et Damigéron.

Les esprits sans culture, faute de vocabulaire, faute aussi d'esprit critique ou d'esprit d'analyse, ne sont pas choqués par la confusion, par la réunion dans une même classe, d'objets hétéroclites. D'autre part, n'ayant pas été formés à l'effort intellectuel proprement dit, ils éprouvent une énorme répugnance pour toute initiative dans ce domaine. Leur paresse ou leur débilité intellectuelle les condamne à un traditionalisme aveugle et à une routine obstinée. Ils ne jugent des traditions qu'en vertu de la confiance qu'ils accordent à ceux qui les transmettent. Rien donc d'étonnant si, durant ces deux siècles, ils ont adopté la position des savants récalcitrants.

DEUXIÈME PARTIE

Les pierres de tonnerre en Belgique, en France et dans les colonies françaises au XIXe et au XXe siècles.

J'ai intitulé cette partie de mon étude sur le Folklore des outils de l'âge de la pierre au XIXe et au XXe siècle, « *Les Pierres de tonnerre* », pour l'intelligence du sujet, car j'ai dû déborder le cadre purement préhistorique. Parmi les pierres tombées du ciel avec la foudre, ainsi que nous l'avons vu dans l'étude précédente, il n'y a pas que des outils en pierre taillée ou en pierre polie et j'ai dû y joindre parfois des fossiles. des gemmes, des pyrites.

A toutes ces sortes de pierres on a attribué non seulement la même origine, mais les mêmes vertus et les mêmes privilèges. Croyances, légendes, pratiques, cérémonies sont semblables et s'éclairent les unes les autres.

Après avoir précisé le point de vue où je me suis placé, j'ajouterai que cette deuxième partie ne contient que des textes et des faits sans commentaire.

Tous les faits de la même région sont groupés et les textes, relatifs à une même pierre ou à un même outil, généralement disposés par ordre chronologique.

I

LA BELGIQUE ET LE NORD DE LA FRANCE
(Artois, Picardie, Normandie).

860. — Les pierres de tonnerre en Belgique.

On trouve à certains endroits de ce pays, des silex taillés, notamment des haches et des pointes de flèches. Les paysans les nomment *Pierres à tonnerre* (A. Harou dans *R. T. P.*, 1893, VIII, 249, d'après *Doc. et Rapp. de la Soc. archéol. de Charleroi*).

Ces pierres, dit E. Monseur, sont conservées comme des amulettes, sans que nous puissions dire d'une manière précise contre quel mal ou maléfice on croit qu'elles garantissent. (E. Monseur, *Les Orages* dans *Bull. de Folklore*, Bruxelles, 1898, III, 9.)

861. — Hache trouvée dans les murs d'une maison au hameau de Sart (Court-Saint-Etienne, Brabant).

Goblet d'Alviella possédait une hache néolithique qui avait été trouvée dans les murs d'une vieille maison en bois et en terre, démolie un peu avant 1898. G. d'Alviella, dans *Bull. Acad. de Belgique*, 3e série, XXXIII, 290.

862. — L'orage et le tonnerre en Wallonnie.

L'orage est occasionné par d'énormes boules de pierre qui roulent au-dessus des nues. Lorsque deux de ces boules, marchant en sens inverse, viennent à se rencontrer, un choc s'ensuit, l'éclair jaillit et les extrémités des boules volent en éclats. Ce sont ces éclats qui forment les pierres de tonnerre que l'on rencontre dans les champs et qui sont, en réalité, des silex préhistoriques taillés.

On représente le tonnerre tombant sur la terre, tantôt comme une sorte de meule de moulin, tantôt comme une sorte de double cône comme on peut le voir dans certaines gravures anciennes et

aujourd'hui dans quelques vignettes télégraphiques. A. Harou, *Les Orages* dans *Bull. de Folklore*, Bruxelles, 1893, ii, 1.

863. — Pour protéger les maisons du tonnerre.

« Sur le faîte des maisons flamandes, on fixe une hache de pierre désignée sous le nom de *donderstein* ou *pierre de tonnerre*. A côté (dans le même but) on plante une touffe de joubarbe ou *barbe de Jupiter*. » (Ch. Piot, dans *M. H. H.*, 1882, p. 424.)

864. — Silex et Nutons dans le Luxembourg belge.

A Houmont, ce sont les Nutons, nains des cavernes du voisinage, qui ont apporté les silex qu'on y trouve. A. Harou, dans *R. T. P.*, 1893, viii, 76.

865. — Les bélemnites dans le Limbourg belge.

« A Canne (Limbourg belge) les Bélemnites sont assez communes ; elles sont dans les mains des enfants ; on les nomme *pierres de tonnerre*.

« Les paysans prétendent qu'on en trouve *à l'intérieur des arbres* et qu'elles sont *lancées par la foudre*.

« Comme la découverte de ces bélemnites à l'intérieur des arbres n'a été faite que dans de vieux saules, taillés en têtard, qui bordent ou bordaient le *Geer* (rivière), on peut sans craindre de se tromper, affirmer qu'elles y ont été apportées par les enfants qui, dans leurs jeux, remplissent fréquemment les cavités de ces arbres avec des pierres. Ces vieux arbres, moisis et creux à l'intérieur pour la plupart, auront laissé facilement pénétrer des pierres à l'intérieur de leur tronc et donner ainsi une certaine vraisemblance à la croyance des paysans. » A. Harou, dans *R. T. P.*, 1902, xvii, 416.

866. — Les fossiles à Hamoir.

« A Hamoir, les paysans nomment *Pierres du Saint-Esprit* de petites pierres qu'ils trouvent, soit dans les schistes, soit dans le granit. Ces pierres affectent tantôt la forme d'un *escargot*, tantôt celle d'une *moule*, etc.

Les quelques ouvriers interrogés à l'égard de ces pierres prétendent qu'elles sont *bénies naturellement et qu'elles portent*

bonheur. On les porte sur soi en guise d'amulettes. » A. Harou, dans *R. T. P.*, 1902, xvii, 416.

867. — Des pierres précieuses comme amulettes médicinales au pays de Liége.

« Les pierres précieuses telles que l'émeraude, la turquoise, la calcédoine et le corail, portées de n'importe quelle manière, au doigt, au cou, en breloque même, guérissent des cauchemars, de l'épilepsie, des chutes, des terreurs et d'une foule d'autres maux. » Ch. J. Comhaire, *La Médecine populaire* (au pays de Liège) dans *R. T. P.*, 1889, iv, 363-364.

Rien de préhistorique, mais cité pour comparaison.

868. — L'pire di tonire dans la région liégeoise.

On appelle ainsi les aérolithes et les éclats de bolide, et par extension toute pierre étrange et rare que l'on trouve dans le sol. (J. Haust, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, v° *Pire*, p. 482.)

869. — Un oursin fétiche provenant d'un vieillard de Grozilles (env. d'Arras).

« L'oursin dont nous allons parler est en silex brun, de l'espèce des *Micraster Brevipariis* d'Agassiz, de l'étage turonien. Il mesure 0 m. 060 de longueur, 0 m. 052 de largeur et 0 m. 047 de hauteur ; son poids est 173 gr. (N° 3422 de notre Coll.). Nous venons de l'acquérir d'un soldat blessé, revenant du front, qui l'avait reçu d'un vieillard, habitant les ruines de sa maison incendiée et détruite par les obus allemands, à Grozilles, non loin d'Arras. Ce pauvre homme quitta le pays et mourut dans un hôpital en vue d'Arras ; il laissa ce fossile au Poilu qui lui avait donné ses soins, en lui disant : « Je vous donne ce qui me reste de mes parents, cette pierre ronde est une *Tête de l'Enfant-Jésus*, que nous avions toujours conservée de père en fils, depuis des cent ans ; c'était un porte-bonheur de chez nous ; je ne veux pas que les Prussiens le prennent ; il faut qu'il reste chez les Français ; gardez-le, brave soldat, en souvenir de ce pauvre vieux qui a fait tous les jours sa prière devant cette tête. »

« Ce *Micraster*, victorieux des siècles, est en silex fort altéré ; des rayures transversales ont changé son aspect primitif ; vu de profil, on distingue nettement une figure dont le front est formé

par la croupe du fossile, l'œil très saillant, par suite d'une altération du silex, est entouré d'un sillon ovale très accentué ; au-dessous est une autre rayure transversale qui accuse la bouche large et arquée ; le menton est formé par la base même de ce *Lusus naturae* ; l'oreille même est indiquée par une sorte de triangle gravé.

« C'est à cause de sa configuration que ce fossile a été remarqué et recueilli, puis transmis de génération en génération. L'imagination des premiers possesseurs en a fait une figure humaine ; puis, la piété catholique l'a transformé en *Tête de l'Enfant-Jésus* ; et c'est sous cette dénomination d'un vieillard dévot, que le poilu l'a reçue. Celui-ci, blessé, avait été envoyé à l'Hôpital de Saint-Gilles, à Moulins, pour y être soigné. Rétabli et guéri, il a reçu l'ordre de rejoindre le front. Sans famille, et l'ayant vu avant son départ, il ne voulut point emporter la *Tête de l'Enfant-Jésus*, ni la tête non plus d'un saint personnage qu'il avait ramassée parmi les ruines d'une vieille chapelle dans laquelle il avait couché ; et, « dans la crainte de perdre ces objets respectables, nous dit-il, je vous les offre. » Et nous en avons fait l'acquisition, avec la promesse de les conserver religieusement. » Fr. Pérot, *La survivance de l'oursin fossile*, dans *B. S. P. F.*, 1917, xiv, 101-102. (1)



Figure 7.

870. — La hache dans les fondations, au pays de Saint-Pol (P.-de-C.).

« Je ne connais aucune appellation, aucune superstition ou croyance relative aux haches de pierre. J'ai vainement interrogé à ce sujet diverses personnes, des vieillards surtout. Seul, un de

(1) J'ai quelque peu corrigé l'écriture du second paragraphe pour le rendre plus lisible.

mes voisins croit avoir entendu dire qu'en Picardie on a bien soin, en construisant des maisons, de placer une hache dans les fondations. Cela, dit-on, porte-bonheur. » ED. EDMONT dans *Rev. Trad. Pop.*, 1906, XXI, 171.

871. — Haches et pommiers, haches et maisons, dans le Santerre.

« J'ai entendu dire dans le Santerre qu'aux environs de Roye on avait trouvé des haches en silex poli au pied de pommiers qu'on avait abattus, et qu'elles y avaient été déposées pour les préserver de la foudre.

« On en a aussi, m'a-t-on dit, trouvé dans les fondations des maisons. » ALCIUS LEDIEU dans *Rev. Trad. Pop.*, 1906, XXI, 169.

872. — Les « langues de chat » du bassin de la Somme.

Les gens du pays appellent les haches (?) trouvées à Saint-Acheul des « *langues de chat* » Abbé COCHET, *Hachettes diluviennes du bassin de la Somme* dans *Mém. Soc. d'Emul. d'Abbeville*, 1858-1861, p. 607.

873. — Les pierres polies dans le dép. de la Manche.

Les matelots de la Manche placent, dans les flancs des navires qui les portent, des *pierres polies*, plus ou moins comparables à des haches, pour les préserver des *orages*, ainsi que de la fureur des vents et des flots. M. BAUDOUIN et L. BONNEMÈRE, *Les haches polies*, dans : *Bull. et Mém., Soc. d'Anthrop.*, 1904, v^e série, v, 498-499.

874. — La crainte des pierres de tonnerre dans les îles de la Manche.

« Quand les anciens paysans trouvaient des *thunderbolds* dans les champs, ils se hâtaient de les broyer entre deux pierres pour conjurer le mauvais œil et prévenir des malheurs. Ils croyaient encore qu'ils étaient jetés sur la terre par les fées et les esprits. C'étaient surtout les pointes en silex que l'on détruisait ainsi, jusqu'au jour où l'on a su que les collectionneurs les achetaient. » (LUKIS, dans *The Star*, du 7 déc. 1869, journal de Guernesey cité par E. CARTAILHAC, *loc. laud.*, pp. 22-23).

875. — A la recherche d'une pierre à foudre dans les îles anglo-normandes.

« Une dame, décédée quelques années avant 1895, demeurant de son vivant à Guernesey, me montra une fois une toute petite hache en pierre verte, qu'elle avait obtenue d'un fermier de l'île de Serk, dont son mari était propriétaire. Pendant un fort orage, mêlé d'éclairs et de tonnerre, une vache, appartenant à un de leurs fermiers, broutait dans un champ devant la maison. Cet animal avait été tué instantanément, frappé sur l'épaule par l'éclair ; la vache se trouva à genoux, toute roide. Le fermier se mit immédiatement à creuser autour de cet endroit, dans le but de trouver la pierre à foudre qui l'avait tuée. Chose étrange ! il trouva ce celt dans la terre tout près de la tête de la vache morte. Tous les arguments de mon amie furent inutiles pour désabuser cet homme et sa compagne de leur idée fixe, que cet instrument était une pierre de foudre tombée des cieux pendant l'orage. » Mme H. G. K. MURRAY-AYNSLEY, *Le culte du marteau* dans *R. T. P.*, 1895, x, 660.

876. — Les fouïdres, dans l'île de Guernesey, protègent la maison et guérissent les vaches.

« Les haches de pierres (celts) sont appelées par les campagnards *fouïdres* c'est-à-dire « *foudres* ». Ils croient fermement que la maison qui a le bonheur d'en posséder une, ne peut être frappée par l'éclair, ni par le feu.

« Ils croient aussi que l'on peut guérir les animaux malades en leur faisant boire de l'eau dans laquelle on a trempé un celt. » EDG. MAC CULLOCK, *Guernsey Folk-Lore*, London, 1903, p. 403.

877. — La foi aux pierres de foudre à Guernesey.

Un jour, à Guernesey, un archéologue, M. Lukis, avait obtenu une pierre de foudre d'une brave famille de paysans ; mais justement, la nuit suivante, il y eut un orage épouvantable. « Le lendemain matin, le paysan et sa femme vinrent en grande hâte redemander leur talisman ; ils n'avaient pu fermer l'œil de la nuit, tremblants sur le sort de leur bétail. » E. CARTAILHAC, *L'âge de la pierre dans les susperst.* (1878), pp. 18-19

et M. Baudouin et L. Bonnemère, *Les haches polies*, dans *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, 1904, V^e série, V, 498.

878. — Les bélemnites en Normandie (région de Bayeux).

Le tonnerre tombe en fumée, ou en feu, ou en pierre. Dans beaucoup de lieux le peuple appelle les bélemnites clous ou pierres de tonnerre. F. Pluquet, *Contes pop., préjugés., etc., de l'arr. de Bayeux*, Rouen, 1834, in-8°, p. 45.

879. — Comment on protège la maison dans le dép. de la Seine-Inférieure.

« M. Raoul Forbin, président de la Société des sciences naturelles de Rouen, possède une hachette en silex poli, trouvée sur la poutre faîtière d'une maison, et près du tuyau de la cheminée. » Léon de Vesly, dans : *Rev. des Trad. Pop.*, 1906, xxi, 169.

880. — Les Pierres du Tonnerre sur le mont Raoult, com. de Saint-Aubin-le-Cauf, cant. d'Envermeu, arr. de Dieppe (S.-I.).

D'après les vieillards du pays (vieillards de 1860), les personnes qui ramassaient une pierre sur le mont Raoult, étaient préservées du tonnerre : cette pierre portait le nom de *Pierre-du-Tonnerre.*

Cette tradition a été recueillie par l'abbé Cochet, mais qui, ayant mal écouté ou mal entendu, transcrivit mont Raz au lieu de mont Raoult. L. Coutil, *Inv. men. et dolm. S.-I.* (1898), 31.

D'autre part, ni l'abbé Cochet, ni M. L. Coutil n'ont eu l'idée de demander si cette pierre du tonnerre était un caillou quelconque ou s'il s'agissait d'une pierre de nature spéciale, comme il est à peu près certain. S'agissait-il d'outils préhistoriques, haches ou pointes de flèches, de bélemnites, de rognons de minerai ? Nous l'ignorons.

881. — La Pierre du bonheur en Normandie, com., cant. et arr. de Dieppe.

« Il paraît que les divinités incorporées aux pierres sont favorables au mariage. Les filles du Pollet (village voisin de Dieppe) se mettent en peine de chercher et de recueillir, sur le rivage, une pierre blanche d'une forme particulière, qu'elles

nomment la *Pierre du bonheur*, et à laquelle elles attribuent le pouvoir d'accorder la prospérité, de délivrer de tout danger, et de leur amener, en temps convenable, un bon mari. » Mlle A. Bosquet, *Norm. Rom. et Merv.* (1845), p. 176-177 citant : F. Schoberl, *Excursions in Normandy*, I, 254 (1).

Que faut-il entendre par cette pierre blanche de forme particulière ? On ne peut guère songer à des pierres de foudre : outils préhistoriques, bélemnites, pyrites ; il semble plus probable d'admettre qu'il s'agissait de quelque caillou blanc en forme de cœur. L'hypothèse de cailloux ayant une forme phallique suggérée par M. A. Dubus, *Carte préhist.* (1920), p. 22, me semble beaucoup moins recevable.

882. — Hache percée com. de Beaumontel, arr. de Bernay (Eure).

Petite hache en jadéite recueillie dans un champ. Son aspect et ses dimensions (4 cm. × 3 cm. 6) font supposer qu'elle n'a jamais servi à fendre ou à trancher. Vrai type de hache amulette. A. Cahen, *Hache polie percée proven. de Luisigneul* dans *B. S. P. F.*, 1917, xiv, 127-128.

883. — Les pierres de Saint-Ortaire et les guérisons par transfert. Com. de Saint-Michel-des-Andaines, cant. La Ferté-Macé, arr. de Domfront (Orne).

Pour se rendre à la chapelle miraculeuse dite de Saint-Ortaire, en partant de Bagnoles-de-l'Orne, on peut prendre par la forêt de haute futaie, chênes et hêtres énormes ; « on est alors surpris d'apercevoir, entre les feuilles, de nombreux petits cailloux, placés dans la fourche des branches du taillis. Les malades, surtout des rhumatisants, s'y rendent en pèlerinage, et chacun d'eux place ainsi une pierre à la hauteur correspondant au siège de la douleur — qui disparaît. Le mal se transmettrait à l'imprudent qui oserait porter une main sacrilège sur ces pierres. » C. Boulenger, *Les Pierres de Saint-Ortaire* dans *B. S. P. F.*, 1917, xiv, 443.

Rite de transfert sans attaches préhistoriques d'ordre matériel, mais pouvant être utilisé à titre de comparaison. P. S.

(1) Sur les confusions auxquelles le texte de Mlle Bosquet a donné lieu, voir : L. Coutil, *Inv. men. et dolm. Seine-Inf.* (1898), pp. 23-24.

884. — Les pyrites en Normandie aux environs d'Arromanche, arr. de Bayeux (Calvados).

Le nom de pierres de foudre s'applique à des pyrites d'aspect plus ou moins cristalloïde et émettant une lueur propre en raison du soufre qu'elles contiennent. Déjà cité : *Corpus*, I, 388, n° 718.

II

LA BRETAGNE

(Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère, Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure).

885. — Vertus thérapeutiques des haches polies en Bretagne.

Jadis, on attachait parfois des haches polies percées à des chapelets, comme on le fait encore pour des médailles. On leur attribuait des vertus médicinales remarquables. Cf. : *Les haches polies*, ds : *Bull. et Mém. Soc. Anthrop.* (1904), 5e série V, 499.

886. — Comment on utilisait les haches de pierre dans les Côtes-du-Nord.

« On voit, dans les haches néolithiques, des objets tombés du ciel et nos paysans les désignent sous le nom de pierres de tonnerre. »

« Fréquemment les haches étaient enfouies dans les murs des maisons en construction pour les préserver de la foudre ; et leur « trouvaille » dans les vieux matériaux de démolition tient à ce préjugé bien plus qu'au hasard.

« Parfois aussi jetées dans les puits ou les fontaines dont l'eau sert à abreuver les bestiaux, elles devaient les préserver de certaines maladies. » Jules Lemoine, *L'époque de la pierre polie dans le dép. de Côtes-du-Nord*, in *L'Homme*, 1886, iii, 146. Déjà cité : no CDLXXXVIII, t. I, p. 242.

887. — Les outils des fées dans les environs de Dinan (Côtes-du-Nord.)

« Celui qui trouve dans son champ une manière de hache ou de couteau en pierre est assuré de sa part de Paradis.

« Les haches sont les outils des fées, et les divers objets que l'on trouve en terre, leurs bijoux. Les fées, qui se sont retirées sous

la terre et y ont construit des palais, laissent quelquefois leurs outils de pierre dans les champs afin d'en éloigner tout mal et de les faire fructifier.

« Une couturière de Corseul m'a dit que son père avait reçu de son grand-père une hache en pierre qu'il a toujours refusé de vendre. Il a voulu qu'elle soit mise entre ses mains dans son cercueil en même temps que son chapelet. J'ai demandé pourquoi ? « Je n'en sais rien, m'a-t-elle répondu, peut-être pour se défendre. » On venait de tout le voisinage emprunter cette hache pour que les agonisants puissent l'embrasser au moment de mourir.

« Une vieille femme, tombée dans la plus profonde misère, disait dernièrement que tous ses malheurs venaient de ce que sa pierre avait été volée : et cette pierre qui, d'après elle, était une manière de hache, avait été trouvée par son grand-père près de la fontaine de saint Maudez en Saint-Pôtan. Elle éloignait toute maladie et tout inconvénient de celui qui la possédait. Ce devait être un des outils de la fée qui habitait la fontaine, et celle-ci, ayant appris que la famille quittait le pays où elle avait vécu jusqu'alors de père en fils, était venue la reprendre pendant que tout le monde dormait au logis.

« Il y a une cinquantaine d'années, quelques personnes mettaient des haches dans le nid des poules, pour assurer la réussite de la couvée. » LUCIE DE V. H. dans *R. T. P.*, 1906, XXI, 123 et 169-170.

888. — Les pierres à tonnerre en Haute-Bretagne.

a) *Outils et cailloux* : « Sous le nom de pierres à tonnerre on comprend, en pays gallot, les haches ou les couteaux polis de main d'homme, et aussi certains cailloux ronds ou oblongs qu'on trouve dans les champs, et que les paysans croient être tombés du ciel au moment des orages.

b) *Amulettes contre les maladies des enfants* : « Avec les toutes petites pierres à tonnerre, on fait des colliers qu'on suspend au cou des enfants ; cela les préserve des maladies de l'enfance, et en particulier de la « râche » et du mal d'yeux. Ce collier porte le nom de chapelet de saint François, et vers 1843 on s'en servait encore aux environs de Bécherel, dans la commune des Iffs. (Conté en 1880 par Joseph Legendre, originaire des Iffs.).

c) *Amulettes contre la foudre* : « Mais la propriété la plus reconnue de ces pierres est, ainsi que leur nom l'indique, de préserver de la foudre. Voici ce que j'ai pu recueillir jusqu'à présent, en Haute-Bretagne, sur les pierres à tonnerre :

« En mettant dans son chapeau ou dans sa poche des pierres de tonnerre, on n'a rien à craindre pendant les orages. Les pierres à tonnerre ne peuvent s'entre-souffrir, et celle qui se trouverait dans le nuage tomberait à côté. (Conté par L. Legendre, de Saint-Brieux des Iffs, en 1880).

d) *Prières contre la foudre adressées aux pierres de tonnerre* : « Jadis il y avait beaucoup de gens qui mettaient des pierres à tonnerre dans leurs poches quand le temps était à l'orage, et s'il tonnait, ils récitaient une oraison en l'honneur de la pierre. En voici une qui parfois se dit encore :

Pierre, pierre,
Garde-moi du tonnerre (S.-C.).

Ailleurs, voici ce qu'on dit :

Sainte Barbe, sainte Fleur (1),
A la croix de mon Sauveur,
Quand le tonnerre grondera,
Sainte Barbe me gardera ;
Par la vertu de cette pierre,
Que je sois gardé du tonnerre (E.).

« Cette prière, qui tombe en désuétude, présente deux faits assez curieux : sainte Fleur, c'est vraisemblablement l'épine blanche — qui passe pour préserver du tonnerre — et qui peu à peu sera devenue une sainte. La fin, qui se récite en ayant sur soi une pierre à tonnerre, montre une superstition préhistorique soudée à une prière catholique.

e) *Protection de la maison* : « On met des pierres à tonnerre sur les fenêtres des maisons ou dans un trou du mur, pour préserver les habitants du tonnerre (E.).

f) *Pierres de tonnerre dans les fondations* : « Jadis, on plaçait des pierres à tonnerre dans les fondations des maisons et même

(1) Sainte Barbe et sainte Fleur tiennent toutes les deux le tonnerre par un filet de laine, l'un est blanc et l'autre est bleu. P. Sébillot, *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 211.

des églises ; c'était pour préserver ces édifices du tonnerre. En démolissant, il y a quelques années, l'église de Trévron, près Dinan, on trouva une hache en diorite. Dans les murs de l'ancienne école mutuelle, qui datait du XVIIIe siècle, on trouva une pointe en quartzite non polie, du type de la Ganterie, en Saint-Hélen ; en 1880, en démolissant une maison aussi à Dinan, on a trouvé dans les fondations une pointe en quartzite du même type.

« Je ne connais pas d'exemple contemporain de pierre mise dans la maçonnerie des édifices pour les préserver de la foudre ; mais je ne serais pas surpris cependant que cela se fasse encore. » P. Sébillot, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882, I, 53-56.

889. — Les fusaioles de l'époque de la pierre polie dans le dép. des Côtes-du-Nord.

Un paysan qui assistait en 1880 à une fouille du tumulus du Tosen-Kergourognon (comm. du Prat, cant. de La Roche-Derrien, arr. de Lannion) réussit à s'emparer de deux grains de collier. Il les fit entrer dans une sorte de collier et ne cessa plus de les porter comme de précieuses amulettes, jusqu'à sa mort qui survint en 1909. A. Martin, *Les fusaioles en pierre ornementées du dép. des Côtes-du-Nord*, dans *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, 1912, XXXIX, pp. 25-26.

890. — La purification de l'eau des puits dans le Morbihan.

La *moen sourous* (outil de pierre) est souvent jetée dans un puits afin de purifier l'eau. M. Lukis a vu un puits du Morhiban qui en avait déjà reçu cinq. Cf. : *The Star*, Guernsey, 7 déc. 1869, cité par E. Cartailhac, *loc. laud.*, 1878, p. 20.

891. — Pour avoir du bon lait.

A Saint-Philbert, village entre la Trinité et Locmariaquer (Morhiban), les femmes font bouillir les haches de pierre dans l'eau destinée aux vaches, afin qu'elles donnent du bon lait. *Communication* de M. G. Guénin.

892. — Les Celtae dans le Morbihan préservent de la foudre et portent bonheur.

« Les celtae ou haches en pierre polie, sont appelées *Men-Gurun*, c'est-à-dire pierres de tonnerre, et sont considérées comme pierres tombant du ciel avec la foudre ; elles sont recherchées pour préserver les maisons de la foudre. Presque toutes les anciennes maisons possèdent de ces haches placées sous la pierre du foyer, parfois dans la cheminée ; quelquefois elles sont placées dans le parquet en terre glaise de la maison. J'en possède au Musée Miln, plusieurs découvertes ainsi.

« A Saint-Philbert, une vieille femme s'en servait pour faire revenir le beurre aux vaches qui l'avaient perdu ; elle vendait 0 fr. 50 le litre d'eau bouillie avec la hache polie. A Erdeven, un cultivateur en a placé une dans son charnier pour empêcher son lard de tourner.

« Un marchand de vaches de Ploermel se servait d'une hache polie pour frictionner les pis congelés des vaches. » Z. Le Rouzic, *Carnac. Légendes, traditions*, Nantes, 1909, in-12, pp. 155-156.

893. — La protection des maisons dans le Morbihan.

Dans le Morhihan, on place sur le toit des haches polies auxquelles on attribue la même efficacité qu'aux paratonnerres. D'Ault du Mesnil dans *Rev. des Trad. Pop.*, 1903, xviii, 117.

894. — Les pierres à tonnerre dans le Morbihan.

« On dit dans le Morbihan que les soldats qui portent des pierres de tonnerre ne courent pas le risque d'être tués, ni blessés à la guerre. » J. Frison, ds : *R. T. P.* (1910), xxv, 234.

895. — Les colliers talismans dans le dép. du Morbihan.

« Ces colliers, dit le Dr de Closmadeuc, portent un nom dans la langue celtique : *gougad-patereu*, mot à mot : gorgée de grains consacrés ; l'expression bretonne *patereu*, exprimant à la fois l'idée de perles et l'idée d'une chose religieuse. Les deux dénominations suivantes sont aussi en usage : *gordenat-patereu*, enfilée de grains ; *rueltat patereu*, cercle de grains. »

Ces curieux talismans sont désignés sous le nom de *patereu* ou *patereu catare*, surtout dans le voisinage de Pontivy, Cléguérec et Guéméné-sur-Scorff. Dans les pays de Baud, de Locminé, de Bubry de Vannes ils sont appelés *pateraenneu*, en parlant de plusieurs grains, et *pateraenn*, quand on ne désigne qu'un seul grain. Dans la partie française du département du Morbihan, le pays *gallo* des bretons, où on en trouve également, on les appelle, tantôt *patenôtres de catare* ou simplement *catare* ou *patenôtres*. Dans le pays de Goarec (Côtes-du-Nord) on les désigne sous le nom de *pater de catarrhe*. Nous croyons devoir leur appliquer la dénomination la plus répandue, de forme plus bretonne, et aussi expliquant mieux leur but tout à la fois d'ornement sacré et mystérieux ; *pateraenn*, au singulier, *pateraenneu*, au pluriel. Quant à l'expression *gougad* (goug, *cou*, *gorge*, gougad, *gorgée*), elle n'est pas usitée dans les campagnes...

« Les *pateraenneu* qui remontent à la plus haute antiquité, transmis religieusement de génération en génération dans quelques familles privilégiées, ont subi dans le cours des siècles quelques transformations. On reconnaît facilement qu'ils sont composés de grains de différentes époques, toutes certainement lointaines, et, si les dates respectives de chacun des grains semblent s'échelonner depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à des époques relativement modernes, telle que la période romaine, à coup sûr les *pateraenneu* correspondent, nous le répétons avec le docteur de Closmadeuc, à des mœurs et à une coutume superstitieuse dont l'origine remonte aux premiers temps des peuplades de l'Armorique.

« Les colliers talismans, tels qu'ils sont composés aujourd'hui, n'ont jamais été découverts dans les anciennes sépultures armoricaines des temps celtiques. Mais les colliers en pierre de couleur, chacun le sait, font partie du mobilier funéraire qu'on est habitué à rencontrer dans les chambres des dolmens. Les nombreux colliers en perles de couleur recueillis dans les fouilles sont là pour attester l'existence d'un usage identique chez les peuples armoricains primitifs. Nous-mêmes, en avons découvert parfois, et tout dernièrement encore, deux grains absolument identiques aux *pateraenneu*, l'un en porphyre taillé à facettes, l'autre en verre bleu, présentant l'aspect d'une framboise, tous les deux *à côté d'une hache en pierre polie et d'une pendeloque également en pierre polie*, *appartenant à la période néolithique...*

« L'Eglise fut obligée au XIIe siècle, devant l'impossibilité de

détruire cette pratique, comme tant d'autres, d'admettre, en quelque sorte, ces colliers comme de vénérables reliques, et depuis ce moment ils furent tous bénits de temps en temps.

« Plusieurs chapelles sont encore dépositaires de colliers talismans, et le chapelain les prête aux personnes malades moyennant un gage de cinq francs au moins qu'il leur rend lorsqu'elles rapportent le collier. Le plus souvent, selon leurs moyens, elles offrent soit cette somme, soit une autre plus considérable ou moindre à « Madame Marie, *En Intron-Maria* » ou à « Monsieur le saint, *Eutru et sant* » titulaire du lieu.

« Il existe en outre, écrit M. le chanoine Guillotin de Corson, un pieux usage, assez singulier, que nous n'avons jusqu'ici rencontré qu'à Baud : à la demande de certains dévots serviteurs de Marie, le vénérable curé-doyen bénit des colliers et des bracelets composés de pierres de diverses couleurs et d'inégales grosseur ; lui seul a le droit de bénir ces objets spécialement attachés au sanctuaire de la Clarté ; on les confie, moyennant une légère caution — cinq francs, croyons-nous — aux pèlerins qui les portent soit au cou, soit au bras, pendant un temps déterminé, neuf jours par exemple. Ils les rapportent ensuite et on leur rend la somme qu'ils ont déposée, à moins qu'ils ne veuillent l'offrir à Notre-Dame. Au reste, beaucoup d'habitants de Baud et des environs ont l'habitude de « s'arrenter » envers la Vierge de la Clarté, c'est-à-dire de lui verser chaque année une modique rente en argent. Quant aux pierres composant ces colliers et bracelets bénits, la plupart ressemblent singulièrement aux pendeloques et aux pierres choisies, retrouvées souvent dans les dolmens ; de sorte qu'on se demande si cet usage conservé à Notre-Dame de Baud ne remonterait pas à la plus haute antiquité. L'Eglise n'aurait-elle pas consacré par une bénédiction spéciale, ces objets de toilette des peuples primitifs, regardés comme sacrés par les descendants de ces peuples lorsqu'ils les rencontrent dans les sépultures antiques, dit encore M. le Chanoine de Corson, et, ne serait-ce point une seconde phase du culte des pierres, enraciné chez les Celtes comme le chêne dans ce granit, mais détourné de son origine païenne au profit de l'honneur rendu au vrai Dieu ?...

« La chapelle de Notre-Dame de la Clarté qui s'élève à Baud, près de l'église paroissiale, est, en effet, fort en renom dans tout le Morbihan. Une foule nombreuse de pèlerins y vient toute l'année demander d'être délivrés ou préservés des maux d'yeux. Le

jour du pardon, on y accourt de tous côtés, et les possesseurs de colliers profitent des cérémonies pour les faire bénir. Les offrandes montent chaque année à environ cinq mille francs.

« Auprès de Pontivy, la belle chapelle de Notre-Dame de Quelven, chef-d'œuvre de style flamboyant, bâtie sur le sommet d'un mamelon escarpé, dominant de sa haute tour le pays à près de dix lieues à la ronde, conserve également un collier talisman.

« Deux autres chapelles situées dans le canton de Guéméné-sur-Scorff, possèdent des colliers analogues qui sont prêtés dans les mêmes conditions ; entre autres, celle de Notre-Dame de Pénity, en la commune de Persquen. » (Aveneau de la Grancière, *Les parures préhistoriques et antiques... et les colliers talismans celto-armoricains*, Paris, 1897, pp. 104-105, 108, 109-112.)

896. — Les haches dans les tumulus du Morbihan.

« Dans les cryptes sépulcrales des grands tumulus du Morbihan, on a trouvé des haches en pierre, souvent en grand nombre et quelquefois les plus belles du monde. Ce sont des armes effectives, choisies avec soin, de matière, de taille exceptionnelles ; leur accumulation peut et doit avoir un sens que l'on soupçonne ; l'imagination, éclairée par l'ethnographie comparée, n'est pas en peine pour offrir ses explications et ses hypothèses. Mais que les haches mises là soient le symbole de la puissance ; qu'elles figurent le nombre des actions d'éclat, des tribus gouvernées par le chef, des ennemis vaincus, le témoignage des regrets des compagnons du guerrier, un arsenal pour continuer le combat dans le monde des esprits, ce sont des haches dans le sens exact du mot et non des talismans. » E. Cartailhac, *L'âge de la pierre*, p. 26.

Nous sommes néanmoins là en présence d'une coutume qui se rattache à des croyances préhistoriques. On enterrait avec le mort les outils et les armes que l'on pensait pouvoir lui être utiles dans l'autre monde.

P. S.

897. — Les haches de pierre dans le Finistère.

P. Sébillot ayant entrepris une enquête sur ce point reçut la réponse suivante de Paul du Chatelier : « Il est étrange que dans le Morbihan les paysans connaissent les haches polies sous le

nom de pierres de tonnerre, ainsi que dans certaines parties des Côtes-du-Nord, tandis que, dans le Finistère, ce soit lettre morte. En Finistère, on n'y attache aucune superstition. J'ai dix-huit cents de ces haches, et avant que j'aie appris à nos campagnards à les recueillir, pas un n'avait songé à les ramasser, et bien des fois, sur divers points du département, lorsque je leur montrais ces haches et que je leur disais qu'ils en trouveraient en faisant leurs cultures, ils m'ont demandé à quoi bon les ramasser, puisqu'elles ne peuvent servir à rien. » De son côté M. H. Le Carguet me répondit : « J'ai fait dans le Cap Sizun toutes les recherches possibles pour me rendre compte des idées que l'on s'y faisait sur les haches de pierres, et je n'ai presque rien trouvé. J'ai résumé dans une communication au Congrès de la Société archéologique de Brest, en 1896, le résultat de mes recherches, qui se réduit à ceci : c'est que ces instruments auraient été ceux des *Corricks*, constructeurs de dolmens, et considérés depuis comme des espèces de lutins. Avant les fouilles pratiquées en 1868, ces objets n'avaient pas attiré l'attention des Capistes, et on ne se donnait pas la peine de les ramasser ; le nom de *boc'hilli corriked*, *haches de Corricks*, leur vient de cette époque seulement. »

« Comme je parlais de ces deux dépositions concordantes à quelques-uns de nos collègues de la Société d'Anthropologie, le Dr G. Hervé me dit que les haches polies jouaient un certain rôle, tout au moins dans le sud du département, et qu'il pouvait me donner des faits à l'appui. Voici la note qu'il m'a envoyée :

« Au Pouldu, près Quimperlé, les gens ont des haches polies, mais les cachent. Elles passent pour posséder des vertus secrètes et guérir la rage, l'épilepsie, la fièvre typhoïde et les maladies des bestiaux. » P. Sébillot, dans *Rev. Trad. Pop.*, 1906, xxi, 168.

898. — Les pierres de tonnerre dans l'île d'Ouessant (arr. de Brest).

En 1932, on a présenté à la Société préhistorique française 4 haches en diorite et en serpentine provenant de l'île d'Ouessant. A ce propos on a rapporté, d'après M. Michel Malgorn, que dans plusieurs maisons de l'île, les paysans conservaient les haches néolithiques avec une dévotion superstitieuse et les nommaient pierres de tonnerre. Cf. *B. S. P. F.*, 1932, xxix, 267-268.

899. — Les pierres tombées du ciel dégagent une odeur particulière.

« Il y a quelques années, dit M. C. Lukis, après un orage terrible accompagné d'éclairs, qui avait abattu le « signal » de la vigie du Guet-du-Catel (Bretagne), un paysan ramassa une pierre étrange mesurant six pouces de longueur. Il avait l'habitude d'en faire jaillir de petits éclats ; en appliquant aussitôt l'objet sous son nez, il découvrit une odeur particulière bien connue, et pensa dans sa sagesse qu'elle provenait du passage dans les nuages. » E. Cartailhac, *L'âge de la pierre*, 1878, p. 18.

Et Cartailhac, à qui j'emprunte cette citation, ajoute : « Ce fait est fort intéressant, parce qu'il nous montre comment une telle superstition peut naître chez un individu isolé sans la moindre transmission extérieure. »

L'individu en question n'a pas toujours été isolé; né dans une famille, élevé dans un village, il a dû savoir que certains cailloux étaient tombés du ciel. Il ne faisait que vérifier une idée qui lui avait été transmise. P. S.

900. — Les haches de pierre dans le dép. de la Loire-Inférieure.

« Les paysans de la Loire-Inférieure ramassent précieusement les haches en pierre qu'ils croient tombées du ciel. Le « tonnerre tombe en pierre » est une locution courante.

« Elles sont souvent placées dans les murs en construction pour les préserver de la foudre et aussi de l'incendie.

« Certaines haches guérissent les maladies des bestiaux. Je me rappelle avoir vu, dans une ferme, une très jolie hache en roche d'un vert bleu, que son possesseur refusa de me vendre, même un bon prix, tant elle rendait de services pour la guérison des bestiaux. Pour s'en servir on la frottait avec de la graisse et on la mettait dans un sac au cou de la bête malade. » Pitre de l'Isle de Dreneuc, dans *Rev. Trad. Pop.*, 1906, xxi, 169.

901. — Ar-Bern-Meïn : le tas de pierres ou comment on soulage une âme.

« Si vous avez été au Ménez-Hom, vous avez dû remarquer le « Tas de Pierres » (*Ar-Bern-Meïn*). Mais vous ne savez peut-être pas son histoire. Je m'en vais vous la conter.

« Autrefois, il y avait en Bretagne un roi très puissant qu'on appelait le roi Marc'h, parce qu'il était fort comme un cheval. Samson lui-même n'aurait pu jouter avec lui. Le roi Marc'h s'enorgueillissait de sa force ; souvent aussi il en abusait. C'était un terrible batailleur. Malheur à qui faisait mine de lui résister ! Quand il avait envie d'une chose, il ne se gênait pas pour la prendre, surtout quand cette chose était une belle fille qui lui plaisait. Il faut tout dire : le roi Marc'h avait aussi ses bons côtés. Par exemple, il distribuait volontiers l'aumône. De plus, quoiqu'il ne fût pas dévôt, il avait une vénération particulière pour Sainte Marie du Ménez-Hom. On prétend même que c'est lui qui fit construire la jolie chapelle qui est à mi-pente sur le versant de la montagne et qui, depuis, est restée dédiée à cette sainte.

« Quand il mourut (notez qu'il trépassa en pleine orgie) le bon Dieu parla de le damner. Mais sainte Marie jeta les hauts cris et plaida si bien la cause de son fidèle serviteur, que le bon Dieu se laissa fléchir.

« — Soit, dit-il, ton roi Marc'h ne sera pas damné. Mais son âme devra demeurer dans la tombe jusqu'à ce que cette tombe soit assez haute pour que, de son sommet, le roi Marc'h puisse voir le clocher de ta chapelle.

« Le roi Marc'h, pour être plus près de la sainte son amie, avait ordonné qu'on l'enterrât au Menez-Hom. On l'y avait enterré en effet ; seulement, au lieu de creuser sa tombe dans le cimetière de la chapelle, parmi les morts du commun, on avait jugé plus convenable de lui faire une sépulture à part, sur le versant opposé de la montagne, en sorte qu'entre cette sépulture et la chapelle, il y avait un grand dos de lande.

« Le bon Dieu, en mettant au salut de l'âme du roi Marc'h la condition que j'ai dite, pensait satisfaire à sa justice éternelle tout en condescendant au désir de sainte Marie. Le roi Marc'h ne serait point damné ; il ne serait jamais sauvé non plus.

« Oui, mais les saintes ont quelquefois plus de finesse que le bon Dieu, tout Dieu qu'il est.

« A quelque temps de là, un mendiant, passant près de l'endroit où avait été enterré le roi Marc'h, rencontra une belle dame qui semblait porter un objet fort lourd dans les plis de sa robe. Il lui demanda l'aumône.

« — Volontiers, répondit la belle dame ; mais d'abord, faites comme moi. Prenez une des grosses pierres qui sont là, dans la

lande, et venez la déposer sur la tombe où je vais moi-même déposer celle que je porte. Le mendiant obéit. La belle dame l'en récompensa en lui glissant dans la main un louis d'or tout neuf. Vous pensez si le mendiant remercia.

« — Promettez-moi, dit la belle dame, qu'à chaque fois que vous passerez en ce lieu, vous ne manquerez pas de faire ce que vous avez fait aujourd'hui. — Je vous le promets. — Je souhaiterais aussi que vous fissiez la même recommandation à toutes les personnes de votre connaissance qui ont coutume de voyager dans la montagne. — Je le ferai. — Au surplus, je puis vous le confier : c'est l'âme du roi Marc'h qui est enfermée ici. Elle sera sauvée le jour où, de ce tas de pierres, elle pourra voir le clocher de la chapelle qui est de l'autre côté du mont. Le roi Marc'h a toujours été bon pour les gens de votre sorte. Rendez-lui du moins en cailloux ce que vous avez reçu de lui en pain et en menue monnaie. Soyez assuré d'ailleurs que sainte Marie vous en saura gré.

« Vous l'avez deviné déjà : la belle dame n'était autre que sainte Marie elle-même.

« Le mendiant s'acquitta en conscience de la commission de la sainte.

« Depuis lors, il s'est écoulé plus de cent ans. D'année en année, le tas de pierres grandit. Chaque passant y apporte la sienne. Moi, quand je chemine de ce côté, j'ai soin, dès le pied de la montagne, d'emplir de cailloux mon tablier. Beaucoup de femmes font de même, pour être agréables à sainte Marie. Avant que le tas soit assez élevé, il faudra attendre bien des années et des années encore. Mais aussi le roi Marc'h sera sauvé pour l'éternité, et sainte Marie aura joué au bon Dieu un tour dont certainement il ne se fâchera point.

« Voilà l'histoire du *Bern-Meïn.* »

Conté au Port-Launay par une mendiante connue sous le nom de Katic-coz. ANATOLE LE BRAZ, *La légende de la mort chez les Bretons Armoricains.* Paris, 1912, 3e éd., II, 52-55.

III

DE LA LORRAINE A LA VENDÉE

(Meuse, Pays Messin, Vosges, Alsace, Brie, Ile-de-France, Côte-d'Or, Yonne, Berry, Morvan, Pays Chartrain, Touraine, Anjou, Vendée).

902. — Ammonite employée comme amulette pour maintenir la santé des vaches (Meuse).

« Vers 1900, j'ai trouvé dans une étable dépendant d'une vieille maison du village, suspendue au plafond, dans un coin, une très grosse ammonite. La propriétaire, très âgée déjà, m'a déclaré avoir toujours vu cette chose à cette place, et que c'était pour empêcher la vache d'avoir des maladies. » *Comm.* de M. G. Chenet (déjà cité, *Corpus*, t. I, p. 8.)

903. — Haches-amulettes contre la foudre, dans les loges à porcs (Meuse).

Au Claon, en 1910, lors de la démolition d'une vieille « loge à porcs », sur une poutre du toit, on trouva une très belle hache polie en silex gris qui m'a été remise.

En 1913, au Claon encore, m'a été remise une hache néolithique en pierre noire polie (basalte ?) qui venait d'être ramassée sur l'emplacement d'une loge à porcs récemment démolie. *Comm.* de M. G. Chenet (déjà cité *Corpus*, I, 8-9.)

904. — Un galet transformé en caillou votif à Saint-Laurent-sur-Othain (Meuse).

« A environ 500 mètres au nord de Saint-Laurent, à la bifurcation de deux anciens chemins, s'élève une chapelle de Notre-Dame de Luxembourg « reconstruite et embellie » en 1874.

« Au mur du chœur, côté de l'Evangile, est fixée une plaque de marbre ornée de filets et de clous-rosaces.

« Dans la partie supérieure en lettres dorées :

A Notre-Dame de Luxembourg
Hommage reconnaissant.

« Au-dessous, en un cercle de 0 m. 12 de diamètre, cette inscription circulaire en lettres rouges.

Recueilli sur le sable de la mer
A Cayeux, 8 *septembre* 1877, *par Odile Clément.*

« Au centre du cercle est fixé par des griffes de cuivre doré un caillou de grès fin gris, en forme de cœur, large de 0 m. 05, haut de 0 m. 06 environ, épais de 0 m. 02. Au-dessous en lignes dorées :

Ille silex sola Maris arte est cordis imago
Quem tibi, Stella Maris, jam tua corda dicant.

« Je traduis : Ce caillou façonné à l'image d'un cœur par le seul art de la mer, c'est à toi, Etoile de la mer, que le dédient des cœurs désormais tiens.

« L'emploi du verbe *dicare* ne permet aucun doute sur la destination votive de l'objet, et *Stella Maris* désigne la Vierge.

« Notre caillou encore à tout à fait l'aspect d'un oursin spatangoïde. Voici donc, mais certainement ici par simple coïncidence, une réminiscence, en ce vieux pays gallo-belge, du culte de *l'œuf de serpent* si cher aux Celtes (?).

« M. C. Jullian, à qui j'ai signalé l'ex-voto de Saint-Laurent, m'écrit en m'indiquant de nombreux cas d'emploi de cailloux comme objets d'offrande : « Les chrétiens de notre temps recherchent les cailloux cordiformes qui rappellent le cœur figuré sur la poitrine du Christ ou, également sur celle de la Vierge. » G. Chenet, *Toujours le caillou votif*, dans *B. S. P. F.*, 1929, xxvi, 593-594.

905. — Deux genres de foudre au pays messin.

Les anciens du pays distinguaient deux genres de foudre : 1° la foudre enflammée (*raie anloude*) qui projetait selon leur dire, la pierre à feu, le silex.

2° le coup de foudre sec (*frohhe anloude*) qui lançait les bélemnites (à Novéant : *doigts de saint Nicolas*). (Dr DE WESPHALEN, *Petit dictionnaire des trad. pop. du pays Messin*, Metz, 1934, v° *Foudre*, col. 303.)

906. — Les Dimmelstän (pierres de tonnerre) dans la Moselle.

1. *Origine* : Le paysan lorrain explique le coup de tonnerre par une hache en pierre qui est lancée des nuages et qui s'enfonce dans la terre, en démolissant tout ce qu'elle rencontre sur son chemin.

2. *Formation* : Cette hache de pierre se forme des particules de poussière qui, avec les vapeurs et le brouillard, montent en l'air. Les tourbillons (que le peuple appelle « Saudreck ») enlèvent également de la poussière qui s'agglomère, sous l'influence de forces inconnues.

3. *Vertus* : Les *Dimmelstän* (pierre de tonnerre) ont une puissance surnaturelle, puisqu'elles viennent du ciel :

a) Elles protègent contre la foudre.

b) Elles sont surtout efficaces dans certaines maladies du bétail, notamment l'inflammation du pis. A Farschwiller on place la pierre chauffée sous la partie malade et on l'arrose de lait, qui doit s'évaporer. Grâce à ce procédé, la maladie est guérie en quelques jours.

c) A Saint-Louis (arrondissement de Sarrebourg), on conserve scrupuleusement une hache en pierre au village. Quand une femme a mal aux seins, on l'applique sur la partie malade. Il m'a été impossible de voir cet outil ; mais le fait m'a été rapporté par M. l'abbé Becker, curé de l'endroit.

4. *Utilisation* : En beaucoup d'endroits de la Lorraine orientale (Moselle), ces superstitions ont complètement disparu. Là on rencontre des haches en pierre :

a) Chez le cordonnier, qui s'en sert pour taper son cuir.

b) Chez les paysans, qui s'en servent pour aiguiser leurs faux (Lerond en cite des cas) ou pour repasser leurs rasoirs. Le dernier procédé est surtout en usage, encore aujourd'hui, dans la région de Kirchnaumen (arrondissement de Thionville), où je l'ai observé moi-même. H. LEROND, *Lothringer Sammelmappe*,

VI, 1895, p. 64. E. BERGTHOL, *Lothringer Almanach*, 1914. J. FOURMANN, *Stimmen aus Lothringen*, I, 1931, nos 1 et 2. E. LINCKENHELD, dans *Bull. Soc. préh. franç.*, 1929, p. 90. Déjà cité, *Corpus*, I, 280-281, nº 565.

907. — La croyance aux Donneraex dans les Vosges.

Dans les Vosges, la croyance aux *Donneraex* est encore fort vivace : « On croit qu'elles sont lancées dans l'éclair, traversent dans leur longueur le tronc des grands arbres, et percent la terre jusqu'à une grande profondeur. De là elles remontent chaque année d'un degré, jusqu'à ce qu'arrivées à la surface du sol, au bout d'une série de neuf ou onze ans, un heureux mortel les rencontre. On s'en sert comme de talismans contre la foudre ; mais dans les Vosges, on leur attribue en outre une influence curative particulière et toute magique, sur le bétail. On pratique à cet effet, le *Donneraex* à la main, à trois reprises différentes, trois passes qui rappellent de bien près la Triade antique et le culte des déesses de la Maternité : Lucina, Quiris, Artémis d'Ephèse. » (F. VOULOT, *Les Vosges avant l'Histoire*, Mulhouse, 1872, in-fº, p. 32.)

908. — Comment on guérit la mammite en Alsace.

Lorsqu'une vache est affectée de mammite, on n'a qu'à y appliquer une « hache de pierre » pour faire passer le mal. (*Revue Archéol.*, 1866, cité par E. CARTAILHAC, *L'Age de Pierre*, p. 19.)

909. — Origine de Soulzbad.

« Depuis longtemps une mauvaise maladie faisait périr le bétail dans le pays. Et, chose très surprenante, il n'y avait qu'un pauvre paysan dont la vache, épargnée par le mal, se portait à merveille. Cet homme habitait une pauvre petite maison, près de Sulz sur le ruisseau de la Mossig.

Dans le malheur général, cette particularité frappa les habitants des environs ; le pauvre paysan n'y comprenait rien non plus ; pourquoi l'épidémie épargnait-elle sa vache seule ?

Une fois il la suivit ; il la vit devant une fissure provoquée dans la prairie par la foudre ; elle buvait avec avidité de l'eau qui s'en échappait ; cette fissure, agrandie par le temps, s'appelait dans le pays le *trou du tonnerre*.

Les savants découvrirent que cette eau avait des vertus curatives ; plus tard Soulzbad s'éleva près de cette source. » (JEAN VARIOT, *Légendes et traditions orales d'Alsace*, Paris, 1919, III, 174.)

910. — Les doigts du diable en Alsace.

Pour le peuple d'Alsace « les foudres appelées *Donnerkeile* ou *Thôrr's Hammer* (coins de Donner, marteaux de Thôr) déchirent le sol, ouvrent des trous qui ne peuvent plus être refermés, font jaillir des sources et forment des étangs. Le peuple donne encore ce nom de *Donnerkeile* aux pétrifications en forme de coins, à certains mollusques (bélemnites) qui se rencontrent dans le calcaire jurassique et autres formations de calcaire, par exemple près de Pfaffenhoffen en basse Alsace, où on les appelle aussi *doigts du diable*. La superstition explique aussi leur origine par l'action des éclairs et du tonnerre.

D'après la croyance populaire, il s'échappe du nuage, en même temps que l'éclair flamboyant, un coin noir qui s'enfonce dans le sol à une profondeur égale au plus haut clocher. Puis à chaque nouveau coup de tonnerre, il se met à remonter vers la surface, et au bout de sept ans on le retrouve sur le sol. Toute maison où on le conserve est à l'abri des dommages de la foudre ; quand un orage s'avance il se met à suer... La profondeur où il s'enfonce, s'exprime dans diverses malédictions, par exemple quand on dit : Que le tonnerre t'enfonce aussi profondément sous terre que la distance qu'un lièvre peut courir en cent ans. » (JEAN VARIOT, *loc. cit.*, I, 275-276.)

911. — Les bélemnites dans la Haute-Saône.

« Les bélemnites, assez communes dans la région d'Héricourt, portent le nom de « *doigts du Diable* ». *Communic.* de M. E. COULON, d'Héricourt, Délégué S. F. F. et F. C.

912. — Pierres trouées des sépultures préhistoriques jadis suspendues aux arbres.

« Dans diverses sépultures de l'âge de la Tène, au lieu dit la « Combeaufol » (1), proche d'Héricourt, j'ai trouvé plusieurs pe-

(1) Combeaufol peut être l'équivalent de *Combe-aux-Follets* ou de *Combe-aux-Fées*. E. C.

tites pierres qui me semblent des amulettes : un fait assez curieux est que le cultivateur qui m'accompagnait à ma première visite à la Combeaufol me dit qu'autrefois, il était d'usage pour celui qui trouvait une de ces petites pierres de la suspendre à un arbre des alentours. » E. COULON, *Lettre du 20 septembre* 1934.

913. — Les haches de pierre, autrefois, dans la Marne.

a) Une hache polie partagée entre les héritiers lors d'une succession.

b) A plusieurs reprises on a trouvé des haches de pierre enterrées aux pieds des arbres et dans des conditions qui permettent de croire qu'elles y avaient été mises intentionnellement. (Voir, plus haut : E. LEMARTELEUR et A. DOUBLET, nº DCXXXVII, dans : *Corpus*, t. I, p. 321.)

914. — Les haches polies dans la Brie, à Dagny, can. de La Ferté-Gaucher, arr. de Coulommiers (Seine-et-Marne).

a) « Les haches en serpentine se trouvaient autrefois en assez grand nombre dans la commune de Dagny, où les paysans les appellent *Pierres de Guano*. Ils expliquent que ces cailloux verts proviennent de l'*engrais* dont ils amendent annuellement leurs terres. » (G. DUMONTIER, *Les stations de l'homme préhistorique sur les plateaux du Grand-Morin*, Paris, 1882, p. 74.)

b) « Parmi les nombreuses explications données par le peuple, quant à l'origine des haches polies (pierres de tonnerre, des fées, etc.) aucune ne me paraît d'origine aussi récente que celle que leur donnent, en ce pays de *culture intensive* et par conséquent *récente*, certains de mes compatriotes briards. » A. VIRÉ, *Sur une superstition rarement notée relative à l'origine des pierres polies*, dans *B. S. P. F.*, 1912, IX, 51.

915. — Une hache dans un mur à Chevry-en-Sereine, ca. de Lorrez-le-Bocage, arr. de Fontainebleau (S.-et-M.).

« En surveillant des travaux de ferme, M. Delalène, régisseur du château de Chevry-en-Sereine, fut surpris d'apercevoir à

1 m. 50 du sol dans le mur d'habitation de la ferme et au milieu d'un joint de maçonnerie, un tranchant de hache en silex ; il se mit en mesure de le dégager et peu à peu il fut assez heureux de sortir l'objet.

« C'est une hache polie de 0 m. 12 de long sur 0 m. 06 de large ; son épaisseur est de 0 m. 04 ; le tranchant dépassait le joint de quelques centimètres ; elle était placée dans le mur du nord de l'habitation. » P. Berthiaux, *Découverte d'une hache dans un mur* dans *L'H. Pr.*, 1914, xii, 47.

916. — Les haches dans la fontaine, à Cernois, près de Semur (Côte-d'Or).

« Au voisinage de la Fontaine-Sauve, à Cernois, près Semur, station de l'âge de la pierre, on a trouvé en abondance des silex et des haches polies que les paysans appellent *pierres de tonnerre*. Or la *Fontaine-Sauve*, dit-on, doit sa découverte à la foudre, qui en aurait fait jaillir l'eau. Les nombreuses haches de pierre trouvées aux abords et peut-être dans cette fontaine même pourraient bien avoir donné l'idée de cette légende. » H. Marlot, *Lég. préh.*, dans *R. T. P.* (1896), xi, 47. — Déjà cité : *Corpus*, i, 126.

917. — Deux haches polies trouvées à Savoisy, can. de Laignes, arr. de Chantillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Deux hachettes ont été trouvées à Savoisy : l'une provenant du lieu-dit *le Torobo*, était perforée à l'endroit du manche et a été portée comme amulette ; l'autre, trouvée dans les fondations d'une maison remontant au xiie ou au xiiie siècle, était au milieu du mortier.

Un berger du Châtillonnais m'a dit avoir entendu son grand-père vanter la vertu prophylactique d'une hache de pierre suspendue au cou du bélier du troupeau. H. Corot, *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans*, p. 13-14. Déjà cité : *Corpus*, i, 347, no 655.

918. — Hache sertie dans une monture campanuliforme. Dragages de l'Armençon près de la ville de Tonnerre (Yonne).

Cette hache a certainement été portée comme amulette à l'époque préhistorique, car la gaîne métallique qui l'enchaîne

rappelle incontestablement les clochettes pendeloques de la fin du bronze ou du commencement de Hallstatt.

« Quoi qu'il en soit, la confection de ce bijou porte-bonheur doit être l'œuvre d'un artiste gallo-romain [1], qui, ayant rencontré sur le sol une hachette polie en roche de couleur (on m'a affirmé que cette roche était de la serpentine), s'empressa de la monter en pendeloque, non pas en la perforant à la manière de beaucoup de ses contemporains, mais en la fixant dans une monture en bronze, dont le brillant métallique faisait ressortir le ton de la roche ainsi enchâssée. » HENRY COROT, *Hache polie sertie dans une pendeloque campanuliforme en bronze* dans *B. S. P. F.*, 1919, XVI.

919. — Les croyances de la Brenne.

« Dans certaines campagnes du Berry, les paysans conservent encore précieusement les haches polies qu'ils ont trouvées dans les champs après une pluie d'orage. Je n'ai jamais pu acquérir un de ces instruments ramassés dans les vignes du Tertre-Blanc par un vigneron de Graçay, qui a tenu à les conserver chez lui. Tous les Brenous connaissent la vertu miraculeuse de ces précieuses amulettes ; eux aussi les nomment pierres-du-tonnerre ou coins-de-foudre ; ils les ont en profonde vénération et ils sont convaincus que celui qui les possède est à tout jamais préservé de la foudre. » L. MARTINET, *Le Berry préhistorique*, Bourges, 1882, p. 14 qui renvoie à VOISIN, *Statist. Monum. de l'arr. du Blanc*, Tours, 1874, p. 41.

920. — Les pierres de tonnerre dans l'Allier.

« En Bourbonnais, le tonnerre tombe en feu ou en pierre. La croyance est généralement admise.

« Le paysan reconnaît dans une hache en pierre la *Piarre dou Tounarre*. A Trébeau, non loin de Saint-Pourçain, nous avons vu une grande hache en silex, au fond d'une auge dans laquelle les animaux venaient boire, et après avoir demandé au fermier la raison pour laquelle il laissait cette hache au fond de l'eau, il nous a d'abord répondu que nous devions bien le savoir, mais

(1) L'attribution de cette monture à un artiste gallo-romain me laisse des doutes, je ne serais pas surpris qu'il s'agisse d'une monture relativement moderne. P. S.

que cette pierre jetée au fond de l'eau préservaient les animaux, qui venaient y boire, de toutes sortes de maladies. » Fr. Pérot, dans : *Rev. Trad. Pop.*, 1906, xxi, 291.

921. — Dans le Morvan la hache fait reculer la hache.

« De nos jours, dans les fermes voisines du Beuvray, aux premiers grondements du tonnerre et aux premières gouttes de pluie, on porte dans la cour, près du seuil de la maison, dont on ferme la porte, une hache en fer, le manche contre terre et le taillant en haut, pour préserver de la foudre et de la grêle. Son effet est le même que celui des tisons de Noël. » (*Mém. de la Soc. Eduenne*, 1876, v, 216 ; cité par E. Cartailhac, *L'Age de pierre*, p. 73.)

922. — Haches d'Adam et pierres de tonnerre dans la Creuse.

Les haches polies, assez nombreuses dans la région, portaient dans le sud du département (environs de Bourganeuf), le nom de *Haches d'Adam*, et dans le nord, celui de *Pierres de tonnerre*. Ces dénominations disparaissent.

On attribuait souvent aux haches la propriété d'éloigner la foudre ; dans ce but, on en gardait une dans la maison (sur la cheminée, à côté du buis béni auquel on attribuait le même pouvoir), ou dans les étables. On en a trouvé quelques-unes sous les fondations de vieilles maisons. Dr G. Janicaud, dans *Corpus*, i, 138, no 278.

923. — Hache-marteau dans un mur (Oise).

« Au hameau de Mont-la-Ville, commune de Verneuil, arr. de Senlis, on a découvert dans le mur d'une vieille maison une hache-marteau en roche verdâtre soigneusement polie. Elle y avait été certainement mise pour la protéger de la foudre et des mauvais sorts, comme c'était jadis la coutume un peu partout. Nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'elle a été, à l'origine, recueillie sur le plateau dominant Verneuil où se trouve un camp qui a donné du silex, du bronze et du gaulois. » O. Boutanquoi, *Hache-marteau perforée provenant de Verneuil* (Oise) dans *B. S. P. F.*, 1928, xxv, 268-269.

924. — Hache trouvée sous un arbre à Chepoix, arr. de Clermont (Oise).

« A Chepoix, un ouvrier abattant un orme séculaire, dans le village même, trouva au-dessous de la souche et à un mètre de profondeur une hache polie engagée dans un anneau muni d'une chaînette enroulée autour de cette hache.... Il est à peu près certain que la hache a été déposée sous l'arbre au moment de sa plantation. En admettant qu'il ait vécu un siècle ce serait donc vers le commencement du xviiie siècle que le fait se serait produit.

« M. G. Stalin, à Beauvais, possède dans sa collection une hache en silex trouvée sous un orme à La Place, commune d'Hodenc-en-Bray (Oise). » L. Thiot, *Hache en jadéite découverte sous un arbre* dans *L'H. Pr.*, 1904, ii, 222-223.

925. — Les haches néolithiques dans le pays Chartrain.

« La hache polie, instrument de bûcheron, de charpentier, de menuisier, et arme de défense, tout à la fois, a, depuis longtemps, attiré l'attention des cultivateurs par la régularité de sa forme et par sa surface polie. Les Chartrains lui accordaient une vertu surnaturelle ; et c'est pour cette raison que plusieurs mares en ont fourni en abondance, il y a quelques années. Les cultivateurs les y jetaient pour préserver les bestiaux des maladies. La valeur vénale des haches, bien plus que l'instruction, a détruit la croyance superstitieuse à l'action préservatrice des pierres de tonnerre. » Auguste Mallet, *Haches néolithiques de l'arr. de Chartres*, Eure-et-Loir dans l'*H. Pr.*, 1903, i, 236-237.

926. — Les pierres de tonnerre dans le Chinonais et le Vendômois.

Dans le Chinonais et le Vendômois, la pierre de tonnerre protège gens et maisons contre la foudre. M. Baudouin et L. Bonnemère, *Les haches polies*, dans *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, 1904, V^e série, v, 498-499.

927. — Les haches polies en Touraine.

En Touraine, les haches polies sont dénommées *Pierres de tonnerre.*

On trouve encore dans les murs des maisons campagnardes déjà anciennes, des *Pierres de tonnerre.* Elles furent placées dans les logis pour les préserver du feu du Ciel. J.-M. Rougé, dans *Corpus*, t. I, p. 35, nº 62.

928. — La protection du seuil en Anjou à la fin du XVIIIe siècle à Louerre, cant. de Gennes, arr. de Saumur (Maine-et-Loire)

Dans certaines provinces les paysans placent dans les *fondations* de leurs maisons, ou sous le seuil de l'habitation qu'ils vont construire, une hache polie, pour préserver leur demeure de tout accident funeste et de tout mauvais sort.

Sous le seuil d'une ferme appartenant à M. Bonnemère, et qui a toute l'apparence d'une ancienne gentilhommière datant de Louis XVI, on a trouvé, il y a de cela une quarantaine d'années environ, une cachette creusée dans le falun. Elle était de forme ronde et remplie de *cendres d'os de poulet* (reste de sacrifice), avec une médaille en bronze du temps de Louis XVI, et une superbe petite hache en pierre polie de couleur verte. M. Baudouin et L. Bonnemère. *loc. cit.*, 1904, Ve série, v, 498-499.

929. — La chute du tonnerre en Anjou. Haches et Météorites.

« Les paysans du Puy-Notre-Dame croient que les haches celtiques sont tombées avec la foudre. Bodin, *Recherches sur la ville de Saumur et ses monuments*, Saumur, 1812, i, 15. Voir aussi Lecointre-Dupont, dans *Mém. Soc. Ant. de l'Ouest* (1838), v, 110-111 ; *Dict. arch. Gaule, Ep. celtique* (1919), ii, 423. Déjà cité : *Corpus*, i, 165, nº 345.

R. Onillon tenait de Célestin Port que, dans certaines parties de l'Anjou, on continuait de nommer les haches polies pierres-de-tonnerre. Il écrit :

« C'est une opinion encore accréditée (1908) dans les campagnes que le tonnerre tombe tantôt en feu et tantôt en pierre. Certains ont vu des pierres de tonnerre, entendez des météorites, des aérolithes ou des débris de bolide. » A. J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, 1908, ii, 448.

930. — Les haches polies dans les Mauges.

« Les haches de pierre polie sont souvent appelées *pierres de tonnerre*, notamment à la Chaussaire, à Jallais, dans les Mauges. Elles sont tombées du ciel pendant les orages.

« Les habitants attribuent à ces outils un pouvoir contre la foudre. Ils ont l'habitude de protéger les maisons en plaçant ces haches sous la toiture, entre les chevrons du grenier.

« Peut-être croient-ils également que l'on peut les employer à la défense des arbres fruitiers. On a trouvé à plusieurs reprises des haches et des haches-marteaux en arrachant de très vieux arbres ; elles étaient au milieu des racines. O. DESMAZIÈRES, dans *Corpus*, t. I, p. 157, nº 327.

931. — Les pierres de tonnerre dans le Baugeois.

« La plupart des paysans les appellent des *pierres de tonnerre* et pensent qu'elles tombent avec la foudre.

« Mais certains y reconnaissent des langues pétrifiées d'animaux, langue de veau ou langue de bœuf selon leurs dimensions.

« On a trouvé des haches polies incorporées dans la masse des constructions d'habitation où elles avaient été placées comme porte-bonheur. A Chavaignes, petite commune du Beaugeois, on en a trouvé une sous le seuil d'entrée d'une maison. » M. C. FRAYSSE, dans *Corpus*, I, 150-151, nº 306.

932. — Croyances des paysans du Bocage vendéen.

« La tradition du Bocage Vendéen, si riche pour tout ce qui concerne les animaux, les végétaux, les jours, les mois, les météores, etc., est presque muette sur les minéraux. Dans l'enquête à laquelle nous nous livrons depuis de longues années déjà, nous avons peu ou presque rien recueilli au sujet des pierres. Trois faits, cependant, sont venus à notre connaissance : On mettait une pierre *polie* dans la bouche des morts, on en mettait dans le cercueil, et ces pierres servant à aiguiser les faux avaient un certain pouvoir et rendaient l'outil dangereux.

Qu'étaient ces pierres polies ? Des *haches* ? Nous ne saurions le dire. Les vieilles gens qui nous documentent l'ignorent elles-mêmes.

1° *Pierre polie dans la bouche.* — Cette tradition est de beaucoup antérieure à celle de la pièce de monnaie : le *liard* donné au mort pour le passage dans la barque, coutume qui a disparu dans un temps relativement proche de nous.

La pierre polie dans la bouche du trépassé avait pour but de l'empêcher de discuter avec trop de vivacité devant ses juges souverains.

2° *Pierres dans le cercueil.* — Le mort s'en servait pour reconnaître son chemin quand il « revenait » parmi ses proches.

3° *Outils aiguisés avec les pierres polies.* — Il n'est question que de la *faux* aiguisée avec ces pierres. Pour cela, on faisait tremper les pierres dans l'eau d'un *coet* (corne de bœuf) pendant une nuit ; et le matin de la *Saint-Jean*, avant le lever du soleil, on se servait de l'outil pour couper les chardons, qui plus jamais ne repoussaient. Une blessure faite avec la faux était mortelle.

« On remarquera que pour cette dernière tradition, les choses du christianisme se mêlent déjà au préhistorique.

« Notons, en terminant, que dans le Bocage vendéen on croit que la foudre tombe sous forme de boule en feu, de soufre ou de pierre, cette dernière dite *pierre de tonnerre* (Ce n'est pas l'éclair qui tue mais le tonnerre tombant en pierre ou en feu de soufre).

« Il existe à la Chaize-le-Vicomte, à l'entrée d'une prairie éloignée de toute habitation, une pierre que l'on prétend être tombée du ciel. Ayant la forme d'une boule, de mémoire d'homme elle n'a jamais été déplacée, celui qui se chargerait de cette besogne devant mourir. » JEHAN DE LA CHESNAYE, dans *Rev. des Trad. Pop.*, 1906, XXI, 170-171. Voir aussi J. DE LA CHESNAYE, *Le vieux Bocage qui s'en va*, Vannes, 1911, p. 178.

IV

DANS LE CENTRE DE LA FRANCE
(Bresse, Mâconnais, Roannais, Vivarais, Cévennes, Languedoc, Rouergue, Quercy, etc.).

933. — Comment on protège la maison en Bresse.

« Quand vous construisez une maison, ayez soin d'enterrer dans ses fondations un *Carré* ou *pierre à tonnerre*, c'est à savoir, une hache du temps de la pierre polie, en serpentine. Le Bressan voyant bien que le caillou vert ne sort d'aucune roche à lui connue (la roche est au Mont Rose) le déclare lancé par la foudre, qui souvent tombe en pierre. » Jarin, *La mythologie de la Bresse* dans *Bull. Soc. de Géographie de l'Ain*, 1885, p. 460.

934. — Chez les Bressans de la Saône-et-Loire.

a) « On appelle les haches polies « *pierres de tonnerre* », en fait elles passent pour préserver de la foudre.

« Pendant l'orage on les place dans le foyer et si parfois elles éclatent, on prétend que c'est la foudre qui est tombée sur elles et par conséquent a épargné la maison.

« Dans la Bresse mâconnaise (à Boz entre autres), quand le tonnerre tombe sur un arbre, on croit qu'en cherchant autour on trouvera hachettes, pointes de flèches, etc... formées par la foudre. » M. Limard, dans *R. T. P.*, 1906, xxi, 171.

b) « A Sermoyer (Ain), une personne cherchant avec moi des silex taillés, s'est écriée à la vue d'une pointe de flèche que je venais de trouver sous ses yeux : « Heureux mortel, vous venez de trouver un carré ! » (c'est ainsi que les paysans désignent cette pierre taillée dans la région). Ils y attachent une grande importance, tous ces objets devant préserver leur habitation et leur famille de la foudre.

c) « A Saint-Jean-sur-Reyssouze, un propriétaire possède une hache polie dont il ne veut se défaire à aucun prix pour la même raison. » M. Roux, dans *R. T. P.*, 1906, XXI, 172.

935. — Les vertus des carreaux dans l'Ain.

a) « D'après une croyance répandue dans les campagnes, le tonnerre tombe en eau, en feu ou en pierre. Celui qui peut mettre la main sur l'une de ces pierres qu'on nomme carreaux et la placer dans les fondations de sa maison, écarte pour jamais de son toit les risques de la foudre. » Ph. Neuville, *Au bord de l'Ain*, Pont-d'Ain, 1934, p. 106.

b) « Un cultivateur de Saucé, près Mâcon, a recueilli dans ses terres une hachette polie qu'il conserve précieusement. Il est persuadé que sa vie dépend de la conservation de cette pierre. Il croit constater chaque jour une diminution dans son volume. Quand elle n'existera plus, dit-il, ma dernière heure aura sonné. » M. Lafay, dans *R. T. P.*, 1906, XXI, 172.

936. — Les haches polies dans le Mâconnais.

« Les produits de l'industrie lithique de l'époque de la pierre polie, notamment les haches en serpentine de couleur vert lézard et les marteaux en diorite noire, ont fait travailler les imaginations des paysans et sont entrés d'emblée dans le folklore.

« *a*) Pour eux, ces haches polies étaient des *pierres de tonnerre.* C'était en somme, le résidu de la foudre après l'éclair, car la croyance universelle de nos aïeux était qu'après chaque coup de tonnerre on devait trouver une hache en serpentine ou en diorite. Comme ils le disaient eux-mêmes, c'était, en quelque sorte, « *le carreau de la foudre.* » On appelait jadis carreau d'arbalète le projectile lancé par cette arme.

« *b*) Ce carreau de foudre, accompagnant chaque éclair, s'enfonçait profondément dans le sol, mais revenait ensuite lentement à la surface. La curiosité et le raisonnement de nos ancêtres étaient suffisamment satisfaits par cette explication et c'est ainsi que ces instruments ou ces armes, abandonnés par nos lointains ancêtres de la préhistoire, de l'époque des mégalithes et des premières habitations lacustres, étaient devenus, dans la légende, des pierres lancées par le feu du ciel ;

« *c*) Cette origine mystérieuse et quasi divine leur attribuait des propriétés particulières et rares. La première était de protéger de la foudre, et il n'y a pas longtemps encore, la plupart des paysans avaient une confiance bien moins limitée en ces pierres de tonnerre qu'aux effets, problématiques pour eux, du paratonnerre de M. Franklin.

« *d*) En Mâconnais, elles passaient encore pour porter bonheur et avaient, à l'instar des êtres vivants, la curieuse particularité, d'après la croyance populaire, de diminuer de grosseur à mesure que leur possesseur avançait en âge. C'était, en somme, au point de vue de la tradition, une sorte de radium divin, entretenant la flamme de la vie chez son possesseur, mais perdant néanmoins, à mesure qu'il la transfusait à ce dernier, sa force, sa vitalité et son existence même. » G. Jeanton, *La légende et l'histoire au pays mâconnais*, Mâcon, 1929, pp. 8-9. Voir aussi nº CXVII, dans *Corpus*, t. I, p. 57.

937. — Les pierres de tonnerre dans le Roannais (Loire).

Dans les montagnes de l'Ouest de Roanne on donne encore aujourd'hui le nom de *pierres de tonnerre* à toutes les pierres autochtones ou non qui ont une forme bizarre ou une couleur remarquable. Ch. Roux, *Communication au Ve Congrès de Rhodania*, (*Vienne*, 1923), Aix-en-Provence, 1924, p. 42.

938. — La pierre du tonnerre dans le Vivarais.

« Il est peu de bergers, qu'ils soient des Alpes ou du Mézenc, des Pyrénées ou du Tanargue, de la Crau ou du Coiron, il en est peu, dis-je, qui n'aient dans leur havre-sac quelque pierre merveilleuse.

« *a*) La pierre de la *pigote* ou *pierre du tonnerre* s'emploie de la manière suivante : « Les uns la suspendent au cou d'une des brebis du troupeau, soit dans sa toison, soit dans sa sonnette fermée avec de la laine. Par là, dit-on, non seulement la brebis chargée du précieux trésor, mais tout le troupeau est préservé de la maladie redoutée, lors même qu'il habiterait un bercail déjà infecté, lors même qu'il traverserait un troupeau atteint ou que le bercail en serait traversé. Voir Pl. 7, fig. 1.

« D'autres les placent dans la crèche ou sous la crèche ; d'au-

tres, sous le seuil de la bergerie ; d'autres encore l'enfouissent dans le sol à une certaine profondeur.

« Voulez-vous voir de ces sortes de pierres, si appréciées parmi le peuple ? On vous en montrera deux à Montréal, dans la famille Constant et une autre à Huédour, chez le sieur Jean-Louis Barrial. Les deux pierres de la famille Constant sont de couleur vert foncé et de formes différentes.

« L'une ressemble à une fève colossale, longue de 4 à 5 centimètres ; on y voit quelques veines rouges ; elle est toute parsemée de taches blanchâtres rappelant les pustules varioliques. L'autre, grosse comme une châtaigne et de la forme d'une huître, est presque tranchante sur la moitié de son contour.

« La pierre du sieur Barrial, verdâtre aussi, je crois, est, non pas tachée, mais percillée comme un visage gravé de petite vérole (1).

« Il n'y a pas le moindre doute pour moi que les deux pierres de Constant à Montréal (Ardèche) ne soient des haches en pierre polie dites haches celtiques.

« Voici ce que dit le Dr Noulet à ce sujet : « Nous ignorons jusqu'à quelle époque les haches en pierre polie, connues sous le nom de haches celtiques et que le vulgaire regarde comme tombées du ciel (*pierres de tonnerre*), furent employées, et quelle fut au juste leur destination ; mais une sorte de respect superstitieux n'a pas cessé de les entourer. *On croit encore de nos jours que leur présence dans les habitations préserve celles-ci de la foudre* ; *d'autres y trouvent des amulettes et des remèdes contre certaines maladies des troupeaux* ; dans tous les cas, il est rare qu'un paysan qui les rencontre, pour peu qu'elles soient conservées, ne les recueille ou tout au moins ne les dépose en un lieu sûr où il pourra les retrouver, choisissant pour les placer l'entrée d'un souterrain, une excavation dans les rochers, le pied d'un arbre, les bornes d'un champ (2). »

b) « Il y a des bergers qui sont assez heureux pour posséder un nombre considérable de ces *pierres merveilleuses* ; alors *ils en font des colliers* qu'ils attachent au cou des brebis. Ces pierres du tonnerre, comme ils les appellent, ont la vertu de préserver de la foudre.

(1) Journal *Le Bas-Vivarais* du 4 décembre 1872. Article de l'Abbé Mollier.
(2) *Revue Archéol. du Midi*, année 1867.

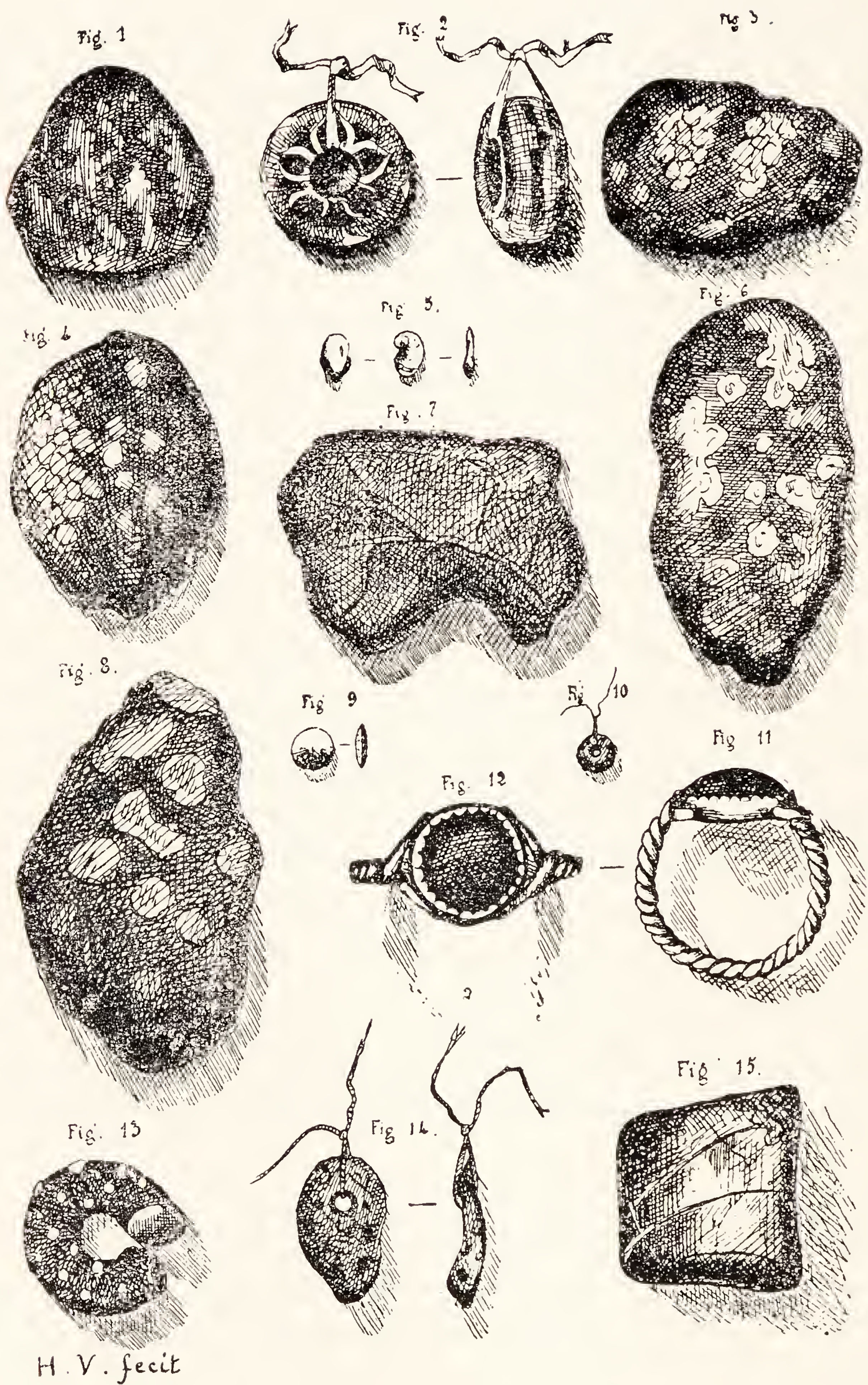


Planche 7.

Pierres merveilleuses du Vivarais.

« J'ai connu, chez M. Thibon, à Saint-Maurice-d'Ardèche, un vieux berger, appelé Jacques, qui possédait plusieurs de ces colliers. Ces *talismans* étaient pour lui la chose du monde à laquelle il tenait le plus. Ces pierres, que j'ai vues et touchées, m'ont paru être des aérolithes. » HENRY VASCHALDE, *Recherches sur les pierres mystérieuses... du Vivarais et du Dauphiné*, Paris, 1874, in-8°, pp. 34-36.

939. — Dans le Vivarais (Ardèche). Pierres merveilleuses non météoriques.

a) « J'appelle *pierres merveilleuses* toutes ces petites pierres que nos bons paysans conservent comme de véritables trésors et auxquelles ils attachent la vertu de guérir certaines maladies et même de préserver de fâcheux accidents.

Telles sont :

La *pierre des yeux*. Pl. VII, fig. 5 et 9.
Les *pierres à serpent*. Pl. VII, fig. 2, 10 et 13.
La *pierre du sang* ou de l'*hémorragie*. Pl. VII, fig. 7.
La *pierre de la peste*. Pl. VII, fig. 14.
La *pierre universelle*. Pl. VII, fig. 11 et 12.
La *pierre des femmes*. Pl. VII, fig. 15.

« Dans la famille Audigier, on possède une dizaine de pierres merveilleuses ». Chacune d'elle a son nom et sa propriété. Il y a celle du *serpent*, de la *salamandre*, du *crapaud*, du *véré*, de la *pigote*, du *sang*, de la *peste*, etc...

« La famille ajoute que ce trésor minéralogique lui serait venu de Marc de Carrière, ancien et pieux prieur de Colombier, dont le corps fut trouvé intact, dit-on, il y a quelques années, et dont le crâne est religieusement conservé encore dans la paroisse. » HENRY VASCHALDE, *loc cit.*, pp. 26 et 27.

b) *Pierre des yeux*. — « On appelle ainsi les pierres les plus diverses qui passent pour débarrasser les yeux de leurs poussières et même de leurs maladies. » (*Recherches sur les pierres mystérieuses*, pp. 26-30.) Les exemples cités par Vaschalde inclinent à penser qu'en général elles tiennent ce privilège d'un aspect ocellé. P. S.

c) *Pierre à serpent*. — L'abbé Mollier racontait ce qui suit :

« Je lisais à un vieillard un passage de l'histoire du Vivarais (où il était question de la pierre à serpent). Après l'avoir écouté avec intérêt, il m'assura que tous ces détails lui avaient été racontés par ses anciens. La preuve que ce genre de pierre existe, me dit-il, c'est qu'il y en a une ici dans une maison de la paroisse. Il y en avait même deux autrefois ; mais l'une d'elles se fondit dans l'eau bouillante où on l'avait trempée pour préparer un remède. L'eau dans laquelle elle est plongée a la vertu de guérir la morsure des serpents. On a proposé à la famille F... de s'en dessaisir ; on lui a même offert jusqu'à 300 francs ; mais jamais elle n'a consenti à aliéner un tel objet, dont la possession, dans la maison, remonte à une date inconnue et dont l'histoire traditionnelle est celle de la *pierre de serpent.* »

« Sur ces données, je me rendis à la maison indiquée, et l'on m'y montra la fameuse pierre. Elle était dans une boîte, bien pliée dans du coton et suspendue à une attache. En me la montrant on m'en raconta l'origine, l'histoire et l'efficacité contre la morsure de la vipère, sans y ajouter, je dois le dire, une foi aussi robuste que le vieillard.

« Cette pierre est dure, poreuse, luisante, de couleur blanche cendrée. Elle est ronde et percée au milieu comme un anneau. *Je dois ajouter que quelques lignes noires et symétriques lui donnent l'aspect d'un serpent.* Elle est fort petite puisque, placée sur une pièce de 1 franc, elle la couvre tout juste ; sa pesanteur est de 8 grammes...

« On se sert de trois manières de la *pierre à serpent* : en la faisant tremper dans l'eau avec laquelle on lave ensuite la partie mordue, en l'appliquant sur la plaie pendant quelques secondes, et enfin en la portant suspendue au cou comme un talisman précieux qui préserve de toutes les morsures de serpents. » H. Vaschalde, *loc. cit.*, pp. 31-33.

d) *Pierre du sang.* — « La pierre du sang, au dire de quelques personnes qui l'ont utilisée contre les hémorrhagies, opère instantanément ; le perchlorure de fer ne ferait pas mieux. Ce sont généralement des jaspes rouges avec ou sans veines blanchâtres. » Voir : Pl. VII, fig. 7. H. Vaschalde, *loc. cit.*, pp. 37-38.

e) *Pierre de la peste.* — « J'ai vu deux pierres de la peste : une chez C..., à Vinezac, et l'autre chez M. G... à Vals. Elles sont à peu près semblables ; leur dimension est celle d'une pièce de cinquante centimes, mais un peu ovale, de couleur rougeâtre et

tachées de blanc ; elles sont percées, l'une vers le milieu et l'autre vers le bord, sans doute pour recevoir le cordon qui servait à les suspendre au cou, absolument comme une amulette.

« Celle de Vinezac, d'après son propriétaire, date de la fin du XVI[e] siècle, époque où la peste fit sa première apparition dans cette commune.

« Celle de Vals est possédée depuis un temps immémorial dans la famille G...

« On peut encore voir une *pierre de la peste* chez M. Audigier à Colombier. » H. VASCHALDE, *loc. cit.*, p. 38.

f) *Pierre du crapaud.* — « M. F. Gaucherand, à Vals, possède deux *pierres du crapaud.* J'ai dessiné celle qui m'a paru être la plus curieuse.

« Il possède aussi une *pierre de la salamandre.*

« Je crois que toutes ces pierres ont la même origine et sont de même nature ; selon que les taches présentaient quelque analogie avec celles du crapaud, de la salamandre, de la pigote, etc., le peuple leur a donné tel nom et telle vertu. » H. VASCHALDE, *loc. cit.*, p. 39.

g) *Pierre universelle.* — « Je donne ce nom à une pierre singulière qui est en la possession du sieur Martin, clocheron à Vals. Elle n'a aucun des caractères de toutes les pierres dont j'ai déjà parlé ; pas la moindre ressemblance, point de tache, point de couleur qui aient pu lui faire donner un nom particulier. Cette fameuse pierre, qui n'a d'ailleurs absolument rien de remarquable, sinon qu'elle est solidement enchâssée dans une bague d'argent, est de couleur sépia, d'un poli mat.

« S'il faut en croire son possesseur et l'opinion publique, cette pierre guérit par son attouchement toute espèce de piqûres et de morsures ; elle est souveraine pour la *pigote* et la *peste* ; elle *arrête le sang* et *résout les tumeurs et les enflures*. L'eau dans laquelle a trempé cette pierre incomparable guérit une foule de maladies. Aussi trempe-t-elle presque continuellement. De tous côtés on vient chercher des fioles de *l'eau universelle* ; car il est excessivement rare que Martin laisse sortir sa pierre de chez lui ; pourtant, j'ai obtenu qu'il me la confiât pour quelques heures, ce qu'il a fait avec beaucoup de grâce, non toutefois sans me la recommander comme un grand trésor. Pl. VII, fig. 11 et 12. » H. VASCHALDE, *loc. cit.*, p. 39-40.

Il s'agit vraisemblablement d'une petite hache néolithique ou d'un fragment de hache. P. S.

h) *Pierres des femmes.* — « En recherchant des renseignements sur les *pierres merveilleuses* j'ai fait une découverte tout à fait inespérée. Je connais bien la pierre des *yeux*, de la *pigote*, du *crapaud*, etc., mais j'avoue que j'étais loin de me douter qu'il y eut aussi la *pierre des femmes*... On peut en voir une chez le sieur Nury, à Vals. La vertu de cette pierre est de hâter la délivrance des femmes en couches ; on la pose sur le ventre tout simplement. Elle est de couleur verdâtre, sillonnée de quelques lignes noires et blanches. » H. Vaschalde, *loc. cit.*, p. 40.

940. — Les haches de pierre dans les Cévennes.

Elles ont leur place en quelque sorte marquée sous le seuil des métairies. E. Cartailhac, *loc. laud.*, p. 19.

941. — Comment on guérit les moutons malades dans le département de la Lozère.

En 1878, sur les causses de la Lozère, on faisait bouillir les variolites et les pierres de tonnerre dans l'eau destinée aux moutons malades. E. Cartailhac, *loc. laud.*, p. 20.

942. — Les cailloux de variolite dans le département de la Lozère.

« Le paysan a une foi immense dans les pierres amulettes, cailloux roulés de variolite provenant du lit de la Durance et rapportés par des bergers de transhumance. Enfermés dans de petits sachets suspendus au cou du bélier du troupeau, ces cailloux préservent le troupeau des maladies. » E. Cord, G. Cord et A. Viré, *La Lozère, causses et gorges du Tarn, Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, Paris, 1900, in-12, p. 142.

943. — Les pierres de foudre dans la Lozère, aux environs de Mende.

« A quelques kilomètres de Mende, sur un plateau que ses dolmens ont rendu célèbre, on rencontre, épars sur le sol calcaire, des

rognons de fer oligiste dont la couleur brune et le beau poli contrastent avec les éclats bruts qui couvrent le plateau. Les paysans les appellent aussi *pierres de foudre* et leur attribuent les mêmes vertus qu'aux haches polies. Ils prétendent que ces oligistes ne se rencontrent que sur ce plateau où on vient les recueillir d'assez loin. Ils les réunissent pour en faire des colliers qu'ils suspendent au cou des moutons malades.» J.-F. Cerquand, *Taranis lithobole*, Avignon, 1881, p. 17.

944. — Les haches de pierre dans le Rouergue en 1866.

Dans l'Aveyron, les bergers croient encore leurs troupeaux à l'abri de tout danger et surtout des atteintes de la foudre dès qu'ils ont pu se procurer une hache de pierre (ou même un fragment de hache) et qu'ils l'ont suspendu à la sonnette que porte la brebis guide du troupeau. (Charles Aubertin, *Objets en pierre des environs de Beaune et Superstitions de l'Aveyron* dans *M. H. H.*, 1866, ii, 261-262.)

945. — Les haches de pierre dans le Rouergue en 1873.

« Dans le Rouergue, dit M. Valadier, quelques bergers croient encore leur troupeau à l'abri du danger, et surtout des ravages de la foudre, lorsqu'ils ont pu se procurer une hache celtique en pierre ou même un fragment de hache qu'ils appellent *peiro de tro*, « pierre de tonnerre », et qu'ils l'ont suspendue à la sonnette que porte la principale brebis, guide du troupeau. L'heureux possesseur d'un pareil talisman ne s'en défait jamais. D'autres racontent, dit le Dr Closmadeuc, que si quelque villageois rencontre une de ces haches, il se met à genoux, se courbe dévotement vers le sol et la ramasse avec sa propre langue. » Dr Closmadeuc, dans *Bull. Soc. Polymathique du Morbihan*, 1873, p. 43.

946. — Les paysans de l'Aveyron en 1878.

« Les paysans de l'Aveyron nous ont déclaré que lorsque la foudre frappe le sol, sa pierre s'enfonce de six pieds et remonte d'un pied chaque année... Nos offres les plus séduisantes n'ont pu nous faire céder l'une des plus mignonnes hachettes qui se puissent voir. Elle appartient à un cultivateur de Mas-des-Comtes, près de Saint-Affrique ; elle est dans un petit sachet en

peau, à côté d'autres amulettes également protégées, des galets de variolite (*peyro de picote*), une goutte de mercure, une pyrite de fer, etc... » E. Cartailhac, *L'âge de pierre*, Paris, 1878, pp. 15 et 19.

947. — Les bergers dans le Rouergue en 1904.

Quelques bergers croient encore de nos jours leur troupeau à l'abri du danger et surtout des ravages de la *foudre*, si fréquents dans les pays montagneux, lorsqu'ils ont pu se procurer une hache polie, ou même un simple fragment qu'ils appellent *peiro de tro*, et qu'ils suspendent à la sonnette que porte la principale brebis, guide du troupeau. La hache joue ici le rôle d'amulette véritable. M. Baudouin et L. Bonnemère, *Les Haches polies*, dans *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, 1904, Ve série, v, 498-499.

948. — Les haches brisées dans l'arr. de Bergerac (Dordogne).

« A la limite de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, nous avons trouvé un certain nombre de haches polies, *brisées* pour la plupart. Sans doute les instruments aratoires y sont-ils pour quelque chose. Mais il est permis de penser que beaucoup l'ont été intentionnellement.

« L'Abbé Audierne indique en effet que dans l'arrondissement de Bergerac (dont fait partie le canton d'Issigeac) lorsque les paysans trouvaient des haches polies, *il les cassaient en deux, sans doute pour leur enlever leur vertu mystérieuse, et en jetaient les morceaux.* Dans le Sarladais, au contraire, elles sont un objet de respect. Quand on en trouve, on a soin de les enfouir dans la terre ou de les cacher dans des trous de murailles... En général, on les croyait tombées du ciel après un orage. » M. Mariéton, *La Station préhist. du Furgon à Montaut près d'Issigeac* dans *B. S. P. F.*, 1929, xxvi, 412.

949. — Les haches en pierre dans le Quercy (Lot et Tarn-et-Garonne).

a) Il n'y a pas longtemps que des habitants du Lot croyaient que les haches de pierre avaient la propriété de procurer une bonne santé, ou du moins de la conserver.

b) Dans le Bas-Quercy, à Léojac (Tarn-et-Garonne), ces pierres passaient pour préserver le bétail de la maladie. E. Sol, dans *Corpus*, I, 65.

950. — Les pierres de tonnerre mises à l'épreuve dans le Tarn.

Les paysans du Tarn « s'imaginent que les haches polies sont des *pierres du tonnerre* et qu'elles ont le pouvoir d'éloigner des troupeaux les maladies contagieuses. Pour s'assurer qu'elles ont l'origine qu'ils leur attribuent, ils les entourent d'un fil et les soumettent à un feu très violent ; si c'est bien une pierre de tonnerre, ce fil ne doit pas brûler. » L. Barbaza, *Superstition des haches polies dans le Tarn* dans *M. H. H.*, 1868, IV, 165-166.

951. — Les Peiros de Trouneire dans le département du Tarn (Albigeois).

Les haches polies, « quelles que soient leurs formes et leurs dimensions, sont le sujet d'une superstition populaire. On croit chez nous que ces pierres sont des éclats de foudre qui se sont enfoncés dans le sol et que la charrue met au jour. C'est pour ce motif qu'elles sont vulgairement appelées « *Peiros de Trouneire* ». On leur attribue, sans doute par vertu homéopathique, *similia similibus*, la vertu de préserver les animaux de la foudre. Aussi n'est-il pas rare d'en rencontrer dans les trous pratiqués dans les murailles voisines des étables à moutons. C'est là que nous en avons cueilli quelques-unes. On les suspend même quelquefois avec un fil au cou du chef du troupeau. » P. Fagot, *Folklore du Lauraguais*, Albi, 1891-1894, pp. 302-303.

952. — Un coup-de-poing acheuléen considéré comme pierre de tonnerre dans l'arr. de Montauban.

« Au point de vue folklore, la hache en pierre polie joue, dans le département de Tarn-et-Garonne, le même rôle que dans la plupart des régions de la France. C'est une amulette précieuse, à laquelle on reconnaît un pouvoir surnaturel étendu, mais dont l'influence s'exerce surtout pour préserver des atteintes de la foudre.

« On a signalé la hache néolithique, généralement désignée sous le nom de *Pierre de tonnerre* (*Peiro de troun*), soit dans le couronnement des cheminées des maisons d'habitation, soit

au-dessus du linteau de la porte, soit encore sous la pierre du seuil.

« Jusqu'à présent, des constatations de ce genre ne paraissent pas avoir été faites, dans la contrée envisagée, en ce qui touche les objets de l'époque paléolithique.

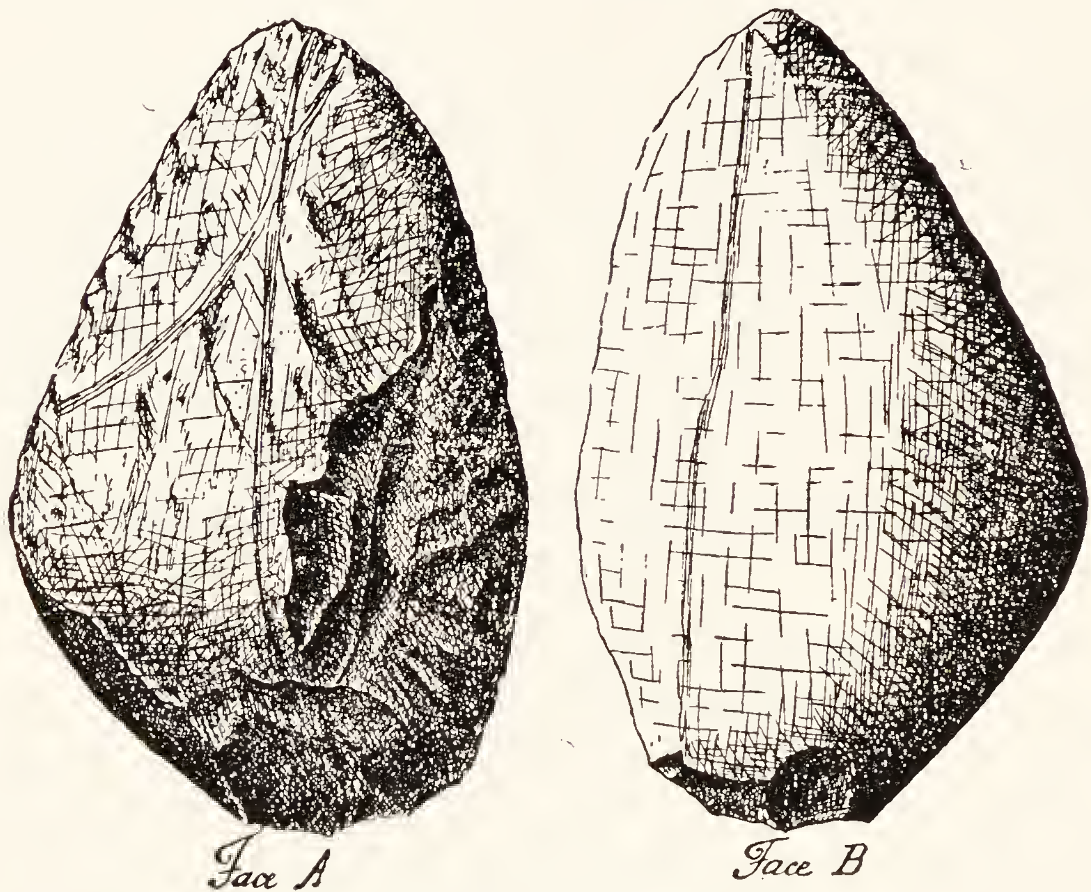


Figure 8.

« Au mois d'avril 1886, un archéologue montalbanais, M. Teulières, ancien capitaine de vaisseau, recueillit lui-même, sous le seuil de la porte du moulin à vent de La Vinouse (commune de Verlhac-Tescou, arr. de Montauban) un *coup-de-poing acheuléen* dont nous donnons le dessin.

« La forme élégante de l'objet, réhaussée par cette particularité, a dû attirer l'attention du constructeur du moulin, lui suggérer l'idée d'une origine identique à celle des *Pierres de tonnerre* et, partant, lui inspirer la croyance aux mêmes effets protecteurs. » Dr Alibert et A. Aymar, *Préhistoire et Folklore*, dans *B. S. P. F.*, 1920, XVII, 173-174.

953. — Amulette portative provenant du département de Lot-et-Garonne.

Une hachette en jade (?) d'un vert bleuâtre a été trouvée à Tonneins (arr. de Marmande), pendant les travaux de creusement

du canal latéral. Elle est pourvue d'une monture en bronze et d'un anneau de suspension, mais la monture s'est altérée d'un côté et l'anneau est à moitié détruit. D. Magen, dans *Bull. arch. du Lot-et-Garonne*, 1872, p. 9.

954. — Haches préhistoriques dans l'Agénois.

Aucune croyance se rattachant aux haches en silex, outils inconnus aux indigènes. Ceux-ci les croyaient polies naturellement. L. Coulonges, dans *Corpus*, I, 40.

V

L'AUVERGNE ET LES PIERRES AMULETTES

955. — Les haches polies contre la foudre sur le plateau de l'Auvergne.

Pour se préserver de la foudre, les habitants placent, de nos jours encore, sur le faîte de leurs habitations, de leurs étables, dans leurs champs, soit une pierre fruste d'aspect singulier soit une hache en pierre polie, soit une statuette de la Vierge ou d'un saint. » J. B. M. Biélawsky, *Le Plateau de l'Auvergne*, 1890, p. 206.

956. — Les colliers amulettes et les pierres merveilleuses en 1892, à Issoire (Puy-de-Dôme) et à Saint-Flour (Cantal).

a) *Colliers* : « Les montagnards de l'Auvergne possèdent aussi de vieux colliers auxquels ils attribuent des vertus miraculeuses. M. Bertrand, ancien conseiller général du canton de Tauves, a bien voulu nous montrer et nous permettre d'étudier un certain nombre de ces colliers, qu'il avait recueillis dans les villages des environs. « Je les ai trouvés, nous a-t-il dit, tantôt à l'état complet, tantôt par grains isolés. Ils gisent presque oubliés dans le fond d'un vieux tiroir. On croit cependant qu'ils possèdent un réel pouvoir, aussi fait-on de sérieuses difficultés pour s'en dessaisir. Les ancêtres tenaient autrefois à honneur de s'en orner dans les circonstances solennelles de la vie. »

« Ces colliers sont formés par la réunion de quinze à vingt perles enfilées comme des grains de chapelet, sur une chaîne de laiton. Les perles ont la dimension d'une olive, d'une noisette, d'un pois ; elles sont exactement forées. Elles sont généralement d'ambre jaune ou rouge, et aplaties aux deux extrémités de l'axe. Le plus souvent elles sont mal taillées, mal polies, et parfois presque brutes. Il est aussi des grains en silex, en agate, en jaspe, en jayet, en cristal de roche, et en une pierre d'apparence grani-

tique. D'autres sont en corail, en verre, en une pierre rougeâtre veinée de blanc. La plupart sont taillées à facettes, mais il en est qui sont à côtes longitudinales, et d'autres en forme d'olive polie et allongée. Les grains de jayet sont généralement de forme sphérique. On observe aussi de grosses perles olivaires en pâte ou verre émaillé, d'une couleur bleu pâle. Elles sont régulières et parfaitement polies ; quelques-unes cependant sont d'apparence assez grossière.

b) *Pierre des yeux ou pierre de la maille* : « L'opercule aplati d'une coquille, ayant la forme d'un œil, est enchâssé dans une garniture d'argent à bords dentelés. Cet opercule, quand il n'est pas serti, sert, dans les campagnes d'Auvergne, a expulser les corps étrangers de l'œil ; et, pour cela, on l'introduit entre le globe et la paupière. Cette coquille est appelée la *pierre de la maille.* Elle paraît être la même que celles que les Italiens désignent sous le nom *d'œil de sainte Lucie*, et qui appartient, suivant Belucci, à une espèce de *Trochus.* Nous devons rapprocher de ce talisman l'*œil d'Osiris*, amulette de verre qui s'est portée à Paris, que les Egyptiens nomment *oudja* et qui se fabrique encore à Hébron.

c) *Pierre du sang* : « Outre la pierre de la maille qui sert à combattre les maladies de l'œil, les grains ou les pendeloques en agate ou en jaspe rouge sont connus des paysans sous le nom de *pierre du sang.* Elles sont employées à rétablir les écoulements naturels du sang, et guérir les maladies où ce liquide semble avoir une certaine influence. Sur un des colliers de Tauves se trouve une pendeloque de 4 centimètres de long sur 3 centimètres de large, en forme de cœur allongé, en jaspe rouge, et montée en argent. C'est là une superbe pierre du sang.

d) *Pierre de lait* : Les grains de quartz d'aspect laiteux sont dits *pierres du lait.* On les porte pour guérir les engorgements du sein et faciliter la venue du lait.

e) *Colliers* : « Ces grains présentent une surface craquelée par l'usure ; ils doivent être très anciens et avoir une vertu en rapport avec leur âge. Quelques grains d'agate ont la forme de cylindres allongés et de petit diamètre. Un grain de forme ovoïde présente un canal garni d'un revêtement de cuivre ou de laiton où passe la chaîne de suspension.

« Enfin, signalons une perle, irrégulièrement circulaire, et en

forme de disque aplati. Elle a un centimètre de diamètre ; le trou de suspension est foré près du bord. Elle est très polie par suite d'usure et faite d'une roche talqueuse à veines brunes et bleues, tachetée de points brunâtres.

« Tels sont les colliers et les amulettes du canton de Tauves, en pleine montagne du Mont-Dore, là où les vieilles coutumes et les vieilles traditions se sont conservées presque intactes jusqu'à nos jours. Il en est de même dans les montagnes du Cantal ; et M. Delort nous a entretenus autrefois des pierres de la maille, du lait et du sang que l'on observe encore dans la région de Saint-Flour.

f) *Colliers de dentition* : « On trouve chez certains pharmaciens des colliers amulettes appelés *colliers de dentition*, dont on orne le cou des enfants qui « mettent les dents ». Ils sont parfois composés de grains d'ambre ou de succin, mais d'autres fois ils comprennent un certain nombre de pendeloques en os taillés en forme de canines de chien ou de loup ; ils sont, dit-on, souverains contre les convulsions qui accompagnent la sortie des dents.

g) *Colliers de gousses d'ail* : « Les colliers en gousses d'ail servent aussi à préserver des convulsions causées par la dentition ou par la présence des vers intestinaux. C'est sans doute parce que la goutte d'ail a la forme d'une canine de carnassier qu'elle est employée comme amulette. » Dr François Pommerol, *Les pendeloques et les colliers amulettes* dans *Congrès de l'A. F. A. S.*, Pau, 1892, pp. 620-622) (1).

957. — Les haches polies, protectrices des champs ; superstitions diverses.

a) Tout le monde, surtout dans nos régions montagneuses, connaît, comme partout, la *Pierre de Tonnerre* qui éloigne la foudre et rend fertiles les terrains incultes. Le laboureur en a-t-il rencontré une dans son champ ? Désormais la moisson sera abondante, la grêle ne lui occasionnera aucun dégât. Aussi travaillera-t-il avec plus de courage, plus d'ardeur, sûr d'avance d'augmen-

(1) J'ai cru devoir reproduire ce texte bien que l'auteur ne nous dise pas que l'on introduisait dans ces colliers des pierres taillées en forme de flèche ou de hache. Nous avons là néanmoins des faits comparatifs d'un grand intérêt. — P. S.

ter le nombre de ses gerbes et de voir sa grange bien remplie. Et quand, en effet, ses efforts auront été couronnés de succès, ce n'est pas à son travail qu'il songera un seul instant à en attribuer le mérite, mais au précieux caillou, cause de sa prospérité et de sa richesse.

« Chaque année, le fer de la charrue rencontrera à la même place la pierre-talisman qui en gardera la trace. Nous avons ainsi possédé pendant longtemps, dans notre collection, une hache polie de grande taille, en silex, complètement décolorée par son exposition prolongée à l'air, qui présentait une particularité intéressante. Elle portait de nombreuses raies brunâtres, produites par les chocs de la charrue, et ces lignes entre-croisées les unes sur les autres donnaient à cette pièce un singulier aspect.

« Le cultivateur ne connaît pas que des jours heureux, des moissons toujours abondantes. Il doit compter avec l'imprévu et a parfois de cruels réveils.

b) Cessera-t-il donc de croire à la vertu de l'objet conservé avec un soin jaloux dans le champ d'où toute pierraille est cependant bannie ? Pas le moins du monde. Seulement, comme elle ne protège plus le champ, elle protègera la demeure, et il la place dans sa maison, sous son toit de chaume. Elle lui sera particulièrement utile les jours d'orage. De plus, elle le garantira aussi contre l'incendie. Il n'oubliera donc pas, s'il se construit une nouvelle habitation, de la sceller dans le mur au-dessus de la porte d'entrée ; plus rarement, il la déposera dans les fondations.

c) Cette pierre, douée de vertus si rares, ne possède aucune propriété curative contre la maladie. C'est ce qui explique que nous ne trouvions pas dans nos contrées de petites haches entourées d'une monture métallique à anneau ou simplement percées pour être portées au cou comme amulettes. Les perforations, d'ailleurs très rares, qu'on pourrait remarquer ici sur les instruments polis, datent de la période néolithique et n'ont rien à voir avec les croyances populaires qui nous occupent.

d) Sans action thérapeutique sur l'homme, ces pierres sont très efficaces contre les diverses affections des animaux domestiques, plus spécialement contre la clavelée des moutons. D'où leur nom de *Pierre des Moutons*. Deux méthodes prophylactiques sont à cet effet en usage parmi les populations de nos campagnes. La première consiste simplement à déposer une, ou mieux, plusieurs de ces panacées dans un coin de l'étable ; mais, paraît-il,

les résultats obtenus sont médiocres, on préfère de beaucoup la seconde méthode, bien peu compliquée, elle aussi, et d'une efficacité certaine. Dans un sachet de toile grossière, le berger placera les pierres des moutons en sa possession et le suspendra ensuite au cou du plus vieil individu du troupeau. La nature de la roche n'est pas indifférente, son choix a une certaine importance. A Vodable, on employait jadis de préférence les haches en serpentine ; à Montrodeix, à Saint-Ours-les-Roches, au contraire, celles en fibrolithe étaient surtout recherchées.

« Malgré toutes les précautions prises, la clavelée frappera-t-elle le troupeau, les pierres retirées du sachet serviront à pratiquer une saignée à l'oreille de l'animal. » Dr G. Charvilhat, *Les haches polies dans les croyances et les superstitions populaires en Auvergne*. Clermont-Ferrand, 1910, in-8o, pp. 4-6.

958. — Dans certaines régions de l'Auvergne on craint de rencontrer des haches polies.

« La hache polie n'est pas toujours la pierre qui protège et qui guérit, elle est encore, dans certaines régions (Olloix, Saulzet-le-Froid, environs du Mont-Dore), le caillou maléfique qu'il faut éviter de trouver sur son chemin, car il porte malheur, la *Pierre du Diable*, sortie seule du sol, venue de l'enfer. Il est cependant facile de conjurer le mauvais sort et d'éviter les fâcheux effets d'une telle rencontre ; pour cela, il suffit de briser la pierre en plus de fragments possible et d'en jeter au loin les morceaux. » Dr G. Charvilhat, *loc. laud.*, pp. 6-7.

959. — L'oursin fossile silicifié utilisé comme amulette en Auvergne.

« Nous possédons un *Cidaris coronata*, en silex jaune, trouvé à la Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire) en 1880, entièrement *perforé au centre* ; il a été trouvé réuni à deux autres oursins fossiles, dont les *tentatives de perforation* se voient sur les deux faces ; et avec une *hache polie.*

« Nous avons rencontré un jour une femme, qui, de Chamaillère, se rendait au marché de Clermont-Ferrand, portant au cou un *Cidaris coronata* en silex perforé, suspendu par un gros lien en laine rouge. Etonné, je la regardais ; elle s'arrête ; je me crus autorisé à lui demander ce qu'elle portait au cou ; elle me répon-

dit en bon patois : « Quand je vous le dirais, vous n'y comprendriez pas, gens de la ville. » Elle reprit son chemin ; elle se retourna, alors je lui dis : « C'est le porte-bonheur de votre maison que vous portez au cou ? » — « Tout juste, me répondit-elle ; les vieux parents l'ont porté avant moi ; et je ne le laisse jamais à la maison quand je vais à Clermont. C'est pas une chose à perdre ni à laisser seule... » Fr. Pérot, *La survivance de l'oursin fossile*, dans *B. S. P. F.*, 1917, xiv, 100-101.

960. — Comment on se protège de la foudre en Auvergne.

« Dans le canton de Courpière, les paysans placent sur les meules de blé tantôt une croix de paille, tantôt une pierre brute. La pierre, selon eux, représente saint Jean, et ils prétendent qu'elle est un préservatif du tonnerre. Au village de Cébazat existe une légende prouvant que saint Jean et la foudre ont des rapports très intimes dans la tradition populaire : Saint Jean demanda un jour à Dieu la permission de voir le tonnerre. — Impossible, répondit ce dernier, tu en mourrais de frayeur. — Saint Jean répliqua qu'il avait vécu au désert parmi les bêtes féroces, et que jamais la peur ne l'avait fait trembler. Cédant à ses instances, Dieu lui montra enfin ce qu'il désirait : et à l'instant saint Jean fut foudroyé. Il ne mourut cependant pas des suites de cette fatale curiosité ; mais toute sa vie durant il fut atteint du mal caduc appelé depuis le mal de saint Jean. » Dr F. Pommerol, *Le culte de Taranis dans les trad. popul. de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1887, pp. 9-10.

961. — Les croyances relatives au tonnerre en Auvergne.

« L'idée de représenter la foudre par une pierre se retrouve dans les traditions populaires de l'Auvergne. Le tonnerre, disent les paysans, tombe sous trois formes différentes : le plus souvent, il tombe en feu, et il brûle ; parfois il tombe en eau, c'est une trombe qui engloutit tout ; et d'autres fois il tombe en pierre et vous écrase. Cette dernière croyance trouve sa raison d'être dans les chutes de météorites qui se font avec accompagnement de bruit et de lueurs qui ressemblent au tonnerre et à l'éclair. Aussi les météorites sont-ils appelés vulgairement des pierres de tonnerre, de même que la hache de pierre que l'antiquité et

le moyen âge ont considérée comme un produit de la foudre. » Dr F. POMMEROL, *Le Culte de Taranis*, p. 12.

962. — Les pierres amulettes du Cantal.

a) Les *haches polies* : En 1891, J. B. H. Delord raconte qu'ayant pu acheter une hache polie à un paysan, il fut ensuite rejoint par le bonhomme en pleurs, qui la lui réclama, craignant des malheurs pour tout son bétail du fait de cette vente.

b) « Certaines haches polies sont dites « *pierres du lait* » et sont considérées comme souveraines pour « la montée du lait » chez les nouvelles accouchées.

c) « La *pierre du sang* est tout bonnement une grosse perle oblongue comme on en rencontre quelquefois dans les grottes et dans les dolmens; parfois elles ont dû faire partie d'un collier, étant percées longitudinalement.

« Ce sont fréquemment des cornalines ; or, l'on sait que la cornaline est d'un brun rouge foncé ; de là, sans doute, les propriétés que lui attribuent les empiriques. »

d) « La *pierre de la maille*, quelquefois enchâssée dans une bague en argent dont elle constitue le chaton, guérit les ophtalmies.

On trouve des pierres de la maille : « à Albepierre, à Coltines et à Saint-Flour. » (Cantal.) Celle de Coltines y fut apportée par une hirondelle ; celle de Saint-Flour par un ivrogne nommé Vincent.

e) « Dans certaines parties du village de Sainte-Marie-le-Cros, chaque maison possède sa *peïra di la pigotta* (pierre de la picotte). C'est le talisman employé par nos bons montagnards contre la clavelée ou variole des moutons : de là son nom de variolithe. » J. B. H. DELORD, *A Travers le Cantal et la Lozère*, Romans, 1891, pp. 26-28 et 34-37, d'après une *communication* de M. ALBERT HUGUES, Délégué de S. F. F. et F. C.

VI

LA FRANCE DU SUD-EST

(De la Savoie à la Corse : Haute-Savoie, Savoie, Dauphiné, Provence, Corse).

963. — Les haches de pierre dans les Alpes.

On les appelle *peyros del tron* (pierres de tonnerre) ou *peyros de la picotto* (pierres de la picote). Ce dernier nom leur est donné parce qu'on les cache dans l'étable des bêtes à laine ou on les attache dans la toison du bélier du troupeau comme remède contre la picote, maladie de peau des moutons. (*Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, 1874, pp. 686-687.)

964. — Haches-amulettes dans la Haute-Savoie.

« M. le docteur Gosse, directeur du Musée archéologique de Genève, nous a communiqué le dessin d'une petite hachette qui proviendrait des Bornes (Haute-Savoie) ; elle est percée, et une chape et un œillet d'argent constituent une monture originale (fig. 9). D'après le même correspondant, le D[r] Pinget, à la Roche (Haute-Savoie) aurait possédé une pièce analogue. ». E. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 33.

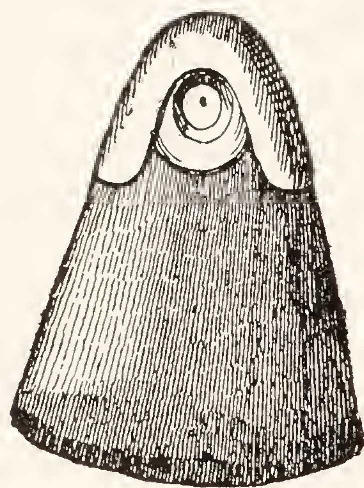


Figure 9.

965. — Hache dans les murs (Haute-Savoie).

A Annemasse (Haute-Savoie) un employé de la gare a trouvé dans le courant de 1910, une hache en pierre en démolissant un vieux mur. E. Vuarnet, dans *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 1911, viii, 193.

966. — Pierres à foudre en Savoie.

Les stations où l'on a trouvé des haches taillées et polies sont rares en Savoie ; le nombre des haches découvertes dans le pays et ailleurs peu considérable. Nous n'avons pas de grandes stations en surface et en plein air comme il y en a tant dans d'autres provinces françaises. La seule trouvaille de pierre à foudre que je connaisse a été faite dans une habitation romaine. A. Van Gennep, *Communication* d'avril, 1934.

967. — Les haches de pierre en Dauphiné.

a) A Hauterives (ca. de Le Grand-Serre, arr. de Valence), comme en beaucoup d'autres lieux, les haches polies en silex sont nommées *pierres du tonnerre*. Cf. : *La Croix*, dans *Dict. Arch. Gaule* (ép. celt.), 1878, ii, 8.

b) A Montauban (ca. de Séderon, arr. de Nyons), les haches en pierre polie sont connues sous le nom de *Doigt du Sorcier*. Cf. : F. Vallentin, dans *Dict. arch. Gaule*, (ép. celt.), 1919, ii, 230. D'après *Corpus*, i, 237.

968. — Les haches polies dans l'arr. de Montélimar.

Dénomination : « La hache en pierre polie est vulgairement connue dans notre région sous le nom de *pierre de tonnerre*. La foudre, qui frappe de mort les êtres vivants, incendie les maisons, déchire les arbres et disparaît ensuite dans la terre, n'a jamais été comprise sans un trait matériel. La superstition, dans nos campagnes, a pris pour ce trait les haches polies.

La remontée : « D'après la croyance populaire, lorsque le tonnerre frappe le sol pendant les violents orages, sa pierre s'enfonce à une profondeur de sept cannes ; elle remonte ensuite d'elle-même d'une canne chaque année, de manière qu'au bout de sept années elle arrive à la surface. Un paysan, en me remettant une hache en pierre polie, m'en raconta ainsi l'origine : il vit un jour tomber la foudre sur un arbre, et aussitôt il y courut pour marquer l'arbre afin de pouvoir recueillir la pierre du tonnerre, lorsque celle-ci serait revenue à fleur de terre la septième année à la même heure ; le succès avait couronné sa persévérance. Lorsque le tonnerre tombe sur une rivière, sa pierre, dit-on, ne

va pas plus loin que le fond de l'eau, aussi la retrouve-t-on facilement.

Protection de l'habitation et du troupeau : « La pierre de tonnerre est conservée avec un soin pieux, c'est un talisman pour la famille qui la possède. En effet, on pense qu'elle a la vertu d'éloigner la foudre des habitations ; on croit qu'elle préserve les troupeaux de la clavelée (de la *boussa*) et de toute maligne influence. Les uns suspendent cette amulette au cou des béliers, soit dans leur toison, soit dans leur sonnette fermée avec de la laine, soit dans un petit sachet. Non seulement les béliers mais encore tout le troupeau est garanti de la maladie redoutée, lors même qu'il habiterait un bercail déjà infecté, lors même qu'il traverserait un troupeau atteint. D'autres placent la pierre du tonnerre dans la crèche ou sous la crèche, d'autres sous le seuil de la bergerie, d'autres encore l'enfouissent dans le sol à une certaine profondeur.

« La pierre de tonnerre est en outre considérée comme un remède souverain contre certaines maladies des troupeaux, notamment contre la clavelée et les enflures. On la fait tremper vingt-quatre heures au moins dans l'eau froide, et, si le mal presse, on la met dans l'eau chaude pendant une heure environ. On fait boire l'eau à la brebis malade et l'on en frotte avec un linge la partie enflée. On cite même des cas où des personnes atteintes d'enflure auraient été guéries par le même remède.

Colliers : « Il y avait, assure-t-on, jadis des bergers assez heureux pour posséder un grand nombre de ces instruments : alors ils en faisaient des colliers qu'ils attachaient au cou des béliers.

« La pierre de tonnerre est aussi très souvent employée comme pierre de touche.

Epreuve de la pierre de tonnerre : « La hache polie jouit d'une propriété curieuse : on enroule un fil de chanvre autour de l'une d'elles, on la jette quelques instants sur un brasier ardent, le fil ne se consume pas, il devient moite. Il n'est pas de collégien qui ne puisse expliquer ce phénomène si merveilleux pour l'habitant de nos campagnes, qui emploie ce procédé pour reconnaître une pierre de tonnerre d'une autre pierre de même forme.

« Ainsi une sorte de respect superstitieux s'attache aux haches en pierre polie. Aussi se procure-t-on très difficilement ces instruments, et souvent la plupart ont été détériorés par un long usage. » F. Valentin, *Les âges de la pierre et du bronze dans l'arr. de Montélimar*. Grenoble, 1878, pp. 12-14.

969. — Les bergers de la vallée du Rhône.

« Il est peu de bergers de la vallée inférieure du Rhône qui n'aient dans leur havresac quelques pierres merveilleuses. Le troupeau est ainsi préservé de la maladie redoutée (picote), lors même qu'il traverserait un troupeau atteint ou que le bercail en serait traversé. » E. Cartailhac, *L'Age de pierre*, p. 1878, p. 19.

970. — Les oursins en Provence.

« Les oursins fossiles (*Spatangus complanatus*) sont très communs aux environs de Tarascon (Bouches-du-Rhône). Ce sont des préservatifs contre la foudre, pourvu que l'on ait la précaution de faire passer une de ces « *pierres de Saint Pierre* » pardessus le toit de la maison que l'on habite. *Bull. de la Soc. de Borda*, 1894, p. 158.

971. — Emploi des pierres polies contre la foudre dans toute la Provence.

« On les appelle pierres de tonnerre, parce que l'on a cru pendant longtemps qu'elles étaient l'arme de l'éclair. On en rencontre une telle quantité en Provence que dans nombre de bergeries, de bastides, etc., les paysans en placent sur la porte ou sur les toits, dans la pensée qu'elles écartent la foudre. » L. J.-B. Bérenger-Féraud, *Les Provençaux à travers les âges*, 1900, p. 39.

972. — Les haches qui guérissent en Corse.

« En Corse, les haches de pierre sont appelées *segue* par les bergers qui les ramassent pour les mettre au cou des bestiaux et les préserver des épizooties.

« On s'en sert aussi, parmi les paysans, en guise d'amulettes pour soigner un mal quelconque, et on leur attribue la propriété magique de guérir les maladies, à condition d'avoir foi en leur efficacité. » Paul Tomasi, dans *Bull. Soc. Anthrop.*, 1899, p. 534 ; *Rev. des Trad. Pop.*, 1900, xv, 569.

VII

DANS LA FRANCE DU SUD ET DU SUD-OUEST

(Le Gard et l'Hérault, les Landes et le Bordelais).

973. — Les haches polies dans le Gard.

a) Elles préservent du tonnerre et guérissent les maladies du bétail. Ces croyances n'ont pas encore disparu du pays, tantôt la hache se trouve cachée sous le seuil ou dans le mur de l'écurie ou de la bergerie, tantôt l'un des animaux la porte dans une sonnaille, fermée pour la circonstance.

b) Ceux qui s'en servent par attouchement sur le corps des animaux sont plus puissants s'ils ont au préalable, et cela une fois au moins dans leur vie, attrapé et étouffé de leur main gauche une taupe vivante, avant le lever du soleil.

c) Les vieux bergers et chevriers ont tous leur *pierre de la picote* (pierre de la clavelée), hache ou variolite.

974. — Quelques autres amulettes dans le département du Gard.

a) Les *œtites* ou *pierre d'aigle* sont des géodes ferrugineuses dont l'intérieur contient un noyau mobile. Elles servaient jadis d'amulettes aux bergers qui les plaçaient dans leurs sacs ou au cou de leurs bêtes. On trouve de ces pierres à Saint-Gilles-du-Gard au quartier des Loubes. Em. Dumas, *Statistique géologique du Gard*, p. 577.

b) *Les pierres de Serpents* : « Les querelles entre femmes, écrit Albert Puech, sont moins communes (aujourd'hui qu'au xviie siècle), mais si elles en viennent rarement à des scènes de pugilat, elles paraissent fortes en gueule. L'échange de gros mots, « d'injures atroces », disent les actes. est assez fréquemment relevé. Un procès unique en son genre, est celui d'une veuve qui avait en son pouvoir « *une pierre de serpent qui levoit et ostoit*

les taches des yeux ». Pour rendre service à un de ses voisins, elle la lui prêta, mais il eut le malheur de l'égarer. Au lieu d'en restituer le montant, il fit la sourde oreille. Dans sa défense, il ne conteste point les vertus merveilleuses de l'objet perdu ; mais il dépensa force frais avant de se décider à payer les vingt livres réclamées par la personne qui l'avait obligé. » Dr A. PUECH, *La Vie de nos ancêtres d'après leurs livres de raison, ou les Nismois pendant la seconde moitié du XVIIe siècle*, dans *Mém. Acad. de Nîmes*, 1885, VIIIe série, VIII, 143.

c) *Les pierres d'aigle et les nourrices* : Dans un inventaire de pharmacie fait à Nîmes, en 1682, on lit : « Les pierres d'aigle, que portaient au bras les Nîmoises qui tenaient à se préserver des fausses couches. » Dr A. PUECH, *Les pharmaciens d'autrefois à Nîmes*, dans *Mém. de l'Acad. de Nîmes* ; 1879, p. 363. *Communications de* M. ALBERT HUGUES, Délégué S. F. F. et F. C.

975. — Les haches gauloises dans les dép. pyrenéens.

« Les haches gauloises, soit en jade, soit en silex, portent le nom de *Peyros de Picoto* ; on les suspend dans les bergeries, afin, dit-on, de préserver les moutons de la clavelée. A. DU MÈGE, *Statist. gén. des dép. pyrénéens*. Paris, 1829, II, 408.

976. — Dans la Montagne Noire (Hérault, Tarn et Aude).

« Les haches celtiques (*Celtae*), portent, dans la montagne Noire, le nom de *Peyros de picoto*, c'est-à-dire pierre de variole ; on les suspend dans les bergeries, afin de préserver les troupeaux de la clavelée. » A. DE NORE, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Paris, 1846, p. 103.

977. — Chez les bergers du Languedoc, vers 1880.

J'ai vu trois ou quatre fois, il y a une vingtaine d'années (vers 1880), de vieux bergers languedociens placer une hache en pierre polie dans un petit sac qu'ils attachaient au cou de leur bélier pour protéger le troupeau. Ils y tenaient beaucoup, mais n'aimaient pas qu'on leur en parlât : je n'ai jamais pu leur en faire céder une seule. Dr PAUL RAYMOND, dans *R. T. P.*, 1906, XXI, 292.

978. — Les haches polies et les moutons dans l'Hérault.

« Dans les premiers contreforts des Montagnes de Saint-Pons M. l'abbé Vabre, curé et géologue à Quarante (arr. de Béziers), m'a assuré que les paysans de la région placent une hache polie dans l'intérieur des clochettes des moutons pour les protéger de la foudre et surtout des maladies. » G. Baquié, dans *B. S. P. F.*, (1911), VIII, 242.

979. — La pierre de Trô dans le dép. de l'Aude.

On appelle ainsi les haches polies en jadéite ou en serpentine. L'Abbé Boudet s'imaginait que ce mot *trô*, qu'il traduit par le celtique Trou (?), signifie *croire*, mais il est bien certain qu'il veut dire tonnerre. Cette réserve faite, voici ce qu'il écrit :

« La pierre de Trou figure avec honneur sur les manteaux des cheminées, dans les maisons de nos montagnes. Une vague idée religieuse s'attache encore à cette pierre ; dans la pensée de quelques-uns, elle préserve de la foudre, d'autres inclinent à croire qu'elle écarte certains malheurs. » Abbé H. Boudet, curé de Rennes-les-Bains, *La vraie langue celtique et le cromlech de Rennes-les-Bains* (Aude). Carcassonne, 1886, p. 256.

980. — Les outils de pierre dans l'Aude.

a) Dans notre région, les haches en pierre passent pour des pierres de foudre enfoncées en terre et qui remontent du sous-sol un mètre tous les sept ans.

b) Elles préservent de la foudre ; les bergers les placent sous le seuil des étables et parfois s'en servent comme de battants pour la clochette du troupeau. (*Communication* de M. G. Sicard). Observations certainement antérieures à la guerre de 1914. Voir : *Corpus*, I, 15.

981. — L'épreuve des « pierres d'éclair » dans les environs de Banyuls (Pyrénées-Orientales).

Epreuve : On conserve les haches polies comme des amulettes dans quelques maisons. On les appelle *pedras de llamp* ou *pierres d'éclair* et on les éprouve en les suspendant, au-dessus d'une flamme, par un fil qui ne doit pas brûler.

Remontée : Elles tombent avec l'éclair, s'enfoncent profondément dans le sol et remontent chaque année jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à la surface de la terre. L. MARTINET, *Les Monum. préhist. de Banuyls et environs* (Pyrénées-Orientales) dans *M. H. H.*, 1881, 457.

982. — Les haches polies dans les Corbières.

Dans le massif montagneux de ce nom, on prend soin de perforer (les haches polies) et de les transformer en battant de clochettes ; c'est la sauvegarde du troupeau. E. CARTAILHAC, *loc. laud.*, p. 20.

983. — Les haches polies dans le dép. de l'Ariège.

a) « Dans mes campagnes de recherches, durant les mois d'été, j'ai remarqué, dans l'Ariège, diverses superstitions. A Tourtol (Ariège) un instituteur m'a donné une hache polie en pierre dure ; mais il n'a pas voulu se démunir d'une autre ; il est certain qu'il attache à ces objets un pouvoir magique. Dans le fond du rideau de la porte d'entrée de sa maison, il a cousu ces armes, et les regarde comme des talismans.

« Dans la majeure partie des villages de l'Ariège, il n'est pas rare, avec un peu de soin, de découvrir la hache polie, *sous le seuil de la bergerie*, soigneusement cachée.

b) « Une hache, mise dans l'eau d'une source, ou même dans le baquet où vont boire les moutons, est un moyen sûr, d'après les paysans, d'éviter les maladies du bétail.

c) « Si un paysan trouve une hache dans un champ, il la porte *sous un arbre voisin, pour le protéger de la foudre* ; si la découverte a lieu dans les dépendances de sa demeure, il porte sa trouvaille dans les trous du *mur* de sa grange ou de son écurie.

« On doit donc, lorsqu'on rentre dans la demeure d'un paysan de la montagne, ne pas manquer d'explorer les endroits dont je viens de parler.

d) « Il s'est présenté des cas, où les haches polies se sont trouvées, sous mes yeux, tout naturellement posées sur la cheminée entre un rameau bénit et un vieux fusil. » G. BAQUIÉ dans *Bull. Soc. préh. franç.*, 1911, VIII, 191-192.

984. — L'indifférence pour les haches polies dans l'Ariège d'après-guerre.

« La croyance aux pierres de tonnerre a dû exister, comme partout ailleurs, dans la région que j'explore (Ariège), mais elle me paraît y être en voie de disparition ; les haches polies y sont d'ailleurs plutôt rares ; j'en ai montré plusieurs fois à diverses personnes sans obtenir aucun renseignement intéressant » (M. Vézian, *Communication de* 1931. (T. I, pp. 70-71, n° CLIII).

985. — Les pierres de tonnerre sont des porte-bonheur, dans le dép. de la Haute-Garonne.

« Le 30 août 1871, vers deux heures de l'après-midi, à Bagnères-de-Luchon, la foudre tomba, avec un grand fracas, sur l'allée de la Pique près de la villa Bertin. L'orage passé, plusieurs curieux (j'étais du nombre) allèrent observer les effets produits par le feu du ciel. Un des premiers arrivés avait été un vieux paysan des environs qui, muni d'une pioche, s'était vite mis à fouiller l'endroit touché par la foudre. Il affirmait qu'il allait y trouver la *pierre de tonnerre*, et, comme nous nous amusions de l'opiniâtreté de ses efforts, il se fâcha, nous dit qu'il se moquait aussi de nous et que, s'il parvenait à mettre la main sur ce qu'il cherchait, il n'aurait perdu ni son temps, ni sa peine. Ne trouvant rien, il piocha tout à côté, sous la route ; mais on lui intima l'ordre de cesser son travail, et il dut, malgré lui, renoncer à ses recherches. Le pauvre homme se retira fort mécontent, ayant manqué, disait-il, l'occasion de faire sa fortune.

« Mariette, de Labroust, possédait une *pierre de tonnerre* ; elle avait la forme d'un soc de charrue. Au moment de son tirage au sort, il eut soin de la porter sur lui, et il amena un bon numéro. Dans la suite il prêta quelquefois ce talisman à d'autres conscrits, moyennant une rétribution préalable.

« En 1874, la foudre tomba sur la montagne de Benqué-d'Oueil et fit un grand trou dans le gazon. Le maire de la commune, M. Taverné, se disposait à pratiquer les fouilles usitées en cette circonstance, mais il n'eut pas le temps d'exécuter son dessein. C'est de lui-même que je tiens ce renseignement. Certaines fois, m'a-t-il dit, la foudre est en pierre, et d'autres fois en fer.

« Il serait facile de rapporter plusieurs faits de ce genre, les uns tout récents, les autres de date ancienne.

« Naguère, quand le feu du ciel était tombé, on s'empressait d'aller fouiller dans le trou qu'il avait fait, pour y chercher la *pierre de foudre* (*era peyra d'ét périglé*) ; d'autres disent *le fer du tonnerre* (*ech her d'ét périglé*). Si les fouilles demeuraient infructueuses, on avait soin de marquer d'une pierre ou d'un petit morceau de bois fiché dans le sol, l'endroit frappé par la foudre, et l'on y revenait au bout d'un nombre d'années déterminé ; la foudre était alors remontée à fleur de terre. C'est au bout de sept années, heure pour heure, que la pierre de foudre reparaît à la surface du sol. Je tiens ce détail de Jean Gaydon d'Oô, aujourd'hui âgé de cent cinq ans. Ces talismans préservent de la foudre la maison où ils sont conservés ; ils portent bonheur. Ceux qui en possèdent ne consentent à s'en défaire à aucun prix.

« Généralement les pierres de foudre ont la forme d'un soc de charrue (*reilla d'éch araï*) ou d'une pointe de flèche. Certaines ressemblent à une hache (*pica*) ; d'autres sont comme une masse, ou un coin, ou un poinçon. On en a trouvé de toutes ces formes, affirment diverses personnes, notamment M. Guillaume Cargue, ancien maire de Bourg-d'Oueil, vieillard de quatre-vingt-six ans ; mais, on n'en trouve plus que très rarement aujourd'hui. » JULIEN SACAZE, *Le culte des pierres dans le pays de Luchon*, in *A. F. A. S.* (Congrès de Paris, 1878) (pp. 1-2 du tirage à part). Voir aussi : J. SACAZE, dans *Bull. Soc. d'Anthr.*, 1879, p. 169.

986. — Une « peyro a picoto « dans le Toulousain.

Dans la séance du 28 juin 1934, à la S. P. F., le Dr Bastin a présenté en ces termes une amulette à concrétions multicolores : « Polie en médaillon, elle provient du Pertel, aux environs de Toulouse. C'est une *Peyro o picoto*, pierre contre les piqûres, parce que, d'après la croyance populaire, les pustules de la roche seraient l'antidote des maladies pustuleuses, nommément de la variole. De telles similitudes sont enregistrées dans la pharmacopée ; ainsi, la pulmonaire entre encore dans la confection de certains sirops pectoraux à cause de la ressemblance de sa feuille avec le poumon. »

M. le Colonel Vésigné fit observer qu'il s'agissait d'un galet en variolite, roche *in situ* dans le Queyras, et ajouta : « Parmi des

milliers de haches polies trouvées en Dauphiné et en Provence, aucune n'aurait été faite en variolite. Est-ce la crainte superstitieuse de l'action d'une roche pustuleuse comme la petite vérole ? ou difficulté de taille et de polissage ? » (1) *Bull. Soc. Préh. Fr.*, 1934, XXXI, 269-270.

987. — Une pointe de flèche dans la vallée de Larboust (Hautes-Pyrénées).

Pointe de flèche portée en breloque. Voir : L. Le Bondidier, *Corpus*, t. I, p. 110, nº 224.

988. — L'enfouissement des pierres de tonnerre dans la Gironde.

Au sud de la Gironde, lorsque les paysans trouvent une hache, ils s'empressent de l'enfouir profondément. E. Cartailhac, *L'âge de pierre*, P. 1878, p. 20.

989. — Les haches préhistoriques dans le Bordelais.

Le comte de Chasteigner découvrit des silex polis en faisant quelques fouilles sous le seuil de plusieurs métairies en reconstruction dans la vallée inférieure de la Garonne. E. Cartailhac, *loc. laud.*, p. 73.

990. — Les haches préhistoriques dans la Gironde.

« En Gironde, les haches polies, et plus particulièrement les pointes de flèche en silex, sont appelées *Peyres dé toun* (pierres de tonnerre) ; la flèche tombe avec la foudre, s'enfonce de neuf pieds dans la terre, remonte chaque année d'un pied et arrive ainsi à la surface du sol.

« Les Landais, voyant *tomber l'orage en boule*, fouillent le sol pour y trouver ces pierres.

« Aux environs de Lesparre (Bas-Médoc), je connais une fort belle hache en jade que son propriétaire prête pour frotter le

(1) Il n'est pas certain que l'on n'ait jamais fait de hache en variolite. Au reste, d'après la tradition populaire, on ne semble pas avoir jamais redouté qu'une pierre en variolite donne la petite vérole, bien au contraire, on en attendait la guérison. P. S.

ventre des femmes en couches et faciliter l'accouchement. Cette hache a aussi le don de faire passer les coliques néphrétiques. Le possesseur de cette amulette, qui la tient de ses grands-parents, accepte les cadeaux des malades, mais il ne doit pas recevoir d'argent, car alors la pierre ne produirait pas d'effet. » François Daleau, dans *R. T. P.*, 1906, xxi, 122-123. Voir aussi E. T. Hamy, dans *R. T. P.*, 1905, xx, 139.

991. — Les pierres de tonnerre dans les Landes.

Sous le nom de *peyres de toune* (pierres de tonnerre) les paysans landais conservent les outils préhistoriques pour se préserver des atteintes de la foudre. M. Lalanne a fait tout ce qu'il était possible pour obtenir que les possesseurs lui vendissent ces soi-disant préservatifs et après de nombreuses démarches il est parvenu à recueillir près de cent flèches de types très variés. Gassies, *Antéhistorique du Lot-et-Garonne et de la Gironde*, dans *M. H. H.*, 1886, ii, 93-94.

992. — Hache transformée en amulette personnelle dans le département du Lot-et-Garonne.

Une hachette en jade (?) d'un vert bleuâtre a été trouvée à Tonneins (Lot-et-Garonne), pendant les travaux de creusement du canal latéral. Elle est pourvue d'une monture en bronze et d'un anneau de suspension, mais la monture s'est altérée d'un côté et l'anneau de suspension est à moitié détruit. Ad. Magen dans : *Bull. archéol. du Tarn-et-Garonne*, 1872, p. 9.

993. — Les outils en pierre dans les Landes.

a) *Haches polies.* On croit, dans les environs de Dax, que les haches polies tombent du ciel avec la foudre. Cette croyance a été constatée plus particulièrement dans la région du Marensin. Les haches polies y sont généralement connues sous le nom de « *Peyres de prigle*, pierre de tonnerre », et on les garde précieusement, car on est convaincu qu'elles ont le pouvoir de préserver de l'orage. Les paysans landais du Marensin ont soin de placer une de ces pierres sous le seuil de la porte des locaux qu'ils veulent prémunir contre le feu du ciel. Les bergeries couvertes

en chaume sont surtout l'objet de cette précaution, et les chercheurs qui ont fait pratiquer des fouilles sous le seuil de ces étables abandonnées ont presque toujours obtenu d'heureux résultats.

b) « *Pointes de flèches en silex.* Dans la partie de la Gironde qui avoisine les Landes, la croyance dont je viens de parler s'applique aux pointes de flèche en silex. On les nomme « *Peyres de toune*, pierres de tonnerre ». Les paysans qui ont été assez heureux pour en découvrir quelques-unes cèdent volontiers toutes celles qu'ils possèdent, moyennant une petite rémunération et à con-

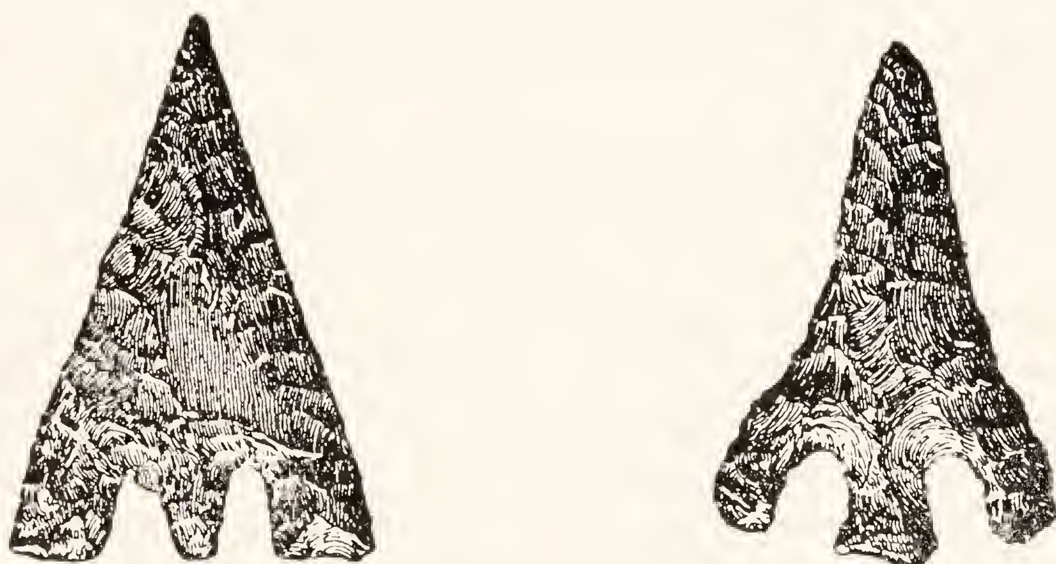


Fig. 10 et 11. — Peyres de toune conservées par les paysans des Landes.

dition qu'on leur en laisse une entière ou un fragment assez important ; les offres les plus généreuses ne sauraient les décider à se dessaisir de ce dernier : pieusement conservé dans une armoire, il est considéré comme un talisman qui doit préserver la maison du feu du ciel.

c) *Dents de squale.* Une autre croyance analogue existe aux environs de Dax, mais plus spécialement du côté de la Chalosse. Elle a trait aux dents de squale. On les nomme « *Dents de prigle*, dents de tonnerre » et on croit qu'elles sont le produit de la foudre figée en terre. J. de la Porterie, *Croyances des paysans landais* ; dans : *R. T. P.*, 1890, v, 245-246. Reproduit en partie par M. Baudouin et L. Bonnemère, *Les haches polies*, dans : *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, 1904, V[e] série, v, 498.

994. — Les silex préhistoriques dans les Hautes-Pyrénées.

Après un sérieux examen d'une pointe de flèche trouvée sur le flanc du Pic du Midi de Bigorre, près du lac d'Oncet (Hautes-Pyrénées), Edouard Harlé estime qu'elle a pu être utilisée comme amulette contre la chute de la foudre et contre tous maléfices, puis ajoute :

« Ainsi font encore souvent nos paysans avec les haches préhistoriques qu'ils trouvent par hasard dans leurs champs ; parfois même ils en brisent le tranchant parce qu'ils admettent qu'elles ont été des pointes de la foudre et qu'ils veulent les empêcher de pouvoir l'être de nouveau. » A. Harlé, *Un silex préhist. sur le Pic-du-Midi de Bigorre* dans *B. S. P. F.*, 1922, xix, 108.

995. — Les dénominations des outils tranchants dans la langue basque.

Une particularité remarquable dans certaines langues, c'est que les termes qui désignent dans ces idiomes les instruments tranchants primitifs : la hache, le couteau, la pioche, les ciseaux, sont empruntés au nom de la pierre.

Il existe deux mots basques pour désigner la pierre. Le premier est *harri* ; c'est le nom générique ; il signifie proprement « pierre ». Le second est *aitz* ou *atch* ; celui-ci désigne spécialement la « pierre de roche, » la *pena* des Espagnols, le *saxum* des Latins.

Hache. — *Aizcora*, de *aitz* et de *gora*, haut, élevé ; pierre élevée sur un manche.

Pioche. — *Aitzura*, de *aitz* et *urra*, déchirer, pierre à déchirer, à ouvrir la terre.

Couteau. — *Aitzttoa* signifie mot à mot « petite pierre ».

Ciseau. — *Aitzturrac*, de *aiztto*, couteau ou petite pierre et *urra* déchirer, mot à mot, petites pierres à déchirer. »

Tous ces mots prennent ainsi rang parmi les legs des temps primitifs ! E. Cartailhac, *L'âge de pierre*, p. 1878, p. 66.

VIII

DANS LES COLONIES FRANÇAISES D'AFRIQUE

996. — Les sorciers touaregs utilisent les armes préhistoriques comme instruments d'exorcisme.

Lorsqu'un malade est dans un état grave, les sorciers se rendent au clair de lune, dans les terres où ils savent qu'ils pourront ramasser des pierres magiques (flèches et pointes préhistoriques). Leur récolte faite, ils en parsèment la tente du mourant afin de le délivrer des démons :

« On sait que ceux-ci, à l'heure de la mort, s'acharnent avec une furie particulière sur l'âme des saints.

Je questionne :

— Ces pierres chassent les démons ?

— Ces pierres, répond Abher, ne sont pas ce que tu crois... Tu crois qu'elles ont été placées là par des hommes ? C'est idiot ! Pour quelle raison des hommes auraient-ils parsemé ce pays d'une multitude de pierres taillées et pointues ? Peux-tu répondre à cela ? Non... Alors ?

Un sorcier squelettique, à voix basse, fournit l'explication :

« C'est un grand secret... Ces pierres ont été jadis jetées par les anges sur les blasphémateurs qui habitaient ce pays. C'est pourquoi elles gardent la vertu d'éloigner les esprits pernicieux. »
E. Steinbilder-Oberlin, *Au cœur du Hoggar mystérieux. Les Touaregs tels que je les ai vus*, Paris, 1934, pp. 244-245.

997. — A Saint-Louis du Sénégal. La pierre de tonnerre et le lait.

« La foudre est une pierre qui tombe du ciel : cette pierre flotte sur le lait. Le tonnerre tomba dernièrement à Saint-Louis, dans une rue bétonnée qu'il défonça. Les femmes noires accoururent après l'orage et versèrent dans le trou — sans succès d'ailleurs —

de pleines calebasses de lait pour que la pierre, qui constitue un puissant amulette, montât jusqu'à elles. » ROBERT RANDAU, *Notes sur la Magie et la Sorcellerie à Saint-Louis du Sénégal*, dans DIM DELOBSON, *Les secrets des sorciers noirs*, P., E. Nourry, 1934, in-8°, p. 282.

998. — Les outils de pierre dans le Haut-Sénégal.

Francis de Zeltner ayant recueilli à Kayes (Haut-Sénégal) vingt-six outils en hématite : haches, ciseaux, marteaux, laisse entendre que leur remplacement par des instruments de fer ne doit pas remonter à de longs siècles en arrière et note avec surprise : « Ils n'ont même pas laissé de trace dans leurs souvenirs ; et aujourd'hui ils sont considérés comme des *pierres de tonnerre*, ainsi que les autres types de haches polies. » FR. DE ZELTNER, *Les hématites polies du Soudan français* dans *C. P. F.*, (Lons-le-Saulnier, 1913), p. 268.

999. — Les pierres de foudre chez les Habés. (Plateau central nigérien).

Dans la cour des temples (villageois) ou sur le devant de la façade principale, comme dans toutes les maisons familiales d'ailleurs, sont dressés des autels. Chez le Hogon (chef religieux), qui révère la Triade céleste, l'autel comporte trois pierres debout et selon la nature divine adorée dans chaque famille (masculin ou féminin), il se compose de pierres ou de cônes pour les tribus mâles et de grands vases ou calebasses pour les tribus féminines.

Sur les autels coniques construits en terre, on implante souvent une petite crosse recourbée en fer représentant l'instrument générateur du feu fécondant et l'on y suspend les amulettes, les signes d'alliance.

Pour la même raison on enferme dans ces autels coniques des instruments néolithiques en pierre polie, soit comme se rattachant aux ancêtres, soit en raison de leur origine céleste : *pierre de foudre* ou *flèche de tonnerre*, selon l'expression des indigènes.

Par suite de ces croyances populaires, il n'est pas rare de rencontrer dans les champs des autels spécialement affectés aux personnes qui font des offrandes à la Divinité pour amener des

orages fécondants pendant l'hivernage [1]. Ces autels sont composés uniquement d'instruments néolithiques trouvés dans les grottes de la montagne. Une grande hache sert de pierre conique, symbôle mâle, et une meule dormante ou un plat de pierre entouré de polissoirs et de hachettes sert de table pour les sacrifices et d'emblème femelle. L. Desplagnes, *Le Plateau Central nigérien*, 1907, pp. 295-296. Pour les développements sur l'ensemble des croyances qui inspirent ces pratiques. Voir *Corpus*, i, 188-191, nº 394.

1000. — Les haches (pierres de tonnerre) chez les Gouro. (Centre de la Côte-d'Ivoire).

M. Pailler, résident de Vavoua, m'a dit avoir vu chez les chefs Gouro, « de belles collections de haches en pierre polie qu'ils considèrent comme des pierres de la foudre, lancées par la foudre, et auxquelles ils offrent de temps en temps des sacrifices. Ils ne les lui montrèrent d'ailleurs que parce qu'il avait gagné leur confiance et parce qu'ils savaient qu'il ne les demanderait pas...

« Les Gagou et les Gouro offrent toujours des sacrifices aux rochers (énormes affleurements rocheux que l'on retrouve dans toute l'Afrique Occidentale) et il y aurait à les considérer aussi sous ce point de vue religieux. » L. Tauxier, *Nègres Gouro et Gagou* (Centre de la Côte d'Ivoire), Paris, 1924, p. 95, note 1.

1001. — Les pierres de foudre au Congo français.

a) Parmi les objets qui attirent la vénération des nègres des rives du Zaïre (Congo), en 1816, Tuckey signale le *taddi-enzazzi* ou la pierre de foudre. Cf. : *Voyage de Tuckey* dans C. A. Walckenaer, *Collection de Voyages en différentes parties de l'Afrique*, P. 1842, xiv, p. 568.

b) Les Niams-Niams croient que les haches polies sont tombées du ciel et les plantent dans les troncs des vieux arbres (sans doute pour les protéger contre la foudre). A. Issel, dans : *L'Homme*, (1884), i, 398-399, voir : *Corpus*, t. I, pp. 282-283, nº 567.

(1) Les orages sont fécondants pour les terres assoiffées et il est tout aussi naturel d'attribuer un pouvoir fécondant à la foudre qu'au feu. P. S.

1002. — Mélanges d'amulettes païens et chrétiens chez les nègres du Congo.

Dans la première jeunesse des nègres (du Congo) on suspend à leur cou, à leurs bras, à leur ceinture, des os et des dents de divers animaux, comme un préservatif infaillible contre toutes sortes de maladies. Quelques mères, suivant Mérolla, y joignent des *Agnus Dei*, des médailles et des reliques ; mais toutes ces précautions n'empêchent pas qu'un grand nombre d'enfants ne soient la proie des bêtes féroces. C. A. Walcknaer, *Collection de Voyages en Afrique*, p. 1842, xiv, 36.

1003. — Sambéréni et Sankalima au Soudan français.

« Les Noirs, quels que soient leur race, leur intelligence et leur degré de culture, considèrent les haches polies, et en général tous les cailloux polis, comme des pierres de foudre, appelées en bambara *sambéréni*, en sarakolé *sankalima* ; ces deux mots désignent aussi bien l'éclair que le tonnerre. D'après eux, lorsque la foudre tombe en un endroit, elle y projette une hache polie : c'est elle qui occasionne les dégâts, et il devient indispensable de l'extraire, sinon la foudre tomberait de nouveau au même endroit. Mais on s'exposerait aux plus grands malheurs en cherchant à retirer cette pierre de foudre ou en touchant aux personnes ou aux animaux foudroyés. Il faut avoir recours au Faiseur de pluie. Dans la région de Yélimané, il n'en existe qu'un seul, habitant le village de Kodié, et appartenant à la famille des Cissé. L'autorité de cet indigène est très grande, même sur les Musulmans. Sitôt prévenu d'un coup de foudre, le Faiseur de pluie exécute sur ses propres yeux un charme qui lui permet, sans autre indication, de retrouver l'endroit où est tombée la foudre. Il creuse à cet endroit, retire la pierre, et l'emporte, après avoir reçu, du propriétaire de la maison où elle est tombée, un présent dont l'importance est variable. Si celui-ci veut conserver la pierre de foudre, il lui donne un taureau, somme énorme pour le pays. Il est vrai que cette pierre, mise dans la provision de grain, fera obtenir une récolte superbe à son possesseur.

Le faiseur de pluie distingue quatre sortes de *sankalima* :

1° Celles qui ressemblent à une pierre à fusil ;
2° Celles qui ressemblent à une hache ;

3° Celles qui ressemblent à un caillou quelconque ;
4° Celles qui sont toutes noires.

Je n'ai pu savoir de lui quel critérium il employait pour faire rentrer les pierres de foudre dans cette classification : toutefois, il m'a déclaré, en voyant des reproductions de silex taillés, que souvent les *sankalima* avaient cet aspect.

Pendant l'hivernage, il est imprudent de prononcer le mot sankalima qui attire la foudre ; il est préférable de dire *kaménéidé*, c'est-à-dire hache de pluie. Il est encore préférable de faire exécuter par le Faiseur de pluie des incantations prophylactiques pour écarter la foudre. Moyennant une somme variant entre vingt centimes et cinq francs, il apporte une calebasse où trempent des herbes sur lesquelles il a fait des conjurations, et en asperge les personnes, les bêtes, les maisons et les ustensiles de ménage : tout ce qui est aspergé est à l'abri de la foudre pendant la saison.

Il est curieux de constater que les Maures ne voient pas dans les haches polies des pierres de foudre. Leur origine est, pour eux, inexpliquée, mais non mystérieuse. Les enfants s'en servent pour jouer. On les appelle *gadoum dibb*, haches de chacal, ou mieux haches sauvages, le mot chacal servant à désigner à peu près tout ce qui vit ou se trouve dans la brousse, sans qu'il y ait aucun rapport entre les deux idées. » Fr. de Zeltner, *Notes sur le préhistorique soudanais* dans *L'Anthropologie* (1907), xviii, 543-544. Voir aussi : *Corpus*, i, 186-188, n° 393.

b) *Dans le Yatenga* : Les Mossis et Foulsés du Yatenga ramassent avec soin les pierres de tonnerre (haches polies préhistoriques) pour les mettre dans leurs cases, mais ne leur offrent pas de sacrifices. L. Tauxier, *Le Noir du Yatenga*, Paris, 1917, p. 375.

c) *Chez les Noirs de Bondoukou* : Les Koulongos se comportent exactement comme les Mossis et les Foulsés. L. Tauxier, *Le Noir de Bondoukou*, Paris, 1921, p. 175.

d) *Chez les Bambaras* : Les Bambaras de la région de Ségou ne font pas de sacrifices aux cailloux, mais ils ramassent précieusement les pierres de tonnerre (haches polies néolithiques). Ils prétendent qu'elles empêchent le tonnerre, dont elles sont une projection, de tomber sur leurs demeures, bref elles leur servent de paratonnerres. L. Tauxier, *La Religion Bambara*, Paris, 1927, p. 165.

1004. — Les nègres de la Guinée et les pierres de tonnerre.

a) *Origine* : Sur la Côte de Guinée et dans l'intérieur des pays voisins on croit communément que les anciennes haches en pierre sont des pierres de tonnerre. Elles sont appelées « *coins de tonnerre* », ou « *pierres de foudre* » ; « *dieu de pierre* » ou « *dieu de tonnerre* » ; et on suppose qu'elles sont tombées du ciel pendant l'orage. Quand la foudre fend un arbre, tue un homme ou incendie une maison, on admet que c'est au moyen de cette pierre.

b) *Contre la foudre* : On la met sous les chevrons pour protéger la maison contre la foudre.

c) *Sacrifices* : On lui sacrifie des cauris, des poules, des chevreaux et on l'arrose avec le sang des animaux sacrifiés ou avec du lait. Le missionnaire danois Monrad dans son « *Skildring af Guineakyster* » (Description de la Côte de Guinée) mentionne cette croyance et donne ce renseignement intéressant :

d) *Serment* : « Aucun nègre n'oserait faire un faux serment dans le voisinage d'une pierre de tonnerre. » Monrad, *Skildring af Guineakyster*, Copenhague, 1822, p. 115. Cf : C. Blinkenberg, *The Thunderweapon*, Cambridge 1911, pp. 7-8. Pour d'autres parallèles africains, voir : pp. 118-120.

1005. — Les Pierres de tonnerre chez les Foulbé (A. O. F.).

« J'ouvre une cantine où je classe avec méthode, dans des boîtes ouatées, des pierres taillées : haches, coups-de-poing, polissoirs, broyeurs, flèches, amulettes, bracelets, découverts dans une caverne des Timbis.

« Mon voisin, le Karamoko (savant coranite) que tracasse l'envie de boire une tasse de thé vert parfumé à l'alcool de menthe et à la noix muscade, entre, murmure une formule de bienvenue et se couche sur la natte des hôtes ; il examine ma collection.

« Tu ramasses donc des pierres de tonnerre ?

— Quand j'en ai l'occasion, ô vieux.

— Ecoute alors que je dise la parole des vieux. Les blancs, n'est-ce pas, qui sont des étrangers dans notre brousse, ignorent ses secrets comme nous ignorons ceux de leur forêt : le singe est un très vieux grand-père qui a beaucoup parlé aux grands-pères, au temps où les petits hommes habitaient la forêt, et quand les

petits hommes ont disparu devant les Rouges du Septentrion et les Noirs de l'Orient, ils ont enterré leurs gris-gris et le sortilège de la parole des bêtes ; un sorcier, à qui son père et le père de son père et les autres vieux des Origines avaient transmis un mystère jadis décelé par les petits hommes qui le tenaient d'un singe, le plus sage parmi les guetteurs de la foudre, m'a raconté que les nuages de tornades, conduits par les génies mauvais, charrient en quantité des pierres semblables à tes pierres ; et ces génies se complaisent à détruire et à brûler et à inonder ; ils haïssent le bel arbre qui dulcifie le regard de Dieu le très haut. Et ils frappent cet arbre, dans un éclair, d'une de leurs haches enchantées, qui pourfend le tronc et s'enfonce au plus profond du sol pour échapper aux hommes, car il y a une magie en elle qui écarte les maléfices des Etres de l'orage. Souvent la hache, en croulant du ciel, extermine un homme ou un animal noble et pénètre ensuite dans la terre. Et telle est la connaissance léguée par les ancêtres. Creuse le sable et l'argile au pied des monts et tu trouveras ces armes secrètes des démons. D'ailleurs, elles ont une affinité admirable pour le lait ; arrose de lait les places dénudées, dans la brousse et les projectiles fétiches monteront peu à peu vers lui pour le boire, et quelques jours après tu les récolteras dans cet endroit. Et ainsi parlèrent les vieux. » (R. Randau, *Le Commandant et les Foulbé*. P. 1910, in-12°, pp. 12-14.)

Les pierres fétiches chez les Mossis (A. O. F.)

1006. — La pierre fétiche principe de guérison.

« Si vous faites sacrifier par un forgeron un poulet noir au *tinkougri* (pierre fétiche) ou suivant le cas au *kouilga* (marigot ou mare) le malade sera guéri. » (Dim Delobson, *Les Secrets des sorciers noirs*, P. 1934, p. 45.)

1007. — La pierre fétiche instrument de maladie ou de mort.

Certains individus confient aux *tinkouga* (pierres fétiches) le soin de faire périr leurs ennemis ou de les rendre inaptes à tout travail. (Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 55.)

1008. — La divination par les cailloux (ou Pilimpik'Bagré).

Nous devons les renseignements qui sont consignés ici au nommé Somtiguimda, notable du village de Sao (chef-lieu du canton de ce nom) qui a bien voulu nous livrer le secret de ce procédé, et qui est lui-même devin.

Comment on prépare le fétiche du bâgré. — Voici les éléments qui entrent dans la composition du Pilimpik'Bâgré (papillon) :

1° *Zâang'pagdo* (écorce de l'acacia) ;
2° *Sakouin sablega* (arbuste de ce nom) ;
3° *Wam-miga zougou* (tête de tourterelle) ;
4° *Wâg'rog nore sagdo* (excréments de chacal) (1) ;
5° *Soass'gaongo* (peau d'hyène).

On met tous ces ingrédients dans un canari rempli d'eau et on attend trois jours.

Le quatrième jour — car pour les indigènes du Mossi trois jours comptent pour quatre — on se lave la figure avec cette mixture. Cette opération doit se répéter pendant trois jours.

Enfin le septième jour, on vide le récipient et son contenu est brûlé dans un morceau de canari (*saré*).

Avec une partie du charbon ainsi obtenu, on prépare un gâteau de mil (*saghbo*) ; le reste du gris-gris doit être conservé dans un petit sac.

Cette poudre, mélangée à du beurre de karité, doit également servir à oindre le *pilimpikou* (papillon) sur lequel on sacrifie un poulet à plumage rouge.

Avec des tiges fendues de petit mil (*kazouï kankanré*) (longueur 0 m. 20 environ) unies entre elles à l'aide de fil de coton on confectionne l'appareil divinatoire.

On ramasse ensuite quelques pierres rouges polies (nombre indéterminé) sur les montagnes et autres lieux sacrés, et quelques pierres blanches dans le lit des marigots.

Un lundi, on dépose de bon matin tous ces cailloux sur une montagne qui a la réputation d'être fréquentée par des Génies. Au bout de trois semaines, on va les reprendre en ayant soin, cette fois, de sacrifier à la Montagne et aux Esprits qui l'habitent un poulet à plumage rouge. Le sang de la volaille doit être répandu

(1) Les indigènes du Mossi prêtent au chacal un don de divination.

sur les pierres. On y apporte également du *dan-nodo* (dolo non encore fermenté).

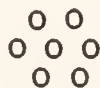
Les paroles sacramentelles prononcées au moment de l'offrande se résument ainsi : « Génies et lutins du lieu, donnez-moi la source du savoir ! Eclairez-moi de vos lumières afin que je puisse prédire l'avenir de façon certaine ! »

Si le sacrifice est accepté, le poulet tombera sur le dos.

Il est fortement recommandé d'offrir souvent des libations aux pierres-fétiches des lieux sacrés si l'on tient, non seulement à prolonger son existence, mais encore si l'on veut devenir un bon devin. Les négliger serait attirer sur soi la colère des *dieux*.

La consultation. — Le devin tient dans sa main gauche le « Pilimpikou » tandis qu'avec la main droite il interroge les cailloux divisés en deux tas :





Le consultant prend une pierre de chaque tas, parle bas et les remet en place.

Prenons un exemple. Supposons le cas d'une personne malad e Le consultant murmurera : « Si mon parent un Tel doit relever de sa maladie, que le fétiche désigne ce tas », et prenant le deuxième caillou il dira : « Si au contraire il va mourir que le Pilimpikou désigne cet autre tas. » Le devin trace avec le majeur de la main droite des traits sur le sol en face d'un groupe de pierres pendant qu'il chuchote « Pilimpikou, fais-moi savoir la vérité ! ». Si le fétiche reste fermé il recommence la même interrogation devant le second tas.

Le fétiche s'ouvre alors en faisant un bruit semblable au battement des ailes d'un oiseau : « Pip-pip ». Le devin insiste en disant : « Je ne suis pas bien sûr que tu aies répondu exactement à la question ! ». L'appareil s'ouvre de nouveau et le devin déclare au consultant en désignant le tas : « C'est là ».

Contrairement à certains autres procédés il est nécessaire que le consultant explique lui-même l'objet de sa visite. C'est alors seulement que le devin, interrogeant son fétiche, dira par exemple : « L'homme ici présent est venu pour telle affaire. Quel est le sacrifice qu'il doit faire pour conjurer le sort ? Faut-il tuer une chèvre, un mouton ? De quelle robe ? Un poulet ? de quelle couleur de plumage ? A quel lieu sacré offrir ces libations ?

Quel genre de sacrificateur (*Tingsoba*, forgeron, *yaguinga*, petit-fils) ? Aux kimsé (mânes des défunts), au fétiche familial ? etc... »

La question à laquelle le Pilimpikou répondra en s'ouvrant sera traduite au consultant par le devin.

Ce procédé, on le voit, n'offre pas beaucoup de garanties ; il présente le seul avantage d'être très primitif, les autres procédés étant, croyons-nous, empruntés soit à d'autres races, soit communiqués aux hommes par des *Kinkirsi* (Esprits). (Dim Delobsom, *Les secrets des sorciers noirs*, pp. 73-76.)

1009. — Sacrifices aux pierres fétiches.

Le lendemain d'une éclipse, ou 99 jours après, les grands chefs Mossi offrent des libations aux pierres fétiches (*tinkouga*). (Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 79.

1010. — Circumambulation des pierres fétiches.

Pour la cérémonie de l'empoisonnement des flèches, on se rend dans la brousse en un point où se trouve une grosse pierre. Celle-ci ne doit pas être déplacée et devient au contraire le centre de la cérémonie. On lui adjoint deux autres grosses pierres prises au bas d'une montagne. Le porteur du fagot qui servira à cuire les poisons végétaux et autres doit faire 3 fois le tour de la première pierre (*zinnem kougri*) avant de déposer sa charge. Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 97.

1011. — Sacrifice à la hache chez les Nioniossé.

« Qu'il s'agisse d'une offrande faite dans les villages nioniossé même ou d'un sacrifice prescrit au Naba par des devins, les haches magiques (*tobsé* pluriel de *toabga*) des Notables Nioniossé sont posées par terre et disposées de telle sorte que la hache du Tingsoba le plus considéré est placée sur toutes les autres. La raison est celle-ci : puisque le sang des victimes doit être répandu sur ces fétiches, il faut que celui du Tingsoba recueille le plus de sang possible : *dinda zinda la mé* (ceci a pour effet de l'empoisonner) (*zinnebo*). Cette phrase signifie au figuré que l'opération rend la hache plus puissante et étend ses pouvoirs magiques. » Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 113.

Ces haches magiques sont utilisées dans diverses cérémonies : Lors des grandes funérailles, les porteurs de *tobsé* font le tour de la maison du défunt, en brandissant leurs haches magiques, tandis que les tambours battent leurs louanges. Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 117.

1012. — Vertus des pierres fétiches.

Conscription. — Chez les Mossis, ceux qui ne sont pas pris au service militaire passent pour avoir été protégés par quelque amulette ou par la pierre fétiche (*tinkougri*). Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 159.

Mariage contre le gré des parents. — Il y faut une liturgie assez compliquée. L'une de ces cérémonies comporte l'utilisation de 4 cailloux rouges :

« On enduit de gris-gris (onguent magique) un caillou qu'on enfouit dans le coin gauche de la case à coucher de l'amant : c'est disposer le canari d'eau pour attendre l'amante ; les deuxième et troisième cailloux, également badigeonnés de l'ingrédient, sont disposés comme pour soutenir la marmite. Le jeune homme dit : « Ces pierres sont destinées à soutenir les marmites de l'amante. » Quant au quatrième caillou, mêmement baptisé, on l'enterre au milieu de la case à coucher : c'est l'invite adressée à l'amante. » Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 176.

Pour ramener les règles. — Entre autres cérémonies: « Saisir sur une montagne, avec les doigts de pied, une pierre qu'on jettera quatre fois au pied de la montagne en prononçant le nom de l'amante. Chaque fois qu'on jette la pierre on descend au bas de la montagne pour la ramasser et on répète quatre fois l'opération. » Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 197.

1013. — Le Sacrifice au Tinkougri.

En mai 1931, j'étais à la chasse à Dabosnoré, petit village situé à 7 kilomètres de Sao (chef-lieu du canton de ce nom) lorsque, gravissant une petite colline, j'aperçus des vieillards groupés autour d'un fétiche. C'était un sacrifice au Tinkougri (pierre-fétiche) au début de l'hivernage. Deux assistants tenaient un poulet et un veau. Je pus saisir quelques bribes des paroles prononcées par un prêtre : *Tinkougri bad kom, la noaga la nafe, kon*

naba Zidèwendè, kon Tenpelem, tibe regh lab fague suiya norè » signification : que le Tinkougri agrée les victimes pour les offrir à Wendé (Dieu) et au Tenpelem (à la Terre) afin que les criquets n'aient pas la force de détruire nos récoltes, qu'ils soient en un mot anéantis. » Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 216.

1014. — Un bézoar africain, la pierre du Caïman.

Pour guérir des oreillons, on doit se procurer quelques cailloux extraits du ventre d'un caïman (les indigènes disent que dans le ventre des caïmans se trouvent un certain nombre de pierres polies représentant l'âge de ces hydro-sauriens à raison d'une pierre par année.)

Mettre dans un petit vase en terre un peu de beurre de karité fondu et de la poudre de cauris. Allumer du feu sous le récipient et attendre quelques minutes. Le malade, après s'être couvert la tête avec un pagne, ouvre la bouche et aspire la fumée. De même, il doit frotter les parties malades avec les cailloux magiques préalablement trempés dans le liquide. Dim Delobson, *loc. cit.*, p. 195.

IX

COLONIES FRANÇAISES D'ASIE
(Indo-Chine et Cambodge)

1015. — Haches et pointes de flèches.

Origine. — Les haches, herminettes, ciseaux, etc., en pierre polie, seraient tous tombés du ciel, croyance répandue partout en Indochine. Même dans la région de Mahaxay (Laos) où les paysans m'ont assuré n'avoir jamais vu une pièce en pierre polie et ne les connaître que par ouï-dire, ils affirment qu'elles tombent du ciel.

Usages magiques. — Dans le cercle militaire de Cao-Bang (Tonkin), j'ai vu sur un autel champêtre portatif, une hache en pierre polie. Une femme, initiée à certains mystères, officiait. A quelques kilomètres de là, un sorcier ambulant possédait deux de ces objets ; il m'a offert de m'en vendre un, désireux de garder l'autre pour ses pratiques de magie, j'imagine. Cet homme m'a fait l'effet d'un farceur, nullement convaincu.

Usage médical. — Dans le cercle militaire de Cao-Bang j'ai acheté aux indigènes près de 200 haches à tenon d'emmanchement en pierre polie, la surface externe de la plupart d'entre elles avait été enlevée par des raclages superficiels. Les Annamites qui m'accompagnaient m'ont affirmé qu'on recueillait la poudre produite par ce râpage. On la met dans de l'eau et on fait avaler ce breuvage à des malades, surtout pour les affections abdominales. Est-ce exact ?

1016. — Bijoux préhistoriques.

a) *Anneau magique.* — Dans la station préhistorique de Ba-Xa (Tonkin), j'ai trouvé un bel anneau en calcaire poli (H. Mansuy et M. Colani. *Mémoires du Service géologique de l'Indochine.*

Vol. XII, fasc. III, pl. XIV, fig. 16). Un riche Chinois, en l'apercevant, m'a offert de me l'acheter 400 piastres (ce qui faisait alors plus de 6.000 francs), disant que cet objet rendait invulnérable. Les armes en bronze anciennes préservent aussi au moins une fois. On mêle des fragments de ce métal à des tiges d'argent pour en faire des bijoux.

b) *Pendeloques amulettes.* — M. d'Argence, professeur honoraire, m'a montré de petites pendeloques en pierre polie et, en d'autres matières ayant la forme d'un haltère minuscule que l'on trouve dans les rizières du delta du Fleuve-Rouge, pas très loin de Hanoï. Les paysans les nomment *oreillers de corbeaux.* Tout corbeau centenaire en aurait un dans le gosier ; quand il veut dormir, il le crache et le met sous sa tête. Ces vieux oiseaux sont invulnérables et les hommes qui arrivent à posséder un de ces objets sont préservés de beaucoup de maux. On en suspend au cou des petits enfants. Mlle M. Colani, dans *Corpus*, I, 50-51, n°s 100-101.

1017. — Pouvoir guérisseur des haches à talon en Cochinchine.

On les trouve en abondance au Cambodge, dans le gisement de Som-Ron-Sen et dans maintes stations de Cochinchine, en particulier dans celles de l'Ile-des-Tortues, et de My-Lac (province de Bien-Hoa).

Tous les indigènes cochinchinois connaissent plus ou moins la hache à talon, qu'en français, ils appellent couramment *un marteau* et, en annamite, *pierres de foudre.* Ils sont persuadés que ces outils tombent du ciel et que leur chute accompagne chaque coup de tonnerre. Si en tombant la hache touche une personne, celle-ci est tuée sur le coup. Une hache qui vient de tomber inspire une sorte de terreur aux paysans, mais, s'ils sont certains que sa chute est déjà fort ancienne, ils la recherchent au contraire.

J'ai vu mes domestiques satisfaits de me voir détenir un nombre considérable de ces haches à talon, et même être heureux de les nettoyer et de les débarrasser, sans ordre de ma part, de la terre glaiseuse qui les recouvrait.

Ils attribuent en effet à ces pierres un pouvoir guérisseur. Quand un enfant en bas âge souffre parce qu'il fait ses dents, ou quand un adulte a certains genres de souffrance, dont la fièvre,

l'on met un peu d'eau sur le tranchant d'une hache à talon, l'on frotte, et l'on fait boire cette eau ainsi salie au malade.

Etre malade signifie, chez les Annamites, avoir dans le corps des *makouis*, c'est-à-dire des âmes d'ancêtres qui viennent se venger sur les vivants, en particulier sur leurs descendants, de ne pas recevoir de culte familial, ou encore de ce que leurs tombeaux ont été expropriés. Se soigner d'un mal, par exemple en suçant de l'eau mise sur le tranchant d'une hache à talon, et frottée, c'est donc absorber une matière qui a le don de mettre en fuite les *makouis* du corps.

1018. — Ex-voto préhistorique au Cambodge.

Au Cambodge, si les *ex-voto* n'existent pas à proprement parler dans les pagodes (les dons des statues de Bouddha à part), le bonze qui est chef de la bonzerie de Hadong (ancienne capitale et distante de 30 kilomètres de Pnom-Penh) m'a offert une hache qu'un cultivateur était venu officiellement lui offrir comme quelque chose de très remarquable. Cette hache préhistorique, malheureusement brisée au sommet, présente d'ailleurs un tranchant très beau et intact. Ce qui est à retenir, c'est que ce cultivateur cambodgien ignorant, mais extrêmement religieux comme sont tous ses compatriotes, avait estimé que la place de cet objet préhistorique très caractéristique et sortant de la moyenne, était à la pagode. A. Jodin, dans : *Corpus*, t. I, pp. 51-52, nº 102-103.

1019. — Haches, couteaux et marteaux en pierre chez les Annamites.

La plupart des haches polies sont du type indonésien et sont dites *haches à talon*. Il y en a de toutes les tailles et les éléments dans lesquels on les a travaillées appartiennent aux pierres les plus diverses au point de vue de leur constitution.

Dénominations : Or leurs noms, à peine différents dans le pays, se rapportent tous au tonnerre et à la foudre : la forme de chacune des pièces intervient à peine pour marquer sa part dans l'appellation. Le nom général est en sino-annamite : *Tich Lich Thach* que traduit exactement *pierres du tonnerre* ; on dit en annamite vulgaire, pour une valeur appellative égale : *dâ tâm sét* (au Tonkin, on dit mieux *sâm sét*).

Il y a les formes : les *Ban thao* chinois qui classent les matières médicinales justifient souvent leurs descriptions par le dessin : l'exemplaire du *Ban thao cuong muc* que je possède en donne six espèces (cinq, si l'on compte que la dernière n'est que la représentation d'un bâton noir épaissi, identifié par le caractère Muc, qui signifie *encre* ; car il s'agit de l'*encre du tonnerre* dont Imbert a parlé jadis, *Revue Indochinoise*, 1905) : ce sont des haches, des chevilles, des masses, des boules. Les pierres du tonnerre se nomment encore et mieux : *Lôi Thach* (Lôî, désigne plus expressément le tonnerre), et à côté des *Tich Lich Phû* (haches), *Tich Lich Khê* et *Tich Lich Châm* (chevilles ou masses). nous rencontrons les *Lôi Tiêt* (langues du tonnerre), par quoi l'on désigne les couteaux et les tranchants des haches. L'annamite dira en langue démotique : *da tâm sét*, *bua tâm sét* (pierres et marteaux du tonnerre), *luoi tâm sét* (les langues, soit les couteaux et les tranchoirs).

Les catholiques d'Annam, qui ne sauraient accepter l'origine attribuée à ces pierres par la croyance païenne, les nomment plus exactement : *da doi xua* (pierres d'autrefois). Dr A. Sallet.

1020. — Leur origine fulminante.

Ici, il faudrait dire la force que représente le Tonnerre dans les mythologies de Chine et d'Annam, le Ministère céleste qu'il compose avec des génies, des comtes (*Lôi cong*), des servants. C'est un agent-génie du Tonnerre qui a mission de projeter sur la terre les celts divers ; ce sont ces derniers qui, lancés, déterminent l'éclair, le fracas de la foudre et les résultats fâcheux qu'elle provoque en tombant.

« En quelque endroit que le tonnerre frappe, dit une matière médicale d'Annam, il faut creuser le sol jusqu'à trois *thuoc* de profondeur (environ 1 m. 50). Alors on trouve ces objets qui empruntent de nombreuses formes. Ils sont de nature tempérée et ne comportent aucun poison ». Dr A. Sallet.

1021. — Les pierres de tonnerre comme amulettes.

Le *Trung viêt duoc* est un important manuscrit des médecines de l'Annam ; il affirme ceci : « porter ces pierres sur soi apaise les génies, affermit la volonté, éloigne les maléfices et délivre des intentions perverses ».

a) *Amulettes personnelles* : A maintes reprises, au cours de l'inventaire d'une poche de la ceinture d'un indigène, j'ai pu relever, parmi les choses les plus hétéroclites, la présence d'une petite hache de pierre que l'on considérait comme un agent de protection contre les esprits et les fantômes et plus spécialement contre les démons des maladies.

b) *Contre le tonnerre* : Ces pierres du tonnerre sont recherchées et précieusement conservées dans les maisons qu'elles assurent d'abord contre les dangers de la foudre.

c) *Contre les esprits des épidémies* : Le pouvoir d'effroi qu'elles opposent aux influences mauvaises sera mis à profit contre les esprits qui interviennent dans les épidémies ; on les place alors dans les lits des malades, sous les nattes, où elles voisineront avec les branches de mûrier et d'autres talismans préservateurs. Cependant leur action serait plus décisive lorsqu'elle est dirigée contre les fantômes de la variole, à cause de rapports faciles à établir et qui touchent à l'origine céleste de ces deux éléments qui s'opposent : les pierres et la maladie.

d) *Pour la protection des vers à soie* : Les éleveurs de vers à soie ont une confiance spéciale dans les pierres du tonnerre. Lorsque l'on tient auprès d'une magnanerie une hache de pierre, non seulement les vers sont protégés contre les périls de l'orage, mais la pierre écarte d'eux le danger des contaminations et les protège. On agit plus efficacement en frottant la hache sur le plan rugueux d'un vase contenant de l'eau et en pulvérisant cette eau, avec la bouche, sur les mannes contenant les feuilles de mûrier destinées à la nourriture des vers. Cette coutume est pratiquée plus particulièrement dans le Centre-Annam, au Quang ngai et au Quang nam. Dr A. Sallet.

1022. — Pierre d'invulnérabilité chez les Annamites de la montagne.

La confiance accordée aux pierres du tonnerre devient une sorte de foi pour certaines populations de la Chaîne ; ainsi s'explique le culte que leur rendent certaines tribus *moï*. Le lieutenant-colonel Roux, de l'Infanterie Coloniale, qui connaît admirablement les diverses populations de l'Annam, les gens, leurs manières et leurs langues, me disait le sentiment de tranquillité

affirmée que manifestait auprès de lui un homme de la montagne du bord laotien, qui prétendait être invulnérable simplement parce qu'il portait dans sa ceinture une hache de pierre, et il insistait pour que l'officier tirât sur lui, même à balle, certain de la valeur de son talisman. L'épreuve fut modifiée avec le consentement de l'homme : la pierre fétiche fut attachée à un bouquet de feuillage ; les feuilles nouées et la pierre elle-même furent atteintes au premier essai, à la surprise du sauvage qui perdit, du coup, sa foi dans les génies. Dr A. Sallet.

1023. — Emploi médical des pierres de tonnerre.

On utilise les pierres du tonnerre dans de nombreuses circonstances. Dans les premiers temps de mon arrivée à Tourane, je vis une hachette de pierre polie, en provenance du bord de la Chaîne, dans l'ouest du Quang nam, employée à l'occasion de convulsions apparues chez un tout jeune enfant. On utilise ces haches dans la thérapeutique des délires.

Les livres disent : « Cette médecine intervient pour calmer les grandes frayeurs et combattre les défaillances de la volonté ; son action prévaut dans les agitations furieuses à raison perdue... Elle guérit les cystites, dissout les calculs vésicaux, protège des poisons et redresse les erreurs du jugement ». Les mêmes livres ajoutent : « on place ces objets dans les coffres à habits pour les garantir des insectes », et quelques renseignements intéressant leur valeur magique.

Pour utiliser la vertu de ces pierres, ou bien on fait bouillir simplement l'objet et boire l'eau qui a servi, ou bien on utilise la poudre même de la pierre en la mélangeant aux médecines. Cette poudre est obtenue en usant la hache sur le bord rugueux d'un récipient de terre cuite. Dr A. Sallet.

1024. — Culte dont les pierres de tonnerre sont l'objet chez les Moï sauvages de la montagne.

Chez les sauvages de la Chaîne, vers les plateaux qui entourent Kontum avec les populations de Bahnar et de Sedang, les haches des périodes primitives se rencontrent assez souvent. Leur découverte est suivie de pratiques cérémonielles et de consécration. Elles prendront place dans les cases et ces pierres puissantes

constitueront les grands génies des maisons, les *Yang* et recevront un culte propre. Le P. Kemlin me racontait qu'au moment de leur conversion, les sauvages abandonnaient ces pierres entre les mains de nos missionnaires. Dr A. Sallet.

1025. — La crainte des pierres de tonnerre chez les Chams.

Les Chams de l'Annam connaissent les pierres du tonnerre et le nom qu'ils leur donnent traduit exactement le vocable habituel d'Annam et celui de partout : *Jaung katal*, les pierres du tonnerre. La tradition qui intervient à leur propos est bien proche de celle de l'Annam. On m'a raconté ceci : lorsque la foudre frappe une personne, le propriétaire du terrain dans lequel l'accident est survenu, s'appauvrit dès lors de jour en jour (c'est le principe du *tabung* des terres, le tabou, l'interdit). Afin d'éviter le danger, on fait appel au *baçaih* et au *thây Chan* (le prêtre et le sorcier) afin de conjurer le sort. Le tonnerre, comme en Annam, ne frappe que sur ordre céleste et en punition de crimes. On marque l'endroit où le tonnerre a frappé et l'on mesure le corps du mort. Au bout de trois mois et dix jours, on vient creuser au point sur une profondeur égale à la hauteur mesurée du mort ; c'est là que se trouve la pierre. Dr A. Sallet.

1026. — Utilisation des pierres de tonnerre chez les Chams.

On les porte au cou et elles mettent en fuite diables et fantômes. La pierre agit surtout pour la protection des enfants et à l'occasion de leurs maladies. Dans ce dernier cas, on les utilise comme médecine et suivant la manière annamite : la pierre usée par frottement et administrée en breuvage. J'en ai tenu un bel échantillon. Dr A. Sallet.

1027. — Le génie du tonnerre chez les Annamites.

Sur le mont Tân viên on vénère le génie du lieu, accepté comme puissance de la foudre. Dr A. Sallet, *Ancien conservateur du Musée de Tourane, Délégué S. F. F. et F. C.* d'après : *Corpus*, I, 174-178, nos 373-381.

1028. — Le premier roi Tran doit son avènement au Trône à l'heureux choix de la sépulture de son père.

(Rôle prophétique de la hache de foudre.)

Passant par la province de Nam dinh, un habile géomancien découvre, grâce à sa science, les dispositions admirablement heureuses d'un terrain. Il conclut, sur ses recherches, que le trône appartiendra au descendant de celui qui s'y trouvera enterré. Le magicien raconte sa découverte à un paysan qui lui fait des promesses : « Je reviendrai dans cent jours, indique le premier, d'ici là, si vous voyez l'orage éclater au-dessus du terrain et *la hache de foudre* frapper la sépulture, la prophétie sera confirmée et il faudra changer de lieu les ossements de l'ancêtre que vous avez fait inhumer là ». Quarante jours après, violent orage. Or, le lendemain, en visitant le tombeau, l'homme s'aperçoit que les champs des trois villages voisins et plus encore les abords immédiats du tertre de la sépulture sont semés de *pierres dressées comme des oreilles de chat.* Mais aucune n'apparaît sur la tombe...

Malgré cet augure impressionnant, le paysan, loin de s'acquitter envers le géomancien, tendit à celui-ci une embûche et, quand il le vit revenir, le délai expiré, il se saisit de lui, l'attacha solidement et le jeta au fleuve. Notre maître en magie fut sauvé grâce à l'intervention d'un habile pêcheur ; alors, il s'efforça de faire reporter sur son sauveur le bénéfice qu'il avait autrefois consenti au paysan. Il mit le pêcheur au courant des faits, fit enlever les ossements qui occupaient la sépulture et l'on mit à la place ceux d'un ancêtre de l'homme qui l'avait sauvé. — Préparez une *hache du tonnerre en bronze* et une marmite pleine d'eau rouge. Au premier orage, quand vous entendrez la foudre éclater, vous planterez la hache sur le tombeau et vous répandrez l'eau rouge tout autour.

Le petit-fils du vieux pêcheur épousa par la suite la petite reine Chiêu thang qui abdiqua en faveur de son mari. Il s'appelait Trân khanh. (Cf : Gustave Dumoutier, *Le Rituel funéraire des Annamites*, Hanoï, 1902, pp. 126-130).

1029. — Les amas de coquilles dans le nord de l'Annam forment un terrain magique.

Les herbes qui poussent sur ces débris ont des vertus magiques de guérison (infusion) Voir : Dr A. Sallet, dans : *Corpus*, t. I, pp. 179-180.

1030. — Les bézoars annamites les « cai hot ngoc » des serpents et des millepieds.

« Les *cai hot ngoc* que portent les serpents sont bleus avec une tache rouge au centre ; leur forme et leurs dimensions sont à peu près celles de la pièce de 10 cents. Ils se trouvent dans la gueule de l'animal, mais ne font pas corps avec lui. Pour manger, l'animal dépose cet objet à côté de lui et le reprend ensuite. Les reptiles qui détiennent un de ces talismans sont excessivement rares (un sur mille peut-être). Ils n'appartiennent pas à une espèce spéciale, et on peut en trouver chez n'importe quel serpent ; mais encore faut-il qu'il soit prédestiné, car le premier reptile venu ne saurait prétendre à l'avantage de posséder un *cai ngoc* ; il en est de même pour les millepieds.

« Le serpent qui tient un de ces fétiches sait à qui il doit le remettre ; il a reçu du dieu qui l'envoie les instructions nécessaires, et, lorsqu'il rencontre celui pour qui le talisman est destiné il dépose l'objet sur sa route et il s'enfuit. Mais l'indigène, peu habillé, point chaussé, a tout à redouter des serpents ; aussi les craint-il beaucoup et, lorsqu'il en voit un, il ne va pas s'assurer s'il est détenteur d'un *cai ngoc*.

« Tant qu'il n'a pas rempli sa mission, le serpent doit prendre le plus grand soin de son amulette ; s'il la perd, il meurt immédiatement.

« C'est également dans la gueule que les millepieds placent leur fétiche, qui est blanchâtre avec, au milieu, une tache rouge, lumineuse la nuit ; la forme est à peu près celle du *cai ngoc* des serpents.

« Ces porte-bonheur sont très rares ; ils protègent contre les chutes, les coups violents, contre les balles qu'ils font dévier, et, dans un combat, il suffit qu'un chef de bande en tienne un dans sa main pour se rendre invulnérable, non seulement lui-même, mais encore cent soldats autour de lui. Un chef qui vou-

drait former une bande et qui pourrait montrer un de ces fétiches, serait sûr de trouver des partisans.

Toutefois les *cai ngoc* ne sont pas infaillibles ; ils n'ont aucun succès contre les balles ou flèches en or, ce métal paralysant leur effet ; ils perdent aussi toute efficacité s'ils sont touchés par une femme mariée ou même par une jeune fille qui aurait laissé porter atteinte à sa vertu. E. Langlet, *Le peuple annamite* (1913), in-12, pp. 67-68.

1031. — Les perles amulettes en Annam, fausses perles ou concrétions ayant apparence de perles.

« Certaines concrétions ressemblant aux perles sont également de précieux talismans ; dispensatrices de prospérité, elles peuvent aussi l'être de santé quand on les prend comme fortifiant : il suffit pour cela de les broyer et d'en avaler la poudre. Ces perles, d'un blanc laiteux, sont pleines ; leur grosseur varie de celle d'un grain de riz à celle d'un petit pois. Elles ne sont pas excessivement rares, et une perle de moyenne grosseur coûte environ 2 piastres (à peu près 5 francs). » E. Langlet, *Le peuple annamite* (1913), pp. 68-69.

1032. — Les outils de bronze (?) dans l'Annam.

« La foudre tombant sur la terre donne parfois un porte-bonheur; mais on ne peut le recueillir que cent ans après ; il a l'aspect, soit d'un bâtonnet, d'un coupe-coupe ou de tout autre objet avec lequel on peut frapper ; sa forme varie suivant les volontés du dieu Ngoc Hoang ; et sa longueur est d'environ 15 centimètres. Ce fétiche a l'apparence du cuivre ; il est lumineux la nuit et donne les couleurs de l'arc-en-ciel.

« Lorsque, par hasard, on en trouve un, on doit le recueillir soigneusement et le suspendre dans sa maison, où il conjure tous les mauvais sorts ; mais il faut bien se garder de l'approcher du feu, car s'il s'échauffait, il perdrait toutes ses propriétés.

« Un pêcheur qui en avait trouvé un, le vendit 18 piastres à son chef de village ; la valeur de cet objet, sans être fixée, doit être beaucoup plus grande.

« Cependant, la foudre ne produit pas toujours des porte-bonheur, elle est aussi un instrument de punition et, lorsqu'elle tombe sur quelqu'un, c'est parce que cette personne avait com-

mis quelque forfait que le dieu Ngoc Hoang a jugé punissable. » E. LANGLET, *Le peuple annamite* (1913), p. 64.

1034. — Les pierres de foudre dans les diverses régions de l'Annam.

a) *Origine* : « Les *pierres de foudre* (*da sam set*, *cai sam sét*) naissent spontanément dans le sol, trois mois et dix jours après que la foudre est tombée à un endroit. » Mais le hasard ne le fera peut-être découvrir que longtemps après. D'après une autre version, les pierres de foudre remontent à la surface du sol trois mois et dix jours après que la foudre est tombée... (1).

b) *Paratonnerre* : Les pierres de foudre ont une grande efficacité pour préserver de la foudre ou de ses suites. En temps d'orage, il suffit de mettre une de ces pierres dans la grande corbeille (nong) où l'on élève les vers à soie, pour les préserver de l'influence pernicieuse de la foudre. Dans d'autres maisons, on râpe un peu une pierre de foudre et on projette en soufflant (phun) la poudre ainsi obtenue sur les corbeilles de la magnanerie.

c) *Remède* : On pose sur la poitrine des malades atteints de la variole une pierre de foudre, ou on leur projette de la poudre de ces pierres sur les éruptions causées par la maladie. A Bô Khé dans le Quang binh, on prétend même que la pierre de foudre, simplement gardée dans les maisons, préserve les petits enfants des influences néfastes de la foudre ; ils n'ont pas ces mouvements nerveux que cause ordinairement le bruit du tonnerre.

d) *Colliers pour enfants* : Il y a deux espèces de pierres de foudre : les unes sont en silex, les autres en cuivre (dong) ou en fonte (gang, peut-être en bronze) ; ces dernières sont plus rares, mais leur pouvoir plus grand : on en fait des colliers que l'on met au cou des enfants nés au moment où la foudre tombe dans les environs. Ces enfants sont en effet condamnés à être frappés tôt ou tard par la foudre; mais en portant au cou un collier de pierre de foudre, ils sont censés avoir déjà été frappés et sont préservés de toute atteinte plus dangereuse...

(1) Cette durée de trois mois dix jours est aussi celle qu'il convient d'observer entre la date de la naissance d'un enfant et celle des relevailles, soit chez les Annamites, soit chez les peuplades de l'Annam (E. GIRARD).

e) *Amulettes de famille* : Si j'en juge par ce que j'ai pu voir autour de moi, tous les Annamites connaissent les pierres de foudre ; mais dans certaines régions on en trouve beaucoup en fouillant la terre, et chaque pierre que possède telle famille a pour ainsi dire son histoire : on sait dans quel champ elle a été trouvée, quel arbre fut frappé de la foudre. Dans d'autres endroits, au contraire, les pierres de foudre sont rares, on se les transmet de père en fils sans savoir leur origine ». L. Cadière, *Les Pierres de foudre*, dans *Bull. de l'Ecole Franç. d'Extr.-Orient*, 1902, p. 284.

1035. — Danger et utilité des pierres de foudre dans l'île de la Tortue.

a) *Vengeance des génies de la foudre* : « Dans l'île de la Tortue (Caluo-Rua), vers 1908, un contremaître cantonnier mit à jour quelques-unes de ces pierres que les Annamites nomment : *Luoi-tâm-sét* (langues de la foudre)... Les ouvriers en emportèrent quelques-unes ; mais, quelque temps après, un enfant étant mort accidentellement dans un hameau voisin, ce décès fut attribué à la vengeance de certains génies mécontents de ce que ces cailloux bizarres eussent été extraits du sol et disséminés, aussi le chef du village s'empressa-t-il de les réunir tous et de les enterrer pour éviter un accident semblable.

b) *Indifférence de certains indigènes* : A Culao-Rua, la plupart des indigènes ne font pas attention à ces pierres ; ils croient que leur forme est absolument naturelle ; c'est l'opinion du bonze du village.

c) *Fabrication de vœux en pierre imitant les outils préhistoriques* : D'autres racontent que quelques esprits, voulant se venger des hommes et des animaux, les lapidèrent avec des cailloux ainsi taillés et en tuèrent un grand nombre. C'est pourquoi certains Annamites en firent fabriquer de semblables et les offrirent aux génies des pagodes afin de rendre ceux-ci favorables.

d) *Amulette contre la variole* : Quand un enfant a la variole, il est bon de posséder une de ces pierres dans l'habitation pour empêcher les boutons « de se gâter » lorsque le temps est orageux.

Pour guérir un varioleux, il faut prendre deux de ces haches, les frotter l'une contre l'autre, mettre dans l'eau la poussière

obtenue, et laver le malade avec cette eau. » C^{dt} Grossin. *Note sur une fouille dans l'île de Culao-Rua près de Bien-Hoa* (Cochinchine), dans *Bull. de l'Ecole franç. d'Extr.-Orient*, 1902, p. 282.

1036. — Haches déposées sur la tablette des ancêtres dans le Haut-Tonkin.

En 1906, j'ai pu acheter à divers indigènes de la région de That-Khé (Haut-Tonkin), quelques pierres de foudre. L'achat fut laborieux et n'aurait pu se faire sans l'entremise de l'administrateur de la province et de plusieurs chefs de villages. D'après les dires des indigènes, ces pierres venaient de loin, à une dizaine de jours de marche. Je ne pus obtenir plus de précision. Ces pierres étaient disposées, dans toutes les maisons, devant la tablette des ancêtres et, d'après les indigènes, protégeaient l'habitation de la foudre et les rizières des inondations. Je n'ai pu savoir si elles avaient quelque pouvoir contre les maladies.

Pourtant, à Long-Tchéou (Kouang-Si), où j'ai résidé un an, et dans plusieurs villages, il s'était, pour moi, établi une réputation de « guérisseur » parce que je possédais les pierres acquises dans le Haut-Tonkin.

Observation personnelle de E. Girard, *Docteur en pharmacie* Délégué S. F. F. et F. C. Voir *Corpus*, t. 1, pp. 185-186, n°s 389-391.

1037. — Haches offertes au Génie du mont Tan-Vien, province de Sontay (Tonkin).

« Tous les trois ans, les voisins du Tan-vien ont coutume d'offrir au génie de la montagne des haches de bronze et de pierre. Le huyen de Bât-bat fournit les haches de pierre, le huyen de Thong-thien fournit les haches de bronze.

« L'offrande se fait dans la pagode de la forêt. Le génie vient chercher ces haches et s'en sert pour frapper les mortels pendant les orages. Du sommet nuageux du Tan-vien et au milieu des éclairs, il lance indistinctement des traits de bronze et de pierre. Ces traits s'enfoncent profondément dans la terre, mais chaque coup de tonnerre les fait remonter et on les trouve bientôt à la surface du sol où on les recueille avec soin car ils constituent un talisman précieux contre la foudre...

« Les paysans de ces contrées racontent que les haches de pierre et de bronze sont formées par la foudre, violemment projetées sur la terre où elles s'enfoncent, et que chaque année elles remontent insensiblement, surtout au moment des orages, jusqu'à la surface du sol où on les recueille. » (G. Dumoutier, *Choix de légendes historiques de l'Annam et du Tonkin* dans *Revue d'Ethnographie*, 1889, VIII, 163 et 165-166. Voir plus haut n° 1027.

X

EN NOUVELLE-CALÉDONIE
(Mélanésie).

Les préhistoriens qui traitent des superstitions relatives aux outils préhistoriques semblent ignorer totalement les pratiques des Néo-Calédoniens, en tous cas ils ne les citent jamais. Cependant elles le méritent, car elles permettent des comparaisons d'un très vif intérêt.

En 1774, Cook avait déjà noté que les Canaques utilisaient comme projectiles des pierres taillées qu'ils portaient dans un petit sac à la ceinture.

Avant 1843, époque de l'arrivée des premiers missionnaires, l'usage du fer était à peu près inconnu des indigènes (1).

Témoignage du Dr V. de Rochas.

1038. — Goût des Canaques pour les amulettes de pierre.

En 1862, le Dr Victor de Rochas observe que les Calédoniens sont grands amateurs de fétiches et que la confection de ceux-ci est réservée aux sorciers.

« On les compose, dit-il, avec des herbes, des écorces, des *pierres taillées* d'une certaine façon, etc. Le guerrier ne s'exposera jamais aux chances du combat sans un talisman roulé dans son écharpe. On n'entre pas dans un cimetière sans se munir d'amulettes. Avant de procéder à la plantation d'un champ, on enfouit dans un coin de ce champ quelques objets dont la vertu est de lui procurer la fécondité qu'on désire (2). »

(1) Ch. Brainne, *La Nouvelle-Calédonie*. Paris, 1854, pp. 264-265.
(2) Dr Victor de Rochas, *La Nouvelle-Calédonie et ses habitants. Productions, mœurs, cannibalisme*. Paris, 1862, p. 293.

Témoignages du Dr Patouillet (1872) et du Dr Vincent (1895).

1039. — Pierre de Fertilité ou pierre à ignames.

« Après la plantation des ignames, le Canaque dépose secrètement sous chaque planche le talisman qu'il tient de ses pères, la pierre à ignames.

« Voici l'origine de cette superstition : à une époque reculée, alors que tous les Canaques étaient bons, si un vieillard honnête se promenait, quelquefois il apercevait sur le dos d'une planche d'ignames une pierre présentant plus ou moins exactement la forme de ce tubercule, et ayant un bouton qui figurait l'œil de la plante. Cette pierre, debout sur son grand axe, sautillait en criant : *Ouh* ! *Ouh* ! *Ouh* ! C'est le nom de l'igname à Houagape. A cette invitation, le vieillard, détachant son tillit de sa tête, les tendait à la pierre, qui, montant dessus, se rendait d'elle-même dans sa main, et devenait ainsi la propriété de sa famille. Plantée dans la terre d'un champ entier d'ignames, elle lui donnait la fertilité.

« Chaque famille renferme ces talismans dans un petit panier en fibres de cocotiers, soigneusement tressées, qui sert en même temps à contenir les talismans à poisson, les talismans à tortue et les monnaies calédoniennes. Ce panier, qui rappelle le sac à médecine des Peaux-Rouges, est aussi fermé par une corde attachée à une aiguille ; seulement, au lieu d'être, comme celle des Indiens d'Amérique, un dard de porc-épic, l'aiguille est ici un os de mort, percé d'un chas, et sculpté, vers ce trou, d'une tête d'homme. » Dr J. Patouillet, *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, Paris, 1872, in-12, pp. 98-100.

1040. — Pierre oracle ou pierre de guerre.

« Avant de rien entreprendre, on consulte le génie, c'est-à-dire la pierre de guerre (*apeïpaït*, *langue de Houagape*, *tiarick*, *langue de Hienguène*). Cette pierre, que dans des temps reculés le sorcier a trouvée, est le plus communément une scorie, figurant tant bien que mal l'oiseau du Saint-Esprit. Elle est précieusement enterrée d'ordinaire au pied des grands sapins, mais toujours dans une cachette qui n'est connue que du chef de la tribu et du

sorcier. A la veille d'une guerre, celui-ci, muni d'une igname et d'une marmite, et noirci de la tête aux pieds, s'achemine tout seul vers le gîte de la pierre. Arrivé là, il fait cuire son igname, en jette à terre la moitié pour les morts, mange le reste, puis déterre la pierre, la roule dans son tillit, s'en fait ainsi un oreiller et s'endort dessus. Durant son sommeil, la pierre lui révèle quel sera le résultat de la guerre, que, suivant ses prédictions, on va faire alors, ou que l'on préviendra par l'envoi de présents à l'ennemi. » Dr J. Patouillet, *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, Paris, 1872, in-12, pp. 156-157.

1041. — Encore le fétiche de fertilité, et quelques autres.

a) « Plante-t-on une planche d'ignames, des taros, des bananiers, on achète la pierre fétiche de l'igname, du taro ou du bananier, pour obtenir une récolte fructueuse.

b) « A-t-on besoin de pluie, on prie le *takata* (sorcier) de faire des incantations et de vendre la pierre fétiche de la pluie.

c) « Va-t-on à la pêche, il est indispensable de se procurer la pierre fétiche de la pêche et de la mettre dans la pirogue.

« Le takata... commerçant très habile, a soin de varier la forme de ses pierres fétiches afin que (ses clients) ne se servent pas de la même pierre pour conjurer des esprits différents...

« Les Canaques ne consentent jamais à parler de leurs pierres fétiches et de leurs fétiches en général ; les missionnaires les obligent à les leur livrer avant de les baptiser. Le R. P. Lambert et le R. P. Montrouzier en ont de très riches collections » (1).

1042. — Les pierres de fronde.

Plus loin, parlant des armes des indigènes, le Dr Vincent nous apprend que leur arme la plus redoutable est la fronde et ajoute :

« Avec celle-ci, les indigènes lancent des fragments de serpentine ou de quartz, ovoïdes et polis, comme s'ils savaient que, moins leurs pierres de fronde seront bosselées, rugueuses, moins elles dévieront. Ils portent les pierres de fronde dans une cein-

(1) Dr J.-B. Maurice Vincent, *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. Esquisse ethnographique.* Paris, 1895, pp. 24-25.

ture tressée en magniania ou dans un petit panier de pandanus. En temps ordinaire, les belles pierres de fronde sont remplacées par des pierres taillées dans les schistes peu durs (1). »

La collection du père Lambert et ses commentaires.

Le plus grand mérite de ces témoignages est de justifier, par anticipation, les pages d'un prodigieux intérêt que le Père Lambert a consacrées aux pierres magiques des Canaques. Arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1856, il y vécut plus de quarante ans puisqu'il y fit imprimer son livre sur les « *Mœurs et Superstitions des Néo-Calédoniens* », en 1900. Les pierres que lui remirent les indigènes convertis au christianisme formèrent une véritable collection ; il nous en a laissé un catalogue raisonné dont je n'ai rencontré nulle part l'équivalent. Son livre, imprimé à Nouméa, est d'ailleurs assez rare ; je reproduis intégralement les pages concernant les pierres fétiches.

1043. — La pierre de la famine.

« Nos indigènes ont une pierre à laquelle ils attribuent la propriété de faire alternativement la famine ou l'abondance dans le pays. Cependant on l'appelle la pierre de la famine par la raison que l'évocateur opère principalement dans une intention intéressée pour affamer les hommes de la tribu.

« Cette pierre est en jade poli ; sa place naturelle est au cimetière d'où elle tire sa vertu. L'évocateur veut-il opérer, il se rend au lieu où est la pierre, la découvre et la frotte avec des plantes convenues : de plus il la badigeonne de noir par moitié. Après cela il creuse un petit trou en terre pour y cacher la partie noircie de la pierre. Il formule alors sa prière, demandant aux ancêtres que rien ne prospère plus dans leur pays. Si, par hasard, le maléfice atteint son but, l'évocateur ne tarde pas à voir des messagers auprès de lui apportant des cadeaux et demandant que la famine cesse. Alors le priant frotte de nouveau la pierre, l'arrose avec une certaine eau, la retourne, mettant en terre ce

(1) Dr J.-B. Vincent, *loc. laud.*, p. 88.

qui était à découvert, et il demande aux ancêtres de vouloir bien rendre l'abondance » (1).

1044. — Pierre de la folie.

« La pierre de la folie est une pierre brute. Nos païens ont la prétention de s'en servir pour faire produire des actes de folie à un individu. Cette pierre a sa place marquée comme les autres dans les lieux sacrés. Le possesseur qui veut s'en servir se munit des branches d'un bois spécial, il s'approche de la pierre et la frappe à coups redoublés, demandant aux esprits qu'un tel soit pris de folie, qu'il cherche dispute à ses voisins, qu'il ne paraisse en public que d'une manière inconvenante, en un mot, qu'il se rende insupportable à tous. Quand il jugera à propos de le remettre dans son état naturel, il lui fera boire une certaine eau et la raison doit lui revenir. »

1045. — Pierre des cocotiers.

« Elle est toute chargée de rayures noires qui figurent des feuilles de cocotier. Les insulaires se servent de cette pierre, à la façon ordinaire, pour obtenir bonne récolte de cocos, fruits si utiles aux indigènes.

« Ils ont aussi une autre pierre symbolique qui a la forme d'un jeune coco étiolé. Ils s'en servent pour maudire une plantation de cocotiers. Dans ce but ils frictionnent la pierre dans le cimetière avec certaines feuilles de plantes, ils vont ensuite faire un trou au pied d'un cocotier, ils y déposent la pierre et la recouvrent en demandant que tous les arbres de cette plantation soient stériles. »

1046. — Pierre de l'arbre à pain.

« Pour faire fructifier l'arbre à pain, ils ont deux pierres imitant, l'une le fruit rudimentaire qui sort à peine de la branche et l'autre figurant le fruit à sa maturité. Quand la saison arrive et que le travail de la sève fait sortir le fruit de la branche, ils vont chercher la petite pierre et, après les prières et formalités

(1) Les pierres fétiches des Canaques, notons-le avec soin, semblent tirer une grande partie de leur pouvoir de la présence des ancêtres ou de leurs reliques. P. S.

d'usage, ils l'enfouissent au pied d'un de ces arbres. A cette condition, on obtient de fixer les jeunes fruits à la branche et d'éviter le coulage. Quand les fruits paraissent fixés et de bonne venue, il faut les faire grossir. Alors ils vont chercher la grosse pierre pour remplacer la petite au pied de l'arbre, et, quand les fruits sont arrivés à maturité, on les rapporte toutes les deux au cimetière. »

1047. — Pierre des ulcères.

« Ils ont la prétention de pouvoir affliger un ennemi de l'horrible plaie des ulcères. Ils ont à cet effet une pierre appelée la *pierre des ulcères*. Elle a sa place au cimetière sous un abri construit pour elle. Cette pierre est brute et elle a un trou vers le milieu. L'évocateur qui veut s'en servir dresse un petit foyer pour la recevoir. Il allume dessous un feu avec certains bois désignés par le coutumier, il passe et repasse dans le trou de la pierre qui représente les ancêtres : « pour qu'un tel soit couvert d'ulcères ! » Il remet ensuite la pierre dans son petit réduit jusqu'à ce qu'un autre maléfice en réclame un nouvel emploi. »

1048. — Pierres magiques taillées en façon d'armes pour faire mourir.

« Nous possédons trois pierres qui ont appartenu à différentes familles. L'une en jade a la forme d'un double épissoir et doit coûter beaucoup de travail d'exécution. Les deux autres sont des pierres schisteuses taillées, dont l'une ressemble à une pioche avec un trou au centre, et l'autre à un sabre de gendarme (Fig. 12). Ces pierres sont traitées toujours dans le but très malveillant de faire mourir son semblable (1). Toutes les cérémonies qui s'y rattachent sont enveloppées du plus grand mystère. Aussi ce n'est pas sans peine que j'ai pu obtenir quelques détails.

« Voici la manière de procéder :

« L'opérateur prend un panier en joncs, place dans ce panier des feuilles d'arbres déterminées par le coutumier. Il suspend la pierre à l'ouverture du panier en la fixant légèrement par les

(1) A noter cette taille moderne en forme d'armes ou d'outils pour des motifs purement magiques. Ces instruments sont à rapprocher des outils préhistoriques de pierre ou de bronze qui nous paraissent inutilisables pour les usages que suggèrent leurs formes. P. S.

deux extrémités ; il pose ensuite transversalement une autre petite pierre oblongue, rugueuse, dans l'échancrure de la pierre,

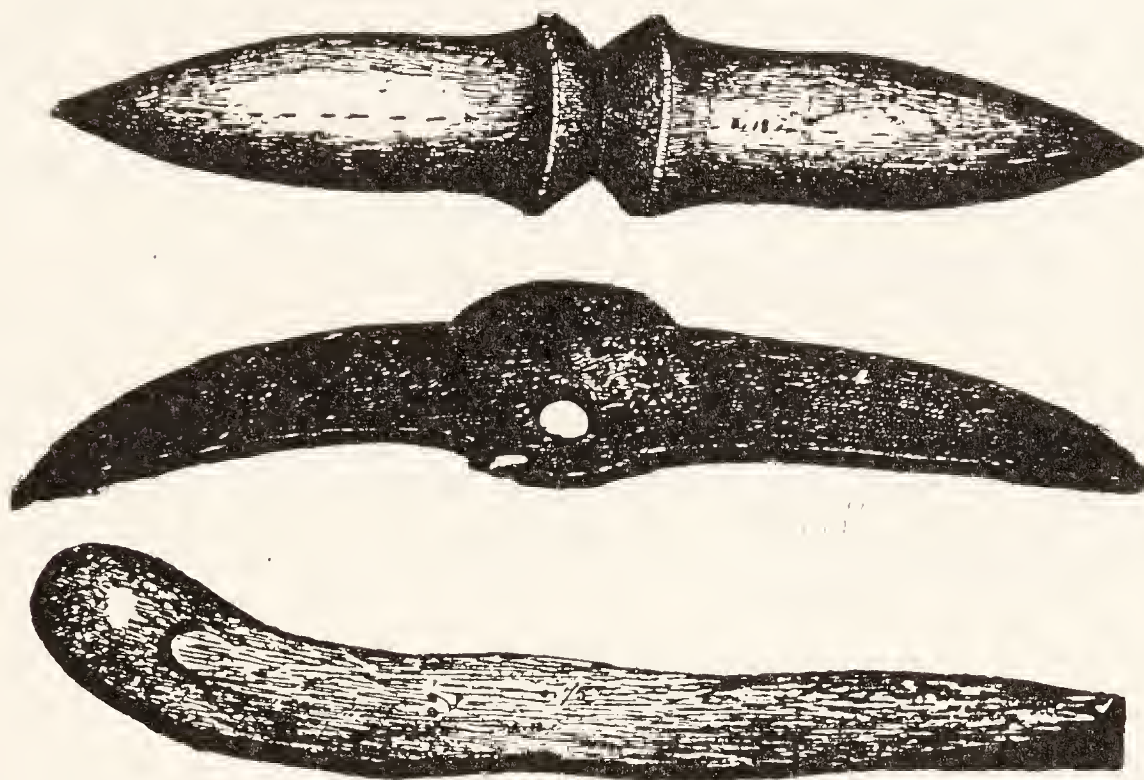


Fig. 12. — Pierres pour faire mourir.

dans le trou de la pierre, et au-dessus de la pierre. Il va ensuite suspendre le panier à un arbre, pour que le vent puisse facilement l'agiter et provoquer le frottement de la petite pierre sur la grosse.

« Celle-ci représente le cœur de la victime désignée à la mort, lequel, en vertu du frottement, se trouve rongé par l'esprit malfaisant. Cette opération se fait avec un grand appareil préliminaire pour l'offrande et le sacrifice. Préalablement, il faut faire la pêche au mulet. Le mulet est le seul poisson admis dans ces sortes de sacrifices. On y voit aussi une espèce de banane qui par le fait devient sacrée, et que personne ne doit manger sans s'exposer au maléfice. Pour la circonstance on prépare beaucoup de vivres. L'évocateur en mange un peu et laisse le reste pour les esprits. »

1049. — La pierre du soleil.

« Deux pierres en forme de disque, taillées et percées d'un trou, composent ce que les indigènes appellent la pierre du soleil, *Vu-gni*, c'est-à-dire la pierre pour obtenir une grande sécheresse.

Dans leur forme nous pouvons lire sans peine leur symbolisme. Cette pierre, quand elle ne fonctionne pas — et elle fonctionne rarement — a sa place marquée dans un lieu sacré où nulle main profane ne viendra la toucher. Veut-on s'en servir, l'évocateur arrive, avant le jour, avec ses offrandes de vivres aux ancêtres, dans le lieu où elle repose. Sa mission ici est d'exciter le soleil. Aussi est-il là de grand matin, attendant que l'astre se lève. Au moment où il paraît sortir des eaux, le prêtre saisit la pierre par le côté opposé au petit trou ; de l'autre, il tient un bois enflammé, il en rapproche aussitôt la pierre, et il passe et repasse dans le trou le charbon ardent ; il formule sa prière en disant : « J'allume le soleil pour qu'il mange tous les nuages qui sont dans l'espace et dessèche notre terre, afin qu'elle ne produise plus. »

« Après les cérémonies, qui sont longues, on remet la pierre du soleil en son lieu et place. »

1050. — Pierre pour la pluie.

« Quand la sécheresse était excessive et que les plantations languissaient dans tout le pays, le chef faisait venir chez lui l'évocateur pour la pluie ; il lui faisait de riches présents, des perles par exemple, ou autres objets prisés ; et il lui intimait l'ordre d'agir pour obtenir de bonnes ondées du Ciel. La cérémonie, dans cette circonstance, est imposante. Tous les membres mâles de la famille y prennent part.

« On commence par orner le lieu du sacrifice ; on l'entoure d'une palissade ; on apporte une grande provision de vivres qui doivent être offerts aux ancêtres dont les crânes sont là, bien rangés sur une même ligne. En face des crânes, l'évocateur fait placer une rangée de marmites dans lesquelles on verse une eau préparée. Il fait ensuite apporter *une série de pierres sacrées, arrondies ou ayant la forme d'un crâne.* Chaque pierre sera frottée avec les feuilles d'un arbre désigné et humectée avec le suc qu'on en tire. Après cette cérémonie, chaque marmite reçoit une pierre. Vient ensuite une longue série d'invocations aux ancêtres qui peuvent se résumer dans celle-ci : — Nous vous prions de nous aider afin que notre pays se relève et vive de nouveau. — L'évocateur tient à la main une branche ; se laissant alors saisir par l'inspiration, il monte sur un arbre déterminé par le coutumier. Il plonge son regard vers l'horizon, pour y découvrir un nuage, si petit soit-il. A peine l'a-t-il aperçu, qu'il

crie, il agite en tous sens sa branche d'arbre afin de faire monter le nuage dans l'espace. Il étend ses bras à droite, à gauche, dans le but d'élargir le nuage et de lui faire cacher le soleil. Vient ensuite le repas du sacrifice. Si la pluie tombe à courte échéance, la réputation de l'évocateur grandira, et il pourra parcourir tous les villages en triomphateur et recevoir partout de nouvelles richesses. »

1051. — Pierre taillée en forme de pirogue.

« Un vieux d'une tribu de Lifou, donna un jour aux Ti-Kougniès, une petite pierre qui devait leur être utile pour la navigation. *C'est une pierre travaillée, ayant la forme d'un bois de pirogue.* L'évocateur peut s'en servir, ou pour le bien ou pour le mal. Veut-il procurer une heureuse navigation, il place la pierre en face des crânes des ancêtres, l'ouverture en haut. Veut-il faire échouer une pirogue ennemie, il retourne la pierre, et met l'ouverture sur le sol. Il fait les invocations voulues aux ancêtres et leur offre la part des vivres qu'il a eu soin de préparer. »

1052. — Pierre pour la guerre.

« Un vieil évocateur, de la tribu de Bélep, qui avait la spécialité de la guerre, m'apporta un jour un petit sachet contenant deux pierres et deux petits paquets de certains bois.

« Après les prières d'usage au cimetière paternel, il emportait cette composition sur le champ de bataille dans le but de se préserver des traits de l'ennemi.

« Dans une autre circonstance, le chef de l'île des Pins me remit un bois creux, bien travaillé, bien orné pour l'espèce. Cette pièce, qui avait la forme d'une pirogue, servait d'écrin à un long chapelet de perles. Ces perles étaient recouvertes de certaines herbes et de cheveux de vieux évocateurs, le tout soigneusement enveloppé. Cette composition servait à obtenir des pronostics sur la réussite d'une expédition guerrière. L'évocateur qui voulait s'en servir devait le déposer dans un petit panier et suspendre le panier dans un coin de sa case. A l'approche d'une expédition, il devait agiter le panier ; si le lien résistait sous l'impulsion de sa main, bon signe ; mais si le lien se cassait, il eût été imprudent de s'aventurer dans l'entreprise. »

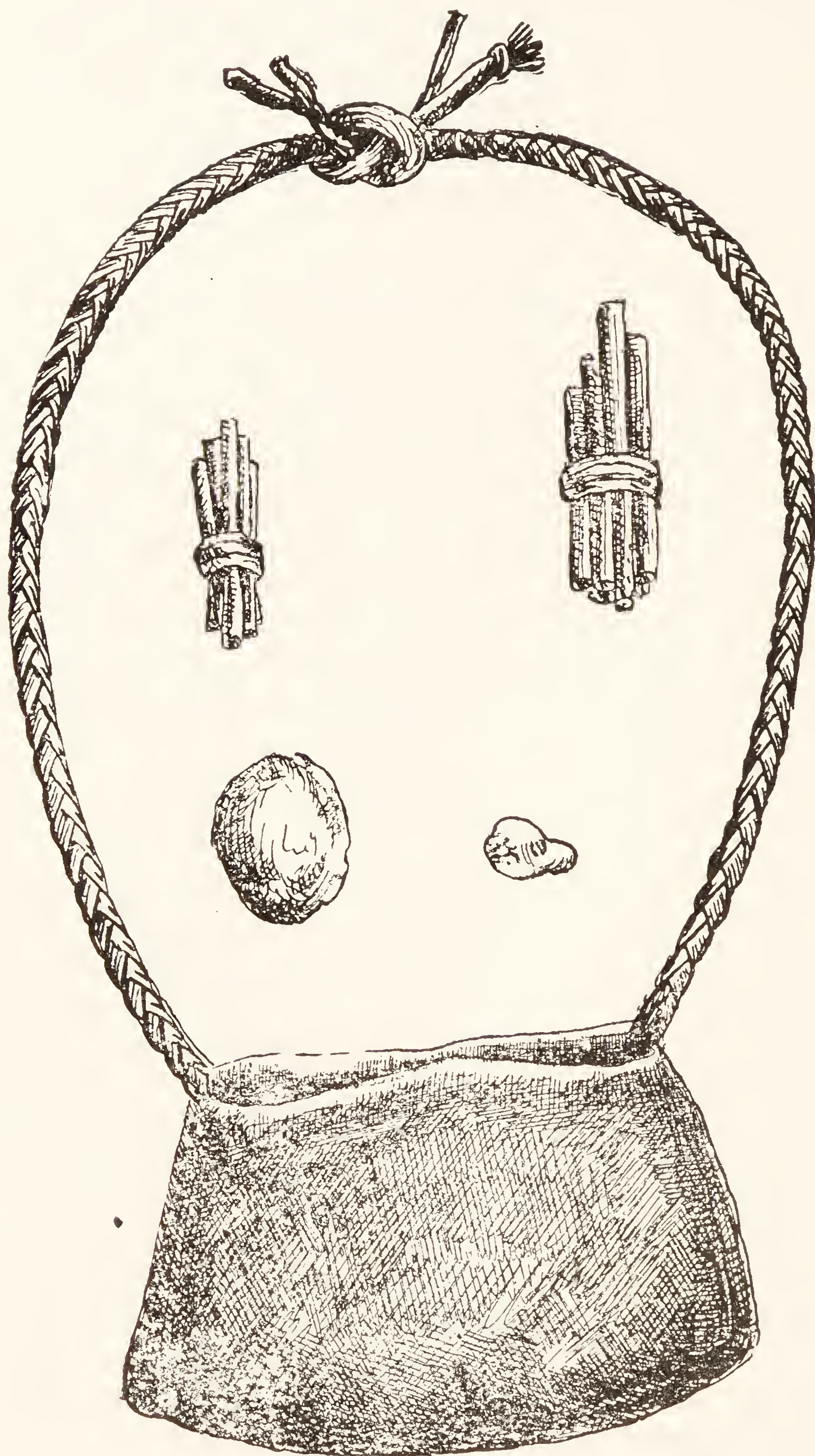


Fig. 13. — La pierre de la guerre et son sachet.

1053. — Pierre pour la pêche.

« La pêche chez nos indigènes est, sans contredit, le plus important des moyens de se procurer des vivres. Aussi que de pierres à l'adresse des ancêtres pour les intéresser à toutes les entreprises de la pêche ! Chaque espèce de poisson a sa pierre sacrée. Ces pierres sont conservées au cimetière dans de grandes valves de coquilles. L'évocateur qui veut s'en servir prend la pierre, la badigeonne en long de plusieurs couleurs ; il broie dans sa bouche certaines feuilles d'arbre, et souffle sur la pierre en l'humectant de sa salive. Après cela, il dresse la pierre en face des crânes des ancêtres, prononçant la forme ordinaire : — Aidez-nous afin que nous soyons heureux à la pêche. »

« Dans les offrandes ou les sacrifices, on peut apporter des bananes, des cannes à sucre, du poisson ; jamais de taros, ni d'ignames. Après la pêche et le repas du sacrifice, on couche la pierre à sa place et on la recouvre respectueusement. »

1054. — Pierre du taro.

« Elle a la forme d'une molette et son emploi est pour la fructification des taros. Elle a sa place comme les autres auprès des restes des morts. L'évocateur qui veut en user se rend au lieu des sacrifices et frotte, selon l'usage, la pierre avec certaines herbes. Il fait ensuite ses prières et ses offrandes. Le champ ayant été préparé, il apporte la pierre et l'enterre révérencieusement à l'une des extrémités de la plantation. Il ne la rapportera au cimetière qu'après la récolte. Le procédé est à peu près le même pour faire fructifier une plantation de bananiers. »

1055. — La pierre des bananiers.

« Pour faire produire au bananier le régime envié, l'évocateur possède une pierre appelée pierre du bananier (*Padi bolao*). Il la dépose solennellement dans une fosse qu'il a creusée. Ensuite on peut planter en toute assurance autour de cette pierre magique, elle fera sentir sa vertu. » (P. 218.)

1056. — Téaregop et les pierres de l'igname.

« *Honneurs rendus à Téaregop avant de planter l'igname.* — Il existait dans la tribu Bélep une pierre ayant la forme plus ou moins régulière d'une igname et qui portait le nom de *Téaregop.* Principe de vie pour toute la tribu, Téaregop était la pierre mère à laquelle se trouvaient rattachées d'autres pierres qui tiraient d'elle leur influence pour la prospérité du taro, de la canne à



Fig. 14. — Téaregop ou pierre manipulée dans les cimetières pour obtenir une bonne récolte d'ignames.

sucre, mais surtout de l'igname. Une fête était donnée chaque année en son honneur au moment où on préparait les semences. En voici une courte description :

« L'évocateur, en grand costume, badigeon noir sur le visage et la poitrine, l'écharpe suspendue au bras, la lance à la main, les reins ceints de feuilles de cocotier, portant des feuilles de canne à sucre, doit gravir le sentier de la montagne sans regarder derrière lui. Arrivé au sommet, il agite son écharpe, et, s'adressant aux génies qui soulèvent les vagues de la mer, il demande que les plantations soient respectées. Après cette prière, il place les

feuilles de canne à sucre au pied de deux arbres. Sur chacun il prend de la râpure, deux morceaux de bois, deux jeunes pousses et porte le tout auprès de *Téaregop* qui siège à côté des crânes des ancêtres. Un petit bassin est aussitôt creusé, tapissé de feuilles



Fig. 15. — Pierres pour les ignames (*en haut et à droite, en bas*). Pierre pour la banane (*à gauche, en bas*).

et rempli d'eau ; là on dépose *Téaregop*. Prenant alors trois plantes, il les applique sur la pierre et dit : — Je frotte *Téaregop* pour que nos ignames soient si grosses qu'un homme ne puisse les porter — et il continue ses invocations indéfiniment. Pendant

cette prière un de ses acolytes verse une eau lustrale sur la pierre. Après cette longue cérémonie on retire *Téaregop* du bassin et on la dépose avec les débris des plantes qui l'ont touchée, dans une grande valve de coquille. Tout le monde se met alors au travail (1). »

« Nous avons trouvé un nombre relativement grand de pierres sacrées destinées à l'igname, nous croyons devoir faire observer que plusieurs familles s'honorent du privilège de faire pousser le précieux tubercule. Telle famille opère pour avoir des ignames de grande dimension ; telle autre famille affirme son pouvoir pour le succès d'une espèce déterminée. Et comme il y a beaucoup d'espèces d'ignames, nous avons trouvé un grand nombre de pierres symboliques qui offrent les rugosités ou le poli des diverses ignames qu'elles représentent. Sans nous arrêter aux procédés de détail, qui varient, nous pouvons dire que les indigènes sont d'accord sur les points principaux, la préparation de la pierre, l'offrande et la formule des prières.

« La préparation de la pierre consiste à la déposer auprès des crânes des ancêtres, à répandre sur elle certaines eaux et à l'essuyer avec certaines feuilles d'arbres avant d'aller l'enterrer dans le champ d'ignames. L'offrande se compose d'ignames et de poissons préparés sur le lieu du sacrifice. L'évocateur en mange un peu et offre le reste aux morts en disant : — *Ko tsitéré mé kou noté*, voici notre offrande pour que la récolte d'ignames soit bonne. »

1057. — Pierre pour attirer la sardine.

« Pour attirer le fretin au rivage, ils ont un médium fort curieux : c'est une pierre ovoïde enveloppée dans une quantité de petits rameaux secs. Veut-il s'en servir ? l'impétrant va la déposer au cimetière. Là il fixe une perche dans la terre, retire la pierre de son enveloppe et place le tout au pied de la perche.

« Pour cette opération, la présence de deux évocateurs est nécessaire. L'un et l'autre, pour faire le *mouaran* ou appel à la sardine, ont à la main quelques branches d'un arbre déterminé ; ensuite, se tournant dos à dos, l'un regardant le nord, l'autre le sud, ils agitent les rameaux et évoquent les sardines des deux extrémités du monde. Le *mouaran* fini, ils allument un feu avec

(1) Voir pp. 222-224.

un bois consacré, arrosent la pierre, frottent la perche, la noircissent et l'ornent d'une coquille vers le sommet. Après cela, ils recouvrent soigneusement tout ce qui est au pied du pieu, composent ensuite un gerbillon de trois plantes différentes qu'ils vont assujettir dans la mer, et cela avec l'intention d'aiguiser l'appétit du frétin. » (Ce paragraphe tiré de la page 212.)

1058. — Autres pierres.

Outre les pierres déjà mentionnées, nous pourrions en signaler bien d'autres, soit :

« *La pierre à figues* pour obtenir que les figuiers de la forêt se chargent de fruits ;

« *La pierre du serpent ou du lézard* destinée à faire entrer ces malfaisants reptiles dans le corps d'un ennemi qu'on veut faire mourir.

« Ajoutons que certaines pierres, comme Téaregop, jouissent d'une réputation très étendue et portent des noms propres :

« La pierre *Manda* venue de Lolonn, si recherchée des chefs pour assurer le succès dans la guerre ;

« La pierre *Paditsaboui* ou pierre de l'émaciation, talisman pour mettre les esprits vengeurs aux trousses des voleurs non connus afin de les faire mourir de consomption.

« Arrêtons ici nos citations, n'espérant pas pouvoir les signaler toutes. »

1059. — Pierres brisées.

« Il me paraît bon pourtant de terminer ce sujet par une remarque qui peut avoir sa valeur dans une étude de mœurs.

« Je veux parler des pierres brisées, recueillies dans les cimetières, ou à proximité, auprès du *dracoena sacré.*

« Il y a de nombreuses manières d'exprimer le deuil dans les familles, quand la mort leur enlève une personne chère. Le bris des pierres est un nouveau mode qui exprime l'intensité du deuil et la dignité de la personne qu'on pleure.

« De fait, voici un homme influent, riche en objets de valeur à leurs yeux : casse-tête de parade, colliers et ceintures à boucles de jade, bracelets ; on casse tous ces objets et on dépose les fragments auprès du cadavre ou sous la tête du mort. C'est dire par là qu'un homme puissant à été ravi a la tribu. Si cet homme

est évocateur, possesseur de pierres sacrées, on les brise pour faire sentir que son prestige s'est évanoui par la mort.

« Ne trouvons-nous pas dans les cimetières du monde civilisé le fond de cette pensée exprimée par des colonnes symboliques artificiellement brisées, disant au visiteur : ici reposent les cendres d'un homme dont la mort a brisé l'avenir.

« Après ce que nous venons de dire, il nous sera facile de comprendre que ces bris de pierres réclament une place marquée dans la collection des pierres intactes et toutes ensemble proclameront, à leur manière, certains usages accrédités chez ces peuplades. »

1060. — Les amulettes (médicinales).

« Un mot sur les amulettes. Disons-le en terminant, autant il y a de maladies, autant il existe de remèdes superstitieux pour les conjurer. De là ces compositions diverses que les uns portent suspendues à leur cou, que d'autres tiennent cachées dans leurs cases, sous la toiture ou vers le seuil de la porte. Outre les amulettes en usage dans les maladies, il en est d'autres, déjà signalées dans cette étude de mœurs, qui ont pour objet la guerre, la navigation, la pêche, les cultures, l'union et la prospérité des familles, etc., etc., etc. (1). »

(1) Le Père Lambert, *Mœurs, superstitions des Néo-Calédoniens*. Nouméa, 1900, in-8°, pp. 292-304. Complété par des extraits des pp. 212, 218, 222-224.

XI

ARCHIPEL PAUMOTU OU PAUMOTOU (Polynésie).

1061. — Le culte du corail dans les îles de l'archipel Paumotu.

a) *Le dieu Varuga* habite dans certains cailloux de corail : « Varuga était à la fois un et plusieurs, car il réunissait en sa personne tous les autres êtres surnaturels. Il avait la volonté du bien et celle du mal, même du mal moral...

« Dans un endroit écarté du village, les indigènes lui élevaient non pas un temple mais un autel en corail, sur lequel ils plaçaient son image en même substance. Comme ils étaient très crédules, ils croyaient qu'il y était présent, lorsqu'ils accomplissaient pour lui une cérémonie religieuse. »

« Notez que cette pierre n'était pas une image à proprement parler, car elle était absolument informe et ne pouvait se décrire. Eug. Caillot, *Histoire des religions de l'archipel Paumotu*, P. 1932, pp. 80-81 et note.

b) *Le corail fétiche* : Le fétiche le plus commun était un morceau de corail, que les Paumotu qualifiaient de caillou, à cause de sa dureté. Mais un morceau de corail quelconque ne pouvait servir de fétiche. Il fallait qu'il fût remarquable par sa beauté ou par sa forme pour être jugé digne de servir de fétiche et pour paraître doué par lui-même d'une puissance mystérieuse. Il n'était jamais taillé, car le tailler eût été diminuer sa vertu. C'est sans doute à un fétiche de ce genre que fait allusion la légende suivante des indigènes de l'île Hao :

c) *Tehuapeke le caillou magique de Hao, était de la grosseur d'un gros coco. Ce caillou avait une grande puissance. Quand il voulait s'alourdir, il devenait d'un poids phénoménal, il était impossible de le soulever, fût-ce même par un millier d'hommes* ;

s'il voulait s'alléger, il devenait tout à fait léger, un bébé pouvait le soulever ; il surnageait lorsqu'on le jetait à la mer. Ce caillou était là encore il y a quelque temps ; il n'a disparu que depuis notre génération.

Il avait le pouvoir de prendre les tortues, lorsqu'on le lui demandait, et les autres choses que les hommes désiraient de lui. Pour obtenir de lui ce que l'on désirait, il fallait l'oindre d'huile de coco parfumée, le frictionner, et lui demander en prononçant son nom, Tehuapeke, ce que l'on désirait de lui. Et la personne qui s'était adressée au caillou Tehuapeke était certaine, à son retour, de voir une tortue, si elle lui avait demandé une tortue, ou telle autre chose qu'elle avait désirée.

Et ce caillou Tehuapeke se trouvait à la passe, sur la terre qui s'appelle Tehapune. C'est lors du cyclone de l'année 1903, *époque à laquelle est mort Tamatoa a Terega* (1), *que ce caillou a disparu. Cependant il sera facile de reconnaître ce caillou-là, un de ses côtés était brûlé, et on le retrouvera dans les temps à venir, car il existe encore.*

Certaines personnes affirment avoir constaté le pouvoir de ce caillou de Hao, elles restaient à côté de la passe sur la terre Tehapune, et elles ont vu de leurs yeux ce caillou-là.

Voilà les prouesses de ce caillou puissant, Tehuapeke.

Celui qui possédait un caillou de ce genre ne voulait pas, bien entendu, s'en dessaisir. Il mettait en lui sa confiance, le consultait pour les affaires qu'il voulait entreprendre, et ne manquait jamais d'obéir aux décisions qu'il lui suggérait. De temps en temps, il lui adressait des prières et lui faisait des offrandes, pour le bien disposer en sa faveur. Bref il lui rendait un véritable culte.

d) *L'intervention du magicien* : Mais comment se procurer un caillou de ce genre ? Ce n'était pas facile à l'homme du peuple. Celui-ci s'adressait alors au magicien ou plutôt au sorcier de sa tribu, qui moyennant un présent, se chargeait de le lui procurer. Il va sans dire que le présent était plus ou moins important selon que le caillou était plus ou moins beau ou rare. Ainsi, il fallait un gros présent, pour obtenir, par exemple, un caillou d'origine volcanique, car il ne pouvait être un produit spontané du sol de l'archipel Paumotu, et, par conséquent, il

(1) Probablement le père d'A. MARO à Terega, le chef indigène de l'île Hao en 1912.

était très rare. Les gens pauvres ne pouvaient donc pas s'en payer un ; seuls ceux qui étaient riches en avaient les moyens. Le caillou avait en outre plus de valeur lorsqu'il était consacré par le sorcier ou le magicien. D'où : nouveaux présents que l'acquéreur devait donner à celui-ci. En somme, un caillou était d'autant plus estimé qu'il était rare. Pour ce motif, l'aérolithe était le plus estimé de tous. Mais il n'y en avait guère que trois ou quatre dans l'archipel et ils étaient la propriété des plus puissants chefs de cet archipel ; les magiciens étaient obligés de leur remettre ceux qu'ils trouvaient par hasard ; ils n'en avaient pas pour eux-mêmes.

En réalité, ils faisaient le commerce de fétiches. Ils en vendaient en nacre, en perles, en coquilles, en corail, en bois, etc. Leurs naïfs compatriotes les leur achetaient, persuadés que ces derniers influaient sur le cours des choses et modifiaient leur enchaînement, surtout lorsqu'ils avaient été consacrés par des sorciers.

e) *Consécration des cailloux* : Que faisaient ceux-ci pour les consacrer ? Ils les enchantaient tout simplement. Leur force était si grande qu'ils animaient toutes les choses qu'ils touchaient. Un objet quelconque, consacré en particulier par leurs enchantements, passait pour être doué d'un esprit vivant capable d'exaucer les désirs de celui qui le possédait. Il se mouvait, assurait-on, par lui-même. Il indiquait de quel côté il fallait se diriger pour retrouver un autre objet perdu ou volé. S'il était lui-même volé, il portait malheur au voleur. Il était parfois agité de tels mouvements convulsifs qu'il empêchait le voleur de s'en servir, ou bien qu'il le faisait tomber ou se blesser. Bref, il lui jouait tant de mauvais tours, qu'il le forçait à ne pas le garder. Il ne tardait pas alors à rentrer entre les mains de son légitime propriétaire. Bien plus, à la mort de celui-ci, lorsque son esprit quittait son corps, l'esprit de l'objet s'éloignait aussi de ce dernier. C'était encore un fétiche, mais un fétiche de premier choix, parce qu'il avait été consacré par le sorcier. Les autres fétiches n'avaient pas, il va sans dire, d'aussi grands pouvoirs. » (Eug. Caillot, *loc. cit.*, pp. 87 à 92.)

TROISIÈME PARTIE

Les pierres de tonnerre en Europe (moins la France et la Belgique) et dans les autres parties du monde.

(Choix de textes comparatifs).

CHAPITRE I

Parallèles européens.

Les parallèles européens sont hors du cadre de notre enquête. On en trouvera une assez belle série dans Chr. Blinkenberg, *The thunderweapon*, Cambridge, 1911 (§§ 1 à 115), pp. 68-107. Je ne donne ici qu'un petit nombre d'observations, mais choisies parmi les plus complètes ou les moins communes. Nul dessein d'épuiser le sujet, je n'ai voulu que fournir des termes de comparaison suggestifs.

IRLANDE ET ÉCOSSE

1062. — L'adoration de la pierre dans les eaux d'Irlande.

D'après un document publié en 1851, les insulaires d'Inniskea, au large de Mayo, conservent une pierre enveloppée avec soin dans de la flanelle ; on expose cette pierre et on l'adore à certaines époques de l'année ; quand une tempête éclate, on la prie de faire échouer un bâtiment sur la côte. (Earl of Roden, *Progress of Reformation in Ireland*, London, 1851, p. 51, cité par E. B. Tylor, *La Civilisation primitive*, II, 218.)

1063. — Les cairns en Irlande.

A l'endroit où un homme est mort de mort violente, on met un monceau de pierres que chaque passant accroît. (Haddon, *A Batch of Irish Folklore* dans *Folklore* 1913, iv, 357.)

1064. — Dans les îles Shetland.

a) A Northmavine, certains paysans possèdent des haches de pierre qu'ils cachent avec soin dans une partie de la maison. Ils les appellent communément des *pierres de foudre*. Le rédacteur de ce papier en a une qu'il a obtenue de l'un de ses paroissiens, comme une grande faveur. (*New. Stat. Acct.*, Shetland, p. 75.)

b) Les outils en pierre polie baptisés traits du tonnerre sont considérés comme une sauvegarde contre la foudre. Il y en a toujours un ou deux qui les conservent et les tiennent à haut prix. (Reid, p. 31.)

c) Les haches que l'on trouve fortuitement dans le sol sont des pierres de tonnerre. « J'ai acquis dernièrement un bon spécimen de ces anciennes armes de pierre. La bonne femme qui me l'a cédée, ne le fit qu'avec de grands regrets et en raison du prix élevé que je lui avais offert. Elle m'apprit qu'elle avait été trouvée peu auparavant sur un terrain communal où elle était tombée du ciel pendant un orage, et que son mari, alors absent, serait furieux contre elle, lorsqu'il apprendrait qu'elle l'avait vendue, car la pierre du tonnerre porte bonheur à la maison. (Cowie, pp. 296-297.)

d) Une petite dague de bronze (aujourd'hui dans le Musée National d'Ecosse) était jadis considérée comme une épée servant à des opérations magiques. *Pro. Soc. Ant. Scot.*, xi, 471. G. F. Black, *Examples of printed Folk-Lore concerning the Orkney and Shetland Islands* ; dans : *County Folk-Lore*, London, 1903, III, pp. 153-154.

DANEMARK

1065. — Dans la montagne danoise près de Kulsbjaergene (Com. de Vordingborg).

En 1868, ayant appris qu'une vieille femme, habitant près de Kulsbjaergene, avait trouvé une hache en silex j'essayai de la lui

acheter, mais toutes mes offres furent vaines. Je lui expliquai que c'était un outil de l'âge de pierre. La vieille me répondit : c'est inutile d'essayer de m'en faire accroire : je sais fort bien que c'est une pierre de tonnerre, et tant que je la conserverai la foudre ne tombera pas sur ma maison. Je lui proposai quelques autres haches de la même espèce, mais plus petites et je lui offris en outre le même prix que j'avais précédemment proposé ; elle me répondit que ces pierres lui seraient inutiles et n'auraient aucun effet, puisqu'elle ne les avait pas trouvées elle-même. La vieille avait ramassé cette hache près d'un vieux saule, non loin de sa maison, et le saule était fendu, et la vieille prétendait que c'était cette pierre de tonnerre qu'elle avait trouvée là qui l'avait fendu. La pierre avait été placée au-dessus du ciel de lit. Je sais qu'en diverses localités les paysans placent les prétendues pierres de tonnerre sous le parquet ou dans la cheminée pour empêcher la foudre de tomber sur la maison. (*Communication* de J. Olsen en 1906 relevée par C. Blinkenberg, *The Thunderweapon*, Cambridge, 1911, pp. 70-71.)

Pendant tout le XIXe siècle, les paysans danois croyaient généralement que les haches de pierres qu'ils baptisaient pierres de tonnerre protégeaient la maison contre le tonnerre. On en verra les preuves, dans : C. Blinkenberg, *loc. laud.*, pp. 68-76.

1066. — Des oursins fossiles et des haches de pierre dans les laiteries.

Les pierres *Sebedeje* ou *Spardeje*, c'est-à-dire les oursins de mer fossilisés, étaient placés sur les rayons de la laiterie pour que le lait se couvrît d'une crème abondante. On mettait également sur les planches de la laiterie de petites haches en silex (= pierres de tonnerre) afin d'écarter les coups de foudre. (Christine Reimer dans *La feuille des femmes* du 22 février 1900, cité par C. Blinkenberg, *The Thunderweapon*, pp. 72-73.)

1067. — La poudre de pierre de tonnerre, comme panacée.

Une femme de Hammershöy (district de Viborg) possède une fort belle hache en silex rouge et assure qu'un morceau de cette pierre broyé et pris dans l'eau froide est un remède éprouvé contre la colique : « Elle m'a dit l'avoir essayé sur son mari que

je vis en effet pendant toute une année souffrir terriblement de cette maladie et qui, bien qu'âgé d'une trentaine d'années seulement, ne pouvait plus travailler. Obligé de rester à la maison avec sa pauvre femme, il avait l'air d'un mort et pensait lui-même qu'il ne pourrait jamais se rétablir. Sa femme, en voyant que tous les remèdes étaient inutiles, se rappela la pierre qu'elle avait dans son coffre et qu'elle croyait fermement être une pierre de tonnerre. Elle imaginait que venant du ciel, outre la vertu qu'on lui attribuait généralement de protéger la maison de la foudre, elle devait aussi posséder d'autres qualités miraculeuses à peu près comme la graine de carvi qui, au dire d'un prêtre qu'elle avait entendu, guérit toutes les maladies. Elle pulvérisa un morceau de cette pierre de silex, à peu près de la grosseur d'un jaune d'œuf, donna toute cette dose de poudre à son mari, en une seule fois, et dès lors il recouvra sa santé et put reprendre son travail. Lorsqu'il lui arrivait de sentir un retour de sa maladie, il recourait à la poudre de la pierre tombée du ciel et éprouvait de suite un soulagement. » (*Relation* du R. P. Blicher de Vorning. cité par C. Blinkenberg, *The Thunderweapon*, pp. 75-76.)

1068. — Les vertus des bélemnites.

« Une pierre de tonnerre (bélemnite) protège l'enfant non baptisé (de même qu'une lampe qui brûle) contre le danger d'être changé par les trolls. » (Junge, vicaire de Blouströd et Lilleröd (district de Frederiksborg) de 1791 à 1823. Voir C. Blinkenberg, *loc. laud.*, p. 76.)

1069. — Encore les oursins pétrifiés.

« J'ai passé mon enfance dans la commune de Stadil, bailliage de Ringkjöping. Je me rappelle très bien que mon père conservait quelques oursins pétrifiés dans son secrétaire. On les appelait *pierres de tonnerre* et on croyait que la foudre ne tombait pas sur les maisons où on les gardait. Les gens croyaient que ces pierres de tonnerre tombaient réellement pendant l'orage et que là où elle était tombée la foudre ne tombait plus. » (*Communication* faite en 1908 par P. Storgaard Petersen, instituteur de He. Cf : C. Blinkenberg, *loc. laud.*, p. 80.)

1070. — Les oursins fossiles contre le tonnerre.

« Les pierres de tonnerre étaient des oursins fossiles. Je n'ai jamais entendu qu'on ait appelé d'autres pierres de ce nom. Lors d'un coup de foudre, une de ces pierres, portée à l'incandescence, tomba et ce fut elle qui mit le feu. C'était seulement après l'éclair, alors qu'éclatait le fracas du tonnerre, que nous pensions qu'une pierre tombait. C'était précisément sa chute et sa grande vitesse qui produisaient ce bruit éclatant. Dans les autres cas la pierre restait dans le nuage orageux. Une pierre de cette espèce protégeait contre le coup de foudre (« la foudre ne tombait pas là où elle était »). On les recueillait donc pour les porter à la maison. On les mettait n'importe où pour éloigner la foudre, aussi bien dans la maison même que dans les dépendances, sur une fenêtre, sur une étagère, sur une solive ou dans un coin. Mais on n'en avait pas grand soin ; la plupart du temps elles étaient couvertes de poussière et de toiles d'araignées. Des oursins, d'une certaine grosseur et particulièrement beaux, étaient placés comme ornements sur le bahut. On portait souvent sur soi l'un de ces petits fossiles quand on sortait par temps d'orage. Moi-même j'ai conservé pendant des années une de ces pierres dans ma poche et pendant l'orage je me sentais assez tranquille même après avoir appris à l'école d'où provenaient ces pierres. » (*Communication* de M. A. G. Jensen, directeur d'école à Vonsild près de Kolding. Cf : C. Blinkenberg, *loc. laud.*, p. 81.)

1071. — Avertissements donnés par les oursins fossiles.

Lorsque les oursins fossiles, conservés dans la maison, devenaient humides, c'était toujours un signe assuré d'orage prochain. Et nous, les enfants, nous gardions bien de sortir tant que les pierres « suaient ». (*Communiqué* par M. Clémens Sönnichsen à Ballum. Cf : C. Blinkenberg, *loc. laud.*, p. 82.)

1072. — Le beurre et les oursins fossiles.

« Dans la plus grande partie du Danemark, on croyait que les oursins fossiles assuraient la réussite du barattage, malgré les manigances des sorcières, et mettaient le bétail à l'abri des maladies. On les plaçait sur les étagères de la laiterie afin d'obtenir

de la bonne crème (et sans doute aussi dans l'étable pour protéger les bêtes.») (Cf : C. Blinkenberg, *loc. laud.*, p. 82.)

SUÈDE ET NORVÈGE

1073. — Les haches polies en Suède.

« Lorsque l'âge de la pierre eut pris fin, la vraie signification des instruments de pierre fut bientôt oubliée. Quand on les trouvait de temps en temps sous terre, on les appelait « *pierres de foudre* » ou « *pierres de Thor* » ; on s'imagina qu'ils étaient descendus du ciel avec l'éclair. Cette croyance, attestée par les désignations populaires, est encore très générale en Suède...

« Non moins commune est la croyance superstitieuse que ces pierres de foudre sont un préservatif contre l'éclair et d'autres calamités. Aujourd'hui encore, il est souvent impossible d'obtenir des paysans qu'ils vendent leurs objets de pierre, parce qu'ils croiraient perdre, en se séparant d'eux, des amulettes protectrices. Le Musée de Visby possède une hache de pierre qui a été longtemps suspendue dans une cuve : le propriétaire croyait par là préserver le brassin contre les entreprises malicieuses des nains. Il y a peu de temps, un paysan du Vermland se servait de haches de pierre comme de poids pour ses filets : il pensait avoir observé que les poissons y entraient bien plus volontiers que dans les filets qui n'étaient pas lestés de même !

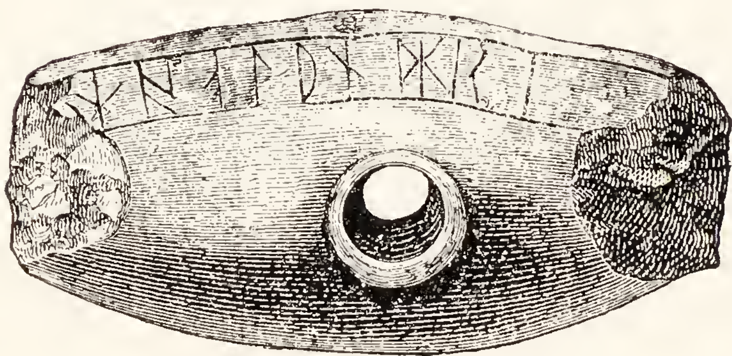


Figure 16.

« Enfin, on attribuait à ces vieux instruments en pierre une efficacité merveilleuse contre les maladies des hommes et des animaux. Le Musée national de Stockholm en conserve quelques-uns dont les extrémités ont été raclées et données comme médicaments à des bestiaux malades...

« Dans l'Upland, on a trouvé une hache de pierre portant une inscription runique (fig. 16). La hache elle-même appartient à l'époque néolithique ; elle doit avoir été déterrée quelques centaines d'années après J.-C., c'est-à-dire 2.000 ans au moins après la fin

de l'âge de la pierre, et c'est alors qu'on y grava une inscription. Puis elle s'égara de nouveau sous terre pour être exhumée une seconde fois de nos jours.

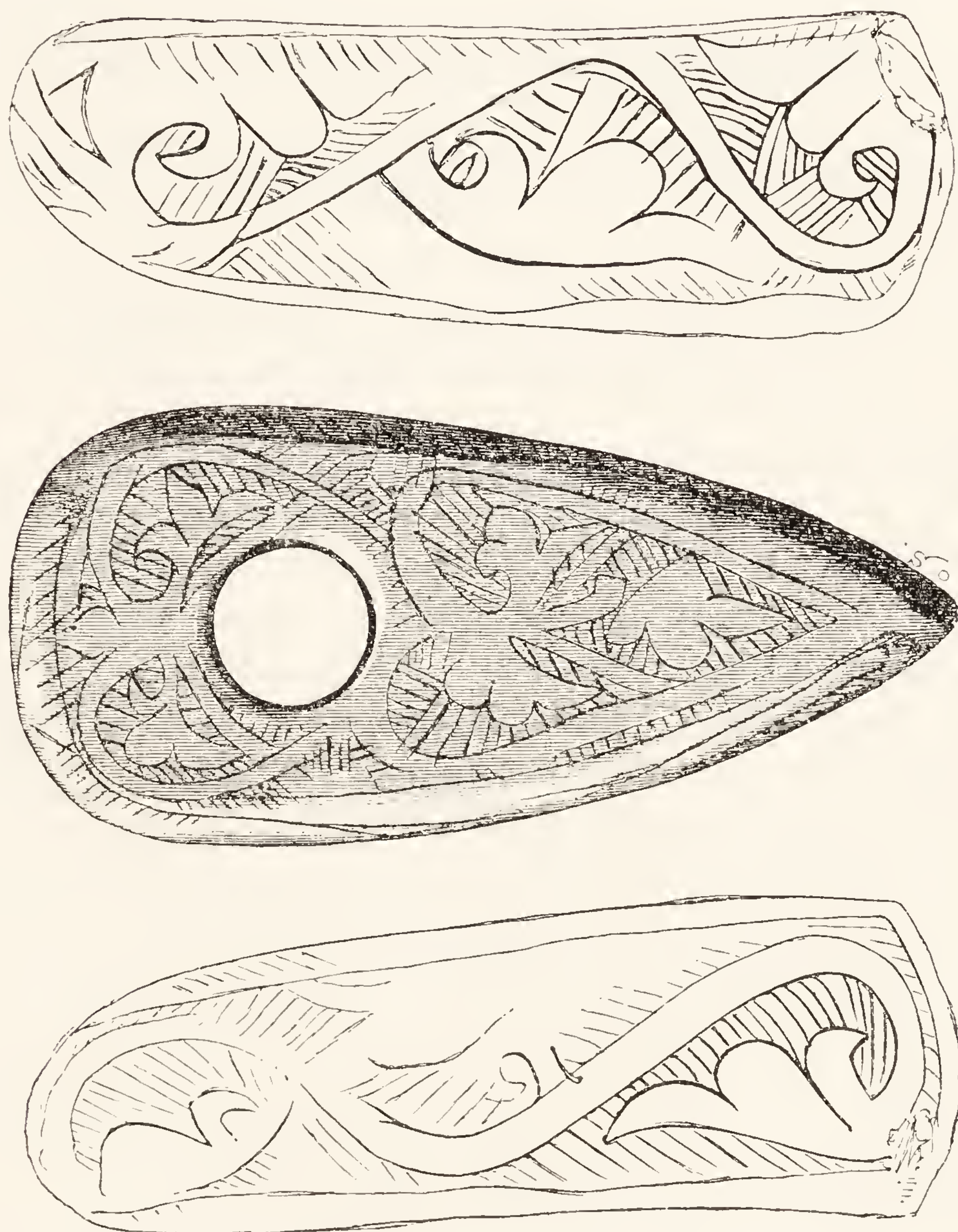


Figure 17.

« Une autre hache de pierre, trouvée dans le Vester-Götland, porte quelques curieux ornements datant du moyen âge. Il ne peut être douteux que cette pièce, elle aussi, a été découverte deux fois, une première fois au moyen âge, et la seconde il y a quelques années seulement ». (O. Montelius, *Les temps préhistoriques en Suède*, Paris, 1895. in-8°, 50-53.)

1074. — La protection des accouchées.

En Suède, on plaçait autrefois les haches polies dans le lit des femmes, au moment de l'accouchement, pour faciliter l'enfantement ; et on raconte qu'à Cracovie on mettait, sous les genoux de la parturiente, pour assoupir les douleurs de l'accouchement, la « vraie pointe de flèche de tonnerre. » (Dr M. Baudouin et L. Bonnemère, *Les Haches polies* dans *Bull. et Mém. Soc. Anthrop.*, 1904, 5e série, v, 500.)

1075. — Les conceptions populaires suédoises relatives à la pierre de tonnerre : govigg.

« *Govigg* est le nom ordinaire donné à d'anciens outils néolithiques, mais principalement aux ciseaux en silex ; on rencontre quelquefois ces restes de l'âge de pierre quand on creuse la terre. Les gens du peuple se figurent que chaque fois que la foudre tombe, un coin de cette espèce suit la foudre et pénètre dans la terre jusqu'à une profondeur de 7 toises, d'où il remonte peu à peu pour arriver à la surface la septième année. Il ne pourra être mis au jour qu'au bout de sept ans et il est inutile de creuser dans l'endroit où la foudre est tombée pour s'emparer de ce coin, car à chaque coup de pelle que l'on donne il s'enfonce d'autant dans la terre et on ne peut le retrouver que lorsque les sept ans prescrits sont écoulés.

« On attribue bien des vertus merveilleuses à ces « *goviggar* ». Un morceau de l'un d'eux « broyé fin » dans un mortier en pierre est considéré comme un remède contre la goutte.

« Un « *govigg* » placé dans une huche fait durer la farine plus longtemps et éloigne les rats. » (Rietz, *Svenskt dialektlexichon*, cité par : C. Blinkenberg, *loc. laud.*, pp. 88-89.)

1076. — Le culte des pierres en Norvège, au XVIIIe siècle.

« Dans certaines régions montagneuses de la Norvège, les paysans avaient, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'habitude de conserver chez eux des pierres rondes ; ils les lavaient tous les jeudis soir, ce qui semble indiquer quelque rapport avec le culte rendu à Thor ; ils les plaçaient ensuite devant le feu et les enduisaient de beurre, puis les posaient sur de la paille fraîche à la place

d'honneur ; à certaines époques de l'année ils les trempaient dans de la bière, moyen certain, pensaient-ils, de se procurer santé et bonheur pendant toute l'année. » (NILSSON, *Primitive inhabitants of Scandinavia*, p. 292 résumé par : EDW. B. TYLOR, *La Civilisation primitive*, 1878, II, 217-218.)

1077. — Les torestene chez les Norvégiens.

Jadis les gens du peuple avaient des notions singulières au sujet des orages. Ils ne craignaient pas l'éclair qui ne causait jamais d'incendie. Il arrivait souvent qu'une maison ou un arbre fût frappé par la foudre ; mais il ne brûlait pas, il était seulement brisé. D'autre part les roulements du tonnerre inspiraient de la crainte à beaucoup de personnes. Mais ni le tonnerre, ni l'éclair n'était le principal agent de l'orage, c'étaient les pierres qui tombaient du ciel. On les appelait *torestene*, pierres du tonnerre. C'étaient les pierres de foudre qui frappaient les maisons ou les arbres sans les incendier. La pierre du tonnerre est une pierre d'un gris blanchâtre ayant la forme d'un ovale allongé rappelant un œuf de poule. On avait parfois la chance d'en trouver une après un grand orage. Mais semblable trouvaille était rare et considérée comme un grand bonheur, car une amulette de ce genre passait pour prévenir ou guérir toutes les maladies. En fait c'est encore l'opinion de quelques vieilles gens.

Chacun savait bien ce qui était la cause du tonnerre ; c'était l'invasion des trolls, car la chute et le hurlement de la foudre n'avaient pas d'autre but que de les détruire. Durant une navigation sur le Nordfiord un des marins du bord me raconta cette aventure. Un beau matin d'été, comme il avait gagné la terre et marchait dans la campagne en promenant ses regards sur le pays, à sa grande surprise, il aperçut de nombreux trolls dans les champs. Ils ressemblaient assez à des cochons et gambadaient joyeusement. Mais cela ne dura guère car le tonnerre éclata avec violence et tomba au milieu des trolls. Ils se dispersèrent dans toutes les directions, cherchant tous à regagner leurs trous. Tantôt l'un tantôt l'autre y réussissait, et dès que le dernier eut disparu le tonnerre cessa. L'homme parcourut alors les champs où il avait aperçu les trolls dans l'espérance d'y ramener quelque pierre de foudre, mais il n'eut pas cette chance. (*Communication* du Dr Aug. Koren, dans : *Morgenbladet* du 28 juin 1896, cité par C. BLINKENBERG, *loc. laud.*, p. 92.)

FINLANDE ET LAPONIE

1078. — Le dieu et les flèches du tonnerre chez les Finnois.

« La poésie finnoise prête un arc et des flèches à *Ukko*, le dieu du ciel. Les Runes l'appellent le Maître du tonnerre, il parle au travers des nuages, il porte pour vêtement la nuée d'orage à la teinte sanglante, il écrase avec son puissant marteau les pierres qu'il va lancer, il agite sa terrible épée et l'éclair brille, il tend son arc énorme, l'arc-en-ciel, l'arc d'Ukko, *pour lancer ses flèches en cuivre*, et c'est le moment où les hommes doivent l'invoquer pour que ses flèches aillent frapper leurs ennemis. Ou bien, quand il fait nuit dans sa demeure céleste, il allume du feu et l'éclair déchire la nue. Aujourd'hui encore, les Finlandais appellent un orage un *ukko* ou un *ukkonen*, c'est-à-dire un petit *Ukko* qui allume du feu ! » M. Alex Castren, *Vorlesungen über die finnische Mythologie*, Saint-Pétersbourg, 1853, pp. 39-40.

1079. — Grenats tombés du ciel chez les Lapons d'Europe.

« Les Lapons de la Suède et de la Norvège septentrionales connaissent aussi les pierres de tonnerre. Lorsqu'en 1907-1908 je vécus au milieu d'eux, je suivis la tribu Kareruando dans son déplacement printanier depuis les Hautes montagnes jusqu'en Norvège. Mon hôtesse, Ani, se rendit alors à un monticule de sable pour chercher des *pierres de tonnerre* (en lapon « *Bajangadge* »). Sa vieille belle-mère lui avait dit que c'était là qu'on en trouvait. Nous cherchâmes et nous en trouvâmes un assez grand nombre. C'était des grenats sans valeur qui sont assez nombreux dans cette contrée. Ani raconta qu'ils étaient tombés pendant un orage et qu'ils tuaient sur place celui qu'ils frappaient. La pierre est ordinairement très petite.

« Mais elle était cependant « puissante » ; si l'on avait un endroit malade, il suffisait de le presser avec une de ces pierres et la guérison était assurée. Il n'y a qu'un petit nombre de Lapons qui partagent cette croyance en la pierre de tonnerre ; elle est probablement en train de disparaître. La petite colline de sable où les pierres de tonnerre furent trouvées est située sur le côté norvégien des montagnes qui forment la frontière, un peu au-dessus de la limite de la végétation ligneuse, à quelques milles

au fond du Balsfiord, au sud-est de Tromsoë. » (Communication de M[lle] E. Demant à Selde, en 1909, Cf. : E. Blinkenberg, *loc. laud.*, p. 102.

LE PORTUGAL ET LES ILES AÇORES

1080. — Les pierres de foudre (pedraa de raie) en Portugal outils préhistoriques et cristaux de roche.

Le peuple portugais appelle *pierres de foudre* ou *pierres de tonnerre*, à Neiva dans le Minho (d'après une communication de M. Martins Sarmento) non seulement les outils en pierre préhistoriques ; mais les cristaux de roche beaucoup plus communs que les outils dans le Nord du pays (1). Je possède une hachette en pierre polie trouvée dans la commune de Mafra. Mon illustre condisciple Carlos Gabras, à qui je dois la possession de cet outil, m'a dit que les gens de l'endroit lui attribuent la même origine superstitieuse.

Je possède également six cristaux de roche appelés *pierres de foudre* que l'on prétend avoir été trouvés presque tous dans des racines d'arbres.

J'ai entendu dire aussi qu'il y a des *pierres de foudre rondes*, ce que confirme le témoignage de l'abbé J.-Baptiste de Castro (2) ; mais je n'en ai jamais vu aucune. On distingue, m'a-t-on dit, les *pierres de foudre* des *pierres d'éclair* (Moncorvo, Famalicào). Je ne sais pas en quoi consiste la différence, cependant, celles d'éclair semblent être plus petites. L'abbé J.-Baptiste de Castro explique la formation des pierres d'éclair par l'action combinée du *froid et de la chaleur*. A Vouzella, le peuple a adopté cette hypothèse fantaisiste et explique l'orage par la combinaison de ces deux éléments. Une chanson des environs de Vizen déclare explicitement :

Entre la chaleur et le froid
S'engendre la *pierre de foudre*.

(1) Le peuple croit que certains de ces cristaux qu'il appelle *enfumados* ont à l'intérieur une lumière qui brille. Leite de Vasconcellos, *Amuletos portuguezes*, p. 4.
(2) M. Fillipe Simoes, *Introd. à l'archéologie*, p. 4.

(J. Leite de Vasconcellos, *Tradicoes populares de Portugal*, Porto, 1882, pp. 63-64. Voir aussi, du même auteur : *Religioes da Lusitania*, Lisboa, 1905, I, 403-404 ; II, 107 ; et *Amuletos portuguezes*, p. 4.)

1081. — Vertu protectrice de la pierre de foudre.

La pierre de foudre qui tombe du ciel, quand il tonne, préserve la personne qui la porte ou la maison où elle est d'être foudroyée. (Z. Consiglieri Pedroso, *Contribuçoes para uma mythologia popular portugueza*, Porto, 1881, V, p. 15, nº 308.)

1082. — La remontée des pierres de tonnerre aux îles Açores.

Lorsque le tonnerre tombe en quelque point, les gens de Fayal croient qu'une pierre de foudre s'enfonce dans la terre et ne réapparaît qu'au bout de sept années. Et si, dans le même moment, quelqu'un passe précisément dans ce lieu, il est frappé de mort. (M. Longworth Dames and E. Seemann, *Folklore of the Azores* dans : *Folk-Lore* 1903, xiv, 142.)

ITALIE

Collection d'amulettes italiennes formée par le Dr Joseph Bellucci de Pérouse.

Le Dr Bellucci nous a donné un catalogue de sa collection d'amulettes lors de l'exposition universelle de Paris en 1889 où elle figura. On y comptait 72 « *pierres de foudre* », pp. 7 à 21. Parmi les notes qui accompagnent certaines de ces amulettes, voici les plus significatives :

1083. — Silex trouvés près d'un chêne.

Catalogue. Tablette I, nº 1, p. 7 : Trois morceaux de silex, deux éclatés par l'homme de l'âge de la pierre, un éclaté naturellement. Recueillis en excavant le terrain autour d'un chêne foudroyé puis conservés comme éclats d'une foudre qui s'était brisée sur la roche résistante qu'elle avait frappée.

1084. — Flèche trouvée dans les fondations d'un château.

T. I, nº 4, p. 7 : Pointe de flèche en silex en forme de triangle avec pédoncule. Elle fut trouvée lors de la démolition d'un ancien château dans la partie profonde de ses murs. A sa surface on voit des concrétions calcaires, restes du ciment avec lequel on l'avait fixée parmi les pierres de fondation. Lorsqu'on a dégagé cette pointe on a bien compris quelle avait été sa destination primitive et l'on a conservé l'objet comme une ancienne pierre de foudre.

1085. — Pointe de flèche dans un mur.

T. I, nº 9, p. 8 : Tête de flèche en silex rougeâtre, épointée, en forme de triangle avec pédoncule. Elle fut trouvée avec des ossements humains dans les fondations d'un mur de l'Hôpital des aliénés de Pérouse, anciennement cloître de religieuses.

Les os humains représentaient le squelette presque entier et furent inclus dans la construction du mur dans un but superstitieux; la tête de flèche y avait été placée afin de préserver l'édifice des coups de foudre.

1086. — Tête de flèche parmi des images saintes.

T. I, nº II, p. 9 : Tête de flèche en silex rougeâtre en forme de triangle avec pédoncule. Est enfermée dans une sorte de vœu en forme de cœur, comme une sainte relique. J'ai trouvé cette amulette très singulière, suspendue parmi des images de Saints à la tête d'un lit dans une maison de campagne. Pendant les orages la vieille femme, qui l'avait placée là, allumait des chandelles et priait devant cet objet bénit par le curé. Elle le regardait comme sacré.

1087. — Lame de pierre à la tête d'un lit.

T. I, nº 17, p. 10 : Lame romboïdale de calcite renfermée et liée dans une sorte de vœu cordiforme. Cette amulette était conservée à la tête d'un lit parmi des images de Saints et de petites Madones.

1088. — Trois flèches sur une cheminée.

T. I, nº 18, p. 10 : Sachet en velours contenant trois têtes de flèche en silex en forme de triangle avec pédoncule. Ce sachet était d'ordinaire conservé sur la table d'une cheminée dans la cuisine d'une maison de campagne et lorsque les paysans devaient se porter au dehors de la maison pendant des orages, ou lorsque le temps devenait mauvais, ils plaçaient dans une de leurs poches le sachet, pour être sauvegardés des coups de foudre.

1089. — Tête de flèche attachée au chapelet.

Catalogue, *Tablette* II, nº 7 p. 14 : Tête de flèche en silex en forme de triangle avec pédoncule, montée en argent. On voit encore une partie de la petite chaîne en laiton par laquelle la tête de flèche était attachée au bout d'un chapelet.

1090. — Tête de lance dans une cuisine.

T. II, nº 10, p. 14 : Grande tête de lance ou de poignard en silex blanchâtre en forme de feuille de laurier. Sur les deux encoches latérales de la base est liée une ficelle par laquelle l'objet, regardé comme une grande et terrible foudre, était suspendu au mur d'une cuisine dans une maison de campagne, afin de protéger la maison et les personnes qui l'habitaient, des coups de foudre.

1091. — Un singulier ex-voto.

T. II, nº 13, p. 14-15 : Tête de flèche en silex rose en forme de triangle avec pédoncule, montée en argent avec anneau et chaînette pour la suspendre.

L'histoire de cet objet est très singulière. Une pauvre femme, qui vit encore en S..., possédait cette tête de flèche et la conservait soigneusement dans un sachet avec la confiance d'être protégée par elle des coups de foudre. Se trouvant un jour à la campagne pendant un orage, la paysanne vit tomber la foudre à peu de mètres de sa personne, sans être ni frappée, ni gênée en aucune manière par le feu du ciel. La pauvre femme vit dans ce fait l'action directe du paratonnerre qu'elle portait sur elle, mais indirectement, comme elle avait une grande vénération à

une image de Notre-Dame existante dans l'église du pays, elle rapporta à l'assistance miraculeuse de la Vierge d'avoir été sauvegardée du coup de foudre. La paysanne après avoir fait monter le tête de flèche en argent avec la chaînette qu'y est jointe, l'a suspendue, en signe de remerciement, à l'image de Notre-Dame dans l'église de S... Le curé de la paroisse, moyennant rétribution, m'a cédé quelque temps après cette pierre de foudre qui figurait parmi les *ex-voto* de son église.

1092. — Pierre à fusil comme amulette.

T. II, nº 17, p. 15 : Pierre à fusil en silex grisâtre de forme rectangulaire, montée avec du fil de fer, qui forme un petit anneau pour la suspendre.

Cette pierre à fusil était soigneusement conservée comme pierre de tonnerre par un certain Joseph Tommassoni, dernièrement décédé, qui l'avait recueillie près d'un chêne foudroyé.

1093. — Amulette composite.

Catalogue, *Tablette III*, nº 7, p. 18 : Hache polie en serpentine avec trou ; le tranchant a été émoussé et aplati lorsqu'on transforma la hache primitive en brunissoir. Cet outil de pierre est enveloppé et renfermé dans un sachet en cuir avec les objets suivants :

1. Des feuilles de rosier, enveloppées dans du papier, sur lequel sont imprimées des prières en langue latine, et l'image de Saint-François qui reçoit les stigmates.
2. Un fragment de petit ruban en soie blanchâtre avec plusieurs houppes en soie rougeâtre, appartenant selon toute probabilité à des vêtements sacrés ou votifs.
3. Un petit paquet de papier fermé, contenant une certaine quantité de poussière ou de poudre, probablement d'un lieu ou d'un objet sacré.
4. Une prière imprimée, qui commence ainsi :

+ | + | + | + | + |

et se termine par un *Amen* et *trois Credo*. Le papier où se trouvait imprimé cette prière est lacéré et la prière est en partie illisible.

1094. — Une pierre néphrétique.

T. III, n° 11, p. 18 : Brunissoir poli en jadéite avec commencement de deux trous dans les parties terminales. En raison de sa forme et de sa couleur vert-poireau, cet objet lithique était regardé non seulement comme pierre de foudre, mais encore comme pierre, néphrétique. Par suite des vertus attribuées à cette pierre, on a ébauché deux trous sur les parties terminales de cet objet, pour y faire passer des rubans qui auraient permis de ceinturer le patient lorsqu'il souffrait des reins, pour atténuer la douleur et pour guérir le mal.

1095. — Hache soumise à l'épreuve du feu.

T. III, n° 15, p. 19 : Hache polie en jadéite, cassée. Les bords latéraux conservent des traces de la combustion d'une ficelle, dont on l'avait entourée à plusieurs reprises, pour la soumettre à l'épreuve du feu et s'assurer ainsi qu'il s'agissait bien d'un objet possédant les vertus des pierres du tonnerre.

1096. — Les pierres de foudre conservent la force de la foudre mais peuvent la perdre.

« Les pointes de flèches et les haches polies de la période néolithique sont considérées par les paysans de nos campagnes et même par les gens des villes comme le trait matériel qui accompagne la chute du tonnerre... Ils croient que ces outils préhistoriques préservent de la foudre leur possesseur, sa maison, les personnes et les animaux qui y habitent ; ils estiment même que cette protection peut s'étendre aux sept habitations les plus rapprochées de celle où l'on conserve la pierre de foudre. Quatre cartons de ma collection renferment une série nombreuse de ces pierres dont on prétend qu'elles sont tombées avec la foudre et chacune d'elles mériterait une notice spéciale, soit en raison de sa forme ou de sa matière, soit à cause de sa monture et des déductions archéologiques et psychologiques que l'on en pourrait tirer.

« Je ne puis entrer dans ces considérations, mais je dois noter que tous les possesseurs de ces pierres de foudre étaient convaincus que *chacun de ces objets conservait l'esprit ou la force*

de la foudre, et c'est à cela qu'ils attribuaient leur vertu protectrice contre le tonnerre. D'après la croyance populaire, ceci est si vrai que ces traits matériels peuvent perdre leur pouvoir si on les met en contact avec du fer ou s'ils touchent accidentellement un métal quelconque. C'est pourquoi on enveloppe de linge les pierres taillées que l'on place dans des coffrets et que si on en porte dans sa poche on a soin de les envelopper de peau, ou de toile, ou de papier, afin d'éviter le contact direct du fer, dans la crainte qu'elles se déchargent ainsi de la force de la foudre.

1097. — Vénération des pierres de foudre.

Les pierres de foudre sont fréquemment traitées comme des objets sacrés ; on les vénère avec tous les signes extérieurs d'un véritable culte. Je puis citer de nombreux exemples qui le prouvent.

Un racloir préhistorique (3324 de ma collection)... a été trouvé par moi dans une maison de campagne suspendu à la tête du lit entre des images de Saints, un crucifix et une couronne de rosaire dans la partie réservée aux objets sacrés et dignes de vénération d'après la religion chrétienne.

La surprenante pointe de silex (5060 de ma collection) qui est entourée d'une riche monture en argent... fut trouvée par moi à la tête d'un lit parmi des images religieuses...

Indépendamment des pierres (qui m'appartiennent) j'ai eu l'occasion d'en voir d'autres entre les mains de gens auxquels j'ai vainement essayé de les acheter. D'aucunes étaient encore imprégnées d'huile par de récentes onctions. Je note qu'une telle pratique dérive d'une conception fétichiste passablement primitive et nous reporte à une époque très ancienne. A l'origine, il s'agissait sans doute d'une offrande propitiatoire analogue à celle que pratiquent encore certains peuples sauvages. » (Prof. G. Bellucci, *Il Feticismo primitivo in Italia*, Perugia, 1907, pp. 17-22.)

1098. — La remontée des haches en Italie.

a) Avec la foudre tombe une pierre qui au bout de 7 ans, 7 mois et 7 jours remonte à la surface de la terre où elle s'était enfoncée. Croyance du Frioul. (*Revista della tradiz. popol. italiana*, 1893, I, 218.)

b) Aux environs de Milan, la pierre de tonnerre s'enfonce pendant 7 ans dans la terre, et il lui faut 7 ans pour remonter; elle protège contre la foudre. (*Archivio per lo studio delle tradiz. popol.*, 1887, VI, 231.)

c) En Calabre, la pierre de tonnerre descend sept quarts d'aune dans la terre et remonte d'un quart, chaque année. Quand un paysan trouve une de ces pierres il n'ose pas y toucher. (Lovisato dans : *Bull. delle scienze naturali*, Triest, 1878, III, nº 3.)

d) A Valle della Vibrata (près d'Ascoli Piceno), les pointes de flèches en silex sont considérées comme des pierres de tonnerre ; au moment du coup de foudre, elles pénètrent dans la terre où elles s'enfoncent de sept palmes (env. 2 mètres), puis remontent chaque année d'une palme, de sorte qu'au bout de 7 ans, elles arrivent à la surface. (*Archivio per l'Antropologia*, I 465 pl. 138.)

1099. — Un juron en Sardaigne.

Ascia de raju (Hache de l'éclair) est un juron commun en Sardaigne. (*Archivio per lo studio delle tradiz. popol.*, 1897, XV, 255.)

Pierres amulettes de la collection Bellucci tirant leurs vertus de leur couleur ou de leur forme.

1100. — Pierre serpentine.

Collection, Tablette IV, nº 1, p. 23 : En Italie, *pietra serpentina.* — Préservait de la morsure des animaux venimeux, des reptiles en particulier, et empêchait son effet, lorsqu'elle avait eu lieu. — Montepulciano, Toscane.

Caillou discoïdal poli en aphanite, avec trou.

1101. — Pierre de foudre et pierre serpentine.

T. IV, nº 10, p. 24 : Aux vertus particulières de la pierre serpentine on ajoutait en raison de la forme, celles des pierres de foudre.

Caillou en aphanite en forme de hache polie, sans le tranchant. Est troué et présente des marques d'un autre trou cassé.

1102. — Pierre néphrétique ou pierre des flancs.

T. IV, n° 13, p. 24 : Spoleto. — Caillou ovoïdal vert foncé en jadéite, monté en bronze avec deux anneaux pour y fixer des rubans et lier la pierre autour des reins.

1103. — Pierre néphrétique ou des flancs.

T. IV, n° 14, p. 24 : S. Demetrio, Aquila. — Croix en jadéite avec trou de suspension. Comme on sait, l'Eglise chrétienne a plusieurs fois défendu avec sévérité d'utiliser des amulettes ou des talismans et de croire à leurs vertus. Pour obéir aux prescriptions de l'Eglise et en même temps pour justifier l'ancienne croyance aux vertus de certaines pierres, on a donné à celles-ci la forme de symboles religieux. La croix en jadéite est un exemple frappant de cette singulière transformation d'idées et de forme.

1104. — Pierre néphrétique ou des flancs.

T. IV, n° 15, p. 25 : Arquata, Ascoli. — Caillou réniforme en jadéite, monté en laiton avec deux fentes latérales pour y passer des rubans, et lier la pierre aux reins en cas de maladie.

1105. — Pierre sanguine ou pierre du sang.

T. IV, n° 1, p. 29 : En Italie, *pietra sanguinella* ou *sanguigna*, et encore *pietra del sangue*. — Empêche la sortie naturelle du sang de toutes les parties du corps ; en arrête l'écoulement s'il se produit, et en particulier si on l'applique sur les blessures. — Toscane, Pérouse.

Caillou en jaspe sanguin, forme naturelle, cassé d'un côté.

1106. — Pierre du lait.

Collection, Tablette V. N° 1, p. 29 : En Italie *pietra del latte*, *pietra lattajuola* ou simplement *latteruolo*. — Aide la sécrétion du lait. Pérouse.

Grain ovoïdal de jaspe gris tacheté, à surface polie et facettée avec trou longitudinal.

1107. — Jaspe en forme de cœur.

T. V, nº 3, p. 29 : Contre l'écoulement du sang en général, si on l'applique sur les blessures ; assure la régularité des menstrues. Chieti.

Jaspe jaunâtre tacheté, en forme de cœur, monté en argent.

1108. — Jaspe rouge.

T. V, nº 5, p. 30 : Pérouse. — Pierre en forme de cœur monté en argent.

1109. — Pierre de la Croix.

T. V, nº 9, p. 30 : En Italie, *pietra crocina* ou *della croce*. Contre les sorciers et les charmes. — Pérouse.

Disque poli ou staurotide, avec un petit sillon au contour.

1110. — Ambre.

T. V, nº 12, p. 30 : Contre les charmes et les ensorcellements, Città di Castello, Ombrie.

Lentille en ambre, retrouvée dans le sachet à reliques d'une vieille femme.

1111. — Pierres du lait.

Collection, Tablette VI, nº 2, p. 35 : Les boules lactées — en italien *palle latteen* — aidaient la sécrétion du lait. Campagne romaine.

Deux boules en agathe de différente grandeur ; la plus grande laiteuse, la plus petite rosée. Ces deux boules ont été trouvées liées ensemble sur le corset d'une nourrice.

1112. — Pierre du mauvais œil.

T. VI, nº 5, p. 35 : Pérouse. — Boule en agathe zonée avec trou de suspension. L'ensemble des zones, bien qu'irrégulier, figure un œil humain.

1113. — Pierre du sang.

T. VI, nº 7, p. 36 : Pérouse. — Agathe pyriforme jaune rougeâtre, avec trou de suspension au sommet. Un ruban de soie rouge traverse le trou et se trouve ajusté en nœud. Cette amulette était suspendue à la tête d'un lit, parmi des images de Saints et de petites Madones.

1114. — Pierre du lait, pierre du mauvais œil.

T. VI, nº 11, p. 36 : Aquila. — Boule en calcédoine laiteuse modifiée par l'action du feu. Présente une petite zone circulaire blanche, regardée comme un œil.

1115. — Pierre du lait.

T. VI, nº 19, p. 37 : Pérouse. — Boule en calcédoine laiteuse disposée au bout d'une grosse épingle en argent. Cette amulette est un autre exemple de la double utilisation des minéraux ou des pierres, considérés à la fois comme des amulettes magiques et des bijoux faisant partie de la parure personnelle.

1116. — Pierre du sang.

T. VI, nº 34, p. 39 : Pérouse. — Boule en cornaline trouée et montée sur une épingle en argent. Autour de la boule se développent les spires d'un petit serpent en argent. Cette amulette est une autre démonstration du même principe : Les mêmes pierres jouent à la fois le rôle d'amulette et de parure personnelle.

1117. — Pierre de la grossesse.

Collection, Tablette VIII, nº 10, p. 48 : En italien, *pietra gravida*. — Assure le cours régulier de la grossesse, liée ou suspendue au bras gauche, pendant le temps de la gestation ; puis, lorsque la femme est en travail d'enfant, cette amulette est d'un secours très assurée si l'on a soin de la lier à la cuisse gauche. — Massa Martana, Pérouse.

Limonite argileuse concrétionnée en forme de boule. *Dans l'intérieur de la pierre on a des parties détachées de la masse*, et

lorsqu'on secoue la pierre, on entend comme un léger bruit. Ces parties détachées sont considérées comme de petites pierres, filles de la pierre-mère, qui les contient. En raison de cette analogie très singulière et aussi de sa forme, qui a quelque rapport avec celle d'un utérus, cette pierre était regardée comme l'amulette de la grossesse, non seulement pour les femmes, mais aussi pour les femelles des animaux domestiques. On conservait cette amulette dans un sachet.

1118. — Hématite.

T. VIII, n° 17, p. 49 : Pour arrêter l'écoulement du sang causé par les sorciers et le mauvais œil. — Gualdo Tadino, Ombrie. Fragment d'hématite en forme de tronc de cône poli, avec trou de suspension.

1119. — Pierre de la grossesse.

T. VIII, n° 25, p. 51 : contre les sorciers. — Venere, Aquila. Caillou en argillite avec trou, arrondi aux extrémités et terminé avec des bords latéraux parallèles. Par sa forme il a une certaine ressemblance avec un *utérus*.

1120. — Gland de Saint-Anselme ; pierre du lait.

T. VIII, n° 26, p. 51 : Préservait les champs des tempêtes de grêle ; aidait la secrétion du lait. — Gaglietole, Gualdo Cattaneo, Ombrie. — Grain en albâtre de forme ovoïdale acuminée, avec trou de suspension. On dit que pendant le jour de la fête de Saint-Anselme, on observe une grosse décharge de grêle et que chaque grain tombé à terre se transforme tout de suite en pierre, conservant la grosseur et la forme qu'il présentait pendant la chute.

1121. — Corail rouge.

T. IX, n° 21, p. 55 : Contre le mauvais œil ; assurait la régularité des menstrues ; empêchait la perte de sang des différentes parties du corps. — Assise, Ombrie.

Grain de corail rouge avec trou. On porte ordinairement un grain de corail brut, enfilé avec les grains polis et facettés qui forment les colliers. Ces derniers grains ne servent que pour se

parer, mais le grain brut possède les vertus magiques attribuées aux coraux.

1122. — Pierres sorcières ou contre les sorcières.

« Sous le nom de *pierres sorcières* les gens du peuple désignent certains madrépores ou polipiers fossiles dont la surface porte de nombreuses petites taches de teinte obscure irrégulièrement circulaires et couvertes de rayons plus clairs. L'imagination populaire a vu dans ces cercles radiés de petites étoiles, d'où cette dénomination générale de *pierres stellaires* ou de *stellaires*.

« Les vertus de ces amulettes sont fort nombreuses mais on apprécie principalement leur pouvoir de protection contre les incendies et contre les maléfices des sorcières. Comme ce sont surtout les petits enfants qui sont exposés à l'influence de ces néfastes créatures, on a coutume de donner à ces amulettes la forme d'un cœur, symbole de l'affection que l'on porte à ces petits êtres.

La *pierre sorcière* est un amulette très recherché dans toute la province d'Aquila. On la trouve dans un gisement crétacé de l'époque éocène assez riche en madrépores et coraux fossiles.



Fig. 17 *bis*. — *Pierres sorcières* provenant de diverses localités de la province d'Aquila.

La figure 17 *bis* représente sept exemplaires de *pierres sorcières* disposées pour montrer l'évolution de la forme de cet amulette. En première ligne — figurée isolément — vous voyez une pierre non retouchée ayant naturellement l'aspect discoïdal ; dans la ligne centrale trois pierres dont la forme se rapproche de plus

en plus de celle d'un cœur, sont toutes perforées à la base ; enfin les pierres de la troisième ligne sont élégamment enfermées dans des montures en argent pourvues d'un anneau qui permet de les suspendre au cou.

Bon nombre de ces pierres sont ornées d'incisions ou de gravures représentant des symboles chrétiens, chrisme ou croix ou des figures telles que celle de la Vierge ou du Rédempteur. Cette christianisation de fétiches païens primitifs constitue un très intéressant phénomène d'adaptation. Grâce à ces figures sacrées la vieille tradition qui attribuait une grande puissance aux pierres sorcières a conservé des croyants fervents parmi les chrétiens. Dans l'esprit populaire les sorcières, déjà tenues en respect par la seule vertu de la pierre ennemie, sont désormais violemment repoussées et infailliblement mises en fuite par ces saintes images. (Cf. G. Belluci, *Il Feticismo primitivo in Italia*, Perugia, 1907. pp. 100-104.)

GRÈCE

1123. — Formation des pierres de foudre en Grèce.

La hache de pierre se forme dans la terre, là où la foudre est tombée ; il faut 40 jours pour son entière formation. On s'en sert dans divers buts superstitieux et elle passe par héritage du père au fils comme un trésor. (Dumont, dans *Rev. Archéol.*, 1867, I, 358.)

CHAPITRE II

Parallèles d'Afrique et d'Asie.

Je ferai ici la même observation que pour les faits cités dans le chapitre précédent : simple choix de textes significatifs ou suggestifs. On trouvera d'autres parallèles pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique dans Chr. Blinkenberg, *loc. cit.*, §§ 116-133, pp. 112-121.

1124. — La divinité du tonnerre et les haches de pierre chez les Yoroubas. Soudan (Afr. Occ. Angl.).

Chez les Yoroubas on attribue le tonnerre et les éclairs non pas à *Olorun*, le dieu du ciel, mais à une divinité inférieure *Shango*, le dieu du tonnerre, qu'on appelle aussi *Dzakuta*, le jeteur de pierres, car c'est lui qui, pour les Yoroubas, lesquels comme tant d'autres peuples ont oublié l'âge de la pierre, a jeté du ciel les haches en pierre que l'on trouve dans le sol et que l'on conserve comme des objets sacrés. (Bowen, *Yoruba lang*, p. xvi, dans *Smiths Contrib.*, t. I.)

1125. — Les outils en silex sur la Côte des Esclaves présentés comme les traits du dieu de la foudre.

Sur la Côte des Esclaves, des indigènes considèrent les outils de l'âge de la pierre comme les traits de la foudre et les appellent *pierres du dieu du tonnerre.* Jadis, après un coup de tonnerre, les prêtres de Khebioso accouraient sur les lieux frappés par la foudre et s'il s'agissait d'une case, ils exigeaient une amende de la part de ceux qui l'habitaient, prétendant qu'ils avaient dû offenser le dieu pour être ainsi frappés. Généralement, ils produisaient une tête de flèche ou une hache en silex qu'ils affirmaient avoir découverte près de la case foudroyée, mais qu'en réalité ils

avaient apportée avec eux. (A. B. ELLIS, *The Ewe-Speaking peoples of the Slave Coast of West Africa.* London, 1890, pp. 37-38.)

1126. — Les pierres du ciel (météorites) chez les Pygmées.

« Heureux, trois fois heureux qui peut en trouver une et la garder ! La chance le poursuivra toute sa vie ! Et de lui, dira le dicton pygmée : « Il a trouvé une pierre du soleil, *Ar rha-ko* ! » (1) Ainsi, tout naturellement, s'expliquera une chance persistante, incompréhensible autrement.

« Aussi n'est-il pas étonnant que ces pierres si précieuses, tombées du ciel, ces pierres météorites ou fragments de météorites, en pygmée *rha-ko*, pierres du ciel, sont soigneusement conservées en vertu de leurs privilèges singuliers. N'ont-elles pas été touchées, on pourrait presque dire : divinisées, par les mains du Créateur lui-même ? On ne leur rend toutefois aucun culte particulier. Elles font partie du bagage des devins et jouent leur rôle dans les séances de divination. J'en ai vue une, ou du moins un morceau d'une, entre les mains d'un chef pygmée. C'était évidemment un fragment de météorite, de la grosseur à peu près d'un poing d'enfant, d'un gris bleuâtre, très pesante, à reflets métalliques. Le fer devait y dominer.

« Avant d'aller à la chasse, le chef y frottait son couteau à plusieurs reprises. Il y faisait toucher également ses flèches et son arc. Très facilement il me la laissa examiner et manipuler. Je lui demandai un jour de me la confier pour y frotter également mon couteau. Au contraire des fétiches qui sont rigoureuse propriété personnelle, et perdent toute leur vertu à être cédés à un autre, mon Pygmée ne fit aucune difficulté. Me tendant aussitôt la pierre magique : « Frotte ton couteau, si tu veux, me répondit-il, mais ce sera complètement inutile. Elle ne sert qu'à celui qui l'a trouvée. Ou plutôt à son possesseur, dit-il en se reprenant. »

« — Et sais-tu d'où elle vient ?

« — Certes ! tout le monde sait cela. *Elle vient du feu de Dieu. Wa Khmvum i india* (feu Dieu lui vient) (2).

(1) Chez les Pygmées le mot *rhako* est équivoque et signifie à la fois ciel et soleil, le soleil étant considéré en quelque façon comme l'âme ou le dieu du ciel. C'est le soleil qui lance la foudre. L'expression pierre du soleil équivaut donc rigoureusement à l'expression pierre de foudre (P. SAINTYVES).

(2) Notez que l'expression *Feu de Dieu* s'applique non moins exactement à a foudre qu'au soleil (P. SAINTYVES).

« — Je sais cela aussi. Je sais aussi qu'elle porte chance à celui qui la possède. Est-ce tout ?

« — Ah ! Il y a bien autre chose, me répondit-il en prenant un air mystérieux, bien autre chose ! Il ne faut la quitter jamais, surtout quand on est mort (littéralement quand on est passé de l'autre côté, car, pas plus que beaucoup d'entre nous, les Pygmées n'aiment qu'on leur parle de la mort ; cela porte malheur).

« — Et pourquoi ne pas s'en séparer ?

« — Parce que, tu comprends, elle vous entraîne bien vite et très haut. Elle veut retourner au feu d'où elle est sortie.

« Peut-être aurais-je pu embarrasser mon petit homme en lui demandant pourquoi elle ne s'enfuyait pas dès maintenant. A quoi bon lui enlever sa croyance naïve.

« — Est-ce toi qui l'a trouvée ? demandai-je un jour à mon petit homme, espérant pouvoir observer le météorite, qui était très gros, très dur, d'après ses dires et dont il n'était qu'un fragment tombé à côté, chose très possible après tout.

« — Oh ! non, me répondit-il, c'est mon père !

« — Mais alors quand ton père est mort, pourquoi ne la lui as-tu pas laissée pour l'aider dans l'au-delà ?

« — C'est que j'ai pensé qu'elle me serait plus utile qu'à lui. Mon père était très bon, il n'avait rien à craindre dans l'au-delà.

« — Mais était-ce bien ton père qui l'avait trouvée ?

« Le chef me regarda d'un air malin, puis, en riant : « Peut-être avait-il fait aussi comme moi ! »

« — Mais alors... et ton fils !

« — Oh ! moi, je saurai bien m'y prendre. » (R. P. Trilles, *Les Pygmées de la forêt équatoriale*, Paris, 1933, pp. 106-107.)

1127. — Indra le dieu du tonnerre dans l'Inde antique, est pourvu d'un arc et de flèches, d'après le Rig-Veda.

« Le dieu du tonnerre hindou n'est autre qu'*Indra*, le dieu du ciel ; l'arc-en-ciel est l'arc d'*Indra. Indra* lance la foudre, il frappe ses ennemis, il foudroie le dragon assis sur les nuées, la pluie se précipite sur la terre et le soleil brille de nouveau. Les Védas sont pleins de la gloire d'*Indra.* « Je vais chanter les hauts faits d'*Indra*, je vais chanter ce qu'à fait autrefois le maîtredu tonnerre. Il a foudroyé *Ahi*, puis il a ouvert les écluses du ciel ; il a séparé la terre des eaux, il a foudroyé *Ahi* sur le sommet de la montagne ; c'est *Tvashtar* qui a forgé pour lui la foudre flam-

boyante. » — « Aiguise, ô puissant *Indra*, ton arme terrible et sanglante pour frapper tes ennemis ! » — « Puisse la foudre paraître environnée de lumière ! puisse la hache rouge resplendir de nouveau ! » — « Quand *Indra* lance ses foudres, qui ne croit alors au dieu souverain ? » *Indra* n'est pas seulement un des grands dieux de l'antique panthéon hindou, c'est lui, la divinité suprême, qui guide la race aryenne à la conquête des Indes ; c'est à lui que s'adressent les Aryens pour lui demander aide et secours au moment de leurs luttes avec les tribus aborigènes à peau noire. « *Indra* a protégé les Aryens et les a aidés à vaincre les Dasyus. » — « *Indra* a protégé ses adorateurs aryens au plus fort de la bataille, il a vaincu les hommes à peau noire. » Cet *Indra* hindou est le fils de *Dyaus*, le ciel. » (E. Tylor, *Civilisation Primitive*, II, 344-45.)

1128. — Dans l'Inde antique, les pierres polies prévenaient l'effondrement de la hutte.

« Si la hutte vient à menacer ruine, il y a remède. On enduit de sampâta six pierres polies, qu'on enterre, respectivement aux quatre coins, en bas et en haut : en bas, cela doit s'entendre de la fondation du pilier central ; en haut, c'est moins clair, s'agit-il d'enkyster la pierre dans un cône de pisé qui agglutine la commissure du toit de chaume ? Les prières afférentes sont des formules de prose vulgaire adressées, respectivement, aux quatre points cardinaux, au nadir et au zénith. » (V. Henry, *La Magie dans l'Inde Antique*, P. 1909, p. 99, d'après *Kauçika-Sutra*, XLIII, 14-15.)

1129. — Le culte des pierres de foudre dans les environs de Madras (Inde britannique).

Dans les régions montagneuses de l'Inde méridionale, il y a des tribus qui ne sont que superficiellement entamées par le brahmanisme et chez lesquelles existent encore des idées et des usages très anciens.

Le missionnaire danois Löventhal, durant un séjour sur les collines Shevaroy, qui s'élèvent au sud-ouest de Madras a pu acquérir d'un planteur qui collectionnait des antiquités un certain nombre d'outils néolithiques et surtout des haches (dont

il a fait don au Musée National de Copenhague). Il y a joint les renseignements qui suivent :

« Les Malayals qui habitent les collines Shevaroy, aux environs de Conjevaram, appellent ces haches : *pierres de tonnerre* et pensent qu'elles sont tombées du ciel. Dans la forêt, ils ont de petits autels de pierre sur lesquels ils posent ces pierres, qu'ils considèrent comme des espèces de divinités. »

D'après ce que les indigènes dirent à M. Löventhal, toutes les haches rassemblées par ce collectionneur provenaient de ces autels forestiers ; il en avait ramassé de pleins paniers.

A propos de sept haches recueillies dans la même région, Berg, un autre missionnaire, écrit : « Les coins (de foudre) étaient adorés comme les dieux du village par les Malayals (= Montagnards) qui me les apportèrent durant une de mes tournées de prédication. Ces pierres formaient une rangée sur un autel juste à l'entrée du village. Cet autel était une sorte de table rectangulaire bâtie en pierres sèches et recouverte de terre. Tous ces coins étaient enfoncés dans cette terre et avaient été arrosés de beurre d'Inde (ghee).

Outre les haches offertes par ces missionnaires, le Musée National danois possède toute une série d'objets de culte provenant d'un autel de parias des environs de Vallore. Löventhal écrit à ce sujet :

« A peu près au centre de tous les villages de parias que j'ai vus, il y a un monceau de terre cubique de 12 à 16 pieds de côté qui est entièrement entouré par un petit mur de pierres. Au milieu de ce monceau — qu'ils appellent un « *temple de terre* » — il y a ordinairement un grand arbre près duquel se dressent trois pierres pointues. Notons qu'il y en a parfois cinq et parfois une seule. Placées sur champ, elles sont fixées avec de l'argile ou à l'aide d'un peu de chaux. Ces pierres, dont la taille varie beaucoup, ont ordinairement la forme d'un cône un peu aplati au sommet. Si les parias trouvent une pierre ayant naturellement cette forme ils l'emploient de préférence, sinon ils la taillent pour la lui donner. Pendant le culte, ils enduisent ces pierres de safran et font sur chacune d'elles trois marques rouges avec un doigt trempé dans l'aniline. La pluie ou le vent chaud ou les rayons du soleil enlèvent bientôt ces taches et si les pierres viennent à disparaître elles restent longtemps sans être remplacées. En général les parias sont des dévots peu zélés. A côté de ces pierres, on plante souvent un petit trident de fer (triçulâ) (qui représente

l'arme du dieu de la foudre). Sur le devant de l'autel, en avant de la ligne formée par les coins de pierre et le triçulâ, on place ordinairement une coupe en terre avec une mèche pour l'huile et deux autres coupes pour le camphre (dont on se sert communément comme encens). Mais coupes et triçulâ disparaissent fréquemment, car les enfants jouent avec et les brisent. On ne les remplace que si l'on doit faire quelque cérémonie.

Quelques garçons apportèrent à Löventhal une série de pierres provenant d'un autre « *temple de terre* » ; deux de ces pierres étaient d'anciennes haches néolithiques ; la troisième était un fragment de roche terminé en pointe. Ce mélange lui fit supposer que les pierres pointues des autels de parias ne sont que des équivalents ou des substituts des haches préhistoriques de pierre polie qui sont beaucoup plus rares dans les terres basses que dans les montagnes. « Ce qui me confirme dans cette opinion, écrivait-il, c'est le fait que dans tous les villages des montagnes Shevaroy, où le planteur avait dégarni les autels de leurs haches de pierre, les habitants les remplacèrent soit par des pierres roulées, soit par des morceaux de pierre qui avaient à peu près la forme d'une hache de ce genre. » (Ch. Blinkenberg, *The Thunderweapon in religion and folklore*, Cambridge, 1911, pp. 8-12.)

1130. — Les faiseurs de pluie dans la population malaise de Malacca, de Sumatra, de Java et des Célèbes.

Parmi les populations de race malaise, les outils préhistoriques passent pour des pierres de tonnerre. On dit qu'elles se rencontrent toujours près des arbres qui ont été frappés par la foudre. Pour faire venir la pluie on enveloppe la pierre de feuilles et on la laisse pendant la nuit dans un vase rempli d'eau. (G. A. Wilken, *Het animism bij de volken van den. Indischen Archipel*, Leyde, 1885, I, 134-137. Cf : C. Blinkenberg, *loc. cit.*, pp. 116-117 où l'on trouvera d'autres références.)

1131. — Les dents du tonnerre à Java.

« Les outils en pierre sont appelés « dents du tonnerre » ; la foudre frappe souvent les palmiers, surtout ceux qui sont isolés ou séparés les uns des autres, et les fend souvent comme ferait un violent coup de hache ; les indigènes croient que l'arbre

a été réellement frappé par un coin, et ils prétendent qu'on en trouve souvent un près de l'arbre foudroyé, si l'on creuse dans la terre à une profondeur suffisante. » (ROULIN, *Compte-rendu de l'Acad. des Sciences*, 1868, LXVII, 326 ; Cf. : C. BLINKENBERG, *loc. laud.*, p. 117.)

Les pierres de foudre et les outils de pierre en Chine du IIIe siècle à nos jours.

Les outils de pierre, dès le IIIe siècle de notre ère, étaient considérés comme des pierres de foudre. Du beau livre de B. Laufer sur le jade (1) et de la monumentale étude de F. de Mély et d'H. Courel sur les lapidaires chinois (2) nous avons extrait les notes qui suivent ; elles jalonnent suffisamment cette tradition pour qu'on admette sa continuité du IIIe siècle jusqu'à nos jours.

1132. — Les haches en pierre proviennent du tonnerre (IIIe siècle).

Dans le *Po wu chi*, œuvre de CHANG HUA (232-300) on lit : On voit fréquemment de telles pierres en forme de hachettes dans les maisons des gens du peuple. Ils les appellent des haches ou des coins du tonnerre (*p'i-li fu* ou *p'i-li hieh*). (B. LAUFER, *loc. laud.*, p. 64.)

1133. — Les outils en pierre sont l'œuvre commune de la Terre et du Ciel.

KUO-SHIH, qui vivait au Ve siècle, nous a laissé le *Huang chung ki* où l'on peut lire : « Dans un district à l'ouest du *Yu-Mên* (près de Tun-huang dans le Kansou) il y a une montagne sur laquelle s'élève un temple. Là, les gens du pays tournent des vrilles pour les offrir, chaque année, au dieu du tonnerre comme un charme contre la foudre. » Le tonnerre se compose de deux forces, le *Ying* et le *Yang* (le pouvoir mâle et le pouvoir femelle) dont l'un a une voix forte et l'autre une voix faible de telle sorte qu'ils peuvent engendrer des objets divins (*shen wû*).

(1) BERTHOLD LAUFER, *Jade, a Study in Chinese Archaeology and Religion*. Chicago, 1912, in-8°.
(2) F. DE MÉLY et H. COUREL, *Les lapidaires chinois*. Paris, 1896, in-4°.

De nombreux objets auparavant invisibles, apparaissent ainsi à la lumière : haches, vrilles, pierres à laver, marteaux qui sont des choses réelles. On peut dire qu'ils sont conçus par le Ciel et formés dans la Terre (1), nous en avons un exemple dans les étoiles qui tombent dans les champs et qui arrivées là nous apparaissent en pierre. C'est de cette façon qu'il se produit des pluies de métal et de pierre, de mil et de blé, de cheveux et de sang, et d'autres choses bizarres qui prennent forme ici-bas. Il y a certainement dans l'univers (litt : le grand vide) des objets divins dont on peut se servir : Su Shao au temps de la dynastie Ch'ên (557-587) avait un *marteau du tonnerre* qui pesait huit livres (chinoises). » (B. Laufer, *Jade*, Chicago, 1912, pp. 64-65.)

1134. — Haches et limes sont des pierres de tonnerre.

Ch'ên Tsang-k'i, auteur d'une *Materia Medica*, vécut sous la dynastie des Tang, dans la première moitié du viiie siècle ; il écrivait :

« Des (pierres du dieu du tonnerre) ont été trouvées à trois pieds sous terre par des paysans qui exploraient une localité où s'était produit un violent orage. Elles sont de formes variées. Il y en a qui ressemblent à des hachettes et d'autres à des limes. Certaines d'entre elles sont percées par deux trous. Quelques-uns prétendent qu'elles proviennent de *Lei-Chou* dans le Chantoung et de *Tsè-chou-fu* dans le Chansi, où elles furent ramassées après un orage accompagné de tonnerre et d'éclairs. Un grand nombre de ces pierres de foudre sont dures comme le jade et ont la forme d'une hache de couleur sombre ou verte avec des stries noires. Plusieurs assurent qu'il s'agit d'instruments en pierre façonnés par l'homme et offerts aux divinités célestes, ce dont je ne puis me porter garant. » (Cf. : B. Laufer, *Jade*, Chicago, 1912, pp. 63-64).

1135. — Haches du tonnerre offertes à l'empereur.

Durant le règne de l'Empereur Su-Tsung (756-762), de la dynastie des Tang, un prêtre bouddhiste (Ni-chên-ju) fit présent à l'Empereur de huit objets précieux qu'il affirmait avoir reçus du Ciel pour être remis au Fils du Ciel. L'un de ces objets portait

(1) Citation du *Yi-King*.

l'inscription : « *Pierres du dieu du tonnerre* ». Il s'agissait de deux outils en forme de hache taillés dans le jade ou tout au moins aussi dures que le jade vert. (G. Schlegel, *Uranographie Chinoise*, Leiden, 1875, p. 760.)

1136. — Les tablettes d'encre du Tonnerre.

Liu Sün dans son livre *Ling piao lu* (sous la dynastie des Tang) écrivait : Dans le Leichou après la pluie on trouve fréquemment aux lieux déserts des pierres semblables au jayet que l'on appelle les « *tablettes d'encre du Dieu du Tonnerre* ». Lorsqu'on les frappe elles rendent un son métallique ; elles sont d'un aspect net et brillant. (B. Laufer, *loc. laud.*, p. 66.)

1137. — Haches et coins de tonnerre (fer, bronze et pierre).

L'auteur du *Mêng ki pi t'an*, qui vécut de 1030 à 1093, s'exprime ainsi dans son livre : « De nos jours, le peuple a trouvé de nombreuses haches de tonnerre et de nombreux coins de tonnerre dans le sol, mais toujours après des orages. Nombre de ces outils sont en fer ou en bronze, les coins sont en pierres et ressemblent à des haches, mais ne sont pas perforés. » (B. Laufer, *Jade*, p. 65 ; note 1.)

1138. — Les haches de jade comme fétiches.

Tao Tsung-I, qui rédigea le *Ch'o kêng lu* à la fin de la dynastie Yüan, parle de deux gardes du corps qui se tenaient auprès du Khan et qui tenaient dans leurs mains des haches de jade. Palladius ajoute qu'il s'agissait de haches trouvées par hasard dans le sol, probablement des armes primitives. (Palladius, *Elucidations of Marco Polo's Travels in North-China*, dans *Journal China Branch R. Asiactic Society*, 1876, x, 43. Cf. : B. Laufer, *loc. laud.*, p. 63.)

1139. — Pi lie tchin, ou lei ki (pierre de tonnerre).

Li che tchen, célèbre naturaliste du xvie siècle, résume ainsi les connaissances de son temps au sujet des outils de pierre :

a) *Origine et description* : « C'est une espèce de pierre qu'on trouve après la foudre tombée, tantôt d'une figure, tantôt

d'une autre, ordinairement de la figure du fer d'une hache, à cela près qu'il n'y a pas de trou pour l'emmancher ; ou d'une barre de fer ou d'une lime, quelquefois longue de plus d'un pied et pesant trois ou quatre livres (chinoises), très dure, de couleur bleue, noire, marbrée, etc. On les trouve après le tonnerre, enterrées dans la terre à cinq et six pieds et souvent plus. Il tombe quelquefois une matière que l'auteur appelle perle ou brillant : c'est, dit-il, un phosphore qui luit dans les ténèbres.

b) *Formation* : « C'est, dit-il, par l'agitation ou mouvement violent, ou du choc des vapeurs et matière subtiles du Soleil et de sa femme, que se produisent ces grands bruits, déterminés ou mus l'un et l'autre par un esprit ou être intelligent qui agit en cela et dans tant de productions que nous voyons avec une sagesse parfaite : les voies des esprits, continue-t-il, sont obscures et imperceptibles à notre égard, nous ne pouvons les pénétrer à fond.

c) *Vertus médicales et mode d'emploi* : On attribue à cette pierre d'être utile pour faire revenir de certaines frayeurs subites et extraordinaires, qui démontent le cerveau et font qu'on ne connaît plus les gens ; item, d'être bonne pour la dysurie provenant de gravelle ; la manière d'en user dans ces deux cas, c'est de (la frotter jusqu'à usure) avec de l'eau qu'on fait boire, ou de prendre de l'eau où elle a bouilli. On dit que, mise sous le chevet, elle empêche qu'on ait des songes effrayants. On en fait prendre de la raclure dans la phtysie et pour tuer les plus vieux et les plus dangereux vers : item, mise dans des coffres et armoire, elle empêche qu'il ne s'y engendre des vers *Pen ts'ao kang mou* (Section des Pierres, ch. X, fº 38 *b*.) (1).

1140. — Description des variétés.

Dans son « *Livre de l'Eclair* » Li che tchen écrit encore : « Les haches de tonnerre ressemblent aux haches de bronze ou de fer. Les pierres à laver du tonnerre ressemblent à celles dont on se sert habituellement pour cet usage. Elles sont de couleur pourpre et noire. Les marteaux du tonnerre pèsent plusieurs livres (chi-

(1) F. de Mély et H. Courel, *Les lapidaires chinois*. Paris, 1896, p. 239. Voir aussi : F. de Mély, *Les pierres de foudre chez les Chinois et les Japonais*. Paris, 1895, pp. 5-6.

noises), les vrilles du tonnerre ont plus d'un pied de long et sont dures comme de l'acier. Elles ont été utilisées par le dieu du tonnerre pour fendre ou briser. Les anneaux de tonnerre sont semblables aux anneaux de jade ; ils ont été portés par le dieu du tonnerre comme ornements de ceinture, puis sont tombés sur terre par la suite. Les grains du tonnerre sont ceux que le dragon divin (shên-lung) avait tenus dans sa bouche puis laissé tomber. La nuit ils éclairent toute la maison...

« Chaque éclair écrit dans le bois ou la pierre et ces pierres écrites sont alors appelées des tablettes de caractères (mou cha). Ces caractères d'un jaune sombre ont deux ou trois dixièmes de pouce de haut. D'autres disent que les fleurs de soufre, indigo bleu et vermillon, colorent les graphies de l'éclair. Pour d'autres enfin, c'est la graisse des pierres du mont Peng-lai qui fournit la matière de cette écriture. Dans le Lei-Chou chaque orage s'accompagne d'une grosse chute de pluie avec laquelle tombent de gros galets semblables à des cailloux et de petits morceaux de pierre, quelques-uns en forme de doigts sont très durs, noirs, luisants et très lourds » (bélemnites ?). Cf. : B. Laufer, *Jade*, 64 et 65-66.



Fig. 18. — Les pierres de foudre d'après le *Pen ts'ao kang mou*.

1141. — Les six objets précieux.

Un curieux bois gravé, qui figure dans le *Fang-shih mo pou* (publié en 1588) est reproduit ci-dessous : Les six « objets précieux de bon augure » y apparaissent sur un fonds de nuages. Au bas du côté gauche on reconnaît deux hachettes de pierre qui sont appelées pierres du tonnerre. Les autres objets sont les



Fig. 19. — Les six objets précieux de bon augure.

deux crochets avec lesquels l'Impératrice cueille les feuilles des mûriers, un sceau de jade, des grains de corail blanc appelés *lang-kan*, le joyau rouge nommé *mo-ho* et la perle précieuse qui procure tout ce que l'on désire. (B. Laufer, *loc. cit.*, pp. 66.)

1142. — L'âge des outils de pierre.

On pense généralement que les outils de pierre que l'on trouve dans le sol sont des outils des âges préhistoriques. Pour la Chine nous avons la certitude que l'Empire du milieu a possédé des ateliers d'outils lithiques en pleine période historique ; il ne faut donc pas généraliser.

Dans l'œuvre géographique rédigée par Lo shi à la fin du xe siècle, on lit qu'à T'eng hien (province de Kouang-Si) existait une manufacture de couteaux et d'épées en pierre sombre ou verte qui fournissait également aux femmes des bracelets et des anneaux. Et ceci demeure vrai beaucoup plus tard.

Au xviie siècle, on rencontre encore des ateliers où l'on taillait le jade ou d'autres pierres dures; mais il est fort probable — pour ne pas dire certain — que l'on ne confondait pas les outils récemment fabriqués avec les outils trouvés dans le sol et revêtus d'une patine. Ceux-ci seuls devaient être tenus pour des pierres de foudre.

L'empereur Kang Hi (1661-1722), le plus grand prince de la dynastie mandchoue, connaissait bien les pierres de foudre. Il écrivait que leur nature et leur forme variaient avec les régions et que les Mongols nomades (y compris les Toungouses) de la côte occidentale se servent de ces sortes d'outils, de même que d'autres se servent du bronze et du fer. Quelques-uns ont la forme de haches, d'autres de couteaux, certains autres de maillets, les uns sont en pierre noire, les autres de couleur verdâtre. (Cf : *Mémoires concernant les Chinois*, Paris, 1779, iv, 474.)

Kang Hi n'aurait peut être pas pu déterminer l'âge de tous les instruments que l'on tenait pour des pierres de foudre, mais très vraisemblablement il n'admettait comme tels que les instruments trouvés dans le sol et présentant une patine qui permettait de croire à leur ancienneté.

Fait remarquable. Malgré le voisinage ou l'existence connue d'une fabrique d'instruments lithiques, la tradition n'a jamais cessé de tenir certains outils de pierre pour des pierres de foudre. En tous cas, cette tradition est encore vivante aujourd'hui :

1143. — Un témoignage du xxe siècle.

Dans une lettre datée de Chang-Haï, le 31 juin 1902, M. Gilbert Walshe écrit : « Les traits du tonnerre sont des ciseaux réels

d'un âge du bronze (je ne dis pas de l'âge du bronze), et l'on dit, parmi le peuple, qu'ils sont enterrés dans la terre à 3 pieds de profondeur, là où un homme a été tué par le tonnerre. » (B. Laufer, *Jade*, Chicago, 1912, p. 65, note 8.)

1144. — Le remplaçant (conte moderne).

Le conte suivant, qui a été recueilli de nos jours, exprime exactement ce que le peuple chinois pense encore des pierres de foudre :

« Au moment des plus grandes chaleurs, à *Où-yuan-hien* (*Nàn-Hoei*), un certain Tong, jeune homme d'une vingtaine d'années, dormait après le repas de midi. Soudain il se vit entouré d'une bande de satellites infernaux qui disaient : Celui-ci a la bouche pointue ; il fera l'affaire... Ils lui remirent une petite hachette qu'il glissa dans sa manche, et le menèrent à un palais. Un personnage vénérable, vêtu comme un roi, siégeait. Quand son tour fut venu, le jeune homme lui fut présenté. Le vieillard dit : Ayant fait une longue tournée dans l'humidité des nuages, les deux génies de la foudre ont gagné le rhume. Or il y a ordre de foudroyer au plus tôt une jeune femme de *Lào-p'ing-hien* (*Kiàng-si*) qui maltraite sa belle-mère. Mes agents disent que tu pourras faire l'affaire. Tu as la hachette. Voici ton mandat. Va ! — Le Tong se prosterna, puis sortit. Aussitôt un nuage se forma sous ses pieds, et l'enleva dans les airs. Le tonnerre grondait et les éclairs jaillissaient tout autour de lui. Il arriva bientôt à la limite de *Lào-p'ing-hien*. Là le génie du lieu le reçut, puis le conduisit. Bientôt, du haut de son nuage, le Tong vit un grand rassemblement. Une jeune bru injuriait sa belle-mère à grands cris. — C'est celle-là, dit le génie. — Le Tong lança sa hachette. Un coup de tonnerre épouvantable retentit. Toute la foule terrifiée tomba à genoux. La jeune femme gisait morte. — Le Tong revint et rendit compte de sa mission. Edifié sur son habileté, le juge infernal voulut se l'attacher. Ma mère est vieille, objecta le Tong ; je lui dois mes services. — Encore plus édifié, le juge dit : Je te dois une récompense. Qu'es-tu ? — Je suis étudiant, dit le Tong. — Apportez le grand livre, commanda le juge. — Après avoir cherché la section *Où-yuan-hien* : Présente-toi à la session prochaine, et n'aie pas peur, dit le juge, car tu seras certainement reçu... Puis il le congédia. — Le Tong se réveilla sur sa couche. Il raconta son rêve. — On prit des infor-

mations à *Lào-p'ing-hien*. Une bru impie avait en effet été foudroyée, au jour, à l'heure, et dans toutes les circonstances narrées par le Tong. — De plus, tandis que le juge cherchait dans le grand livre, le Tong, né malin, y avait aussi jeté un regard à la dérobée. Il avait vu que, à la promotion suivante, où lui-même serait reçu, *Tch'eng-tsounnsien* serait premier, et *Wang-p'eik-œi* second. Il l'annonça. Tout se vérifia. » (Léon Wieger, *Folklore Chinois Moderne*, Sienhsien, 1908, pp. 201-202.)

1145. — Les pierres de foudre et les outils de pierre au Japon, d'après A. J. C. Geerts (1).

Nous reproduisons ci-dessous le résumé du chapitre des pierres de foudre qu'en a donné M. F. de Mély. Il y décrit successivement neuf variétés :

« 1° Les coins de foudre, haches de foudre. *Rai fu* (haches de tonnerre), appelées aussi *Ten gu no masakari* (grande hache de Tengu), *kitsune no masakari* (grande hache, dite du renard) ; on en trouve de fréquents spécimens dans les collections des archéologues japonais, et notamment au Musée de Yedo et de Kiyoto. Ces instruments de pierre sont toujours bien polis et à bords arrondis, leur surface luisante est caractéristique. Les coins perforés ne semblent pas exister au Japon. Ils sont fabriqués en diorite, en mélaphyre, en porphyre brun, en porphyre vert ou ophite, en pétro-silex et quelquefois en phtanite ou kieselschiefer.

Ils ont été trouvés à Tsuyama, dans la province d'Awa, à Akasaka dans la province de Mino et dans les provinces de Mutsu et de Yechigo.

2° *Kitsune no kanna ishi* (pierre fer de rabot du renard). Instrument en pierre, ayant la forme d'un fer de rabot. Le renard étant au Japon, d'après la croyance populaire, le symbole ou l'incarnation du démon, on conçoit aisément qu'on attribue à ces pierres une origine surnaturelle. Au Musée de Leyde se trouve un spécimen de cette sorte de pierre, bien poli et taillé dans du pétrosilex vert foncé.

3° *Rai jo* (bâton du tonnerre), *heki reki chin* (pilon étincelant). Les instruments dont il est ici question se trouvent dans la collection du temple Ocho in, à Nagahama, dans la province d'Omi, et au Musée de Yedo.

(1) *Les produits de la nature japonaise et chinoise*. Yokohama, 1878, 2 vol.

4° *Rai tsui* (marteau de tonnerre. Pierre cylindrique, fort dure, lourde, noirâtre, d'environ un pied de longueur.

5° *Rai guwan* (bracelet et anneau de tonnerre). Pierres très dures, brillantes, noires ou parsemées de taches blanches, en forme d'anneaux et de cylindres, percées verticalement au centre. On en voit une dans le temple d'Hosenji, à Yanagi bamba, Yamatocho (Kiyoto) ; elle semble être une espèce d'agate.

6° *Rai boku* (encre de tonnerre). Geerts cite le *Hon zoko moku* : « Dans le district de Rai shu, en Chine, où il y a beaucoup d'orages accompagnés de tonnerre, on voit de temps en temps tomber après ces orages, une pluie de pierres noires, brillantes, sonores, lourdes et fort dures, de la longueur environ d'un doigt. Ce sont ces pierres que l'on a appelées *rai boku* ou encre de tonnerre. »

Selon d'autres écrivains, le *rai boku* serait une substance, qui n'est ni pierre, ni terre ; mais une espèce d'encre dure, produite par la foudre.

Enfin le célèbre naturaliste japonais Ono Ranzan dit : Le *rai boku* est produit par un animal (mythologique), *rai ju*, qui vit dans les hautes montagnes, à Kisoyama. Cet animal a quelque ressemblance avec le cochon. Il va au devant de la foudre qu'il aime, et, enlevé par elle dans les airs, il retombe à terre brisé en morceaux. Ce sont ces fragments qui forment le *rai boku* ou encre de tonnerre.

7° *Rai fu kiyo* (scie de tonnerre). Pierre de diorite taillée, au Musée de Yedo.

8° *Ban teki* (flûte de pierre, dite de tonnerre). Au Musée du Ministère de l'Intérieur à Yedo. Ce sont des géodes ou masses de silice concrétionnées creuses.

9° *Seki kiyo* (pilon à riz). Gros galet arrondi au Musée de Yedo. » Cité par : F. de Mély et H. Courel, *Les Lapidaires chinois*, LIII-LIV.

1146. — Côtes asiatiques de la mer glaciale.

Le tonnerre lance une flèche qui s'enfonce dans la terre et que celle-ci ne peut conserver plus de trois ans dans son sein. Cette même croyance se retrouve en Russie. (J. G. Gmelin, *Voyage en Sibérie*, 1750, II, 118.)

CHAPITRE III

Parallèles d'Amérique.

1147. — Les « piedras del rayo » aux Antilles.

« Les celts pétaloïdes ont leur place dans les croyances et les pratiques des indigènes modernes. A Porto-Rico et dans quelques autres Antilles espagnoles, on les appelle habituellement « *piedras del rayo* » ou pierres de tonnerre. Les gens de la campagne leur attribuent des pouvoirs magiques et les considèrent comme efficaces pour la guérison des maladies. On suppose également qu'ils protègent les indigènes contre l'éclair et, dans ce but, on les place sous le chaume qui forme le toit de leurs cases. A Saint Vincent et dans quelques îles, on les met dans des jarres de terre pour que l'eau destinée à la boisson demeure pure et fraîche.

« Il existe de nombreux récits et des superstitions non moins nombreuses au sujet de ces pierres. Les uns affirment qu'on les trouve dans les arbres frappés par la foudre, les autres qu'elles s'enfoncent dans la terre et ne remontent à la surface qu'au bout de sept années. D'après quelques informateurs, pour s'assurer qu'il s'agit d'une pierre de tonnerre, on l'entoure d'un fil et on la fait passer sur une allumette allumée, si le fil brûle (1) la pierre est véritable. Plusieurs exemplaires (de la collection de l'auteur) portent des traces de semblables essais.

« Des pierres de tonnerre font partie du matériel liturgique du Vaudou africain et sont utilisées dans ses cérémonies.

« L'auteur de ces lignes a découvert un certain nombre de ces pierres dans les grottes de Porto-Rico et dans les *mounds* (monceaux de coquilles) ; toutefois la majorité des Celts de sa collection (qui en compte des centaines) fut achetée à des paysans qui

(1) L'auteur a certainement mal compris son informateur qui a dû lui dire *Si le fil ne brûle pas.*

les avaient trouvés en cultivant leurs « camicos » ou petites fermes, les avaient conservés en raison des vertus qu'ils leur attribuaient. Les pierres qui furent acquises par l'auteur étaient presque toujours légèrement entaillées par leurs possesseurs, leurs pointes ou leur tranchant ayant été brisés par crainte de l'électricité qu'elles contenaient. (J. Walter Fewkes, *A prehistoric island culture area of America*, dans : *24th Annual Reg. Bureau of Amer. Ethnology*, 1912-1913, pp. 175-176 et note 29.)

« Les celts que j'ai recueillis à Cuba ont les mêmes formes que ceux des autres Antilles et sont baptisées par les paysans du même nom *piedras del rayo* ou pierres de tonnerre. Comme à Porto-Rico, ils sont l'objet de nombreuses traditions et d'abondantes superstitions. » (J. W. Fewkes, *loc. cit.*, p. 251. Voir aussi J. W. Fewkes, *The aborigines of Porto-Rico* dans 25 th *Annual Rep. Bur. of Amer. Ethn.*, p. 94.)

1148. — Description d'un houmfort ou sanctuaire du Vaudou dans la Plaine du Cul-de-sac à Haïti.

« Le houmfort est une case ordinaire, un peu plus grande que les autres. Le sanctuaire comporte un *pé* principal, occupant, sur un des côtés, toute la longueur de la chambre, et un autre, plus petit, dans un des coins. Ces *pés* sont de larges autels en maçonnerie, dont le soubassement est orné de cœurs et d'étoiles en relief ; au-dessus, des draperies pendent du plafond. Le *pé* latéral est divisé en trois compartiments. Il y a donc, en tout, quatre sections, consacrées à chacun des *lois* (saints ou génies) servis dans le houmfort : Aguay Aoyo, Dambala, Ogoun Badagry et Loco roi Nago. Maître Aguay est représenté par le petit bateau coutumier ; un médaillon est consacré à M. Dambala, tenant deux couleuvres en main ; sur un tableau figure à cheval Ogoun Badagry, à côté d'une femme portant un drapeau ; Papa Loco a son image en grand uniforme ; il fume sa pipe et agite un éventail. Les murs sont tapissés d'images de piété. Le fond de l'autel est occupé par de nombreuses carafes en terre cuite, nommées *canaris* qui contiennent les *zains*, c'est-à-dire les mystères recueillis dans le houmfort ; devant, se trouvent des bouteilles de vin, de liqueurs, de vermouth, qui leur sont présentées en hommage ; puis des plats, des tasses affectées aux mangers-marassas, des crucifix, des clochettes, des *assons*, calebasses emmanchées d'une tige, auxquelles sont fixés des

osselets de couleuvre et que l'officiant agite, pour diriger la danse ou appeler les *lois* ; des assiettes remplies de pierres taillées, venues des Indiens, « *pierres-tonnerre* », symboles de Dambala, que Saugo, le dieu de la foudre, lance du ciel dans l'enclos des papalois (maîtres de cérémonies) favorisés. » (EUGÈNE AUBIN *En Haïti*, *Planteurs d'autrefois*, *nègres d'aujourd'hui*, (1910) p. 57-58.)

Un autre houmfort « est divisé en deux chambres, l'une consacrée à Dambala avec les canaris, les tasses, *les pierres-tonnerre*, les bouteilles et les images de saints en usage dans ces sortes de lieux ; l'autre réservée au rite Congo, moins meublée et décorée de quelques chromolithographies dont l'une représente « l'Adoration des Mages. » (E. AUBIN, *loc. cit.*, (1910), p. 61.) La présence des pierres tombées du ciel, comme symboles du dieu de l'orage, et placées sur l'autel avec le crucifix, des statues de la Vierge et d'autres objets sacrés, est également signalée par : W. B. SEABROK, *L'Ile Magique*, Paris, 1929, pp. 17 et 85.

Les pierres médicinales de la Nouvelle Espagne au milieu du XVIe siècle d'après le Frère Bernardino de Sahagun.

1149. — Le métal de la pluie (ou pierre de tonnerre).

« Il y a une pierre médicinale qu'on appelle *quiauhteocuitlatl.* Elle n'est pas très dure, mais elle est lourde ; elle est noire ou teintée de noir et de blanc. Elle n'est ni savoureuse, ni amère, ni insipide. Quant au goût, elle est comme de l'eau. Elle est utile pour les personnes que la foudre a effrayées et qui en sont restées comme muettes et hors d'elles-mêmes. En buvant des raclures de cette pierre délayée dans de l'eau claire et froide, ces personnes reviennent à elles. Prise en boisson comme on vient de le dire, cette pierre est bonne pour les personnes qui ressentent une chaleur intérieure. Elle produit le même effet si on la mêle aux raclures de la pierre nommée *xiuhtomoltetl.* Elle fait du bien également dans le cas d'un mal au cœur qui cause des faiblesses et des envies de vomir. On en boit alors une ou deux fois. Cette pierre se trouvait à *Xalapa*, *Itztepec*, et *Tlatlauhquitepec.*

« Les natifs de ces pays prétendent que, quand il commence à

tonner et à pleuvoir sur la montagne, ces pierres tombent des nuages et s'enfoncent sous un petit volume dans la terre.

Elles croissent chaque année et deviennent grandes, les unes grandes, les autres longues comme les bourses d'un mouton, plus ou moins. Les habitants du pays se mettent à leur recherche et, quand ils voient un pied dans l'herbe isolé, ils reconnaisent que là se trouve une pierre. Ils creusent et la recueillent. Les bien-portants la boivent aussi de la manière qu'on a dite, comme un tempérant de chaleur excessive. »

1150. — La Turquoise en Nouvelle-Espagne.

« Il y a une autre pierre médicinale appelée *xiuhtomoltetl*. Elle est verte et blanche simultanément, comme *chalchiuitl*. Elle est fort belle. Ses raclures bues de la façon dite plus haut font du bien dans les cas des maladies susdites. On l'apporte de *Guatemala* et de *Xoconochco*. Elle ne se forme point par ici. On en fait des enfilades en chapelet pour les enrouler autour du poignet. »

1151. — La Pierre de sang en Nouvelle-Espagne.

« Il y a une autre pierre médicinale nommée *eztetl* qui est bonne pour arrêter le sang qui sort du nez, en prenant soin de la tenir à la main ou de la tenir sur le cou de façon à lui faire toucher les chairs. Cette pierre est teinte d'un grand nombre de couleurs : rouge, blanc, vert clair, jaune, noir ; il en est même de transparentes et cristallines parmi toutes les autres. Ces différentes teintes n'apparaissent pas avant que la pierre soit polie, mais on les voit très clairement après le polissage. Elle se produit en plusieurs parties du pays. » (Fr. B. de Sahagun, *Histoire Générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, trad. D. Jourdanet, Paris, 1886, p. 763.)

1152. — Les pierres transparentes au Yucatan.

Au Yucatan, le devin est appelé *h'men*, forme personnelle masculine du verbe *men*, comprendre, faire. Il est celui qui connaît et qui réalise. Son principal instrument est le *zastun*, « la pierre claire » de *zaz*, clair ou transparent et *tun*, pierre. C'est un cristal de quartz ou quelque autre pierre transparente qui a été dûment sacralisée en brûlant devant elle de la gomme copal en

guise d'encens et par la récitation de certaines formules magiques dans un dialecte archaïque dont usait jadis les anciens sages. Cette pierre possède le pouvoir de refléter le passé et l'avenir et le devin regarde dans ses claires profondeurs et voit tantôt les objets perdus qui peuvent être retrouvés, tantôt ce que devient l'absent. D'autre part, grâce à ce sortilège, la maladie ou le malheur frappent ceux qu'il désigne. Il y a bien peu de villages dans le Yucatan qui ne possèdent pas au moins une de ces pierres merveilleuses. (D. G. Brinton, *The Folk-Lore of Yucatan* dans *Folk-Lore Journal*, 1883, I, 245.)

Les merveilleux pouvoirs des pierres chez les Indiens de l'Amérique du Sud.

« Les fétiches, les amulettes et les talismans lithiques sont très communs dans toutes les parties de l'Amérique du Sud. Les diverses pratiques superstitieuses des Indiens qui nous sont connues permettent de croire que les pierres leur semblent posséder un mystérieux pouvoir pour effrayer ou chasser les mauvais esprits.

1153. — Marche serpentine à travers une série de pierres.

« Les Indiens Canelos de l'Equateur nous fournissent un exemple typique : quand un homme est mordu par un serpent venimeux il est soigné par l'homme-médecine au moyen d'incantations traditionnelles d'eau de tabac et d'autres médicaments. Le cinquième jour, qu'il soit guéri ou sur le point de mourir, on pratique la cérémonie suivante : sur les bords d'une rivière, on ramasse cinq pierres rondes ou quelque peu aplaties que l'on dispose de façon à former une sorte d'alignement qui part de la maison ; chaque pierre étant éloignée de la précédente d'un pied environ. Après cela l'homme-médecine, seul ou assisté d'un autre indien, aide le patient à marcher tout le long de ces pierres en partant de la maison jusqu'à l'extrémité de la ligne, pour revenir au point de départ ; on croit que, grâce à ce procédé, on obviera aux conséquences de la morsure du serpent. Bien entendu, la guérison est due à certains vertus magiques attribuées aux pierres, mais les indiens ne peuvent expliquer précisément comment des pierres naturelles, apparemment choisies au

hasard, sur le bord d'une rivière, peuvent produire ces merveilleux effets.

1154. — Des Cairns.

« Il est évident que les pierres lancées sur les Apachitas, ou Cairns sacrés du Pérou, passent pour posséder le pouvoir de maintenir sous ces monceaux les mauvais esprits qui les habitent.

1155. — Armes et outils.

« Il est facile de constater que les pierres dures, armes et outils, qui servirent jadis aux très anciens sauvages sont utilisés par les indigènes actuels pour intimider les mauvais esprits ; mais s'il est facile de se convaincre qu'ils leur attribuent une force spirituelle particulière, il est fort difficile d'en savoir la raison.

1156. — Pierres singulières ou merveilleuses.

« Toutefois, dans certains cas, la chose est possible. Les pierres auxquelles on attribue un pouvoir mystérieux et qu'on élève au rang de fétiche, le doivent généralement à quelque singularité de forme, de position, de taille, de couleur, ou à toute autre circonstance remarquable qui incitent les primitifs à leur reconnaître quelque chose de surnaturel. Nous n'examinerons pas, quant à présent, si le pouvoir reconnu à de telles amulettes est personnel ou impersonnel. Je voudrais montrer que les Indiens ne croient pas que ces pierres sont habitées présentement par un esprit, que leur pouvoir est toujours dérivé de ce qu'elles ont été, de quelque façon, en relation étroite avec une âme ou un esprit...

1157. — Crainte provoquée par les outils préhistoriques.

« En général, les pierres fétiches passent pour avoir une origine mystérieuse. Très souvent, par exemple, ce sont des instruments préhistoriques découverts par les indigènes en fouillant le sol : outils de pierre, haches de pierre, marteaux de pierre de forme étrange, parfois grossièrement taillés, d'autres fois parfaitement polis, des morceaux de vases en terre, etc. Les Indiens attribuent ces objets à leurs ancêtres mythiques ou à une très ancienne race d'hommes qui ont jadis habité leur pays, possédé leur sol et

dont les esprits sont demeurés là, veillant jalousement sur leurs anciennes propriétés. Les archéologues qui ont fouillé dans l'Amérique du Sud ont rencontré souvent de grandes difficultés en raison de la crainte superstitieuse qu'éprouvaient les indigènes lorsqu'ils rencontraient de tels objets en excavant le sol. Fouiller les vieilles ruines ou les cimetières est considéré comme une chose extrêmement risquée ; les personnes qui ont cette audace encourent la colère des êtres mystérieux qui, jadis, ont vécu dans ces lieux. Un tel sacrilège peut engendrer la maladie ou la mort ou d'autres malheurs.

« D'après Bandelier, les naturels estiment qu'il est nécessaire, avant d'entreprendre une excavation, de pratiquer des cérémonies préalables afin de se rendre propices les *Apachitas* qui habitent ce lieu. Sans cela on peut être certain que la fouille ne procurera que des ennuis. De son côté, le Dr Nordenskiöld, nous apprend que les Itonamas de Bolivie sont persuadés que les vieilles exploitations rurales sont habitées par des *Chokihua*, c'est-à-dire par des Itonamas décédés, et que ceux-ci ne manquent pas de se mettre en colère si, en fouillant dans les champs, on s'empare des anciens objets qu'on y trouve.

1158. — Utilisation possible des outils préhistoriques.

« Toutefois, quoique l'on admette que les objets préhistoriques ont un pouvoir dangereux, on est persuadé par ailleurs que ce pouvoir peut être utilisé à des fins utiles ; maniés avec les précautions voulues, ou par une personne habile, ces outils peuvent être transformés en fétiches ou en amulettes de guérison ou de bonheur. La force magique contenue dans ces charmes, lorsqu'elle a des effets favorables, est due à ce qu'ils ont appartenu jadis aux gens des temps anciens qui sont enterrés dans le lieu où on les a découverts. Exemple : une espèce d'antiquité que l'on rencontre au Pérou et dans la Bolivie est connue sous le nom de *chulpa*. Ce mot tiré du langage Aymara signifie originairement le sac ou le sachet dans lequel on plaçait la tête d'un mort. Progressivement ce nom fut étendu aux anciennes constructions dans lesquelles on trouvait ces objets et finalement au peuple qui jadis avait occupé les lieux. Les Quichuas et les Aymaras d'aujourd'hui entendent habituellement par le mot *chulpa* les esprits des morts enterrés dans de petites constructions ou dans des cavernes. Le contact des *chulpa* est considéré comme dan-

gereux parce que l'esprit peut envahir la personne et la rendre malade ou la faire mourir. Mais les *chulpas* trouvés dans les tombes peuvent aussi être utilisés à guérir les malades ou même à d'autres fins. On peut guérir certaines douleurs ischiatiques en frottant la jambe avec des *chulpas* en os brûlés. Si l'on utilise des hameçons fait avec le bronze trouvé dans les *chulpas* on est assuré de faire bonne pêche. Les haches de pierres tirées des anciens cimetières protègent contre les maladies causées par des vents mauvais lorsqu'ils soufflent à la figure. Le Dr Nordenskiöld, qui nous rapporte ceci, ajoute que les montagnards indigènes ont l'habitude de réduire en poudre la poterie trouvée dans les *chulpas*, de mêler cette poudre à la glaise avec laquelle ils fabriquent de nouveaux vases. Il est difficile de croire que les Indiens font cela uniquement dans le but de rendre ces poteries plus résistantes. Les ustensiles fabriqués de cette façon passent pour posséder un pouvoir magique et des propriétés mystérieuses qui sont généralement attribuées à l'argile employé dans leur fabrication. Dans un autre passage, le Dr Nordenskiöld nous signale que chez les Boturos de la Bolivie Orientale, les potiers utilisaient une terre tirée d'un grand sépulcre proche du village. Avant d'être utilisée pour fabriquer des vaisseaux d'argile, cette terre était écrasée dans de gros mortiers de pierre. Je suis persuadé que si les Indiens tiraient cette terre d'un sépulcre, c'est parce qu'ils étaient certains qu'une semblable terre possédait un pouvoir magique et des propriétés mystérieuses nécessaires ou tout au moins favorables à la manufacture de leurs poteries...

1159. — Les cristaux des montagnes.

« Les pierres précieuses, les cristaux et d'autres pierres des montagnes d'une forme ou d'une couleur rare sont les charmes les plus communément employés dans l'Amérique du Sud. On leur attribue généralement un pouvoir miraculeux et, presque toujours, ils sont la propriété particulière des hommes-médecine et des sorciers. Il me semble incontestable que les vertus magiques de ces sortes de pierres ont un lien intime avec la croyance très répandue : que les âmes des hommes-médecine désincarnés habitent dans les pierres des montagnes. Les idées qui prévalent parmi les Huichols du Mexique sont tout à fait caractéristiques; ils disent que les cristaux des montagnes sont des personnes

mystérieuses mortes ou vivantes, et que les sorciers, après avoir traversé l'espace qui les en sépare, ont pris cette forme cristalline. Ils appellent ces cristaux des ancêtres et croient qu'ils procurent de la chance à la chasse ; par suite leur ambition est d'en posséder un grand nombre. Parmi les diverses tribus de l'Equateur j'ai souvent noté l'extraordinaire importance que les hommes-médecine attachaient à de telles pierres, dont ils conservaient toujours un certain nombre dans leur sac à magie. Les sorciers des Indiens Napo, par exemple, quand ils veulent enchanter leurs ennemis se servent généralement de certaines pierres et d'autres petits objets, mais les cristaux passent pour être leurs armes les plus formidables. Si un Indien est frappé, à la tête, par une telle flèche, il est regardé comme irrémédiablement perdu ; aucun homme-médecine n'est capable de le guérir.

1160. — Pierres volcaniques.

« Les charmes magiques des sorciers du Colorado sont de petites pierres noires qui ont été rejetées par les volcans, spécialement par le Cotopaxi, durant quelque éruption et que l'on rencontre habituellement, dans de petits ruisselets. Cependant, les hommes-médecine prétendent toujours les avoir obtenues par quelque voie mystérieuse. Ce sont les esprits du volcan (qui sont aussi sorciers) qui les leur ont révélées dans un rêve produit par le népé, boisson narcotique qui est l'indispensable médecine de tous les sorciers du Colorado. Toutes les maladies étant causées par ces sortes de flèches, ne peuvent être guéries qu'au moyen des mêmes armes.

1161. — Les pierres brillantes (namura) chez les Jibaro.

« De semblables charmes sont employés par les hommes-médecine, de la nation Jibaro, dans l'Equateur oriental. Parmi ces amulettes lithiques connus sous le nom de *namúra*, il y en a de noirs, de rouges, de blancs. Mais les plus puissants sont appelés *kayawincha* (pierres brillantes). Comme ailleurs les hommes-médecine prétendent les avoir obtenus grâce à une révélation surnaturelle, les esprits des hommes-médecine défunts les leur ont données durant un rêve produit par un narcotique, le *natéma*. Dans les petites pierres blanches, il y a quelque chose de l'âme diabolique d'un sorcier ; de là leurs effets comme (flèches),

leur pouvoir pour déterminer de mystérieuses maladies. Mais pour la même raison, on peut les utiliser pour des guérisons. S'il ne possède aucune charme de ce genre et s'il n'est point intoxiqué par le natéma, le « *docteur* » qui entreprend une guérison n'obtient pas les « bons rêves » qui lui feraient connaître l'origine du mal. A un certain moment du traitement, l'homme-médecine tire quelque pierre blanche de son sac à magie et après avoir rempli sa bouche d'eau de tabac, il introduit également la pierre dans sa bouche, puis ensuite frictionne la partie malade avec cela. Par ce procédé il prépare l'extraction de la flèche. Ces idées des Jibaros sont je crois typiques de la magie indienne, dans toute l'Amérique du Sud. Les Indiens de la Guyane nous en fournissent un exemple entre beaucoup d'autres : les cristaux de montagnes jouent un rôle extraordinaire dans leur art magique. Les âmes des sorciers morts (mauari) transmigrent dans les montagnes et là passent dans les cristaux que les hommes-médecine utilisent dans leurs traitements. Le pouvoir magique de ces cristaux a donc une origine purement animiste, mais le fait que ces pierres mystérieuses sont étroitement associées aux âmes des sorciers nous permet de comprendre pourquoi les flèches sont si souvent employées dans les ensorcellements.

1162. — La Terre-mère Nungui.

« Les Jibaros nous fournissent un cas des plus intéressant, avec une pierre sacrée, qu'ils appellent la *Terre-mère Nungûi*; ce puissant fétiche (*nantara* en langage indigène) joue un rôle important en agriculture, et comme l'agriculture incombe principalement aux femmes, c'est une ambition commune à toute femme mariée de se procurer une semblable pierre. Les femmes Jibaros qui sont spécialisées dans la plantation du manioc, afin de favoriser la croissance de cette indispensable racine, prétendent l'avoir reçue par quelque voie mystérieuse de la Terre-mère elle-même qui la leur a révélée dans un rêve. Une femme Jibaro prétendait avoir obtenu un *nantara* de la façon suivante : Jadis, alors qu'elle était encore jeune fille, on lui avait fait boire du *nantéma*, et lorsqu'elle avait été bien intoxiquée, sa grand'mère apparut, lui saisit les deux mains, souffla dessus et sur ses deux bras ; puis après avoir craché du jus de tabac, elle lui dit : Vous ne mourrez pas jeune, vous vivrez longtemps et aurez toujours une abondante nourriture grâce à la pierre que vous portez dans la main.

Au même instant, le ciel s'illumina d'un éclair et la jeune fille entendit la voix de l'esprit qui lui disait : — Je suis votre ancêtre maternelle, je vous donne cette pierre afin que vous viviez longtemps. — La vision disparut et lorsque la jeune fille ouvrit la main, en pleine lumière, elle y vit le *nantara* sous la forme d'une miraculeuse pierre rouge. Le *nantara* est considéré comme le symbole spécial de Nungüi et l'on dit qu'il favorise tous les travaux domestiques des femmes et l'agriculture en particulier. Il contient quelque chose de l'âme même de la Terre-mère et en même temps l'âme du manioc. La pierre passe donc pour posséder le pouvoir de contraindre Nungüi à bénir la plantation du manioc et conséquemment sa croissance. Le *nantara* est couvert avec une calebasse renversée et les femmes s'asseyent tout autour et invoquent la divinité avant de procéder à la plantation du manioc.

1163. — **Les Bézoards** (1).

Une autre espèce de charme magique en vogue parmi les Jibaros et les indiens Canélos s'inspire des mêmes principes. Ces charmes sont tantôt des galets ou de petites pierres rondes, des morceaux de bois ou encore des concrétions pierreuses que l'on trouve dans l'estomac de certains oiseaux et de certains ani-

(1) C'est le nom que l'on donne en Europe aux concrétions pierreuses engendrées dans le corps des animaux. Le bézoard se forme dans l'estomac, les intestins, la vessie (calculs) et parfois dans la tête de certains animaux. A ces sortes de pierre on donne des noms qui rappellent les animaux d'où elles sont sorties : *aétite* (p. d'aigle) ; *pierre alectorienne* ou p. de coq ; *la trachyte*, ou p. de grenouille; *chélidoine*, ou p. d'hirondelle ; *chélonite*, ou p. de tortue ; *chloritis* ou p. de bergeronnette ; *cinaedie*, ou p. provenant du poisson de même nom ; *draconite* ou p. issue de la tête d'un dragon ; *spongite* ou p. de l'éponge, etc. Le plus ancien et le plus réputé des bézoards est le *bézoard oriental*, que l'on rencontre très fréquemment chez l'antilope des Indes, fort commune au Bengale. Par *bezoard occidental* on désigne non seulement les calculs fournis par le Chamois des Alpes mais les concrétions provenant des cerfs de la Nouvelle-Espagne et des cigognes des Cordillières. Sur ce sujet curieux on peut consulter : MATTHIOLE, *Commentaires sur les six livres des simples de Dioscoride*. Lyon, 1556, p. 456. — A. PARÉ, *Du bezohar* dans *Œuvres*, éd. Malgaigne. P. 1841, pp. 339-342. — JOSEPH ACOSTA, *Hist. natur. et moralle des Indes*... Paris, 1600, pp. 205 *b* à 207 *b*. — ARNOBIO, *Tesoro delle gioie*. Milano, 1619, pp. 126-134. — GASPARD BAUHIN, *De lapidis bezoar orientalis et occidentalis, cervini item et germani ortu* ; Bâle, 1613 et 1625. — BOÈCE DE BOOT, *Le parfaict joaillier*. Lyon, 1644, pp. 463-478. — A. DEUSINGIUS, *De lapide bezoar*, dans *Fasciculus Dissert. select.* Groningae, 1660, pp. 320-382. — I. JONSTONIUS, *Thaumatographia naturalis*. Amsterdam, 1632, chap. XXV. — GEORGES SCHURTZ, *Materialkammer der Bezoardsteinen*. Nuremberg, 1673. — Dr P. H. FÜHNER, *Bezoarsteine* dans : *Janus* des 15 juin et 15 juillet 1901.

maux. Ces concrétions proviennent généralement d'oiseaux tels que le toucan, le powis et le dindon sauvage dont la chair est particulièrement appréciée. Aussitôt qu'un indien a tué l'un de ces oiseaux, il ouvre son jabot et s'il trouve une semblable pierre il la lave soigneusement, la fait sécher, puis la place dans une petite calebasse ronde qu'il ferme avec un bouchon ou avec un couvercle scellé avec de la cire ; sur le point de partir pour une expédition de chasse, il ouvre la calebasse, prend une de ces pierres et, avec la poussière qui s'est formée autour de la pierre après son assèchement, il se peint certaines figures sur la face, figures qui sont à peine visibles sur sa peau. Au retour la pierre est remise dans la calebasse qu'il scelle avec de la cire comme auparavant. Ces charmes sont appelés *jiukka* par les Jibaros et *misha* par les Canélos, les uns et les autres croient qu'ils ont un pouvoir miraculeux pour attirer les oiseaux d'où ces pierres ont été extraites. Nous avons ici un exemple de magie sympathique, ou pour parler d'une façon plus précise, de contagion magique ; mais cette magie est basée sur un principe animiste, car le pouvoir attractif du charme est dû à l'esprit de l'oiseau qui s'est communiqué à la pierre avec laquelle il a été intimement en contact. De semblables charmes pour la chasse sont en vogue parmi les Arawaks et les Caraïbes de la Guyane qui les appellent *binas* ou *toélalas*.

1164. — Pierres singulières de l'ancien Pérou.

Avec les *mishas* des Canélos et les *binas* des Arawaks, nous pouvons comparer certains fétiches ou amulettes de l'ancien Pérou qui sont appelés *conopas* ou encore dans les environs de Cuzco *chancas* ou *conchur*. C'étaient généralement de petites pierres qui avaient quelque chose de particulier dans leur forme ou dans leur couleur, ou encore portaient des figures assez bien dessinées d'hommes ou d'animaux, etc. Les *conopas* étaient l'objet d'un culte réel, du moins réclamait-on leur protection contre la maladie, ou leur appui pour la réussite des récoltes ou la naissance d'un enfant et d'autres choses souhaitables.

Il est hors de doute que le pouvoir attribué aux pierres fétiches et aux amulettes lithiques a une origine animiste dans beaucoup d'autres cas et tout spécialement quand ils font partie de l'équipement magique des hommes-médecine. Je puis men-

tionner de petits objets chargés d'une force mystérieuse dont les Indiens remplissent des espèces de hochets sacrés. Le Dr Roth, parlant des fameux *marakas* (hochets sacrés) des Indiens de la Guyane, nous apprend qu'il s'agit en général de cristaux de roche ou de certaines espèces d'agate. Des graines peuvent être employées avec ou sans les pierres, mais graines ou pierres sont considérées comme ayant une origine extraordinaire; l'une, par exemple, pourra avoir été extraite de l'estomac d'un instructeur *piai* ; l'autre peut être un don des esprits des eaux. D'après Kalina, le pouvoir des *marakas* gît tout entier dans les pierres qu'ils contiennent.

1165. — Le pouvoir maléfique des pierres au Grand Chaco.

« Dans les parties intérieures du Grand Chaco, les pierres sont extrêmement rares ou presque introuvables, certains indigènes (par exemple les Chocoris) regardent les pierres et les cailloux avec une crainte superstitieuse et ne voudraient à aucun prix les transformer en ornements personnels ; pour justifier cette aversion, ils disent qu'un mauvais esprit, *mohcek*, habite chaque caillou et infailliblement pénètre dans la personne qui le porte sur elle. Ils en donnent encore cette autre explication : quand un magicien ensorcelle un autre Indien, il utilise quelque petit caillou et lorsqu'un homme-médecine traite un malade, il extrait le démon de la maladie sous la forme d'une petite pierre. Ce fait est intéressant parce qu'il montre que les Indiens du Chaco, tout au moins les Chocoris, ont sur la sorcellerie des idées que l'on retrouve dans tout le territoire de l'Amazone. Les magiciens donnent des maladies en jetant des sous, incorporés dans de petites pierres ou d'autres objets matériels. Dans le cas que nous venons précisément de mentionner, les Indiens distinguent nettement entre l'objet matériel lui-même et le principe spirituel qui l'habite, sans pouvoir préciser s'il s'agit d'un esprit personnel ou d'une force impersonnelle. Partant de ce fait, je souscris pleinement à ce que dit le Dr Haddon : « Le spiritualisme inné des sauvages est généralement ignoré des étudiants qui, habituellement, considèrent les opérations des magiciens indigènes comme une fraude consciente et une sorte de charlatanisme ; il me semble plus correct de penser qu'ils utilisent des objets matériels qu'ils croient doués d'une sorte de vie ou considèrent comme les véhicules d'un pouvoir spirituel ou surnaturel. »

1166. — Les pierres aux couleurs vives.

« L'idée des Chocoris, à savoir que les pierres rares peuvent causer des maladies parce que les esprits des mauvais sorciers les imprègnent, peut jeter quelque lumière sur le pouvoir maléficiant que certains sauvages et certains paysans européens attribuent à certaines pierres précieuses, à l'opale par exemple. Le pouvoir magique d'un fétiche tel que nous venons de le décrire peut présenter à la fois un pôle positif et un pôle négatif: La couleur suffit déjà à lui conférer une vertu magique. Ainsi le rouge et le noir dans les peintures de corps et il est certain que dans l'Amérique du Sud beaucoup de pierres précieuses ont une grande réputation uniquement en raison de leurs couleurs vives. Les pierres de couleur les plus fameuses parmi les Indiens sont, sans aucun doute, les pierres-amazone de couleur verte ; on les regarde comme des charmes prophylactiques contre les désordres nerveux, les fièvres et la morsure des serpents venimeux. Ces pierres merveilleuses, mentionnées d'ailleurs par plusieurs écrivains, sont largement répandues, non seulement parmi les tribus des régions arrosées par l'Amazone, mais aussi en Guyane ; dans tous ces pays elles semblent bien être tenues dans la même estime superstitieuse par les indigènes. D'après Humboldt, les Indiens du Rio Negro les portent à leur cou comme amulettes, et dans les îles côtières de la Guyane, les Caraïbes les introduisent dans des colliers qui sont supposés avoir une vertu de guérison. Le Dr Roth affirme que l'on apporta jadis, à Denerara, des pierres en forme de poisson ou d'autres animaux, et des pierres portant certaines figures gravées, et ceci permet de penser qu'elles étaient l'objet de croyances magiques intéressantes.

1167. — Origine du pouvoir des pierres et des pierres d'éclair en particulier.

« Bien qu'il soit difficile de le prouver, le Dr Roth estime que les vertus talismaniques de ces pierres vertes doivent très probablement s'expliquer par une croyance très répandue : à savoir que les esprits habitent les montagnes, les rochers et les pierres.

« Dans la Bolivie Septentrionale, non loin du Rio Pilcomayo, le Dr Nordenskiöld a découvert d'intéressantes grottes sacrées. Elles passent pour être hantées par les *anas* (esprits des morts),

et leurs parois sont décorées de figures de serpents. Les Indiens Chiriguanos affirment que, du plafond de l'une d'elles, tombent des pierres bleues et vertes (serpentines et turquoises), et les considèrent comme d'excellentes amulettes. Les pierres qui sont appelées *itohue* se portent en colliers et, lors des grandes fêtes, hommes et femmes s'en parent ; mais nous pouvons admettre comme certain que les vertus magiques de ces pierres bleues ou vertes résultent de la présence des esprits mystérieux qui hantent cette grotte.

« Les esprits des morts n'habitent pas seulement dans les montagnes, dans les grottes, sous la terre, mais s'élèvent souvent jusqu'au ciel où ils manifestent leur présence et leur pouvoir par le tonnerre et l'éclair, par des météores et d'autres phénomènes semblables ; les pierres et les autres objets qui passent pour être sous l'influence de ces puissants esprits deviennent régulièrement des fétiches.

C''est un fait bien connu que les primitifs attribuent volontiers aux météores une force surnaturelle. On peut en dire autant de cette classe d'objets mystérieux que l'on connaît sous le nom de *pierres d'éclair* et qui généralement sont la propriété privée des hommes-médecine. Les haches de pierre, les flèches et les autres instruments préhistoriques, en raison de leurs formes particulières et de la matière patinée dont elles sont faites, frappent l'imagination des sauvages, aussi les supposent-ils tombées du ciel. Cette croyance superstitieuse se rencontre en différentes parties de l'Amérique du Sud. Les Jibaros désignent sous le nom de *pierres d'éclair* de petites pierres rondes et noires qui ont été lancées du ciel par le zigzag de l'éclair ou, pour parler d'une façon plus précise, par les anciens guerriers Jibaros qui passent pour être les agents du tonnerre et de l'éclair. Le pouvoir surnaturel dont ces pierres sont douées est dû à leur relation avec ces esprits et comme ces esprits sont ceux des guerriers morts, on pense que ces pierres assurent la victoire à ceux qui les portent. On a cru aussi pendant de longues années que ces pierres agissaient sur la croissance des porcs et de la volaille. Pour comprendre cette dernière croyance, il nous faut considérer que toute la religion des Jibaros est un culte vraiment typique des ancêtres et des pères de famille décédés. Ceux qui remplissent très exactement leurs devoirs envers les morts sont récompensés dans leurs descendants qui bénéficient de toutes sortes d'avantages matériels. Les Jibaros ont

leurs pierres d'éclair dans la plus grande estime, de même que les fétiches semblables et pour rien au monde ne consentiraient à s'en séparer.

1168. — En Guyane, haches de pierres et guerriers morts.

« En ce qui concerne la Guyane allemande, nous possédons des renseignements intéressants sur les haches de pierre magiques (*pierres d'éclair*, ou *pierres de tonnerre*) et sur les autres instruments préhistoriques. Les Indiens qui les découvrent en creusant la terre, sont persuadés qu'ils sont tombés du ciel avec l'éclair. Ces outils sont en pierre dure, polie contre des blocs de granit avec une telle habileté que beaucoup d'entre eux peuvent être considérés comme de réelles œuvres d'art. En raison de leur origine surnaturelle, on les regarde comme des amulettes de choix contre les maladies, les dangers et les autres périls ; nous rencontrons ici exactement les mêmes idées que celles qui prévalent parmi les Jibaros. Les indigènes croient que les haches de pierre ont été lancées, avec la foudre, par les esprits du tonnerre et de l'éclair, c'est-à-dire par les guerriers morts. Ils admettent aussi que les haches de pierre, en particulier, furent jadis utilisées par ces mêmes esprits comme des armes de guerre.

« Les pierres d'éclair sont également connues en Bolivie, au dire du Dr Nordenskiöld, il en a trouvé de semblables parmi les Chiriguanos et les montagnards indiens parlant le Quichua, elles faisaient toujours partie de l'équipement particulier des hommes-médecine.

1169. — Evhémérisme universel des Indiens de l'Amérique du Sud.

« Mes recherches sur l'animisme des Indiens de l'Amérique du Sud touchent à leur fin ; elles permettent de se former une idée de la façon dont les Indiens sauvages conçoivent la vie spirituelle dans les choses et les phénomènes du monde qui les entoure. La première conclusion certaine semble être celle-ci : les esprits qui passent pour animer les plantes et les animaux ne sont rien autre chose que les âmes humaines qui ont transmigré en eux ; il en est de même en ce qui concerne les êtres spirituels qui animent les êtres inorganiques. Selon eux, une montagne, un rocher, une pierre, une rivière, un lac, un corps céleste ne sont pas dotés

d'une sorte de force intérieure tel que l'imagine le préanimisme ; il n'y a aucune chance pour qu'une telle conception ait jamais prévalu. D'après la croyance indienne, chaque objet contient un esprit et cet esprit, si étrange que cela nous puisse paraître, est d'origine humaine ; dans beaucoup de cas nous pouvons établir que les âmes désincorporées ont été associées avec telle ou telle montagne, tel rocher, tel lac, telle étoile, etc. Lors donc que la philosophie des Indiens attribue une personnalité, une volonté, des pouvoirs à tels objets inorganiques, il ne faut pas voir là une simple figure du langage, mais une réalité profonde. En un mot la vie spirituelle que les Indiens attribuent aux animaux, aux plantes, aux objets inanimés de la nature n'est rien autre chose qu'une projection de sa propre vie psychique, et le culte de la nature constitue en quelque façon une partie du culte de l'homme lui-même. Ceci me semble être la conséquence inévitable de leurs théories de la métempsychose, qu'ils partagent d'ailleurs avec beaucoup d'autres peuples primitifs. (R. Kastern, *The Civilization of the South American Indians*. London, 1926, pp. 362-374.)

1170. — Les Huacas au Pérou.

Tout ce qui était sacré, d'origine sacrée ou présentait le caractère d'une relique était un *huaca* pour les Péruviens (de la racine *huacan* = hurler), le culte des Indiens prenant invariablement la forme d'une espèce de hurlement ou de plainte rappelant les lamentations funèbres. Tous les objets vénérables sont connus comme *huacas*, quoique ceux de la plus haute classe soient également nommés *viracochas*.

Naturellement, les Péruviens avaient beaucoup d'espèces de *huacas*, mais les plus populaires étaient les fétiches portatifs ayant le caractère d'amulettes personnels. C'étaient habituellement des pierres et des cailloux, nombre d'entre eux étaient taillés ou peints et quelques-uns avaient une forme humaine. Le llama et l'épi de maïs étaient les formes les plus répandues de ces objets sacrés. Quelques-uns d'entre eux avaient une signification agricole. Pour faire réussir l'irrigation, on plaçait des huacas à proximité des canaux destinés à cette opération. Ils étaient censés empêcher les fuites ou les fêlures qui auraient privé les champs de maïs de l'humidité qui leur était nécessaire. Les *huacas* de cette espèce étaient connus comme *ccompas* et considérés comme des divinités de grande importance, car de leur assistance dépen-

dait l'abondance des vivres pour la communauté. D'autres *huacas* d'une espèce semblable étaient appelés *chichics* et *huancas*, et ceux-ci présidaient au destin du maïs et lui assuraient les pluies nécessaires à sa croissance. Un grand nombre de ces fétiches agricoles furent détruits par le zélé commissaire Hernandez de Avendano. (L. Spence, *The myths of Mexico and Peru*, London, 1913, in-8°, p. 294.)

1171. — Les Mamas au Pérou.

Les esprits qui étaient censé veiller à la croissance du maïs et des autres plantes se nommaient les *Mamas*. Nous trouvons une notion semblable chez les Brésiliens d'aujourd'hui et cette conception paraît avoir été largement répandue dans toute l'Afrique du Sud.

Les Péruviens appelaient ces sortes d'agents des *mères*, ajoutant au nom générique celui de la plante ou de l'herbe à laquelle elles étaient spécialement associées. Ainsi : *acsumama* était la pomme de terre-mère ; *saramama*, la mère du maïs ; *coca-mama*, la mère de l'arbrisseau à coca, etc. De toutes ces mères celle du maïs était, bien entendu, la plus importante, car cette plante fournissait le principal de l'alimentation. Parfois une image de la *saramama* taillée dans la pierre représentait un épi de maïs. Le *saramama* était également honoré sous la forme d'une poupée ou *huantaysara* faite de tiges de maïs renouvelée à chaque récolte... (L. Spence, *loc. cit.*, p. 295.)

1172. — Le culte des Samiri chez les Cipaya (Pérou) et les Aymara (Bolivie).

« Le culte des *Samiri* constitue l'aspect le plus intéressant de la religion païenne des Cipaya. Les *samiri* sont des pierres plates d'origine calcaire n'affectant aucune forme déterminée. Ceux de la *sayatuanta* sont gardés dans un caveau de 40 cm. environ de profondeur et de 60 cm. de longueur situé à une dizaine de kilomètres du village, à l'endroit où les maigres pâturages cipaya font place au sable de la puna. La fosse est aménagée dans un monticule et soigneusement dissimulée.

« Les *samiri* sont censé protéger le bétail et dans les prières qui leur sont adressées, on distingue les *samiri* des lamas, ceux des porcs et ceux des moutons et c'est d'eux qu'on attend la

multiplication de ces animaux. Les Cipaya appellent également *samiri* un agneau empaillé qu'ils enterrent dans l'enclos à moutons pour qu'il veille sur le troupeau. Le mot *samiri* équivaut donc à *konopa*, terme générique qui servait à désigner les fétiches ou amulettes dont les anciens Péruviens faisaient dépendre la prospérité de leurs troupeaux, de leurs champs ou de leur maison.

« Le culte des *samiri* existe chez les Aymara modernes, quoique chez ces derniers les *samiri* aient une nature différente et des fonctions plus étendues qu'à Cipaya. Près de Corque, en faisant des fouilles, je vis une pierre haute de 20 cm. environ et ayant vaguement l'apparence d'une statuette humaine. Je voulus la recueillir, mais on m'en dissuada. La perte de cette pierre aurait affligé et troublé les Indiens dont elle était le *samiri*. Une montagne, le *Malaku Kurusani*, me fut indiquée par les Aymara du village de *Kurusani* comme étant leur *samiri*. Ils s'y rendent le jour de la Saint-André pour y brûler de la *khoa* et y égorger un lama ou un mouton...

(Des animaux généralement des crapauds ou des lézards fournissent aussi des *samiris*.)

« Le *samiri* est donc le protecteur du village qui est exposé à toutes sortes d'infortunes si son palladium est volé. Le *samiri* veille également sur les troupeaux. Pour attirer sa faveur sur le bétail, on dépose à l'endroit consacré des amulettes représentant des bœufs et des moutons. Chaque année, à l'époque des semailles, on lui sacrifie deux brebis.

« Une montagne peut être aussi *samiri*. Ainsi le Cerro de Potosi est un *samiri* et la légende veut qu'un crapaud se trouve à son sommet. Le Cerro d'Oruro est lui aussi un *samiri*. Aux heures néfastes de la nuit, deux serpents mystérieux y apparaissent, qui font mourir les hommes au cœur lâche. On monte sur cette dernière montagne pour y faire des libations (*chchalla*), lui offrir des fœtus de lama, brûler de la *khoa* et briser une bouteille de vin. Ces sacrifices se réalisent à volonté, sans date fixe. Les adorateurs du Cerro de Potosi n'osent gravir la montagne et se contentent de sacrifier à ses pieds.

« Outre les montagnes, les points d'eau et les cavernes peuvent être *samiri*. Ces *samiri*-là sont particulièrement redoutables et il est préférable de s'en tenir éloigné. Les offrandes qui leur sont faites sont déposées à une certaine distance et le *yatiri* lui-même (sorcier) n'ose guère approcher ces lieux sacrés...

« Si les renseignements de Paredes sont exacts, les *samiri* des Aymara actuels sont les *pakarina* des anciens Péruviens, c'est-à-dire le lieu dont chaque ayl'u ou clan est issu et qui est, par conséquent, sacré et révéré par les membres de ce clan. Comme les *samiri* des cipaya n'ont en aucune façon ce caractère, il est à croire que le mot *samiri* a pris, comme celui de mal'ku, une extension qu'il n'avait pas primitivement, et qu'il a fini par désigner simplement, outre le *pakarina*, les fétiches protecteurs des troupeaux ou des champs...

« L'état actuel de nos connaissances nous oblige à voir dans les *samiri* des fétiches de clan à fonction spécialisée et non simplement des lieux sacrés d'où chaque clan est issu. » (A. MÉTRAUX, *Contribution au folklore andin*; dans *Journal Soc. Américanistes* (1934), XXVI, pp. 80-83.)

1173. — Les pierres du tonnerre chez les Sioux.

L'éclair pénètre dans le sol et y sème des pierres qui produisent des étincelles quand on les frappe. (Cf. : D. G. BRINTON, *Myths of New World*, 2e éd., New-York, 1876, p. 150).

1174. — Les pierres du tonnerre sont des gemmes chez les Creeks (Territoire d'Alabama en Géorgie, U. S. A.).

« D'après Jackson Lewis, les Creeks disaient ordinairement que le tonnerre était une personne qui possédait des « missiles » (ce mot équivoque pouvait signifier des flèches, des boulets, des pointes, ou des pierres de tonnerre) et qu'il les lançait sur la terre avec un grand bruit. Il y a aussi, disaient-ils, un long serpent qui sort de l'eau et peut produire les mêmes bruits que l'homme tonnerre. Mais les bruits du second sont accompagnés d'éclairs bleus et sont sans trait matériel. Il arrive quelquefois que ces deux êtres se combattent : l'homme tonnerre tonne et lance ses flèches, tandis que le serpent tonnerre tonne par derrière et déploie l'éclair bleu. Le serpent est souvent dans la terre ou sous un rocher lorsque cela se produit et l'homme tonnerre qui ne peut le voir jette ses pierres dans les arbres ou sur les rochers du voisinage. D'aucuns pensaient qu'il cherchait ainsi à tuer le serpent tonnerre.

« Lewis affirme avoir vu des pierres de tonnerre (*tinitki inli*)

et qu'il s'agissait de cristal de roche ou tout au moins de pierres à facettes. Parfois on les trouve près d'un arbre qui a été frappé par la foudre et d'autres fois dans l'eau ; mais si on met sa main dans l'eau pour les saisir, la main est frappée de paralysie. Elles ont des couleurs rouge, jaune, blanche et bleue. » (John R. Swainton, *Social organization and social usages of the Indians of the Creek Confederacy* dans 42th. *Ann. Rep. bur. of Amer. Ethn.*, 1924-1925, p. 486.)

SUPPLÉMENT
aux diverses parties.

1175. — Des monceaux de pierre (cairns) que l'on rencontre chez les Cafres dans l'Est de la colonie du Cap.

« Nous remarquâmes sur les bords de la rivière de Key quelques-uns de ces amas de pierres, comme on en voit sur les collines auprès de la rivière aux Poissons, et comme les Cafres en érigent, dit-on généralement, aux endroits où ils ont tué des soldats européens. Mes guides m'assurèrent qu'un Cafre, harassé de fatigue, n'a qu'à ajouter une pierre à un amas déjà fait, pour reprendre de la vigueur. Je demandai comment la première pierre se mettait là. On me répondit seulement que leurs pères et grand-pères avaient jeté des pierres en ces endroits, et qu'ils en faisaient autant. Ils appellent ces amas *vivani.* » (Voyage de M. Cowper-Rose, 1824-1828 dans : C. A. Walckenaer, *Collection de voyages... en Afrique*, Paris, 1842, xxi, 81.)

1176. — Des amulettes et des ornements chez les Cafres (Colonie du Cap).

« On voit, chez les Cafres, un grand nombre de choses qui servent à l'ornement, et auxquelles ils attachent beaucoup de prix. Un des principaux objets de luxe pour les hommes consiste en *anneaux de dents d'éléphant* ; ils en portent quelquefois jusqu'à neuf ou dix autour du bras gauche. Toutes les dents d'éléphants appartenant de droit au chef de la horde, ces anneaux sont regardés comme autant de marques de la bienveillance du prince, et il n'est pas permis à celui qui les a obtenus, de les aliéner sans la permission du donateur. On voit aussi des Cafres qui portent autour du bras gauche une courroie, à laquelle sont

enfilées des *dents de tigre ou de sanglier*... Les personnes des deux sexes ont des colliers, composés de *coquillages* appelés têtes de serpents, enfilés au moyen d'une tresse de poils enlevés de la queue d'un éléphant. Au lieu de poils, on tresse aussi, pour enfiler ces coquillages, des brins d'une herbe odoriférante, et on entremêle aux coquillages de petits morceaux de bois de senteur.

Souvent aussi, les Cafres portent autour du cou *plusieurs tours de grains de corail.* Les hommes suspendent à ce collier un petit poinçon de fer, enfermé dans un étui qui leur descend sur la poitrine : ce poinçon sert à divers usages, à coudre les habits, à tresser les corbeilles à lait, à s'arracher une épine du pied, etc. Les hommes et les femmes se décorent en outre de *bracelets* composés de coquillages ou d'anneaux (de bras) qu'ils portent immédiatement au-dessus du poignet. Les pendants d'oreilles, pour les deux sexes, consistent en grains de verre de différente grosseur, enfilés de manière que les plus petits touchent à l'oreille, et que les plus gros sont suspendus aux premiers. Ceux des Cafres à qui leurs facultés ne permettent pas de se procurer de ces grains, se contentent de passer dans le trou dont l'oreille est percée, et qui est toujours fort grand, une courroie nouée par les deux bouts. » (*Voyages d'Alberts et de Brownlee*, 1806-1824 dans : C. A. Walckenaer, *Collection de Voyages... en Afrique*, XXI, 187-188.)

1177. — Des grandes et admirables vertus de la pierre serpentine que les Portugais appellent la « Piedra della Cobra » (bézoard).

« Les *Brahmanes* ont trouvé une pierre qui est en partie naturelle, parce qu'elle croit naturellement dans le serpent (laquelle est nommée des Portugais *Cobra de Capelos*, c'est-à-dire serpent ou couleuvre velu); elle est aussi en partie artificielle, à cause de plusieurs venins de différents animaux, mais particulièrement de ce couleuvre velu, lesquels on mesle tous ensemble, pour en composer cette pierre. Elle a une si grande vertu, qu'aussitost qu'on en a touché le mal, la guérison en est infaillible. Ce remède est fort usité dans toute l'*Inde* et la *Chine*, à cause de sa prompte et grande opération, et certainement je ne l'aurais jamais creu, si moy mesme (avant que j'escrive cecy) n'en avais pas fait l'experiance sur un chien mordu par une vipère, auquel (aussi tost que j'eus appliqué la pierre), elle s'attacha si fort, qu'à peine

la pouvait-on arracher, jusqu'à ce qu'ayant attiré tout le venin, elle se laissa tomber d'elle mesme ; après quoy le chien fût délivré du venin, et quoyqu'il en restat long temps fort engourdi, il reprit néantmoins son ancienne vigueur. Il y eût en ce mesme temps un célèbre docteur qu'on appelait *Charles Magninus*, romain de nation, qui en fit heureusement l'experiance sur un homme qui avait esté mordu d'une vipère. De



Fig. 20. — Le cobra de capellos et sa pierre.

plus cette pierre estant jettée dans l'eau, elle quitte incontinent son venin, et reprend sa pureté. Si on la jette dans l'eau véneneuse d'un lac, elle attire tout le venin, et rend l'eau nette, et belle ; et tant s'en faut qu'elle diminue de sa force et de sa vertu attractive, qu'au contraire, il semble qu'elle augmente, et qu'elle change sa couleur blanche, en un jaune vert, selon la force, et la nature du venin qu'elle attire.

« Mais au reste pour revenir au serpent, je dis, que s'il est appelé

Cobra de Capelos, ce n'est pas parce qu'il est couvert de poil, ainsi que plusieurs se sont persuadés faussement ; mais parce qu'il a sur la plus haute partie de la teste une certaine chevelure, faite en forme de chapeau plat et uni.

« Le Père Sébastien d'Almaida (qui est de retour à Rome de son voyage des Indes, depuis le temps que j'escris ce livre) nous apprend que l'on trouve dans l'Inde de ces serpents presque à tous les pas. Mais pour ceux-là qui produisent cette pierre, qu'on appelle *Cobra de Capelos*, ils ne se trouvent que dans le territoire de *Diensi*, lesquels ont la figure qu'on voit représentée ici dessus : la nature leur a escrit sous les mâchoires inférieures deux SS : l'on a ignoré jusqu'à présent pour qu'elle fin. Ce sont donc ces Serpents dont l'on se sert pour faire la pierre artificielle, laquelle est fabriquée par les hermites idolâtres, qu'on appelle autrement Santones, de la façon que je diray après.

« Le P. Roth qui m'a donné trois de ces pierres, m'a raconté, qu'il en avait souvent fait l'expérience dans le Royaume de *Mogor*, dont la première fût sur son Serviteur qui ayant esté mordu à la main par une vipere, il luy appliqua incontinent la pierre, laquelle n'y fût pas plutost, que le venin qui estait répandu par tout le bras, commençà de revenir peu à peu ; de telle sorte que ce Serviteur montrait au doigt les divers lieux, où le venin estait pendant l'opération ; si bien qu'estant tout à fait parvenu à la playe, aussi tost que la pierre en fût imbuë, elle tomba d'elle mesme, comme si elle eût conneu qu'il n'y avait plus rien à faire ; quoyqu'auparavant elle y fut fort attachée ; ensuite de quoy ce jeune homme resta en parfaite santé. L'autre expériance qu'il en fit, fût sur un pestiféré à qui (après lui avoir incisé la peste) on appliqua cette pierre, laquelle attira tout le venin dans un moment, et rendit enfin la santé à celuy qui sans ce prompt secours estait sur le point de perdre la vie. Vous saurez que non seulement la naturelle opère tous ces bons effets ; mais aussi que l'artificielle, qui se fait de plusieurs autres que l'on trouve dans ces serpents, que l'on mesle avec une partie de leur teste, de leur cœur, de leur rate, et des dents tout ensemble, avec de la terre sigillée a le même effet, et la même propriété ; et l'on connait par là qu'elle est très rare, et très précieuse ; puisque les Brahmanes, et les Joguës n'en veulent jamais apprendre le secret pour de l'or, ni pour de l'argent ; enfin elle est si efficace, qu'elle a toujours son effet ; et si vous en avez quelqu'une qui n'en face pas de mesme, persuadez vous qu'elle est fausse, et que ce n'est pas une

de celles dont nous parlons. Mais afin de la connaistre, pour ne se laisser point tromper il serait nécessaire que le Lecteur sceût ce que le P. Michel Boïmus en dit dans sa *Flore chinoise* où il en parle en ces termes :

« Dans l'Inde, et le Royaume de Quamsi, *on trouve certains serpents*, que les Portugais appellent *Cobra de Capelos*, c'est-à-dire *Serpents Chevelus* dans la teste desquels l'on trouve des pierres qui ont la force de chasser le venin de la morsure des serpents de ce païs, lequel est si violent, que si on n'y apporte pas incontinent du remède, l'on meurt dans moins de 24 heures. Elle est d'une figure ronde, et le plus souvent elle est remplie de taches, le milieu en est blanc, et les bords sont de couleur bleu céleste : estant appliquée sur la morsure, elle s'y tient d'elle mesme, et se laisse tomber lorsqu'elle a épuisé tout le venin ; après quoy on n'a qu'à la mettre tremper dans du lait pendant quelque temps, pour luy voir reprendre son premier estat naturel ; que si après on la remet sur la playe dont elle s'estait séparée, et qu'elle s'y attache, c'est une marque que tout le venin n'estait pas encore sorti, et que la pierre ne s'en estait ostée, que parce qu'elle n'en pouvait plus contenir, que si au contraire elle ne s'y attache pas, c'est un témoignage infaillible que le malade est hors de péril. Mais c'est assés parlé pour le présent des admirables vertus de cette pierre, lesquelles je n'eusse jamais creu estre telles, si l'experiance que j'en fis sur un chien ne me l'eût persuadé ainsi que j'ay desja dit. Maintenant il s'agit de sçavoir, qu'elle est cette vertu magnétique, qui attire si promptement à elle toute sorte de venin, de quelque nature qu'il puisse estre ; et la raison pourquoy elle s'atache si fort à la playe, qu'elle ne s'en oste point, que premièrement elle ne soit tout à fait enyvrée de venin : veritablement c'est une question qui n'est pas trop facile a résoudre, et que je ne veux traitter qu'après avoir leu les principes de l'art de l'Aimant, qui sont escrits dans le 9e Livre du Monde Sousterain, dans lequel il est parlé de la Simpatie, et de l'Antipatie des venins, où je renvoye le Lecteur. » (ATHANASE KIRCHER, *La Chine illustrée*,..... Amsterdam, 1670, in f° pp. 108-110. Voir aussi : G. PETRUCCI *Prodromo apologetico alli studi Chircheriani*, Amsterdam, 1677, p. 9 (1).

(1) Dans notre occident la « pierre de serpent » n'est pas une concrétion produite par le serpent (bézoard), mais une pierre à laquelle la couleur, les taches ou les veines donnent l'aspect d'un serpent. Cf. W. R. HALLIDAY, *Of Snake-stone*, dans *Folklore Studies*. London, 1924, pp. 132-135.

1178. — Des Arondeles de pierre en Chine (pétrification ?).

« L'*Atlas Chinois* et les escrivains des choses naturelles disent que les pierreries et les minéraux sont *les divertissements de la nature.* L'on nous asseure que l'on trouve sur le mont *Xeyen* de la Province de *Huquang* (sur tout quand il a pleu) certaines pierres qu'on nomme Arondeles, lesquelles ont tant de rapport à ces oyseaux, qu'il n'y manque rien que la vie pour les rendre tout à fait semblables ; bien d'advantage les medecins distinguent le masle d'avec la femelle par le moyen des differentes couleurs, et s'en servent pour faire des medicaments : pour moy (supposé la vérité de cette histoire) je dis que ces sortes de corps n'ont pas esté formés ainsi de terre par la nature : mais que ces oyseaux s'estant cachés dans les fentes des rochers et de la terre, ils ont esté changés en pierre par *une vertu et une qualité pétrifique ou lapidaire*, après quoy l'abondance des eaux les a poussés dehors : vous avés un nombre infini de ces exemples dans le 8e Livre du *Monde Sousterrain*, où il est fait mention de plusieurs hommes, oyseaux, beste à quatre pieds, et de plusieurs autres qui ont esté changés en pierres comme ceux que vous venés de voir. » (A. Kircher, *La Chine illustrée...* Amsterdam, 1670, in f° pp. 276-277.)

1179. — La pierre de vache en Chine (bézoard).

« On dit qu'il y a des vaches dans la Province de *Xantung*, qui vomissent certaines pierres de couleur de bouë, lesquelles sont grosses comme des œufs d'oye ; toute la différence qu'il y a, c'est qu'elles ont une matière plus légere. Le sentiment des Medecins est que celles-cy ont plus de propriétés et de vertus pour guérir que celle-là. Nous en avons une semblable dans notre bibliothèque qu'on dirait n'avoir jamais esté dans l'esthomac d'un tel animal. Quand on considère de bien près la substance, on juge bien qu'elle n'a pas esté composée comme les autres, et qu'elle n'est autre chose qu'une certaine union de fibres et de filets d'herbes qui sont resté dans l'esthomac après que cette vache en a tiré toute la substance : de sorte que cette pierre estant formée en boule est rejettée par cet animal couverte d'une peau obscure. Cela estant ainsi, je croy que c'est la mesme pierre dont parle Bellonius sous ce mot de *pierre de fiel* dans le 3e *Livre des Anim.* et que les Arabes appellent *Harazi.* » (A. Kircher, *La Chine illustrée...* Amsterdam, 1670, in f°, p. 277.)

Des pierreries et des bézoards en Italie.
d'après Lewin Lemne.

1180. — Vertus du corail taillé et poli.

Porté par l'homme, le corail devient sans comparaison plus rouge que porté par la femme. Bien mieux, si quelque pierre de corail échet à la femme par succession et qu'elle l'attache à son cou ou à son bras « cette pierre devient pâle et perd sa couleur, en partie à cause des esprits grossiers qui sortent d'elle; en partie, aussi qu'elle a une chaleur languide, et est de froide et humide nature, lesquelles qualitez ne peuvent rien maintenir et contregardez, là ou la substance de la chaleur naturelle de l'homme est vaporeuse, douce et souëve (suave), et quasi comme abbruvée de quelque odeur aromatique. Par laquelle raison aussi la greine de moustarde rend le coral fort rouge, s'il est enfoncé dans icelle. » (Levin Lemne, *Les Occultes merveilles et secretz de nature*, Paris, 1574, in-12, f. 155 b.)

1181. — Des vertus requises de ceux qui portent des pierreries pour qu'elles conservent leurs facultés.

« Que les pierres précieuses et autres, à condition qu'elles ne soyent fausses et artificielles, ont certaines vertus et effects, la raison et l'expérience le démontre. Et pource l'anneau porté au doigt, le brasselet au bras, et le carquant au col, enrichi de pierrerie, non moins belle que vertueuse resjouit fort la veüe, et si porte au corps une certaine force salutaire, non seulement par une secrette propriété que selon l'opinion de Marsile Ficin elle reçoit des estoilles, mais aussi par une vertu et subtile exaltation qui sort d'elle insensiblement par laquelle recrée les esprits vitaux. Tellement qu'ainsi ces mesmes pierres deviennent obscures par l'air qui les environne, et s'abruvent de certaines grossières exhalaisons, aussi elles gettent hors une force subtile et invisible. Car combien que ce soit une chose solide, toutes fois la chaleur naturelle de la personne, l'attouchement et le frottement, attire la force qui est en elles et la communique au cœur et au cerveau. De sorte que j'ay veu une turquoise souvent se changer, et devenir palle et perdre sa couleur (native), quand

celui qui la porte est languissant ou malade : puis de-rechef quand le corps reprend sa vigueur, et suyvant le température de la chaleur naturelle de la personne, retrouver sa plaisante couleur cerulée, c'est à dire telle qu'est la couleur du ciel clair et serain. Brief il n'y a quasi pierrerie qui ne se change, si l'homme est intemperent. Car lors sa vertu nayve (native) se pert, et tout son lustre s'offusque et se salit. Si bien que ceux qui se souillent en adultere, et honnissent le lict légitime et nuptial, ou qui se veautrent avec toutes femmes, jamais ne portent pierres qui soyent belles et nettes, pource que elles attirent quelque vice de tels corps puants qui exalent leur venin, et ainsi les infectent, comme les femmes souffrans leurs fleurs tachent et gastent un mirouër net et poli. Que si les pierres précieuses n'avayent aucune vertu ny aucun effect, Moyse n'eust si soigneusement et expressement commandé que le vestement du grand prêtre, que l'on appelait Rational, fut enrichi de douze pierres précieuses, desquelles aussi Ezechiel et Sainct Jean en son Apocalypse ont fait ample mention. Esquelles il a voulu non seulement l'ornement d'icelles, et la beauté de leurs couleurs estre contemplées, mais aussi leurs merveilleuses vertus, et leurs divers effects.

1182. — Des bézoards.

Ici je toucheray les pierres qui se tirent du corps des bêtes terrestres, des oiseaux et des poissons, dont la plupart se trouvent dans l'estomac, aussi en la tête.

a) *De la Chélidoine* : Sur le commencement de l'automne lorsque la Lune croist, il se tire une petite pierre du ventre de l'arondelle, ditte du nom de l'oiseau, *Chélidoine* : laquelle a une fort propre force et vertu contre le mal caduque à raison que grandement elle dessaiche et consume l'humeur glutineuse, qui cause cette maladie. Car l'arondelle, de laquelle la fiante avoit osté les yeux à Tobie, est de chaude et saiche nature, qui est cause qu'és lieux voutez elles pendent et attachent si artificiellement leurs nids avec terre molle et humide. Par leur attouchement elles désaichent l'humeur et font endurcir la bouë. Parquoy les medecins font quelquefois des cataplasmes d'icelles, et ont experimenté la poudre d'icelles bruslées, estre de merveilleux effects a oster les gouëtres. et les enfleures de la squinancie. »

b) *Pierres trouvées ès limaces* : Semblablement les limaces et les grands escargots ont de petites pierres blanches, longuettes raboteuses et creuses par le bas, tirées de leur teste. J'admets volontiers qu'elles font uriner ceux qui ne peuvent avoir leur eau qu'à grande peine, et rendent les conduits de l'urine doux et glissans, si mises en poudre on les donne à boire en vin. Car ceste maniere de pierre s'engendre d'une liqueur glueuse et glissante qui facilite la vuidange des humeurs, par laquelle raison aussi telles pierres aident à enfanter ; faisans eslargir les lieux et mieux ouvrir la matrice. Que si vous en mettez une ou deux soubs la langue, elles ont une merveilleuse vertu à attirer la salive. Et pource, à ceux qui sont alterez et qui ont communément la gorge saiche, j'ordonne qu'ils en portent en la bouche, à cause qu'elles rendent la langue fort humide, et estanchent la chaleur et la soif. Ce que fait pareillement le christal souvent trempé en eau froide s'il est mis en la bouche. »

c) *Crapaudaine* : Les crapauds aussi portent une pierre *qui quelquefois représente la forme de son animal*, mais il faut qu'ils soyent bien vieux, et qu'ils ayent demouré longuement cachez dedans des cannes et roseaux, ou dans des buissons et halliers, avant que la pierre se forme et procrée en leur teste ou qu'elle puisse avoir quelque grosseur. Or à la maison des Leunes (nous avons) une de ces crapaudines qui, passe la grandeur d'une noysette, et j'ay plusieurs fois esprouvé qu'elle oste les enflures procedans de la pointure de quelques bestes venimeuses, si on les en touche ou frotte. Car elle a la mesme nature que le crapaud, d'attirer à soy le venin et le consumer. Tellement que si une souris, une araignée, une mousche guespe, escarbots ou rats, ont piqué quelcun en quelque endroit du corps, soudain ceux de notre pays ont leur refuge à ce remède si que mettans celle pierre sus le lieu ou l'on a esté piqué, la douleur passe, et l'enflure s'en va. »

d) *Pierres trouvées ès poissons* : Il y a aussi plusieurs espèces de poissons, en la teste desquels se trouvent de fort dures pierres : comme au loup marin, au poisson dit Piedcarpe, au brochet de rivière, au Muge, et en ceux dont il se pesche si grande quantité à Calais durant l'yver, que les flamens appellent en langage du pays Scheluifts, pource qu'ils ont la peau fort aspre et couverte d'écaille. Car ceux qui sont appelez Asnerons pource qu'ils sont

de couleur cendrée, et ont la forme d'une asne, dit vulgairement Cabbelin, ont esté trouvez n'avoir aucune pierre. Toutes lesquelles espèces de pierres de poissons estans mises en poudre et donnez à boire en vin appaisent la colique-passion et brisent en bien menue gravelle la pierre qui tient aux reins, non seulement à cause de sa pesanteur, ainsi qu'aucuns estiment, mais aussi par une certaine force naturelle par laquelle elles dissipent et dechassent l'amas des humeurs. La pierre triangulaire qui se trouve en la teste de la carpe estanche et arreste le sang qui coule par le nez, à raison qu'elle est fort astringente, ce que manifestement vous pouvez sentir au goust. » (LEVIN LEMNE, *loc. cit.*, Paris, 1574, ff. 166-168.)

1183. — De quelques bézoards d'après le « Grand Albert ».

a) *La pierre alectorienne* : « Si on veut obtenir quelque chose de quelqu'un, il faut se servir de la pierre qu'on appelle *Alectorius* (*sic*), qui est blanche, et qu'on tire d'un coq de quatre ans et plus que l'on chaponne. D'autres veulent que ce soit d'un vieux chapon. Cette pierre est de la grosseur d'une fève ; elle fait l'homme agréable et constant, et étant mise sous la langue, arrête la soif. J'en ai moi-même fait l'expérience depuis peu. »

b) *La Chélonite* : « Si quelqu'un veut savoir ceux qui auront dérobé quelque chose, qu'il prenne la pierre qui se nomme *Chélonite* ; elle a la couleur du pourpre et plusieurs autres ; elle se trouve dans le corps des *tortues*. Celui qui portera cette pierre sous sa langue, découvrira les choses à venir. »

c) *La pierre Chélidoine* : « Si quelqu'un veut plaire et être agréable à tout le monde, qu'il prenne la pierre *Chélidoine* ; elle est noire et jaune ; elle se trouve dans le ventre des *hirondelles*. La jaune étant pliée dans une toile de lin, ou dans la peau d'un *veau*, et attachée sous l'aisselle gauche, guérit la phrénésie et toutes les maladies anciennes et invétérées. Elle est aussi bonne pour la *létargie* et l'*épidémie*. *Evax* assure que cette pierre rend l'homme savant, de bonne humeur, et agréable. La noire préserve des bêtes malignes, apaise les querelles et fait venir à bout de ce que l'on entreprend. Si elle est enveloppée dans des feuilles de *Chélidoine* elle trouble la vue. On doit les tirer toutes deux au mois d'Août ; on en trouve ordinairement deux dans chaque *hirondelle*. »

d) *La Rajane* : « Quand l'on voudra obtenir quelque chose d'un autre, que l'on porte sur soi la pierre appellée *Rajane* ; elle est noire et luisante ; on la trouve dans la tête d'un *coq*, quelque temps après qu'elle a été mangée des *fourmis.* »

e) *La Draconite* : « Pour venir à bout de ses ennemis, il faut prendre la pierre *Draconite*, qui se tire de la tête du dragon ; elle est bonne et merveilleuse contre le poison et le venin ; et en la portant au bras gauche, on est toujours victorieux de ses adversaires.

f) *La pierre de Licanie* : « Avant de finir ce traité, on nous veut faire part d'un secret qu'*Isidore* dit être merveilleux. Il assure qu'on trouve dans la tête de la *Licanie* une pierre admirable qui est blanche et fort bonne contre les maladies que les médecins appellent *Strangurie* ; elle guérit ceux qui ont peine d'uriner, ou qui ont la fièvre quarte ; les femmes grosses qui la porteront sur elles, ne se blesserons point. » (*Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, Lyon, 1704, in-16 pp. 85-97.)

CONCLUSIONS

Avant de tirer les conclusions qui découlent de l'ensemble de ces documents surtout de ceux qui concernent le XIXe et le XXe siècles, je veux attendre la fin de cette enquête. Elle en apportera certainement de nouveaux et les déductions que l'on en peut tirer seront mieux à leur place dans le volume consacré aux généralités.

TABLE (1)

1. Abréviations : FL = Folklore ; préh. = préhistoire et préhistorique ; Mg. = Mégalithe ; dép. = département.